



HAL
open science

**La diathèse verbale dans trois langues romanes : vers
une description dans le cadre de la Grammaire
Fonctionnelle Discursive**

Christel Le Bellec

► **To cite this version:**

Christel Le Bellec. La diathèse verbale dans trois langues romanes : vers une description dans le cadre de la Grammaire Fonctionnelle Discursive. Linguistique. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2009. Français. NNT : 2009TOU20112 . tel-00747256

HAL Id: tel-00747256

<https://theses.hal.science/tel-00747256>

Submitted on 31 Oct 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THÈSE

En vue de l'obtention du

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par *l'Université de Toulouse II-Le Mirail*
Discipline ou spécialité : *Sciences du Langage*

Présentée et soutenue par *Christel Le Bellec*
Le 04 décembre 2009

Titre

*La diathèse verbale dans trois langues romanes :
vers une description dans le cadre de la Grammaire Fonctionnelle Discursive*

JURY

Andrée Borillo : professeur émérite, Université de Toulouse (examinatrice)
Francis Cornish : professeur, Université de Toulouse (directeur de thèse)
Jacques François : professeur, Université de Caen (rapporteur)
Lachlan Mackenzie : professeur honoraire, Université d'Amsterdam (rapporteur)

Ecole doctorale : *CLESCO*
Unité de recherche : *CLLE-ERSS*
Directeur de Thèse : *Francis Cornish*

Université de Toulouse II-Le Mirail
Laboratoire CLLE-ERSS

Thèse présentée en vue de l'obtention du
Doctorat de l'Université de Toulouse en Sciences du Langage
Le 04 décembre 2009

par

Christel Le Bellec

**La diathèse verbale dans trois langues romanes :
vers une description dans le cadre de la
Grammaire Fonctionnelle Discursive**

Sous la direction de Francis Cornish

Jury

Andrée Borillo	professeur émérite, Université de Toulouse (examinatrice)
Francis Cornish	professeur, Université de Toulouse (directeur de thèse)
Jacques François	professeur, Université de Caen (rapporteur)
Lachlan Mackenzie	professeur honoraire, Université d'Amsterdam (rapporteur)

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de recherche, Francis Cornish, pour ses encouragements qui m'ont redonné confiance dans les moments d'incertitude ; pour les moments d'échanges et d'agréables discussions qu'il a toujours su m'accorder ; et pour ses conseils et remarques qui m'ont été d'une grande utilité.

Je remercie également Andrée Borillo qui s'est portée Présidente du jury, ainsi que les rapporteurs, Lachlan Mackenzie et Jacques François, pour avoir accepté d'endosser ce rôle et pour l'intérêt qu'ils ont porté à mon travail.

Je voudrais témoigner ici ma reconnaissance envers mon équipe d'accueil, le laboratoire CLLE-ERSS du CNRS, pour son soutien aussi bien moral que financier. Je remercie particulièrement Jacques Durand, directeur du laboratoire à l'époque, qui m'a confié la prise en charge du CEPEL, tâche pour laquelle j'espère avoir été à la hauteur de ses attentes.

Je suis également très reconnaissante envers les membres du laboratoire CLLE-ERSS pour leurs encouragements et leur bienveillance envers les doctorants. Je remercie tout particulièrement Josette Rebeyrolle pour ses conseils et sa disponibilité sans faille et Fabio Montermini pour m'avoir fait part de ses jugements de locuteur natif italien.

Merci également à ma famille, particulièrement à mes parents, pour m'avoir encouragée dans la poursuite de mes études et pour m'avoir suivie dans toutes mes décisions. Merci aussi à mes amies pour m'avoir soutenue malgré la distance et pour leur intérêt à essayer de comprendre mon sujet de thèse, bien qu'un peu « barbare » à leurs yeux.

Merci aux doctorants du labo pour leur soutien moral et pour les bons moments passés ensemble au bureau, en soirée ou au restaurant du personnel... Les occupants des bureaux du 6^{ème} se reconnaîtront.

Un grand merci enfin à mon compagnon, David Garduño, pour ses jugements de locuteur natif de langue espagnole ; pour m'avoir conseillée et aidée dans de nombreux aspects de mon travail ; pour m'avoir soutenue et supportée dans les moments difficiles et pour avoir su se mettre en retrait au moment opportun, afin de laisser toute la place à la rédaction de cette thèse.

Table des matières

Introduction	11
Partie I. De la Grammaire Fonctionnelle Discursive à la diathèse verbale	15
Chapitre 1 : La Grammaire Fonctionnelle Discursive	17
1. Présentation du modèle	17
1.1. Les standards d'adéquation de la Grammaire Fonctionnelle	18
1.1.1. L'adéquation pragmatique	18
1.1.2. L'adéquation psychologique	19
1.1.3. L'adéquation typologique	19
1.2. La GFD et les modèles fonctionnalistes	20
2. Fonctionnement et caractéristiques de la GFD	21
2.1. L'organisation top-down	21
2.2. L'architecture générale	22
2.3. Les différents composants	24
2.4. Les opérations	25
2.5. Les niveaux de représentation	26
2.5.1. Le niveau Interpersonnel	27
2.5.2. Le niveau Représentationnel.....	29
2.5.3. Le niveau Morphosyntaxique	31
2.6. Les primitives	32
2.6.1. Les primitives utilisées dans la Formulation.....	32
2.6.2. Les primitives utilisées dans l'Encodage	33
2.7. L'application dynamique du modèle.....	33
2.8. La typologie des langues dans la GFD	34
3. L'interface lexicale-grammaire	35
3.1. La place du lexique dans la GF.....	35
3.1.1. Les Règles de Formation de Prédicats	36
3.1.2. La réalité psycholinguistique des RFP.....	37
3.2. La séparation des cadres de prédication et des lexèmes	38
3.2.1. Les 'états de choses' et les fonctions sémantiques.....	38
3.2.2. Les cadres de prédication et les lexèmes.....	40
4. Conclusion.....	42
Chapitre 2 : La Diathèse et ses différentes approches	43
1. Qu'est-ce que la diathèse ?	43

1.1. Diathèse et voix	43
1.1.1. Tesnière (1965)	44
1.1.2. Lazard (2001)	45
1.1.3. Muller (2005).....	46
1.1.4. Wilmet (1998).....	47
1.1.5. Bilan.....	48
1.2. Extension de la tripartition traditionnelle	49
1.3. La problématique de la voix moyenne.....	50
1.4. L'actif : une diathèse non marquée ?	51
1.5. Les combinaisons de diathèses	52
1.6. Bilan : caractérisation de la diathèse à différents niveaux.....	53
2. Les diathèses dans la Grammaire Fonctionnelle de Dik.....	55
2.1. Le passif	55
2.2. Les constructions réflexives	58
2.2.1. Dik (1985).....	58
2.2.2. Vet (1985).....	61
2.3. Les constructions impersonnelles	65
2.4. Les constructions causatives	67
3. Conclusion.....	70

Partie II. Les diathèses à différents niveaux de description linguistique..... 71

Chapitre 3 : Les Diathèses au Niveau Pragmatique..... 73

1. Principaux concepts de la pragmatique discursive.....	74
1.1. La présupposition et l'assertion.....	74
1.2. Les représentations mentales des référents discursifs	75
1.3. La distinction théorique vs. catégorique	77
1.4. Le couple topique/focus	78
1.4.1. Le topique.....	78
1.4.2. Le focus	80
1.5. Bilan.....	82
2. Fonctions pragmatico-discursives du passif canonique	83
2.1. Topicalisation du second argument	84
2.1.1. Fonction discursive du passif	84
2.1.2. Fonction communicative du passif.....	88
2.2. L'expression du premier argument	91
2.2.1. Non-mention du premier argument	91
2.2.2. Focalisation du premier argument	92
2.3. Interaction des fonctions du passif.....	95
2.4. Contraste avec l'espagnol	96
3. Les constructions réflexives passives et impersonnelles.....	100
3.1. Les constructions réflexives impersonnelles	102
3.2. Les constructions réflexives passives.....	104

3.3. Bilan : point commun et divergence.....	106
4. Fonctions pragmatico-discursives de l'impersonnel.....	109
4.1. Promotion d'un référent.....	110
4.1.1. L'énoncé dans son ensemble.....	110
4.1.2. Le SN postposé au verbe.....	113
4.1.3. Le verbe de la CI.....	114
4.1.4. Les adverbiaux : comparaison avec l'inversion locative.....	116
4.2. Focalisation sur le procès verbal.....	118
4.2.1. Le complément en <i>par</i> et l'agentivité.....	118
4.2.2. Les circonstances spatio-temporelles.....	119
4.3. Bilan et comparaison aux CR passives et impersonnelles.....	120
5. Les fonctions pragmatiques et l'accord du participe passé.....	121
5.1. L'accord du participe passé dans la tradition générative.....	122
5.2. Un accord nom-adjectif ou verbe-argument ?.....	124
5.3. La structure informationnelle et l'accord du participe passé.....	125
5.4. La fonction de l'accord.....	127
6. Conclusion.....	129
Chapitre 4 : Les Diathèses au Niveau Sémantique.....	131
1. L'aspect sémantique.....	131
2. Sémantique des constructions réflexives.....	134
2.1. Les réfléchis et réciproques.....	135
2.2. La réflexivité : un indicateur de possessivité.....	138
2.2.1. Les constructions réflexives à possession inaliénable.....	138
2.2.2. Les constructions à réfléchi métonymique.....	140
2.3. Les constructions réflexives moyennes.....	141
2.3.1. Distinction CR passive vs moyenne : une question d'aspect.....	142
2.3.2. Topicalisation du second argument.....	143
2.3.3. Un agent implicite ?.....	144
2.3.4. Nécessité d'un modifieur ?.....	145
2.4. Les constructions réflexives neutres.....	146
2.5. Les constructions réflexives à valeur télique.....	148
2.6. La construction doublement pronominale.....	151
2.6.1. Un rôle sémantique « versatile ».....	152
2.6.2. La fonction syntaxique et pragmatique.....	154
2.7. Bilan : une échelle de transitivité.....	156
3. Sémantique des constructions causatives.....	158
3.1. La CC dans les langues romanes.....	158
3.2. La restructuration argumentale dans la CC.....	161
3.3. L'hypothèse syntaxique de Comrie.....	163
3.4. La relation entre le Causateur et le Causataire.....	164
3.4.1. Nature sémantique des SN de la CC.....	167
3.4.2. Classe lexicale de l'infinitif.....	169

3.4.3. Coréférentialité	170
3.4.4. La sémantique des compléments en <i>à</i> et <i>par</i>	170
3.5. Bilan.....	174
4. Sémantique de la construction passive en ‘se faire’	176
4.1. La construction en ‘se faire’ : passive ou causative ?	176
4.1.1. Un continuum entre trois interprétations	177
4.1.2. Le référent du sujet : responsable ?	178
4.1.3. Deux constructions distinctes	179
4.2. L’aspect de la construction passive en ‘se faire’	181
4.2.1. L’aspect de la passive canonique.....	182
4.2.2. Les périphrases aspectuelles.....	183
4.2.3. Le temps de la construction.....	184
4.2.4. Une complémentarité aspectuelle	185
4.3. L’affectation du référent du sujet et l’empathie du locuteur	185
4.3.1. Le caractère +/- animé du sujet.....	188
4.4. Les verbes qui entrent dans la construction passive en ‘se faire’.....	189
4.4.1. Verbes dénotant des actions désagréables ?	190
4.4.2. Les verbes psychologiques.....	190
4.4.3. Les verbes ditransitifs	192
4.4.4. Sens propre/sens figuré	193
4.5. La construction en ‘se faire’ dans les langues romanes.....	194
4.6. Bilan.....	195
5. Conclusion.....	196
Chapitre 5 : Les Diathèses au Niveau Syntaxique.....	197
1. Statut syntaxique des constructions causatives	197
1.1. Sémantique du verbe ‘faire’	198
1.1.1. Désémantisation de l’auxiliaire	198
1.1.2. Effacement de l’auxiliaire	199
1.1.3. Grammaticalisation et décatégorialisation	199
1.1.4. Distinction complétive/verbe complexe	200
1.1.5. Le cas de l’auxiliaire ‘se faire’	201
1.2. Cohésion des deux verbes.....	201
1.2.1. Insertion d’éléments entre les deux verbes.....	202
1.2.2. Le cas des verbes à l’infinitif réflexifs.....	203
1.2.3. L’objet direct du complexe verbal	205
1.2.4. Propriétés de monoclausalité.....	206
1.3. Bilan.....	208
2. Les constructions réflexives : transitives ou intransitives ?	209
2.1. Grammaticalisation du réflexif	209
2.2. Statut syntaxique des CR	211
3. Fonctions des éléments dans les constructions impersonnelles	215
3.1. La séquence à droite du verbe	215

3.2. Y a-t-il un sujet dans la CI ?	219
3.2.1. En français.....	219
3.2.2. En espagnol et en italien	220
3.3. Bilan.....	221
4. Les fonctions syntaxiques et l'accord du participe passé	222
4.1. L'accord du participe passé avec le sujet.....	222
4.1.1. Les verbes intransitifs et le passif.....	222
4.1.2. Les verbes réflexifs.....	223
4.1.3. Généralisation de l'accord avec le sujet.....	225
4.2. L'accord du participe passé avec l'objet direct.....	225
4.3. Tension entre l'accord subjectal et objectal : le cas des verbes réflexifs transitifs .	226
4.4. Les verbes impersonnels.....	228
4.5. Les verbes complexes	229
4.6. Pourquoi l'objet indirect est-il exclu de l'accord du participe passé ?.....	231
4.7. Bilan : l'accord du participe passé	232
5. Conclusion.....	232

Partie III. Vers une formalisation des diathèses dans la Grammaire Fonctionnelle Discursive235

Chapitre 6 : Éléments de Typologie des Langues Romanes..... 237

1. La typologie linguistique.....	237
2. La typologie au niveau pragmatico-syntaxique.....	238
2.1. Les structures topicalisantes.....	238
2.2. Les structures focalisantes	239
3. La typologie au niveau sémantico-syntaxique	241
3.1. Les constructions réflexives	241
3.1.1. À quoi est liée l'existence de la construction doublement pronominale ?	242
3.2. Les constructions causatives	243
3.3. Les constructions passives	244
4. La typologie au niveau morpho-syntaxique.....	247
4.1. Langue à sujet nul vs langue à servitude subjectale	247
4.2. L'accord du participe passé	247
5. Conclusion.....	250

Chapitre 7 : Réalisations des diathèses à différents niveaux de représentation251

1. Les constructions passives	251
1.1. Le passif canonique	252
1.2. La construction passive en 'se faire'.....	254
2. La construction impersonnelle en français	255
3. Les constructions réflexives	257
3.1. Le premier argument n'est pas réalisé comme sujet.....	257

3.1.1. La construction réflexive impersonnelle.....	257
3.1.2. La construction réflexive passive.....	259
3.1.3. La construction réflexive moyenne.....	260
3.1.4. La construction réflexive neutre.....	262
3.1.5. La construction doublement pronominale.....	262
3.2. Les ‘vrais’ réfléchis : les constructions réfléchies et réciproques.....	264
3.3. La réflexivité : un indicateur de possessivité.....	265
3.3.1. Les constructions réflexives à possession inaliénable.....	265
3.3.2. Les constructions réflexives métonymiques.....	267
3.4. Les constructions réflexives à valeur téléique.....	268
4. Les constructions causatives.....	269
5. Retour sur l’organisation hiérarchique du modèle.....	272
6. Conclusion.....	274
Conclusion générale.....	277
Bibliographie.....	283
Index thématique et notionnel.....	297

Figures et tableaux

Figure 1 : Organisation générale de la GFD	23
Figure 2 : La structure du Fonds dans la GF	36
Figure 3 : Hiérarchie des fonctions sémantiques.....	56
Figure 4 : Système d'identifiabilité et d'activation.....	77
Figure 5 : Echelle d'acceptabilité du topique	79
Figure 6 : Codage des référents en fonction de leur statut informationnel.....	80
Figure 7 : Accession à la topicalisation selon la nature des expressions référentielles.....	88
Figure 8 : Accession à la topicalisation et à la focalisation selon la nature des expressions référentielles.....	96
Figure 9 : Echelle de transitivité des constructions réflexives.....	157
Figure 10 : Relation entre le Causateur et le Causataire dans les CC en 'à' et 'par'.....	166
Figure 11 : Continuum entre causatif et passif dans la construction en 'se faire'.....	178
Figure 12 : Ligne d'évolution des constructions réflexives.....	210
Figure 13 : Accessibilité des langues romanes aux constructions réflexives	241
Figure 14 : Echelle d'accord du participe passé avec l'objet direct.....	248
Figure 15 : Echelle d'accord du participe passé avec le sujet	249
Figure 16 : Liens entre les langues romanes au niveau de leurs propriétés communes.....	250
Figure 17 : Articulations des niveaux de description linguistique.....	272
Tableau 1 : Caractérisation des 'états de choses'	39
Tableau 2 : Les situations de Vendler (1967).....	133
Tableau 3 : Correspondances entre les constructions passives des langues romanes.....	246

Introduction

Problématique

Les études sur la diathèse verbale en français souffrent d'un manque de mise en correspondance avec d'autres langues. En effet, bien souvent les auteurs se concentrent sur l'étude approfondie d'une seule diathèse dans une seule langue, mais rares sont les travaux qui tentent de confronter plusieurs diathèses entre elles afin d'examiner la façon dont elles se complètent dans le système de la langue et rares également sont ceux qui confrontent ces diathèses dans plusieurs langues afin de mettre au jour les particularités de fonctionnement de chaque langue. C'est pourquoi l'objectif de notre travail sera de confronter les diathèses les unes aux autres en français, et de les comparer à d'autres langues romanes : essentiellement l'espagnol et l'italien. Pour ce faire, nous analyserons l'expression de contenus pragmatico-sémantiques similaires dans ces langues, à travers le phénomène de la diathèse.

La diathèse verbale¹

La *voix* telle qu'elle est conçue traditionnellement est considérée comme une structuration particulière des rôles sémantiques à différentes positions syntaxiques liées à des modifications morphologiques du noyau verbal. Par le concept de *diathèse* nous élargissons cette distribution particulière des rôles sémantiques et des fonctions syntaxiques autour du verbe à la perspective communicative, à savoir aux fonctions pragmatiques qui déterminent la structure informationnelle de la phrase et qui déterminent les fonctions sémantiques et syntaxiques, qui à leur tour impliquent des changements morphologiques sur le noyau verbal. Nous décrirons donc, à travers le phénomène de la diathèse, diverses constructions qui répondent à ces caractéristiques, à savoir les constructions passive, impersonnelle, réflexive et causative.

Les langues romanes

Nous analyserons les diathèses dans trois langues romanes, à savoir le français, l'espagnol et l'italien, dont les similitudes et les divergences sont à même d'éclairer ce

¹ Nous accolons ici et dans le titre l'adjectif 'verbal' au mot 'diathèse' (pléonastique dans le cadre de notre étude) car ce mot connaît d'autres acceptions dans d'autres domaines scientifiques, notamment en médecine où ce terme désigne la prédisposition d'une personne à être souvent ou habituellement affectée de telle ou telle maladie.

phénomène dans une analyse contrastive. Toutefois, nous nous concentrerons sur le français, en essayant, dans la mesure du possible, d'élargir les données à d'autres langues romanes, soit à l'espagnol et à l'italien afin de faire les rapprochements qui nous sembleront pertinents. Nous ne prétendons donc pas faire une étude systématique de ces trois langues romanes, mais simplement des constats sur les similitudes et différences qui seraient éclairantes pour notre analyse des diathèses, et dans la mesure où elles nous permettront de mettre au jour certaines propriétés des langues romanes².

Précisons néanmoins que notre étude se concentrera sur les aspects synchroniques des diathèses, laissant de côté les aspects diachroniques de ces langues, mais qui pourront être mentionnés quand cela s'avérera utile et éclairant pour l'analyse synchronique.

La Grammaire Fonctionnelle Discursive

Nous décrivons les propriétés des diathèses dans la Grammaire Fonctionnelle Discursive (GFD), qui constitue un cadre tout à fait adéquat pour la description d'un tel phénomène, en raison notamment de sa hiérarchie des niveaux de représentation linguistique, comme suit : pragmatique > sémantique > morphosyntaxe.

Le phénomène de la diathèse, en particulier la formation du passif et des constructions telles que les réflexives et les causatives est central dans la plupart des théories linguistiques, car elles permettent bien souvent de tester le modèle sur sa productivité. L'intérêt donc d'étudier la diathèse dans la GFD réside dans ce que ce phénomène met en jeu tous les niveaux de description linguistique et peut donc constituer un excellent diagnostic de la vitalité du modèle. En outre, nous pensons qu'un modèle qui se veut avant tout discursif doit également pouvoir rendre compte de phénomènes restreints au niveau de la phrase, comme peut l'être la diathèse.

Nous partirons des travaux entrepris sur les diathèses dans la Grammaire Fonctionnelle de Dik (l'ancêtre de la GFD) pour voir comment ces descriptions peuvent être améliorées dans le cadre de la GFD ; en cela cette étude se situe au carrefour entre la GF standard et la GFD.

Ainsi, nos descriptions et analyses se situeront dans un cadre fonctionnaliste. La structuration des trois chapitres centraux (dans la partie II) est censée refléter ce parti pris : en étudiant les phénomènes diathétiques dans le cadre englobant qu'est celui de la pragmatique, puis de la sémantique et enfin celui de la syntaxe.

² Afin d'étudier ces langues, nous nous sommes servies des bases de données Frantext de l'Université de Nancy, pour le français ; Corpus del español : Mark Davies de l'Université Brigham Young, pour l'espagnol et SSLMIT Dev Online 'La Repubblica' Corpus pour l'italien.

Plan de la thèse

Première partie

Dans la première partie, nous présenterons le modèle de Grammaire Fonctionnelle Discursive (GFD), puis nous décrirons, à travers la littérature existante, le phénomène de la diathèse, suivie d'une exposition critique du traitement de chacune des diathèses dans la Grammaire Fonctionnelle de Dik, justifiant ainsi notre attachement à l'étude d'un tel phénomène au sein de la GFD.

Le **premier chapitre** consistera en une description du modèle de GFD. Nous retracerons ainsi son évolution et les raisons de cette évolution, en partant de son ancêtre : la Grammaire Fonctionnelle de Dik (1978 et 1997), pour arriver à l'état actuel du modèle, développé par Hengeveld & Mackenzie (2008).

Le **deuxième chapitre** explorera quelques analyses de la littérature existante à ce sujet, non de façon exhaustive (en raison de l'abondance des travaux) mais de façon sélective, en ne retenant que les travaux qui sont considérés comme les piliers dans le domaine de la diathèse. Nous verrons ensuite les traitements des diverses diathèses qui ont été menés dans le modèle de Grammaire Fonctionnelle. Ce tour d'horizon se fera tout d'abord de manière englobante, en considérant le phénomène de la diathèse dans sa globalité, puis de façon particulière en considérant chacune des diathèses de façon individuelle.

Deuxième partie

Dans la seconde partie, nous décrirons les caractéristiques des diathèses à différents niveaux de représentation, c'est-à-dire pragmatique, sémantique et syntaxique. En cela, nous commençons à nous rapprocher de la GFD en suivant l'ordonnancement des niveaux de description formulés dans ce cadre.

Dans le **troisième chapitre**, nous décrirons les constructions dont la raison d'être essentielle se trouve au niveau pragmatique, comme le passif et l'impersonnel en français d'une part, puis les constructions réflexives passives et impersonnelles de l'espagnol et l'italien d'autre part. La description de leurs fonctions pragmatiques nous permettra d'aborder un phénomène connexe, à savoir celui de l'accord du participe passé, dont la principale raison d'être se situe, comme nous le verrons, à ce niveau de description.

Au **chapitre quatre**, nous décrirons les constructions dont la caractéristique essentielle se situe au niveau sémantique, qu'il s'agisse de particularités aspectuelles ou de modifications au niveau de l'assignation des rôles sémantiques. C'est ainsi le cas de la plupart des constructions réflexives, des constructions causatives en *à* et *par* et de la construction passive en *se faire* du français.

Au **chapitre cinq**, nous décrivons les diathèses qui, outre leurs réalisations morphologiques spécifiques, ont des effets particuliers au niveau de leurs propriétés syntaxiques. Nous aborderons ainsi les questions suivantes :

- le statut syntaxique des constructions causatives : verbe complexe ou proposition enchâssée sous *faire* ;
- la transitivité ou l'intransitivité des constructions réflexives ;
- les fonctions syntaxiques des éléments dans les constructions impersonnelles ;

Un quatrième point consistera à analyser les fonctions syntaxiques dans le déclenchement de l'accord du participe passé, que nous aborderons à travers les quatre diathèses étudiées.

Troisième partie

Cette dernière partie sera consacrée à une description des diathèses dans le cadre de la Grammaire Fonctionnelle Discursive. Dans cette perspective, deux aspects seront abordés : la typologie qui tient une place de choix dans le modèle et la formalisation des diathèses en termes de la GFD.

Dans le **sixième chapitre**, nous nous intéresserons à la typologie des langues étudiées à travers les phénomènes analysés tout au long de ce travail. Nous tenterons, à partir des propriétés communes et des divergences observées dans les trois langues romanes, d'expliquer les raisons qui autorisent ou interdisent ces langues à l'accession à certaines diathèses.

Dans le septième et **dernier chapitre**, nous aborderons la formalisation des diathèses en termes de la GFD. Ainsi, à l'aide des outils proposés par le modèle, nous essaierons de rendre compte des principales propriétés et caractéristiques de chacune des diathèses, comme nous avons pu les décrire tout au long de la deuxième partie. En dernier lieu, nous tenterons de justifier l'ordonnement des différents niveaux du modèle en montrant leurs liens et leur interaction grâce à l'étude de la diathèse.

Partie I

*De la Grammaire Fonctionnelle Discursive à la
diathèse verbale*

Chapitre 1

La Grammaire Fonctionnelle Discursive

1. Présentation du modèle

La Grammaire Fonctionnelle de Dik (GF) (1978 pour la première version, puis 1997 pour la version posthume du modèle), conçue à l'origine comme une théorie générale sur l'organisation grammaticale des langues naturelles, a été étendue de la phrase à la perspective du discours, en raison notamment des limites du modèle standard qui sont apparues lorsqu'il a fallu décrire certains phénomènes discursifs. Puisqu'effectivement, certains phénomènes linguistiques ne peuvent être expliqués qu'en prenant en compte des unités plus larges que la phrase (par ex. : les chaînes anaphoriques) ou bien pour décrire des unités plus petites que la phrase, comme les « holophrases » (Mackenzie, 1998), c'est-à-dire des unités de discours exprimées par un seul mot, comme *Félicitations !* ou *Mince !* qui constituent des unités discursives tout à fait grammaticales.

La Grammaire Fonctionnelle Discursive (GFD) prend désormais l'acte de discours comme unité d'analyse basique et non plus la (simple) phrase comme dans la GF standard. La nouvelle architecture du modèle a été proposée par Hengeveld (2004 et 2005) puis Hengeveld & Mackenzie (2005, 2006 et 2008).

Nous verrons dans un premier temps que les standards d'adéquation définis par Dik (1997a) ont été très rigoureusement appliqués à la GFD, nous verrons également en quoi la GFD diffère des autres modèles fonctionnalistes, puis nous aborderons les principales caractéristiques du modèle (qui diffèrent de la GF standard) ainsi que son mode de fonctionnement. Nous examinerons enfin l'interface lexique-grammaire qui est une étape du modèle d'une grande importance pour notre travail sur la diathèse et nous verrons pourquoi un tel remaniement s'est révélé nécessaire, particulièrement à ce niveau du modèle.

1.1. Les standards d'adéquation de la Grammaire Fonctionnelle

Dik, en première partie de son modèle de Grammaire Fonctionnelle (1997a), définit des « standards d'adéquation », c'est-à-dire des principes auxquels devrait se conformer toute théorie linguistique qui se veut fonctionnaliste.

La GFD a voulu conserver l'esprit de la GF en maintenant l'orientation fonctionnelle de la grammaire et en se conformant aux standards d'adéquation proposés par Dik. Ils sont d'ailleurs en partie à l'origine de la réorganisation du modèle, dans la mesure où la GFD vient pallier certaines difficultés qu'avait la GF à se conformer à ces standards. Nous allons décrire ci-après ces trois standards d'adéquation qui sont les suivants : l'adéquation pragmatique, psychologique et typologique.

1.1.1. L'adéquation pragmatique

Dans la perspective fonctionnelle, le langage est considéré comme un instrument d'interaction sociale entre êtres humains qui permet d'établir des relations de communication (Dik, 1997a : 3). Dans une telle perspective, la théorie doit non seulement être capable de décrire les règles et principes sous-jacents à la construction des expressions linguistiques mais également (et surtout) être capable d'expliquer ces règles et principes d'après la façon dont ces expressions sont utilisées dans le cadre discursif (ibidem : 4).

En respectant cela, la théorie se conforme à l'adéquation pragmatique proposée par Dik (1997a). Dans cette orientation, la relation entre les différents composants de l'organisation linguistique doit suivre une hiérarchie fonctionnelle où la pragmatique représente le cadre englobant à la fois la syntaxe et la sémantique, la sémantique étant au service de la pragmatique et la syntaxe au service de la sémantique³. Cette hiérarchie est schématisée comme suit :

(1) Pragmatique > Sémantique > Syntaxe

Or dans la GF, bien que Dik préconise cette hiérarchie des niveaux de description, l'architecture de la grammaire est conçue d'une telle façon qu'elle suit une hiérarchie comme celle présentée en (2), dans la mesure où les fonctions pragmatiques sont traitées comme des ajouts à des représentations sémantiques et syntaxiques complètes et où seules les fonctions sémantiques sont capables de déterminer l'assignation des fonctions syntaxiques (grâce à la « Hiérarchie des Fonctions Sémantiques », voir section 2.1, Chapitre

³ Cette vision des choses rejette évidemment toute autonomie de la syntaxe (Dik, 1997 : 8), en réaction à l'extrémisme syntaxique propulsé par Chomsky (1957). Cette prise en compte des trois niveaux d'organisation linguistique dans la GF est visible par la présence, dans les représentations sous-jacentes, des informations sémantiques (rôles sémantiques), syntaxiques (fonctions sujet et objet) et pragmatiques (fonctions topique et focus) pertinentes pour la mise en forme des expressions linguistiques.

2), suggérant par là une primauté de la sémantique et de la syntaxe sur la pragmatique (Vet, 1999 : 147-149) :

(2) Sémantique > Syntaxe > Pragmatique

Dans la GFD, l'organisation de la grammaire respecte la hiérarchie (1) préconisée par Dik (mais non mise en pratique comme on a pu le voir), comme le montrent l'ordonnement des trois niveaux de représentation : Interpersonnel (pragmatique), Représentationnel (sémantique) et Morphosyntaxique, dont l'organisation hiérarchique est visible dans la Figure 1, plus loin.

En outre, l'ajout d'un composant contextuel, extérieur à la grammaire, permet de rendre compte de façon plus réaliste de l'interaction des expressions linguistiques avec le contexte dans lequel le discours est produit, ce qui rend la GFD on ne peut plus conforme à l'adéquation pragmatique.

1.1.2. L'adéquation psychologique

Dans l'élaboration d'un modèle qui prend au sérieux le composant pragmatique, celui-ci doit également se rapprocher le plus possible de la façon dont un locuteur utilise le langage, c'est-à-dire de la compétence communicationnelle d'un être humain qui utilise une langue. Cette compétence comprend deux sous-compétences : la compétence grammaticale, c'est-à-dire l'aptitude à construire et à interpréter des énoncés et la compétence pragmatique, c'est-à-dire l'aptitude à mettre en œuvre ces expressions de manière à atteindre le but communicationnel recherché (Dik, 1980b : 47).

En se conformant à cela, la théorie est en mesure de respecter l'adéquation psychologique ambitionnée par Dik. Or, la GF présente des difficultés à être conforme à l'adéquation psychologique du fait de son organisation, comme nous pourrions le voir dans la partie consacrée à la réalité psychologique des Règles de Formation de Prédicats (RFP) (voir section 3.1.2. de ce même chapitre). De ce fait, la théorie a subi une réorganisation radicale, en abandonnant les RFP et en l'élaborant sur un mode top-down, basé sur des évidences psychologiques. Ainsi, à la différence de la GF, qui commence par la sélection d'un cadre prédicatif dans le lexique pour être graduellement étendu en une structure de plus en plus complexe, la GFD débute par la formulation d'une intention communicative à l'intérieur du composant conceptuel (que nous aborderons plus loin).

1.1.3. L'adéquation typologique

Une troisième exigence requise par Dik pour la GF, est l'adéquation typologique, qui stipule que la théorie doit être capable de fournir des grammaires pour n'importe quelle langue, tout en expliquant de façon systématique les différences et similarités entre les

langues (Dik, 1997a : 14). De plus, la théorie est d'un plus grand intérêt si elle révèle les règles et principes sous-jacents à la variation formelle, c'est-à-dire qui ont une application à travers les langues (Dik, 1997a : 15).

La GFD maintient l'exigence typologique de la GF et va même plus loin, dans la mesure où la structuration des niveaux de description linguistique invite à étudier non seulement la typologie syntaxique, mais également la typologie pragmatique et sémantique.

1.2. La GFD et les modèles fonctionnalistes

Dik (1997a) définit le fonctionnalisme comme une approche de l'analyse linguistique basée sur le postulat que la structure des énoncés est adaptée aux buts communicatifs du locuteur ; dans cette perspective, la fonction première du langage est d'agir comme un système de communication entre êtres humains, qui permet d'expliquer la forme que prennent les énoncés⁴.

La GFD occupe une position médiane entre des approches radicalement fonctionnelles et des approches radicalement formelles. Elle reconnaît que les formes prises par les énoncés sont variables mais que la variation est limitée par les besoins communicatifs des locuteurs. Elle se donne pour but de décrire et d'expliquer les propriétés formelles des Actes de discours à partir d'une perspective fonctionnaliste. Dans la terminologie de Butler (2003), c'est une théorie « structurelle-fonctionnelle », car elle se focalise sur la corrélation entre fonction et structure, visibles grâce aux opérations de Formulation et d'Encodage respectivement.

On trouve un exemple de fonctionnalisme radical dans la Grammaire Fonctionnelle Systémique (SFG : 'Systemic Functional Grammar') de Halliday (1985) qui prend le principe fonctionnel très à cœur, comme on peut le voir à travers cette citation (due à Butler, 2005 : 120) :

« Language has evolved to satisfy human needs; and the way it is organized is functional with respect to these needs – it is not arbitrary. A functional grammar is essentially a 'natural' grammar, in the sense that everything in it can be explained, ultimately, by reference to how language is used. » (Halliday, 1994)

D'après Halliday, chaque distinction morphosyntaxique peut être reliée à des différences sémantiques ; et comme le souligne Butler (2005), la SFG ne fait pas la distinction entre les significations sémantiques et pragmatiques (Halliday & Matthiessen, 1999). Le concept de motivation sémantique de la grammaire est présent à un extrême degré dans cette approche.

⁴ Ceci est en opposition avec la conception de Chomsky (1957) qui considère le langage comme l'instrument de la pensée et rejette la primauté de la fonction communicative du langage (Butler, 2003).

En revanche, comme le mentionnent Hengeveld & Mackenzie (2008 : 26), le formalisme est fortement attaché à l'existence de structures mentales, dont les fondements sont typiquement considérés comme innés. Dans cette perspective, les propriétés profondes des phénomènes linguistiques ne peuvent être directement appréhendées à partir des données langagières. La langue est considérée comme un système sous-jacent gouverné par des règles qui prédisent la forme prise par des unités linguistiques idéalisées. On retrouve une forme radicale du formalisme dans la Grammaire Générative de Chomsky et ses diverses évolutions et mutations.

Parmi les modèles d'inspiration à la fois formaliste et fonctionnaliste, on trouve la Grammaire de Rôles et de Références (RRG) (Van Valin & LaPolla : 1997). Ce modèle prend l'unité syntaxique (la phrase) comme objet central d'étude, contrairement à la GFD, qui envisage la phrase seulement comme l'une des formes syntaxiques possibles. Les unités et constructions grammaticales sont analysées avant tout en termes de leur rôle fonctionnel dans le système linguistique et secondairement en termes de leurs propriétés formelles (structurelles). Ainsi, la citation suivante de Van Valin reflète ce parti pris tout en tempérant la motivation dont parle Halliday (cité par Butler, 2003) :

«Syntax is not radically arbitrary, in this view, but rather is *relatively motivated* by semantic, pragmatic and cognitive concerns. It is not completely motivated: syntax cannot be reduced to any one or a combination of these notions. There is a significant degree of arbitrariness in linguistic structure which cannot be denied.» (Van Valin, 1991 : 9)

Le concept de prototype est également utilisé, notamment dans la formulation de deux hiérarchies qui sont centrales dans la RRG : la « Hiérarchie Acteur-Subisseur » qui présente un certain nombre d'arguments-types en termes du degré de marquage dans la réalisation des arguments en tant que macro-rôles Acteur ou Subisseur (Van Valin & LaPolla, 1997 : 146) ainsi que la hiérarchie de « l'Argument Syntaxique Privilégié » qui est impliquée dans l'assignation des arguments d'une construction donnée (Van Valin & LaPolla, 1997 : 317).

2. Fonctionnement et caractéristiques de la GFD

2.1. L'organisation top-down

Une des caractéristiques essentielles de la GFD (qui la distingue de la GF) est son mode « top-down » ('descendant'), qui signifie que les décisions prises à un niveau d'analyse supérieur déterminent et restreignent les possibilités (de représentation) à des niveaux d'analyse inférieurs. Le processus 'top-down', qui va de l'intention du locuteur à l'articulation, s'inspire des études psychologiques de Levelt (1989) pour le processus de production du discours. Cette analyse suggère que le locuteur décide d'abord d'un but communicatif, puis il sélectionne l'information la plus appropriée pour atteindre son but,

ensuite il encode cette information grammaticalement et phonologiquement, pour finalement arriver à l'articulation.

La conception 'top-down' du modèle a non seulement l'avantage de présenter un haut degré d'adéquation psychologique, mais est également cruciale pour le développement d'un modèle du discours, où l'engendrement des structures sous-jacentes peut être décrit en termes des types de décisions communicatives prises par le locuteur quand il construit une expression. De plus, le modèle gagnera en efficacité si son organisation se rapproche du processus langagier chez l'homme (Hengeveld & Mackenzie, 2008) ; la GFD reste néanmoins une théorie grammaticale avant tout, reflétant dans son architecture des évidences psychologiques.

2.2. L'architecture générale

Nous présentons dès à présent l'architecture générale du modèle, puis nous exposerons chacun des différents composants du modèle dans les parties subséquentes.

L'architecture générale de la GFD est représentée comme suit (Hengeveld & Mackenzie, 2008 : 13) :

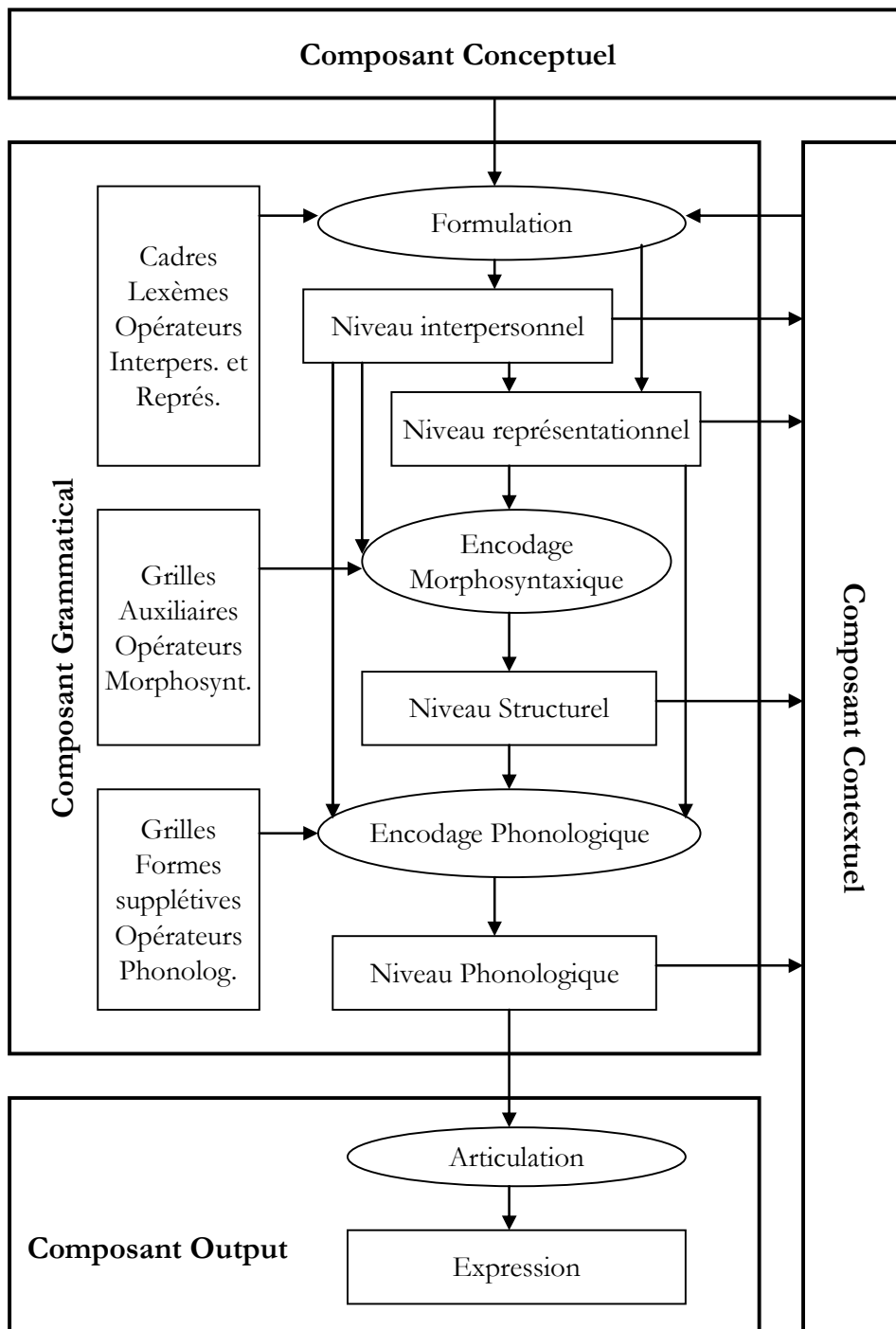


Figure 1 : Organisation générale de la GFD⁵

Nous présenterons dans ce qui suit chacune des différentes étapes de la grammaire. Nous commencerons par les composants extérieurs à la grammaire, puis nous verrons les

⁵ Les ellipses contiennent les noms des opérations, les rectangles verticaux à gauche contiennent les primitives utilisées dans les opérations et les rectangles horizontaux contiennent les niveaux de représentation engendrés par les opérations.

opérations, les niveaux de représentation et enfin les primitives utilisées dans les opérations de formulation et d'encodage.

2.3. Les différents composants

Le composant grammatical (central) de la GFD est relié à un composant conceptuel, un composant contextuel et un composant output, que nous allons décrire un à un.

Le **composant conceptuel** est responsable du développement d'une intention communicative pertinente pour l'événement discursif en cours ainsi que des conceptualisations associées aux événements pertinents du monde extra-linguistique. La distinction entre les intentions communicatives et les conceptualisations est reflétée aux niveaux Interpersonnel (pragmatique) et Représentationnel (sémantique) respectivement. L'opération de formulation a pour tâche de traduire des configurations conceptuelles en distinctions pragmatiques et sémantiques valables dans une langue donnée et qui ont une pertinence linguistique. Par exemple, une conceptualisation du type : « le locuteur fait part de son sentiment positif envers l'interlocuteur au sujet de la venue de Marie à la fête », pourrait donner lieu aux diverses possibilités suivantes :

- (3) a. Je crois que Marie va venir à la fête
- b. Je pense que Marie viendra à la fête
- c. J'ai l'impression que Marie va venir à la fête

Le **composant contextuel** contient une description du discours qui vient d'être construit ainsi qu'une représentation du cadre situationnel perceptible (le contexte d'énonciation qui préside à l'acte de discours), ces deux éléments ayant, dans certains cas, une pertinence pour la forme que doivent prendre les énoncés subséquents. Il contient également une description de la connaissance partagée par les interlocuteurs et des relations sociales entre participants. Chaque niveau de représentation du composant grammatical alimente le composant contextuel afin de permettre des références à des actes ou expressions antérieurs dans le discours subséquent. Par exemple le sexe des participants au discours ainsi que la relation sociale entre eux sont pertinents dans certaines langues puisqu'ils sont marqués morphologiquement, par exemple :

- (4) Tu es méchante

Le suffixe de genre *-e* et le tutoiement reflètent d'une part le sexe de l'interlocuteur et d'autre part l'informalité de la relation entre locuteur et interlocuteur.

Le **composant output**, quant à lui, génère des expressions acoustiques ou orthographiques sur la base de l'information fournie par le composant grammatical.

2.4. Les opérations

La GFD présente deux opérations majeures nécessaires à la construction des énoncés : la formulation et l'encodage. Chaque opération puise ses outils dans un ensemble de primitives.

L'opération de **formulation** concerne les règles qui déterminent les représentations sous-jacentes pragmatiques et sémantiques de la langue. Elle convertit une intention communicative à un niveau conceptuel pré-linguistique en une représentation interpersonnelle et représentationnelle. Les règles utilisées dans la formulation sont spécifiques à chaque langue. En conséquence, des représentations conceptuelles identiques peuvent recevoir différentes représentations pragmatiques et sémantiques selon les langues.

L'opération de formulation fait usage d'un ensemble de primitives qui contient des cadres d'illocution, des cadres de prédication, des lexèmes et des opérateurs primaires (voir section 2.6.1 pour les primitives). Elle implique donc trois sous-processus :

- la sélection des cadres appropriés pour les niveaux Interpersonnel et Représentationnel ;
- l'insertion du lexème approprié dans ces cadres ;
- l'application des opérateurs symbolisant les distinctions grammaticales requises de la langue analysée.

Le composant contextuel nourrit l'opération de formulation (comme l'indiquent les flèches dans la Figure 1), car la vérification des antécédents et des référents visibles, entres autres, peut influencer la composition des actes de discours.

L'**encodage** concerne les règles qui convertissent les représentations pragmatiques et sémantiques en représentations morphosyntaxiques et phonologiques. L'opération d'encodage est comparable au composant des règles d'expression dans la GF standard. Elle implique également trois sous-processus :

- la sélection des grilles appropriées pour les niveaux Morphosyntaxique et Phonologique ;
- l'insertion des morphèmes grammaticaux ;
- l'application des opérateurs qui jouent un rôle dans le processus d'articulation.

Dans un modèle qui se veut « discursif », la phrase ('clause') n'est qu'une des options possibles que le locuteur peut utiliser dans le discours, c'est en partie pour cette raison que la Formulation précède l'Encodage.

Enfin, l'opération d'**articulation**, externe au composant grammatical, prend une représentation phonologique comme input et la convertit en un signal acoustique, en appliquant les règles phonologiques nécessaires.

2.5. Les niveaux de représentation

Dans la GFD, la représentation sous-jacente d'une phrase contient quatre niveaux d'organisation : Interpersonnel (pragmatique), Représentationnel (sémantique), Morphosyntaxique et Phonologique. Les deux premiers niveaux décrivent le langage en termes de leur fonction communicative et de leur sens, qui ont une incidence formelle aux deux autres niveaux (morphosyntaxique et phonologique).

Chaque niveau de représentation nourrit le composant contextuel, afin d'établir d'éventuelles références aux différents types d'entités pertinentes à chacun de ces niveaux une fois introduits dans le discours. Inversement, le composant contextuel nourrit les opérations de formulation et d'encodage, car les antécédents, les référents visibles et les participants peuvent influencer la composition des Actes de discours subséquents. Par exemple au niveau Interpersonnel :

- (5) A : Sors de là !
B : Ne me parle pas comme **ça** !

Dans l'intervention de B, l'élément anaphorique *ça* réfère à la stratégie communicative choisie par A. De même au niveau Représentationnel :

- (6) A : Il n'y a pas énormément d'étudiants aujourd'hui à la fac.
B : Pourtant je ne vois que **ça** !

Dans l'intervention de B, l'élément anaphorique *ça* réfère à la situation dans le monde externe décrite par A.

La reprise anaphorique est également possible aux niveaux morphosyntaxique et phonologique, mais à la différence des deux premiers niveaux, la référence est de nature métalinguistique :

- (7) A : Après qu'il eut renversé le piéton, il s'enfuit.
B : C'est comme **ça**, qu'on dit ?
- (8) A : J'ai vu des [z] hérissons traverser la route.
B : On ne dit pas comme **ça**, on dit : « J'ai vu des hérissons ».

Dans l'intervention de (7B), le pronom *ça* réfère au mode indicatif employé par A, et dans l'intervention de (8B), l'antécédent est de nature phonologique, puisqu'il s'agit de la liaison normalement exclue avec un *h* aspiré.

2.5.1. Le niveau Interpersonnel

Au niveau Interpersonnel, les unités sont analysées en termes de leur fonction communicative. L'unité d'analyse centrale est l'«intervention» (notée M, de l'anglais 'move'), qui est le véhicule pour l'expression d'une simple intention communicative de la part du locuteur (par ex : l'invitation, le questionnement, la recommandation, etc.). Ainsi, l'intervention correspond le plus souvent à une prise de parole du locuteur (A) qui souvent offre la possibilité d'une réaction de la part de l'interlocuteur (B), qui à son tour prend également la forme d'une intervention, par exemple :

- (9) A : Quel jour on est aujourd'hui ?
B : Lundi.

Afin d'exécuter son intention communicative, le locuteur produit un ou plusieurs «Actes de discours» (A). Chaque acte se caractérise par un cadre d'illocution particulier (noté F) (qui peut prendre les valeurs suivantes : déclaratif, interrogatif, impératif, prohibitif, etc.) qui comprend les participants (P_N) dans l'acte de discours, à savoir le locuteur (P_S de l'anglais 'speaker'), le destinataire (P_A de l'anglais 'addressee') et le contenu communiqué (C), c'est-à-dire l'information transmise dans l'acte de discours. Le cadre d'illocution sélectionné spécifie donc la relation entre ces trois composants, à savoir le locuteur, l'interlocuteur et le contenu communiqué.

Afin de construire le contenu communiqué, le locuteur peut exécuter un ou plusieurs « actes ascriptifs » (notés T), qui correspondent à l'attribution d'une propriété à une entité, et un ou plusieurs « actes référentiels » (R), c'est-à-dire la référence à une entité. C'est à ces deux types de sous-actes (ascriptifs et référentiels) que les fonctions pragmatiques de Topique et Focus sont assignées.

La structure hiérarchique du niveau Interpersonnel peut être représentée comme suit (Hengeveld & Mackenzie, 2008 : 49), ce qui met en évidence l'organisation hiérarchique du niveau :

(10)	$(\pi M_1 : [$	Intervention ('Move')
	$(\pi A_1 : [$	Acte de Discours
	$(\pi F_1 : \text{ILL } (F_1) : \Sigma (F_1))$	Illocution
	$(\pi P_1 : \dots (P_1) : \Sigma (P_1))_{\Phi}$	Locuteur
	$(\pi P_2 : \dots (P_2) : \Sigma (P_2))_{\Phi}$	Interlocuteur
	$(\pi C_1 : [$	Contenu communiqué
	$(\pi T_1 : [\dots] (T_1) : \Sigma (T_1))_{\Phi}$	Sous-acte ascriptif
	$(\pi R_1 : [\dots] (R_1) : \Sigma (R_1))_{\Phi}$	Sous-acte référentiel
	$] (C_1) : \Sigma (C_1))_{\Phi}$	Contenu communiqué
	$] (A_1) : \Sigma (A_1))_{\Phi}$	Acte de Discours
	$] (M_1) : \Sigma (M_1))$	Intervention ('Move') ⁶

Prenons l'exemple suivant en (11b) en réponse à la question en (11a) afin de voir comment se construit le niveau Interpersonnel :

- (11) a. Tu as vu Marie ?
 b. (Oui.) Elle est déjà partie.

Cet exemple constitue une intervention, composée d'un seul Acte de discours, qui déclenchera la sélection d'un cadre d'illocution Déclaratif que l'on peut représenter de la façon suivante, avec chacune de ses variables :

(12)	$(A_1 : [$
	$(F_1 : \text{DECL } (F_1))$
	$(P_1)_S$
	$(P_2)_A$
	$(C_1 : [(+id R_1 : [-S, -A] (R_1))_{\text{TOP}} (T_1)_{\text{FOC}}] (C_1))_{\Phi}$
	$] (A_1))$

On voit à travers cette représentation, que la phrase est de type déclaratif (DECL), les deux participants au discours sont représentés : $(P_1)_S$ (le locuteur) et $(P_2)_A$ (l'interlocuteur), le contenu communiqué consiste en un acte référentiel à fonction Topique : $(R_1)_{\text{TOP}}$ et un acte ascriptif à fonction Focus $(T_1)_{\text{FOC}}$. L'acte référentiel consiste en la référence à *Marie*, par le biais du pronom topique *elle* (représenté par les variables [-S, -A] qui indiquent qu'il ne s'agit ni du locuteur (S), ni de l'interlocuteur (A) et par la mention '+id' qui indique que

⁶ Les têtes sont notées en majuscules avec l'initiale de l'unité en question : M, les modifieurs sont notés : Σ , les opérateurs : π et les fonctions : Φ . Les têtes et modifieurs représentent des stratégies lexicales, tandis que les opérateurs et les fonctions représentent des stratégies grammaticales. La différence est que les fonctions sont relationnelles entre une unité et une autre, alors que les opérateurs s'appliquent à l'unité elle-même.

le référent est identifiable par les participants) et l'acte ascriptif consiste à prédiquer la propriété 'est déjà partie' du référent de *elle*.

2.5.2. Le niveau Représentationnel

Au niveau Représentationnel, les unités linguistiques sont décrites en termes du type d'entité qu'elles désignent. Ainsi, en transmettant son intention communicative, le locuteur doit remplir ses énoncés d'un contenu sémantique basique, à savoir la description des entités comme elles apparaissent dans le monde extra-linguistique. Ces entités sont de différents ordres, voici les quatre catégories sémantiques basiques (Hengeveld & Mackenzie, 2008 : 136) :

- les **individus** (x) ou les entités de premier ordre peuvent être localisées dans l'espace et peuvent être évaluées en termes de leur existence ;
- les '**états de choses**' (e) ou SoAs (de l'anglais 'States of Affaires') ou les entités de second ordre peuvent être localisées dans l'espace et dans le temps et peuvent être évaluées en termes de leur réalité ;
- le **contenu propositionnel** (p) ou les entités de troisième ordre, en tant que constructions mentales, ne peuvent être localisées ni dans l'espace ni dans le temps, mais peuvent être évaluées en termes de leur vérité ;
- les **propriétés** (f) ou les entités de zéro ordre n'ont pas d'existence indépendante et peuvent seulement être évaluées en termes de leur mise en relation à d'autres types d'entités ou à la situation qu'ils décrivent en général.

Voici l'organisation hiérarchique de ce niveau (Hengeveld & Mackenzie, à paraître : 12) :

(13)	$(\pi p_1 :$		Contenu propositionnel
	$(\pi ep_1 :$		Episode
	$(\pi e_1 :$		Etat de choses
	$[(\pi f_1 :$		Propriété config.
	$(\pi f_1 : \blacklozenge (f_1) : [\sigma (f_1)_\Phi]$		Propriété lex.
	$(\pi x_1 : \blacklozenge (x_1) : [\sigma (x_1)_\Phi])^7$		Individu
	\dots		
	$] (f_1) : [\sigma (f_1)_\Phi]$		Propriété config.
	$(e_1)_\Phi : [\sigma (e_1)_\Phi]$		Etat de choses
	$(ep_1) : [\sigma (ep_1)_\Phi]$		Episode
	$(p_1) : [\sigma (p_1)_\Phi]$		Contenu propositionnel

⁷ Le symbole σ désigne un modifieur, \blacklozenge indique une primitive lexicale et Φ une fonction.

Les épisodes sont des ensembles de SoA qui peuvent manifester une certaine unité de temps (t), de localisation (l) ou d'individus (x). Chaque SoA est caractérisé par une Propriété Configurationnelle (f), qui est de nature compositionnelle, c'est-à-dire qu'elle contient une combinaison d'unités sémantiques (qui peuvent être des individus (x), des propriétés (f), un lieu (l), un temps (t), etc.) et qui ne sont pas dans une relation hiérarchique entre eux. Les Propriétés Configurationnelles constituent l'inventaire des cadres de prédication pertinents dans une langue donnée (Hengeveld & Mackenzie, à paraître).

Prenons l'exemple suivant :

(14) Jean a acheté une maison

Le contenu propositionnel est constitué d'un SoA (e) qui est constitué à son tour de deux individus (x) (auxquels correspondent deux actes référentiels, notés R) et d'une propriété (f) (auquel correspond un acte ascriptif, noté T), ce qui déclenche la sélection d'un cadre de prédication contenant un prédicat verbal d'action mettant en jeu deux participants :

(15) T R R
 $(e_1 : [(f_1 : (f_2 : \text{lex}_V (f_2)) (x_1)_A (x_2)_U (f_1))] (e_1))$

C'est à ce niveau que les lexèmes nécessaires pour transmettre le message sont sélectionnés, ainsi que les opérateurs représentationnels⁸ :

(16) $(e_1 : \text{PASS}$
 $[(f_1 : \text{PERF } \text{acheter}_V (f_1))$
 $(1x_1 : \text{Jean}_N (x_1))_A$
 $(1x_2 : \text{maison}_N (x_2))_U$
 $(e_1))$

Les fonctions sémantiques des arguments ont été remplacées dans la GFD par des macro-rôles, tels que l'Acteur (A), le Subisseur (U, de l'anglais 'Undergoer') et le Locatif (L), qui correspondent aux trois arguments prototypiques d'un prédicat, comme dans :

(17) $(f_1 : [(f_2) (x_1)_A (x_2)_U (x_3)_L] (f_1))$

Ainsi, de façon prototypique, l'Acteur est volontairement impliqué dans l'état de choses et le Subisseur est non-volontairement affecté par l'état de choses. Ces fonctions sont néanmoins flexibles dans le sens où elles correspondent à une conscience cognitive

⁸ Voir la section 2.6.1 pour la signification des primitives utilisées dans les représentations.

d'une différence de rôles, mais qui est réduite à l'opposition entre Acteur et Subisseur (Hengeveld & Mackenzie, 2008 : 196). Ces trois fonctions sont des indications générales de groupes de fonctions sémantiques qui sont censées avoir une pertinence universelle, et où chaque langue peut manifester des raffinements à l'intérieur de chacune de ces catégories. Ainsi, on peut par exemple distinguer entre un Acteur qui contrôle un SoA dynamique et un Acteur qui ne contrôle pas. De même, on peut distinguer entre un Subisseur affecté et un non-affecté.

Cependant, nous maintiendrons les fonctions sémantiques traditionnelles telles que celles utilisées par Dik, pour la suite de notre travail, car même si ces macro-rôles ont une portée universelle, il semble que l'on perde non seulement des distinctions sémantiques mais également que ces distinctions aient une pertinence pour la réalisation linguistique des énoncés (comme on le verra dans l'expression de certaines diathèses).

2.5.3. Le niveau Morphosyntaxique

Le niveau Morphosyntaxique est chargé de l'assignation des fonctions syntaxiques, de la morphologie et de l'ordre des constituants. Il encode grammaticalement toutes les distinctions des niveaux Interpersonnel et Représentationnel. Dans cette perspective, tout ce qui apparaît au niveau Morphosyntaxique est donc motivé fonctionnellement (Hengeveld & Mackenzie, à paraître).

L'inconvénient, selon nous, est que la GFD ne fait pas la distinction entre un niveau purement syntaxique et un niveau purement morphologique, ce qui peut poser quelques problèmes au niveau notamment de l'accord, comme on le verra au chapitre 7.

Voici un exemple de représentation structurelle :

- (18) (Le₁ : [(X_{w1}) (X_{p1}) (Cl₁ : [...]) (Cl₁))] (Le₁)
 Le = Expression linguistique ('Linguistic Expression')
 Cl = Proposition ('Clause')
 X_p = Syntagme ('Phrase')
 X_w = Mot ('Word')

Les unités pouvant se combiner dans une Expression Linguistique peuvent être des Propositions, des Syntagmes ou des Mots⁹.

⁹ Nous omettons expressément le niveau Phonologique, n'étant pas directement impliqué dans notre étude.

2.6. Les primitives

Les opérations qui sont à l'origine des différents niveaux utilisent un ensemble de primitives qui forment le Fonds de la grammaire. Le Fonds contient l'ensemble des unités basiques, spécifiques à chaque langue, qui sont nécessaires pour construire chaque niveau de représentation.

Les règles qui constituent les opérations utilisent des primitives qu'elles combinent entre elles afin de produire les différents niveaux de représentation.

2.6.1. Les primitives utilisées dans la Formulation

Nous avons vu que l'opération de formulation doit construire deux niveaux de représentation : les niveaux interpersonnel et représentationnel. Les primitives à ces deux niveaux sont constituées de cadres, de lexèmes et d'opérateurs comme nous allons le voir ci-après.

Les **cadres** sont de deux sortes : les 'cadres d'illocution' et les 'cadres de prédication' qui définissent les combinaisons possibles des éléments aux niveaux interpersonnel et représentationnel respectivement pour une langue donnée. L'inventaire des cadres doit être prédictible d'après les hiérarchies typologiques valables à travers les langues. Ainsi, au niveau Interpersonnel, le cadre d'illocution peut recevoir les valeurs DECL (déclaratif), INT (interrogatif), IMP (impératif), EXCL (exclamatif), etc. qui indiquent le mode de la phrase en question. Au niveau Représentationnel, les cadres de prédication contiennent les rôles sémantiques et sont sélectionnés en fonction du type de SoA conceptualisé.

Ceci est conforme à l'idée que les locuteurs ne créent pas de nouvelles structures pour exprimer de nouveaux sens, mais qu'ils font une utilisation originale de structures existantes en accord avec leurs intentions communicatives (Lambrecht, 1994 : 26).

Les intentions discursives du locuteur peuvent être spécifiées en termes de cinq modes de gestion du message, comme ceux proposés par Hannay (1991) et qui constituent des sous-catégories de l'opérateur d'illocution DECL. Ainsi on trouve : DECL-A : mode tout nouveau ('All-new mode'), DECL-N : mode neutre ('Neutral mode'), DECL-P : mode présentatif ('Presentative mode'), DECL-R : mode réactif (Reaction mode'), DECL-T : mode topique ('Topique mode'). Les trois premiers correspondent à des phrases théétiques, les deux derniers à des phrases catégoriques.

Parmi les **lexèmes**, une distinction est faite entre ceux qui fonctionnent au niveau Interpersonnel (par ex. : les interjections, les noms propres, les adverbes d'illocution, etc.) et ceux qui fonctionnent au niveau Représentationnel. Les lexèmes ne sont pas stockés dans des cadres prédictifs, comme dans la GF, mais constituent des unités indépendantes qui doivent être associées à des cadres de prédication grâce à leur définition sémantique

(‘meaning definition’). On sélectionne d’abord les cadres puis on y insère les lexèmes. Ceci reflète le choix que le locuteur a pour décrire la même entité parmi différents lexèmes comportant différentes connotations et/ou dénnotations.

Les **opérateurs** interpersonnels et représentationnels représentent des expressions grammaticales en fonction de leur contenu pragmatique ou sémantique. Ainsi, au niveau Représentationnel, les propriétés (f) peuvent être enrichies d’un opérateur aspectuel tel que : PROG (progressif), PERF (perfectif), IMP (imperfectif) ; les SoA (e) peuvent être enrichis d’un opérateur de prédication qui peut prendre les valeurs : PRES (présent), PASS (passé), FUT (futur) et les individus (x) sont munis d’opérateurs de termes qui peuvent prendre les valeurs : défini (d), indéfini (i) ou générique (g), combinés avec la marque du singulier (1) ou du pluriel (m).

2.6.2. Les primitives utilisées dans l’Encodage

Les primitives utilisées au niveau Morphosyntaxique sont constituées de grilles de mots, de syntagmes, de propositions et de phrases. L’inventaire des grilles doit être spécifié pour chaque langue individuellement, bien que l’on puisse faire des généralisations à travers les langues qui rendent cet inventaire prédictible, grâce aux échelles typologiques.

Le second type de primitives pertinentes à ce niveau sont les morphèmes grammaticaux libres, c’est-à-dire les mots grammaticaux, tels que les auxiliaires, les déterminants, les particules grammaticales et les affixes. D’autre part, les morphèmes liés correspondent aux premiers et seconds opérateurs qui ont été spécifiés à des niveaux d’organisation antérieurs.

2.7. L’application dynamique du modèle

Une application dynamique du modèle est censée pouvoir refléter le processus de production du langage chez les locuteurs. En outre, comme l’indique Hengeveld (2005 : 21-23), plus le modèle ressemblera au processus de production du langage chez les locuteurs, plus il gagnera en efficacité.

En accord avec cette idée, l’information disponible à un certain niveau descend à un niveau inférieur dès qu’il y a suffisamment d’information pour ce niveau. Le processus grammatical serait considérablement ralenti si le premier niveau devait être complètement spécifié avant de passer au suivant, et ainsi de suite. Ainsi, la spécification d’une valeur illocutionnaire au niveau Interpersonnel peut avoir plusieurs effets. Par exemple, si un cadre impératif (IMP) a été sélectionné pour l’acte de discours, il y a des conséquences importantes aux niveaux de représentation subséquents. Ainsi, au niveau Représentationnel, le cadre événementiel devra désigner un événement contrôlé et le premier argument devra faire référence à l’interlocuteur ; au niveau Morphosyntaxique,

dans certaines langues on utilise un ordre de constituants spécifique, etc. Ce qui signifie que la sélection d'un cadre à l'impératif au niveau Interpersonnel déclenche un ensemble de spécifications aux niveaux subséquents (Hengeveld & Mackenzie, 2008 : 23-25)

De plus, seuls les niveaux de représentation pertinents pour la construction d'un certain aspect d'une proposition ('clause') doivent être utilisés. Ce principe vise à accélérer le fonctionnement de la grammaire et à éviter des spécifications vides de niveaux de représentation qui ne sont pas pertinents pour la production des énoncés. Ce qui signifie par exemple, que l'on peut passer directement du niveau Interpersonnel au niveau Morphosyntaxique, en contournant le niveau Représentationnel, dans le cas d'expressions qui n'ont pas de contenu sémantique, ou bien lorsqu'une valeur illocutoire d'un acte de discours est exprimée directement par un schéma prosodique particulier, les niveaux Représentationnel et Morphosyntaxique sont alors contournés. De cette façon, les étapes superflues au passage de l'information seront évitées (*ibidem*).

2.8. La typologie des langues dans la GFD

L'étude des principes sous-jacents à la variation à travers les langues du monde est une orientation essentielle pour la GFD. La GFD est une théorie capable de fournir un cadre pour la comparaison et la formulation des universaux, ainsi que les explications qui s'ensuivent.

Les universaux consistent en des déclarations implicationnelles qui s'appliquent dans les grammaires de toutes les langues, de la forme : $A \subset B$, qui signifie que la propriété de A est plus haute dans la hiérarchie que la propriété de B. En d'autres termes, si une langue présente la propriété B, elle présentera alors également la propriété A. On peut donc trouver des langues sans A ni B, avec A et B ou avec A seulement mais cela exclut les langues avec B mais sans A. De telles implications peuvent être encore plus complexes : $A \subset B \subset C$, etc. (Hengeveld & Mackenzie, 2008 : 32).

Dans la GFD, les options données à l'intérieur des quatre niveaux d'analyse sont sujettes à être organisées en hiérarchies implicationnelles.

Par exemple, concernant le niveau Morphosyntaxique, Dik avait proposé une « Hiérarchie des Fonctions Sémantiques » (HFS), autrement dit une hiérarchie d'accessibilité aux fonctions subjectale et objectale censée être universelle (voir section 2.1 au chapitre 2). De même, l'ordre des mots est déterminé par des facteurs typologiques (le type de langue selon l'ordre canonique : SVO, VSO ou SOV), mais aussi grâce à un principe d'Ordre Préférentiel des Constituants Indépendant des Langues (LIPOC) qui prévoit que les constituants sont placés de préférence dans un ordre de complexité croissante, qui se présente comme suit de manière simplifiée (Dik, 1997a : 411) :

(19) Clitique < pronom < SN < syntagme pré/postpositionnel < subordonnée

Ce qui donne par exemple une préférence pour (20a) plutôt que pour (20b) :

- (20) a. J'ai offert un livre à Pierre
b. ?J'ai offert à Pierre un livre

3. L'interface lexique-grammaire

Une des principales raisons de la refonte de la GF standard a trait au problème de l'interface lexique-grammaire et plus spécifiquement de la place du lexique dans la GF. Nous allons ainsi examiner les principales caractéristiques du fonctionnement du composant lexical de la GF, pour ensuite aborder la proposition de García Velasco & Hengeveld (2002) sur la séparation des cadres de prédication et des lexèmes.

3.1. La place du lexique dans la GF

Le composant lexical de la GF (le Fonds) contient tous les prédicats et les termes d'une langue donnée qui peuvent constituer une structure de prédication. Ce composant joue un rôle central dans l'organisation de la GF, dans la mesure où les entrées lexicales des prédicats (ou cadres prédictifs) constituent l'input pour la formation des énoncés.

Le Fonds se compose d'un noyau central, le lexique, qui contient tous les prédicats et les termes basiques et en périphérie se situent les prédicats et les termes dérivés par le biais des Règles de Formation de Prédicats (RFP), qui puisent des prédicats basiques dans le lexique pour former des prédicats dérivés.

Chaque prédicat est représenté par un cadre prédictif qui contient un ensemble d'informations telles que : la forme, la catégorie (verbe, adjectif, nom, adverbe), la valence quantitative (le nombre d'arguments exigé par le prédicat) et qualitative (le type de fonctions sémantiques et les restrictions de sélection associées à chaque argument) du prédicat. Voici un exemple de cadre prédictif :

(21) *donner* [V] (x_1 : <humain>)_{Ag} (x_2)_{Go} (x_3 : <animé>)_{Dest}

On apprend que *donner* est un verbe trivalent (à trois arguments), dont les rôles sémantiques sont respectivement ceux d'Agent (Ag), de Goal (Go) et de Destinataire (Dest). Les indications entre chevrons sont les restrictions de sélection auxquelles doit satisfaire le terme destiné à être inséré dans la position argumentale, afin d'éviter la formation de phrases comme la suivante :

(22) *La fenêtre a donné un bonbon à la porte

Les prédicats et les termes peuvent être basiques ou dérivés. Ils sont basiques s'ils existent déjà dans le stock mental du locuteur et peuvent être utilisés tels quels dans la prédication, ceux-ci sont listés dans le lexique. Ils sont dérivés s'ils peuvent être formés de façon régulière par des RFP productives à partir de prédicats basiques, ceux-ci apparaissent alors dans le Fonds. La structure interne du Fonds est représentée comme suit (Dik, 1997a : 60) :

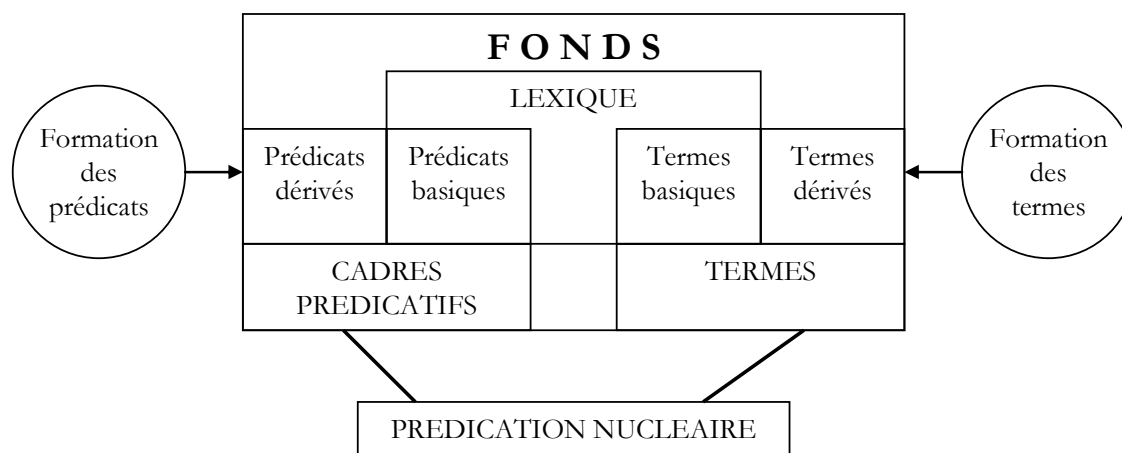


Figure 2 : La structure du Fonds dans la GF

3.1.1. Les Règles de Formation de Prédicats

Les RFP réduisent considérablement le nombre d'entrées lexicales, puisque ne figurent dans le lexique que les prédicats et les termes basiques qui ne peuvent être formés de façon productive par des RFP¹⁰. Chaque RFP affecte au moins un des traits constitutifs du cadre prédicatif input. Elles peuvent ainsi augmenter ou réduire le nombre d'arguments ou restructurer un nombre identique d'arguments, changer les fonctions sémantiques des arguments du prédicat input, changer la catégorie syntaxique du prédicat et enfin elles peuvent modifier formellement le prédicat input par l'ajout d'affixes.

Ainsi, l'extension de la valence est associée à la construction causative où l'on ajoute un argument à fonction Agent ou Causateur, elle s'accompagne aussi généralement d'une modification du prédicat input par l'ajout du verbe causatif *faire*. La réduction de la valence implique soit la suppression d'un argument du cadre prédicatif input, soit son incorporation dans le prédicat, elle est associée à la construction réflexive qui s'accompagne d'une modification formelle du prédicat input par l'ajout du réflexif *se*. D'autres RFP

¹⁰ Dans la Grammaire Générative, notamment la Théorie Standard Étendue (Chomsky, 1965), on a recours à des transformations, qui peuvent être considérées comme la contrepartie chomskyenne de la dérivation des prédicats, bien que Dik ait banni de son modèle toute transformation, en réaction à la trop grande puissance des transformations chomskyennes (Vet, 1999). Comme le fait remarquer de Groot (1985), la formation des prédicats est un mécanisme trop fort qui ressemble de trop près au mécanisme de transformation de la Grammaire Générative.

restructurent un nombre identique d'arguments et s'accompagnent d'un changement des fonctions sémantiques des arguments du prédicat input : il s'agit par exemple de la formation de prédicat complétif, où le second argument du prédicat output est entendu comme complètement affecté.

Ces règles sont censées être productives dans la mesure où elles sont formulées pour une classe ouverte de prédicats input, c'est-à-dire une classe dont les éléments n'ont nul besoin d'être énumérés un par un, mais qui peuvent être caractérisés par une ou plusieurs propriétés générales. Ces règles doivent produire des prédicats dérivés qui diffèrent de l'input formellement et sémantiquement de la façon prédite par la règle en question.

3.1.2. La réalité psycholinguistique des RFP

D'un point de vue psychologique, ces règles sont censées être celles que le locuteur et l'interlocuteur peuvent appliquer à chaque nouvel exemple. Ainsi, les prédicats dérivés sont formés et utilisés par le locuteur et sont interprétés correctement par l'interlocuteur sans qu'il ne les ait utilisés ou entendus auparavant. Les prédicats basiques en revanche doivent être connus comme tels avant de pouvoir être utilisés et interprétés correctement. Le lexique doit refléter le stock d'items lexicaux qu'un utilisateur doit connaître afin d'être capable de les utiliser, alors que le composant de formation de prédicats reflète ce qu'ils peuvent former par eux-mêmes (Dik, 1980 : 26).

Plusieurs objections viennent mettre en doute la vraisemblance psychologique des RFP. Tout d'abord, comme le souligne François *et al.* (1996 : 81-82), il est très rare qu'un locuteur produise un prédicat complexe sans l'avoir jamais rencontré auparavant. D'après les auteurs, la plupart de ces prédicats sont acquis par réception et les règles de formation sont appliquées en règles d'analyse. Une fois mémorisés, les mots complexes semblent exister en permanence dans le lexique mental et ne pas être formés pour chaque emploi. L'utilisation des RFP n'aurait de vraisemblance que pour produire un néologisme 'personnel', ce qui limite considérablement le domaine d'application des RFP.

Un autre problème soulevé par García Velasco & Hengeveld (2002 : 97-98) provient du fait que l'application d'une RFP à un prédicat basique suppose que le prédicat dérivé qui en résulte sera plus long à générer que le prédicat basique qui, lui, est déjà disponible dans le lexique, ce qui ne reflète pas vraiment l'utilisation de la langue par un locuteur.

De plus, la place du lexique dans le modèle est remise en question suite aux travaux de Levelt (1989) sur la production des énoncés en temps réel, puisqu'en effet, cet auteur a montré que les décisions du locuteur ne se font pas en premier lieu dans le lexique, mais commencent par une intention communicative.

Le fonctionnement des RFP ainsi que la place qu'elles occupent au sein de la GF, sont donc peu conformes à l'adéquation psychologique proposée par Dik (1997a), d'après

laquelle le modèle doit se rapprocher le plus possible de la façon dont un locuteur utilise le langage. C'est pourquoi nous allons examiner dans ce qui suit la solution proposée par García Velasco & Hengeveld (2002) qui tente de se rapprocher de la réalité psychologique.

3.2. La séparation des cadres de prédication et des lexèmes

García Velasco & Hengeveld (2002) proposent une alternative aux cadres prédicatifs de la GF (ainsi qu'aux règles de formation de prédicats du même coup) en remplaçant ces derniers par des cadres de prédication d'une part et des lexèmes fournis avec leur définition abstraite d'autre part, qui sont listés dans le lexique et insérés dans les cadres au moyen de règles d'application. Cette conception a l'avantage de ne pas recourir aux RFP pour des diathèses différentes d'un même verbe. Cette séparation des cadres et des lexèmes est motivée en partie par le fait que dans les langues, les cadres dans lesquels apparaissent les lexèmes ne sont pas des propriétés intrinsèques des lexèmes, mais plutôt apparaissent selon les besoins communicatifs et selon les configurations sémantiques et syntaxiques permises par la langue, c'est ce que nous verrons notamment grâce au phénomène de la diathèse.

Nous commencerons par donner un bref aperçu des types de 'SoAs' ('états de choses') définis par Dik (1997a), puisque la conceptualisation d'un SoA particulier détermine, conjointement à la définition du lexème sélectionné, les fonctions sémantiques des arguments. Puis nous aborderons les définitions sémantiques des lexèmes ainsi que les types de cadres de prédication dans lesquels les lexèmes peuvent s'insérer.

3.2.1. Les 'états de choses' et les fonctions sémantiques

Le choix d'un cadre de prédication particulier dépend, entre autres, de la conceptualisation qui est reflétée dans un SoA particulier. Rappelons qu'un SoA est défini comme la conception de quelque chose qui peut être localisé dans l'espace et dans le temps et peut être évalué en termes de sa réalité (Hengeveld & Mackenzie, 2008). Les SoAs sont classifiés selon leurs traits sémantiques, les plus proéminents sont le contrôle et le dynamisme, les traits télique et momentané sont des paramètres secondaires car ils ne caractérisent pas tous les types de SoAs.

Ainsi, le trait /+contrôle/ caractérise un SoA dont le premier argument a le pouvoir de déterminer la réalisation de ce SoA. Le test consistant à mettre le prédicat à l'impératif détermine si le SoA est caractérisé par le trait /+contrôle/ :

- (23) a. Mange ! (+contrôle)
 b. *Entends ! (-contrôle)

Le trait /+dynamique/ caractérise un SoA qui implique (pour l'un des arguments) un changement (d'état ou de place). Un test permettant de savoir si un SoA est dynamique ou

non consiste à ajouter un adverbe de vitesse, par exemple les adverbes *doucement* ou *rapidement* :

- (24) a. Marie marche doucement/rapidement (+dynamique)
b. *Jean reste assis doucement/rapidement (-dynamique)

Le trait /+télique/ caractérise un SoA qui atteint un point terminal naturel. Les SoAs atéliques peuvent prendre le satellite *pendant une heure*, tandis que les SoAs téliques peuvent être étendus par le syntagme *en une heure* :

- (25) a. J'ai mangé une pomme en une heure/*pendant une heure (+télique)
b. J'ai travaillé *en une heure/pendant une heure (-télique)

Le trait /+momentané/, qui distingue des SoAs téliques, caractérise un SoA qui n'a pas de durée, le début coïncidant avec le point terminal. Un test permettant de distinguer des SoA momentanés des non-momentanés consiste à les combiner avec des verbes aspectuels qui signalent le début, la continuation ou la fin :

- (26) a. Jean a commencé à/continué à peindre le tableau (+momentané)
b. *Jean a commencé à/continué à atteindre le sommet (-momentané)

Le tableau synthétique suivant montre comment peuvent se combiner les traits dans un SoA particulier (Dik, 1997a : 115)¹¹ :

Traits sémantiques Type de SoA	Dynamique	Contrôle	Télique
Etat	-	-	
Position	-	+	
Processus	+	-	
Action	+	+	
Activité	+	+	-
Accomplissement	+	+	+

Tableau 1 : Caractérisation des 'états de choses'

L'aspect du SoA détermine les fonctions sémantiques des arguments associés au lexème. Ainsi les premiers arguments peuvent avoir les fonctions sémantiques suivantes : l'Agent est l'entité contrôlant une Action, le Positioner est l'entité contrôlant une Position,

¹¹ Les types de SoA figurant en caractère gras correspondent aux quatre grands types qui combinent les traits 'contrôle' et 'dynamisme', les autres sont des sous-types d'Actions qui se distinguent par le trait télique.

la Force est l'entité à l'origine d'un Processus, qui ne le contrôle pas, le Processed est l'entité qui subit un Processus et \emptyset (zéro) est l'entité impliquée dans un Etat.

3.2.2. Les cadres de prédication et les lexèmes

Afin de relier les lexèmes aux cadres de prédication dans lesquels ils peuvent apparaître, ils doivent nécessairement avoir une définition sémantique abstraite qui pourra servir à déclencher le lien entre le lexème et le cadre de prédication dans lequel il figurera. García Velasco & Hengeveld (2002) postulent que chaque lexème est listé dans le Fonds avec la spécification de sa catégorie et avec ses propriétés morphologiques idiosyncrasiques. Les lexèmes spécifieront les catégories ontologiques qu'ils désignent et le nombre de participants nécessaires à la relation lexicale, à l'instar de la solution adoptée par Van Valin & LaPolla (1997) dans la 'Grammaire des Rôles et de la Référence' (RRG). Voici les différentes catégories de la RRG pour les définitions sémantiques :

(27) Etat	prédicat' (x) ou (x, y)
Activité	do' (x, [prédicat' (x) ou (x, y)])
Achèvement	INGR(ESSIVE) prédicat' (x) ou (x, y), ou INGR do' (x, [prédicat' (x) ou (x, y)])
Accomplissement	DEVENIR prédicat' (x) ou (x, y), ou DEVENIR do' (x, [prédicat' (x) ou (x, y)])
Accomplissement actif	do' (x, [prédicat' ₁ (x, (y))]) & INGR prédicat' ₂ (z, x) ou (y)
Causatif	α CAUSE β ¹²

Ainsi, García Velasco & Hengeveld proposent la définition suivante pour un lexème comme *ouvrir* :

(28) <i>ouvrir</i> [V]
[f ₁ : [CAUSE (x ₁) [DEVENIR <i>ouvert</i> (x ₂)]]]

Cette définition montre que le lexème *ouvrir* désigne une relation (représentée par la variable 'f') entre deux entités (représentées par les variables 'x₁' et 'x₂'). La présence de ces deux variables avec les restrictions introduites va guider le processus de liaison vers la

¹² α et β sont des représentations de n'importe quel type.

¹³ La définition abstraite de ce lexème pourrait également être représentée comme suit :

(i) [f₁ : ([CAUSE (x₁) [DEVENIR *ouvert* (x₂)]])]

afin de montrer la possibilité pour ce lexème de figurer dans deux configurations syntaxiques différentes : l'une transitive avec l'argument à fonction CAUSE, l'autre intransitive ou inchoative sans l'argument à fonction CAUSE. Ceci permet de rendre compte du fait que certains verbes comportent de façon inhérente l'idée de Causation, tandis que d'autres vont nécessiter le verbe causatif *faire* (ou un équivalent) pour exprimer l'idée de Causation.

sélection d'un cadre de prédication transitif. Ces auteurs proposent que le rôle sémantique de chaque participant dans la prédication puisse également être obtenu par la définition abstraite du lexème, sur la base de la position qu'une variable a dans la définition abstraite. Ainsi, le premier argument d'une CAUSE peut se voir assigner le rôle d'Agent ou de Force alors que l'argument d'une fonction DEVENIR recevra la fonction Patient. Sur la base de cette information le lexème *ouvrir* peut être relié au cadre proposé en (29) qui peut être utilisé pour rendre compte de la phrase (30) :

(29) transitif, +contrôle, +dyn

$$(T_1 : (f_1 : \textit{ouvrir} [V] (f_1)) (T_1)) (R_1 : (x_1)_{Ag} (R_1)) (R_2 : (x_2)_{Pat} (R_2))^{14}$$

(30) Marie a ouvert la porte

Le même lexème peut prendre le sens donné par la définition abstraite (31) qui le reliera au cadre intransitif (32) :

(31) *ouvrir* [V]

$$[f_1 : [\textit{DEVENIR ouvert} (x_1)]]$$

(32) intransitif, -con, +dyn

$$(T_1 : (f_1 : \textit{ouvrir} [V] \textit{REFL} (f_1)) (T_1)) (R_1 : (x_1)_{Proc} (R_1))$$

Ce cadre de prédication servira à rendre compte du verbe réflexif employé dans la phrase suivante :

(33) La porte s'est ouverte

D'après García Velasco & Hengeveld (2002), la relation entre les deux définitions (la seconde consistant en une sous-partie de la première) permet de postuler une règle de dérivation lexicale reliant l'une à l'autre. Le problème des règles de dérivation lexicale nous ramène au problème des RFP, dans la mesure où le lexème dérivé sera plus long à générer que le lexème non dérivé. Si chaque lexème se présente dans le lexique avec l'ensemble de ses définitions possibles et que le locuteur en choisit une en fonction de ses besoins, cela semble être une alternative possible aux règles de dérivation lexicale.

Nous avons vu les problèmes que posent les RFP au niveau psychologique, et pensons que la conception proposée par García Velasco & Hengeveld peut s'appliquer de façon adéquate aux diathèses qui sont l'objet de ce travail. L'avantage de cette conception est que l'utilisation des cadres de prédication est en conformité avec le principe selon lequel les

¹⁴ Les deux niveaux d'analyse, interpersonnel et représentationnel, sont représentés linéairement. Les actes ascriptifs (T) et référentiels (R) du niveau interpersonnel, sont maintenus dans le cadre de prédication par souci de clarté. A l'instar de García Velasco et Hengeveld, nous garderons la notation des sous-actes dans les cadres de prédication pour la suite du travail, car les sous-actes déterminent en partie la valence quantitative du cadre de prédication.

locuteurs utilisent des structures déjà existantes pour exprimer de nouveaux sens, en accord avec leurs intentions communicatives. Nous verrons dans le chapitre 7 de la partie III, comment ce système peut s'appliquer aux différentes diathèses étudiées.

4. Conclusion

La GFD présente de nombreux avantages pour la formalisation et la description des phénomènes langagiers. En effet, elle tente de se rapprocher des processus psychologiques mis en œuvre dans la production langagière, elle tient compte du niveau pragmatique, du contexte discursif, et des propriétés typologiques de chaque langue.

Le niveau pragmatique est en effet crucial pour l'étude que nous menons sur la diathèse, tout comme les niveaux sémantique et syntaxique, car nous verrons que les diathèses présentent des distinctions à ces trois niveaux de description.

Dans la partie III, nous élaborerons à travers trois langues romanes, un échantillon de typologie sur le phénomène de la diathèse, mais aussi nous tenterons de valider l'organisation hiérarchique grâce à l'étude de la diathèse et proposerons des cadres de prédication permettant de rendre compte des différentes diathèses étudiées à travers les langues romanes et de leurs propriétés définitoires.

Chapitre 2

La Diathèse et ses différentes approches

Dans ce chapitre, nous aborderons dans un premier temps quelques travaux réalisés sur la voix ou la diathèse ; nous avons ainsi retenu les travaux les plus représentatifs et les plus féconds, ainsi que ceux qui se rapprochent le plus de notre démarche et de notre cadre théorique.

Dans un second temps, nous examinerons dans le cadre de la Grammaire Fonctionnelle de Dik les analyses entreprises sur chacune des quatre diathèses étudiées, à savoir les diathèses passive, réflexive, impersonnelle et causative. La littérature sur le sujet étant très abondante, nous avons retenu uniquement l'approche de la diathèse dans la GF standard, étant la plus proche de notre conception. Nous laisserons les approches spécifiques traitant de points particuliers pour les chapitres ultérieurs consacrés à la description des diathèses à différents niveaux de représentation (partie II).

1. Qu'est-ce que la diathèse ?

Dans cette section, nous aborderons la notion de diathèse à travers quelques travaux représentatifs. Nous commencerons par une confrontation des notions de 'diathèse' et 'voix' et l'emploi de ces termes à travers un bref parcours dans la littérature, puis nous traiterons de quelques points épineux relatifs au phénomène de la diathèse, tels que l'extension de la tripartition traditionnelle, la problématique de la voix moyenne et celle de la voix active, et enfin les combinaisons de diathèses.

1.1. Diathèse et voix

Le terme 'diathèse' vient du grec *diathesis* qui signifie « disposition ». Pour certains auteurs les termes de 'voix' et 'diathèse'¹⁵ sont considérés comme synonymes. Pour d'autres, la voix dépasse le cadre de la morphologie du verbe et caractérise la façon dont sont agencés les arguments autour du verbe (notamment Creissels, 1995), ce que d'autres

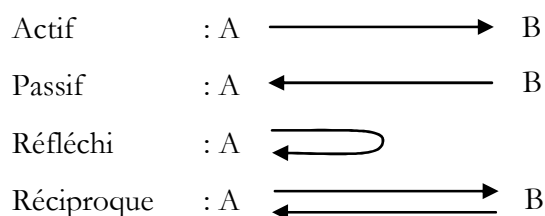
¹⁵ Pour l'évolution des emplois des termes 'voix' et 'diathèse' dans la grammaire grecque et latine, voir Boehm (2001).

encore désignent par le terme de diathèse. Pour la majorité enfin, la diathèse caractérise l'ensemble des phénomènes de réagencement des arguments autour du verbe, tandis que la voix est restreinte au domaine de la morphologie verbale. Ainsi, nous essaierons dans ce qui suit de clarifier l'utilisation de ces deux termes chez divers auteurs afin de cerner les différences d'emploi ainsi que les points où ils s'accordent.

1.1.1. Tesnière (1965)

Tesnière (1965) fait un usage original du terme de 'voix', dans la mesure où il l'assimile à la notion de transitivité et distingue donc la voix transitive de la voix intransitive. D'après lui, la voix est « la façon de concevoir psychologiquement le verbe en fonction de sa valence par rapport à ses actants éventuels » (*ibid.* : 238). En revanche, il définit la diathèse comme « le sens dans lequel l'action transite d'un actant vers un autre » (*ibid.* : 242). La notion de diathèse n'a donc de pertinence que dès lors que le verbe est transitif, car pour les verbes monovalents (ou intransitifs), n'ayant qu'un seul actant, l'action ne peut être conçue que dans un seul sens. Il justifie la pertinence de cette 'voix transitive' par le fait que « dès qu'une action comporte deux actants, on est fondé à la concevoir différemment suivant le sens dans lequel elle s'exerce ou suivant le sens dans lequel elle transite d'un actant à l'autre » (*ibid.*).

Tesnière énumère deux diathèses fondamentales : l'actif et le passif et deux autres qui résultent d'une combinaison de l'actif et du passif : les diathèses réfléchie et réciproque. Il représente schématiquement de la façon suivante les quatre diathèses :



Dans la diathèse active, l'action transite d'un actant A vers un second actant B. De façon prototypique, la participation du prime actant est pleinement active. Dans la diathèse passive, c'est le prime actant qui subit l'action exercée par l'autre actant, sa participation est donc passive. Dans la diathèse réfléchie, le prime actant est le même référent que le second actant, ce même référent est à la fois 'actant actif' et 'actant passif'. La diathèse réciproque désigne deux actions simultanées et de même type qui transitent d'un actant vers l'autre de manière opposée. Chacun des deux actants joue à la fois un rôle actif dans l'une et un rôle passif dans l'autre.

A ces quatre diathèses primaires s'ajoutent deux diathèses secondaires, qui modifient la valence du prédicat (le nombre des actants), il s'agit des diathèses causative et récessive. La diathèse causative consiste à augmenter le nombre des actants d'une unité, tandis que la

diathèse récessive consiste à diminuer le nombre des actants. La nouvelle valence est marquée en français par un procédé analytique, l'auxiliaire causatif du français étant le verbe *faire*. Le marquant de la diathèse récessive est en français comme dans d'autres langues romanes, le même que celui de la diathèse réfléchie.

Cette conception de la diathèse comme relevant d'un mécanisme exclusif des verbes transitifs pose le problème de la reconnaissance d'une diathèse impersonnelle qui est pertinente pour certains verbes intransitifs.

1.1.2. Lazard (2001)

Lazard (2001 : 71) inclut la diathèse dans ce qu'il nomme la « variation d'actance », c'est-à-dire « des différences de construction associées soit à la conservation du contenu notionnel soit, au contraire, à des changements de sens plus ou moins subtils ». Ainsi, le champ de ces variations inclut les variations de diathèse, c'est-à-dire les oppositions entre la construction non marquée, dite active et les constructions marquées, comme le passif, etc. Dans ce même champ entrent également les variations comme par exemple le « marquage différentiel de l'objet » (c'est-à-dire l'objet marqué morphologiquement s'il est défini et/ou animé en espagnol). D'après l'auteur, il est utile de considérer l'ensemble de ces faits, car il arrive que les mêmes fonctions soient, dans des langues différentes, remplies par des variations différentes, changements de diathèse ou autres (*ibidem*).

Il est vrai que cela est tout à fait justifié comme nous le verrons plus loin. Nous nous bornerons toutefois à l'étude des diathèses dans ce travail, même s'il s'avèrera nécessaire parfois d'élargir le champ de la diathèse proprement dite à d'autres sortes de variations, pour rendre compte de certains phénomènes par comparaison avec d'autres langues.

Par la suite, Lazard (2007) définit la variation de diathèse comme :

« Un changement des rapports entre le verbe et les actants, comportant une modification morphologique de la forme verbale et une modification du marquage casuel d'un actant au moins, cela sans changement des rôles sémantiques ». (Lazard, 2007 : 37)

On voit là un resserrement de la notion de variation d'actance, dans la mesure où les modifications sémantiques des constructions en jeu sont exclues du champ de la diathèse, dans la conception de Lazard (*ibid.*). De plus, cette définition de la diathèse exclut donc les changements de construction sans modification morphologique du verbe ainsi que les modifications morphologiques du verbe sans que change la construction.

Quant au terme de voix, il désigne d'après Lazard « la forme prise par le verbe en rapport avec une diathèse ». Selon ces définitions, la diathèse est une notion syntaxique ou sémantico-syntaxique, la voix une notion morphologique (*ibidem*).

1.1.3. Muller (2005)

Muller (2005 : 2-3) envisage la diathèse comme liée à « des choix communicatifs visant à la mise en valeur d'un actant particulier, ou d'un aspect particulier de la construction, l'absence de choix correspondant au degré zéro de diathèse, la construction basique du verbe avec ses actants ». Ainsi, la diathèse est le choix de la mise au premier rang d'une des relations particulières qu'entretient un actant avec le prédicat. Ce peut être l'action verbale qui est mise au premier plan (dans le cas de l'impersonnel) avec en second plan le premier actant, ce qui donnerait une phrase impersonnelle canonique :

- (1) Il mange chaque jour une dizaine de personnes dans ce restaurant

Pour former la diathèse non marquée ou voix active, les prédications seront ordonnées selon la hiérarchie suivante :

- (2) Relation agent-action (Relation objet patient-action (Prédication d'existence d'action)))

La relation dominante ou de premier rang est la relation agent-action, c'est celle qui structure la dichotomie en thème et rhème (ou propos discursif). A l'inverse pour l'impersonnel, c'est la prédication d'action verbale qui est mise en avant, elle est liée au refus ou à l'impossibilité de thématiser un sujet. La hiérarchie canonique du français est celle mettant au second rang la relation patient-action, et ensuite la prédication d'existence de l'action verbale.

Concernant le passif, Muller y voit un changement de « point de vue » de l'action verbale, d'où la définition qu'il en donne : « reléguer au rang de relation facultative de dernier rang la relation prédicative du premier argument au verbe, avec ou sans modification (temporelle, aspectuelle) dans la sémantique du verbe » (2000 : 51). Contrairement à Tesnière qui voit dans le passif une sorte de « récession actancielle », Muller y voit comme caractéristique du passif l'abaissement hiérarchique de la relation agent-action, et non sa disparition. Pour la diathèse passive, on a donc la hiérarchie suivante :

- (3) patient-action (prédication d'action verbale (agent-action))

D'après cet auteur, « les voix sont des constructions du verbe qui soit s'en tiennent à la hiérarchie fonctionnelle basique, grammaticalisée, soit modifient l'orientation de la construction verbale en l'orientant vers un autre actant » (Muller, 2005 : 2). Cette hiérarchie fonctionnelle basique, déterminant l'appariement entre rôle et fonction est la suivante (*ibid.*) :

(4) Agent/sujet > Patient/objet > Bénéficiaire/objet indirect > Autres/circonstanciel

Les voix sont dans sa conception des éléments constitutifs de la diathèse, mais qui n'interviennent que partiellement dans leur constitution, elles peuvent ainsi se combiner entre elles pour former certaines diathèses. Inversement, une diathèse peut combiner plusieurs voix (par exemple le passif et l'impersonnel).

Les diathèses sont donc orientées par la hiérarchie communicative, elles relèvent essentiellement des choix communicatifs (cf. distinction topique vs focus) et les constructions (ou voix) sont des moyens au service de la diathèse (Muller, 2005 : 5).

1.1.4. Wilmet (1998)

Wilmet (1998 et 2000) propose une description unifiée du mécanisme diathétique. Il parle de 'topicalisation' (plutôt que de 'diathèse', qu'il considère comme synonyme) et la définit comme une confrontation entre trois types de sujets, au sein des cinq *voies* qu'il reconnaît : l'actif, le passif, le moyen, l'impersonnel et le factitif. Voici les trois types de sujets qu'il définit comme suit :

- le sujet logique est « l'être ou l'objet dont quelque chose est affirmé ou nié » ;
- le sujet grammatical a pour critère essentiel de régir l'accord du verbe ;
- le sujet sémantique correspond au rôle sémantique d'agent.

A côté de la topicalisation, il définit la 'focalisation' comme la « confrontation du sujet logique au sujet psychologique¹⁶ par accentuation, clivage ou dislocation (droite ou gauche) » (Wilmet, 1998 : 498).

Ainsi, la topicalisation **active** assigne au sujet logique le statut de sujet grammatical, par exemple dans : *Pierre chasse le lièvre*, ce qui est affirmé à propos du référent de 'Pierre' est qu'il chasse le lièvre, le SN *Pierre* régir l'accord du verbe *chasse*, et ceci indépendamment de son rôle sémantique d'agent. Dans la diathèse active, le sujet logique et le sujet grammatical correspondent mais ne correspondent pas forcément au sujet sémantique (c'est-à-dire à l'agent), ni nécessairement à l'objet sémantique (c'est-à-dire au patient).

La topicalisation **passive** attribue au sujet logique la fonction de sujet grammatical mais lui dénie celle d'agent sémantique. Par exemple dans : *Le lièvre est pourchassé (par Pierre)*, ce qui est affirmé du référent du sujet logique 'le lièvre' est qu'il est pourchassé (par Pierre) et *le lièvre* s'accorde avec le verbe mais n'a pas le rôle sémantique d'agent. Dans la diathèse passive, le sujet logique et le sujet grammatical correspondent mais pas le sujet sémantique (l'agent), tandis que l'objet sémantique (le patient) peut leur correspondre.

¹⁶ Le sujet psychologique correspond au terme qui véhicule une information déjà connue, ce qui est présupposé.

La topicalisation **moyenne** confirme au sujet logique la fonction de sujet grammatical mais sans préjuger de son rôle d'agent, lui attribue celui de patient. Par exemple dans *Pierre se lave/se bat/s'évanouit*, Pierre est agent unique de *lave*, un des agents de *bat*, siège de *s'évanouit*. De même, il est objet sémantique (c'est-à-dire patient) de *vend* dans : *Cette lessive se vend facilement*.

La topicalisation **impersonnelle** procure un sujet grammatical à un énoncé privé de sujet logique ou évince le sujet logique de la première place. Wilmet ajoute que la postposition du sujet logique le dépossède du rôle de sujet psychologique et que cette rupture narrative confère à la phrase une valeur événementielle. En même temps, le sujet logique perd une part de sa capacité agentive. Dans la diathèse impersonnelle, le sujet logique ne correspond pas forcément au sujet grammatical, ni au sujet sémantique.

La topicalisation **factitive** établit le sujet logique dans la fonction de sujet grammatical et dans le rôle d'agent sémantique (ou de responsable).

La description de la diathèse qu'en fait Wilmet est très élégante, mais il semble que la présence de tant de types de 'sujets' complique inutilement sa théorie, alors que si l'on s'en tient à la définition communément admise de sujet, à savoir l'élément qui donne ses marques d'accord au verbe (qui correspond au sujet grammatical chez Wilmet), les choses seraient beaucoup plus limpides. Sa théorie est basée sur la prototypicalité des énoncés, le sujet prototypique étant effectivement l'agent du point de vue sémantique et le thème (ou topique) du point de vue informationnel. On peut donc penser que son modèle ne conviendrait peut-être pas pour des énoncés en marge des énoncés prototypiques.

Il est de plus gênant d'assimiler les notions de 'topicalisation' et 'diathèse' car toutes les diathèses ne consistent pas forcément à topicaliser un argument, plus encore pour la diathèse impersonnelle, puisque cette construction a une fonction essentiellement focalisante.

1.1.5. Bilan

De toutes ces approches, il ressort que la 'diathèse' désigne l'orientation du verbe vers un actant particulier (en raison d'un choix communicatif), alors que la voix a trait généralement à la morphologie du verbe, le marquage morphologique du verbe destiné à l'expression des diathèses.

Dans la lignée de Wilmet (1998), Evrard (2002 et 2003) définit la diathèse comme un ensemble de phénomènes grammaticaux, tels que les voix active et passive, les constructions pronominales, impersonnelle et factitive, qui ont en commun d'affecter variablement la morphologie du verbe (grâce à des auxiliaires ou des pronoms) et de régler l'organisation sémantique et syntaxique des constituants nominaux autour de ce noyau verbal dans la phrase.

Nous ajouterons à cela la perspective communicative des diathèses, que l'on retrouve également comme trait définitoire chez la plupart des auteurs. Cette orientation de la relation prédicative implique une réorganisation syntaxique et sémantique des constituants nominaux autour du verbe.

Ce qui ressort quant à la conception de la voix dans la littérature est qu'elle a trait essentiellement à la morphologie du verbe, traditionnellement incluse dans les « catégories » qui font varier le verbe dans la conjugaison, comme le temps, la personne, le nombre, le mode. Mais cette tradition se base sur la morphologie des langues anciennes, comme le latin et le grec ; cette « catégorie » morphologique de la voix n'a donc plus vraiment de validité et de pertinence, appliquée au français.

Ainsi, notre choix d'employer le terme de 'diathèse' par opposition à celui de 'voix' est censé marquer une rupture avec des approches traditionnelles ; notion de voix, trop entachée, selon nous, du poids de la tradition grammaticale la cantonnant à la morphologie du verbe. L'emploi de ce terme, comme le souligne Roggero (1984), doit nous permettre aussi de sortir de l'idée que le passif dérive de l'actif et que passif et actif entretiennent une relation privilégiée.

1.2. Extension de la tripartition traditionnelle

Traditionnellement, la question de la voix est abordée à travers une tripartition en actif, passif et moyen (ou pronominal). Dans les théories modernes, on a vu apparaître deux autres voix (ou diathèses) qui sont le causatif et l'impersonnel. Puisqu'en effet, si l'on se réfère aux définitions de la diathèse telles que celles exposées plus haut, selon lesquelles elle correspond à une réorganisation syntaxique des arguments autour du prédicat verbal qui s'accompagne d'un marquage morphologique sur le verbe, alors il est normal de voir s'ajouter aux côtés de l'actif, du passif et du pronominal, les diathèses causative et impersonnelle. Le causatif, dans la mesure où il consiste en l'insertion d'un argument supplémentaire et du semi-auxiliaire *faire*, puis en une réorganisation syntaxique des constituants nominaux, et l'impersonnel, dans la mesure où il consiste en l'apparition du pronom explétif *il* et en un rejet à droite du verbe de l'argument unique. C'est l'idée partagée notamment par Evrard (2002 & 2003) et Wilmet (2000).

En outre, ces deux diathèses n'impliquent pas uniquement une réorganisation syntaxique des arguments, puisqu'elles sont le résultat d'une visée particulière dans le choix de la relation prédicative. Cette réorganisation syntaxique est donc la conséquence de la visée que veut imprimer le locuteur à son énoncé.

Cependant tous les auteurs ne sont pas de cet avis. Ainsi, la reconnaissance d'une diathèse impersonnelle en français apparaît comme la plus controversée. D'après Creissels (1995), il n'existe que trois voix en français : la voix passive (caractérisée par l'auxiliaire *être*),

la voix moyenne (caractérisée par le morphème *se*) et la voix causative (caractérisée par l'auxiliaire *faire*). Les constructions qui ne comportent aucune de ces formes sont, selon lui, non marquées du point de vue de la voix. Cela signifie que l'impersonnel, tout comme l'actif, ne devrait pas être considéré comme une voix car il n'y a pas de marqueur morphologique constant lui permettant d'être reconnue comme une voix particulière au sein d'un tel mécanisme.

Nous pensons qu'au contraire, l'impersonnel est marqué en français par un procédé morphosyntaxique consistant en l'insertion du pronom explétif *il*, servant de sujet syntaxique au verbe, qui est, à notre sens, un procédé suffisamment marqué morphosyntaxiquement pour le reconnaître au rang de diathèse, de la même façon que l'on reconnaît les formes réflexives au sein des diathèses (la particule réflexive étant une marque de diathèse à l'instar du pronom impersonnel *il*). De plus, l'impersonnel implique une réorganisation syntaxique des arguments, puisque le premier argument se voit postposer au verbe, cela en raison d'une structuration particulière de l'information.

Du côté de Tesnière (1965), étant donné qu'il ne considère la notion de diathèse que comme un mécanisme exclusif des verbes transitifs, les verbes intransitifs pouvant servir à former la diathèse impersonnelle sont exclus et par là-même la notion de diathèse impersonnelle.

Nous considérerons que l'impersonnel a donc tout à fait sa place parmi les diathèses si l'on envisage ce phénomène comme une opération consistant à choisir comme point de départ de l'énoncé, soit l'un des participants au procès (c'est ce que font la plupart des autres diathèses), soit le procès lui-même (Gaatone, 1998). Comme cet auteur ajoute, le choix d'un des participants aboutit à en faire un sujet et entraîne des formes diverses du groupe verbal (soit les diathèses passive, réflexive ou causative), alors que le choix du procès aboutit en français à une phrase impersonnelle.

1.3. La problématique de la voix moyenne

L'appellation de 'voix moyenne' est issue de la grammaire grecque. Cette notion rend compte en grec du système de désinences verbales qui s'emploie lorsque « l'action s'exerce dans la sphère du référent du sujet ou qu'il y prend un intérêt particulier ». Or, en français et plus généralement dans les langues romanes, la voix moyenne se caractérise par la seule présence d'une particule réflexive (de même personne que le sujet), mais la notion de voix moyenne telle qu'elle était conçue pour le grec n'a pas vraiment de pertinence pour les langues romanes, puisqu'il existe une diversité de tours réflexifs ayant chacun des sens très différents. Très peu de tours réflexifs en français correspondent à la notion en grec de voix moyenne, il s'agit essentiellement des réfléchis (comme *Jean se lave*) pour lesquels on peut dire que l'action s'exerce dans la sphère du sujet. Nous utiliserons plutôt dans ce qui suit le terme de 'diathèse réflexive' pour caractériser l'ensemble des constructions réflexives et

réserverons le terme de ‘moyenne’ à un type d’interprétation réflexive, les ‘réflexives moyennes’, comme : *Ce pantalon se lave facilement*.

Le problème majeur qui se pose lorsque l’on étudie la diathèse pronominale ou réflexive est de savoir si l’on peut décrire les tours pronominaux de façon unifiée, malgré leurs différences d’interprétation. Les divergences des auteurs apparaissent à la fois au niveau de la terminologie et au niveau de l’appréhension globale des faits. En effet, ils adoptent soit une perspective unitaire, percevant les éléments communs, soit une perspective plurielle distinguant radicalement deux ou plusieurs sous-classes. Cependant la perspective plurielle domine nettement, la plupart des auteurs admettent l’existence de plusieurs types de tours pronominaux, peu liés entre eux.

1.4. L’actif : une diathèse non marquée ?

La diathèse active est toujours prise comme point de référence, notamment par comparaison avec la voix passive. L’étude de la diathèse active est souvent confondue avec celle de la transitivité, puisque les verbes intransitifs sont souvent ignorés du système des voix étant donné qu’ils ne donnent pas lieu à une transformation passive ou bien ils sont considérés, par défaut, comme des formes actives.

Plusieurs problèmes se posent dans la reconnaissance ou non d’une voix ou diathèse active. Commençons par le terme même d’‘actif’ qui paraît quelque peu inapproprié si l’on regarde le nombre de formes verbales qui entrent dans cette catégorie en rapport avec le nombre de verbes qui sont réellement actifs d’un point de vue sémantique¹⁷. Cette catégorie est plus proche d’une case « fourre-tout », car des verbes qui ne présentent pas la moindre activité en font partie.

Un autre problème qui se pose à la reconnaissance d’une voix active est que celle-ci est non marquée morphologiquement, elle ne présente ni verbe auxiliaire, ni particule pronominale comme pour les autres diathèses, ce qui la place sur un autre plan. C’est d’ailleurs pour cette raison que Creissels (1995) abandonne la notion de voix active, pour ne conserver que trois voix, celles qui sont morphologiquement marquées. Nous suivrons la position de Creissels en ce qui concerne l’actif, qui nous semble la plus proche de notre conception de la diathèse, étant donné l’absence de marqueur morphologique.

¹⁷ On peut faire la même remarque pour le terme ‘passif’ : en effet, on trouve de nombreux verbes dont le second argument mis en position sujet n’a pas de rôle passif à proprement parler, mais on a là un terme ancré dans les mœurs, pris par tous comme la référence et notre objectif n’est pas d’inventer de nouveaux termes qui ne feraient qu’ajouter de la confusion.

1.5. Les combinaisons de diathèses

Certaines combinaisons de diathèses (ou plutôt certaines combinaisons de marques morphologiques) aboutissent à des diathèses qui n'ont plus rien à voir avec les marques des diathèses utilisées : par exemple, il est bien connu que la combinaison de la marque de la diathèse réflexive avec la morphologie de la diathèse causative donne, dans certaines conditions, une diathèse équivalente à la diathèse passive :

- (5) a. Léa a été agressée
b. Léa s'est fait agresser

La combinaison des diathèses réflexive et causative est, s'il l'on suit Tesnière (1965), apparemment contradictoire, puisque la première consiste à supprimer un actant et l'autre à augmenter le prédicat d'un actant. Toutefois, cette diathèse ne peut se réduire à l'interprétation de chacune des diathèses réflexive et causative, consistant à additionner les valeurs de *se* et de *faire*, mais au contraire elle implique une réinterprétation de l'ensemble de la construction, pour aboutir à une valeur passive, grâce à la grammaticalisation des marques.

D'autres combinaisons aboutissent à des voix différentes mais qui restent dans le cadre de la voix principale, autrement dit la signification de la voix principale l'emporte sur la signification de l'autre voix qui est secondaire ou complètement neutralisée. Par exemple, l'impersonnel passif et l'impersonnel réflexif restent des voix impersonnelles avant tout, car elles partagent des traits morphologiques du passif ou du réflexif mais pas les valeurs communicative, ni sémantique, ni syntaxique, elles gardent avant tout les traits de l'impersonnel, qui comme on le verra consiste à présenter de l'information nouvelle. L'impersonnel a une fonction pragmatique bien connue qui est de focaliser la proposition entière et ni la morphologie passive ni la morphologie pronominale ne viennent modifier cette fonction. La morphologie est donc simplement au service des besoins sémantiques et pragmatiques du locuteur.

Cependant, toutes les combinaisons de diathèses ne sont pas possibles. Ainsi, la combinaison du passif et du causatif est impossible en français, qui toutefois est possible en italien, par exemple :

- (6) a. Paolo ci fece scendere
'Paolo nous a fait descendre'
b. Fummo fatti scendere (Creissels, 2006)
'Nous fûmes faits descendre' (= On nous fit descendre)

La combinaison du passif et du réflexif est impossible car il y a trop de chevauchements entre leurs valeurs pragmatiques, sémantiques et syntaxiques. Tous deux

ont des fonctions très proches, elles ont en effet en commun la capacité d'évincer le premier argument ; leur combinaison serait donc vaine.

En raison de la possible combinaison des morphologies de l'impersonnel et du causatif avec l'une des trois autres morphologies, Evrard (2002 et 2003) suggère que les morphologies impersonnelle et factitive sont secondaires par rapport aux trois diathèses de base qui sont l'actif, le passif et le moyen. Le problème à cela est que cet auteur part du principe que l'impersonnel et le factitif se combinent avec l'actif lorsqu'ils sont non marqués, c'est-à-dire lorsqu'ils n'ont ni les marques du passif ni du moyen et ceci sous prétexte qu'ils se combinent avec la morphologie passive ou moyenne, ce qui signifie que leur existence n'est liée qu'à la combinaison avec une autre diathèse. De plus, il calcule les valeurs des combinaisons de diathèses en fonction de l'addition des valeurs des deux morphologies combinées ; or l'addition de ces deux valeurs aboutit rarement à l'effet prévu, comme on vient de le voir brièvement et comme on le verra plus en détail avec notamment la construction en *se faire*.

1.6. Bilan : caractérisation de la diathèse à différents niveaux

Nous considérerons la diathèse d'une part comme un phénomène caractérisé par un marquage particulier de la forme verbale, puisque nous excluons l'actif, en tant que forme non marquée, et d'autre part comme un mécanisme qui prend sa source à partir d'un choix communicatif particulier de la part du locuteur. Cette structuration de l'information peut consister en une topicalisation pour le passif ainsi que pour le moyen et le factitif et en une focalisation de toute la phrase pour l'impersonnel.

Ce choix particulier ou cette visée particulière a des conséquences plus ou moins importantes sur le sens de la proposition : le factitif modifie le sens de façon substantielle en ajoutant un argument à fonction sémantique Agent ou Cause, l'impersonnel en atténuant le rôle sémantique d'Agent, le réflexif en supprimant une fonction sémantique ou en faisant porter deux rôles sémantiques au même référent et le passif en rendant facultatif l'expression d'un argument. En outre, pour le passif, comme pour le réflexif, le changement se situe surtout au niveau de l'aspect de la construction, comme on le verra plus loin.

Ce choix du locuteur à un niveau supérieur (informationnel) va occasionner des changements de fonctions syntaxiques (ainsi que des modifications au niveau de la morphologie du verbe). C'est ce qui va distinguer notamment la diathèse des constructions clivées par exemple :

- (7) a. Nous avons rencontré notre nouveau voisin
- b. C'est notre nouveau voisin que nous avons rencontré

Dans la construction clivée, les fonctions syntaxiques ne sont nullement changées alors que l'information est structurée différemment dans les deux phrases (clivée et non marquée). Dans toutes les diathèses nous avons donc, en regard de la diathèse non marquée, un changement des fonctions syntaxiques des arguments : dans la factitive, l'argument supplémentaire qui s'octroie la fonction sujet va bouleverser les fonctions des arguments restants, le réflexif va diminuer la valence argumentale du verbe d'un argument, l'impersonnel va voir le pronom explétif *il* s'octroyer la fonction sujet et le passif va diminuer la valence du verbe également en rendant facultative la réalisation syntaxique de l'argument à fonction Agent.

Au niveau morphologique, toutes ces constructions vont voir leur forme verbale modifiée soit par un auxiliaire ou semi-auxiliaire (*être* au passif, *faire* au causatif et *se faire* au passif) suivi du participe passé ou du verbe à l'infinitif, soit par un pronom explétif ou réflexif (*il* à l'impersonnel et *se* au réflexif).

2. Les diathèses dans la Grammaire Fonctionnelle de Dik

A présent, nous allons examiner chacune des quatre diathèses (passif, réflexif, impersonnel et causatif) telles qu'elles ont été traitées dans le cadre de la Grammaire Fonctionnelle de Dik.

2.1. Le passif

Afin d'expliquer les différences entre phrase active et phrase passive, Dik (1978) utilise la différence d'assignation des fonctions Sujet et Objet aux termes de la prédication sous-jacente. Ces assignations sont interprétées comme des perspectives alternatives des états de choses (SoAs) désignés par la prédication. La différence entre phrase passive et active consiste donc en une différence de perspective de la même prédication sous-jacente. Les fonctions Sujet et Objet peuvent être assignées à des termes qui ont différentes fonctions sémantiques. En termes de la GF, cela consiste à ajouter les fonctions nucléaires Sujet ou Objet aux termes de la prédication.

Par exemple, *Jean* dans la phrase active en (1) sera marqué avec la fonction sémantique d'Agent et la fonction syntaxique de Sujet, alors que le terme *le livre* dans la phrase passive en (2) sera marqué également par la fonction syntaxique Sujet mais par une fonction sémantique autre que celle d'Agent (celle qu'il a dans son 'cadre prédicatif' de base, c'est-à-dire celle de Patient) :

- (1) $acheter_V (Jean)_{AgSuj} (le\ livre)_{Pat}$
Jean a acheté le livre
- (2) $acheter_V (Jean)_{Ag} (le\ livre)_{PatSuj}$
Le livre a été acheté par Jean

Les termes qui n'ont pas reçu les fonctions syntaxiques de Sujet ou d'Objet seront réalisés par une forme caractéristique de leur cas ou précédés d'une préposition. Ainsi, dans l'exemple (2) le terme *Jean* à la fonction sémantique d'Agent n'a pas reçu la fonction Sujet, et sera donc réalisé en un complément prépositionnel en *par* caractéristique de l'Agent non subjectal et le Patient dans l'exemple (1) sera non marqué¹⁸.

Etant donné que les langues diffèrent dans les possibilités d'accession de leurs termes aux fonctions Sujet et Objet, Dik établit une hiérarchie d'accession aux fonctions nucléaires, à partir des fonctions sémantiques des termes. Selon Dik, la fonction Sujet n'est pertinente que dans les langues qui présentent l'alternative phrase active/phrase passive et la fonction Objet n'est reconnue que dans les langues qui peuvent alterner le second

¹⁸ On verra par la suite pourquoi il ne reçoit pas la fonction d'Objet.

argument avec le troisième, par exemple, dans une langue comme l'anglais (où cette fonction est reconnue), nous avons l'existence d'une paire, telle que :

- (3) a. The boy gave the flowers to the girl
 'Le garçon a donné les fleurs à la fille'
 b. The boy gave the girl the flowers
 *'Le garçon a donné la fille les fleurs'

Ceci pose le problème de la reconnaissance de la fonction Objet en français, dans la mesure où le français ne connaît pas cette alternance entre second et troisième argument ; or, de nombreux faits montrent que cette fonction est pertinente en français (ainsi que dans les langues romanes), notamment l'accord du participe passé avec un objet précédent le verbe, la morphologie caractéristique des clitiques à fonction Objet : *le, la, les*, etc.

Dik propose donc une « Hiérarchie des Fonctions Sémantiques » qui consiste à montrer qu'à travers les langues l'assignation des fonctions nucléaires devient de plus en plus difficile au fur et à mesure que l'on s'éloigne et les constructions résultantes deviennent de plus en plus marquées :

	Ag	>	Go	>	Rec	>	Ben	>	Instr	>	Loc	>	Temp
Suj	+	>	+	>	+	>	+	>	+	>	+	>	+
Obj			+	>	+	>	+	>	+	>	+	>	+

Figure 3 : Hiérarchie des fonctions sémantiques

Ainsi, d'après cette échelle, si pour une langue donnée, la fonction Sujet peut être assignée à Ag (Agent), Go (Goal ou Patient), Rec (Récepteur ou Destinataire), Ben (Bénéficiaire), mais pas à Instr (Instrument), alors elle ne pourra assigner la fonction Sujet aux fonctions suivantes, à savoir Loc (Locatif) et Temp (Temporel), leur accessibilité s'arrêtera à Ben. Il en va de même pour la fonction Objet. Le premier candidat pour recevoir la fonction objet est le Patient et les possibilités décroissent au fur et à mesure que l'on va vers la droite.

Par exemple, en français la fonction sémantique de Patient peut normalement recevoir la fonction Objet direct dans une construction active, comme dans :

- (4) Les manifestants ont molesté le ministre (Go)

En revanche, la fonction Rec (ou Destinataire) ne peut se voir assigner la fonction Objet direct en français, son accessibilité s'arrête donc à Go, contrairement à l'anglais qui peut assigner la fonction Objet direct tant au Goal qu'au Destinataire, comme on l'a vu avec les exemples (3a et b) que nous reprenons ci-dessous :

- (5) a. The boy gave the flowers (Go) to the girl
 b. The boy gave the girl (Dest) the flowers

Cette échelle est remarquable par sa portée universelle, mais dans la GF, les fonctions de Topique et Focus sont assignées après que les fonctions sémantiques et syntaxiques ont été assignées. Ce qui pose problème, car la raison d'être du passif est en partie pragmatique et résulte d'une structuration particulière de l'information, ce qui s'oppose à une assignation postérieure des fonctions pragmatiques. Donc si les fonctions syntaxiques sont assignées avant les fonctions pragmatiques, alors comment montrer l'influence des facteurs pragmatiques sur l'assignation des fonctions syntaxiques ?

Vet (1985), en revanche, propose une solution différente pour le passif en français. Ainsi, il avance que les prédicats passifs doivent être considérés comme le résultat d'un processus de détransitivisation, qui dans le modèle de la GF peut être formulé en termes d'une Règle de Formation de Prédicat. La principale fonction de cette règle, qui prend un prédicat actif comme input, est de changer le statut de l'Agent, qui passe du statut d'argument au statut de satellite.

A partir des exemples suivants, il en conclut que d'un point de vue syntaxique l'Agent de la phrase passive est devenu un constituant optionnel (un satellite) :

- (6) a. Cette bicyclette a été réparée par Pierre
 b. Cette bicyclette a été réparée

Etant donné que les deux phrases actives et passives ont la même configuration de fonctions sémantiques, il conclut qu'elles sont équivalentes d'un point de vue conceptuel, mais qu'elles diffèrent du point de vue syntaxique. Vet propose alors une règle de formation de prédicat consistant à détransitiver le prédicat input en modifiant le statut syntaxique de l'Agent en satellite. La règle change également la forme du prédicat. Voici une illustration de la proposition de Vet pour la RFP passive :

- (7) Input : $réparer_V(x_1)_{Ag}(x_2)_{Go}$
 Output : $[être réparé]_V(x_2)_{Go}(y_1)_{Ag}(x : \text{argument} ; y : \text{satellite})$

L'inconvénient de cette proposition est que la sélection de la diathèse passive se fait dans le lexique et non au niveau pragmatique, car il paraît plus vraisemblable que ce soit le choix d'un argument comme sujet qui déclenche la phrase passive et non l'inverse. Néanmoins, la proposition de Vet présente l'avantage de montrer que l'Agent est présent à un niveau conceptuel mais qu'il ne peut être réalisé sous une fonction syntaxique nucléaire.

2.2. Les constructions réflexives

2.2.1. Dik (1985)

Dik (1985) propose un processus de réduction de la valence pour rendre compte des constructions réflexives, ce qui implique que la particule réflexive fonctionne comme un marqueur d'intransitivité plutôt que comme un élément pronominal. Nous examinerons tour à tour les RFP proposées par Dik, qui consistent à réduire d'une part le premier argument et d'autre part le second argument.

➤ Réduction du premier argument :

La règle de réduction du premier argument est formulée comme suit :

- (8) Input : préd [V] (x_1) (x_2)...(x_n)
 Output : {R préd} [V] (-) (x_2)...(x_n)
 Sens : 'préd s'applique seulement à (x_2)...(x_n)

L'élément 'R' du prédicat output représente un marqueur de réduction qui se réalise différemment selon les langues. En anglais il est réalisé par un élément nul et dans les langues romanes par un pronom réflexif.

Une application stricte de la règle de réduction du premier argument, comme ci-dessus, donnerait une construction du type (10b) sur la base du cadre prédicatif input (10a) :

- (9) a. *manger* V (x_1)_{Ag} (x_2)_{Go}
 b. Pierre mange du cassoulet
 (10) a. *manger* V-R (Ø) (x_2)_{Go}
 b. Il se mange du cassoulet

Cependant, selon le PEM¹⁹, ce type de construction n'est pas un modèle favorable pour l'expression d'un prédicat à une place argumentale²⁰. C'est pourquoi Dik propose l'application de l'opération de changement d'argument à (10b), selon laquelle le second

¹⁹ Le PEM est un modèle d'expression prototypique (de l'anglais 'Prototypical Expression Model') qui concerne les constructions non dérivées et qui dépend de chaque langue. Ainsi, les prédicats dérivés peuvent se conformer aux modèles d'expression prototypiques suivants : les prédicats à une place argumentale avec un premier argument spécifié, les prédicats à deux places argumentales avec un Agent et un Goal et les prédicats à trois places avec un Agent, un Goal et un Destinataire. Les prédicats à zéro et à quatre places argumentales ne sont pas des PEM (Dik, 1985 : 3).

²⁰ Dans certaines langues, comme le français, ce type de construction est tout à fait acceptable, Dik propose d'analyser *le cassoulet* dans *Il se mange du cassoulet* comme ayant une fonction de premier argument permis par l'opération dite de 'changement d'argument' ('argument shift'), qui consiste pour cet argument à changer de fonction sémantique, mais sans recevoir la fonction syntaxique de sujet, de façon similaire à *Il est arrivé trois bateaux*.

argument original usurpe la première position argumentale, ce qui nous donne la construction suivante :

- (11) *manger* V-R (x_2) $_{\emptyset/Proc}$
Le cassoulet se mange (sens générique)

Il y a en même temps un changement de fonction sémantique, qui est nécessaire puisque dans la GF la fonction Goal ne peut être portée par un argument premier. Cet argument doit alors adopter une des fonctions sémantiques de premier argument compatible avec la nature du second argument original du cadre prédicatif input. Dans ce cas, les seules options possibles sont les fonctions ‘ \emptyset ’ (pour les états) ou ‘Processed’ (pour les processus). Ainsi, le prédicat dérivé dans (11), pourra avoir l’une des deux significations suivantes, selon la fonction sémantique assignée à l’argument : (i) « le cassoulet est en train d’être mangé », si la fonction sémantique est ‘Processed’ ; (ii) « le cassoulet a la propriété d’être mangeable », si la fonction sémantique est \emptyset . Ces deux interprétations correspondent respectivement aux constructions réflexives neutres et moyennes.

Concernant les constructions moyennes, il y a ordinairement une extension qui peut prendre la forme d’un constituant de manière ou d’une négation, comme dans :

- (12) a. Le cassoulet se mange avec les doigts
b. Le cassoulet ne se mange pas

Lorsque cette extension est plus ou moins indispensable, ce phénomène peut être décrit en termes d’une opération d’absorption de satellite’ (‘satellite absorption’), selon laquelle un constituant à statut de satellite dans le cadre prédicatif input prend le statut d’argument dans le cadre prédicatif output, comme suit :

- (13) Input : [*manger* V (x_1) $_{Ag}$ (x_2) $_{Go}$ (y_1) $_{Man}$]
Output : [*manger* V-R (x_2) $_{\emptyset}$ (x_3) $_{Man}$]

➤ Réduction du second argument :

La règle de réduction du second argument a la forme suivante :

- (14) Input : préd [V] (x_1) (x_2)...(x_n)
Output : {R préd} [V] (x_1) (--) (x_n)
Sens : ‘préd s’applique seulement à (x_1)...(x_n)’

Cette règle peut donner lieu à trois types d’interprétations possibles, à partir du prédicat output suivant :

- (15) *laver* V-R (x_1) $_{Ag}$ (\emptyset)

- soit une interprétation non spécifique : « les enfants s'engagent régulièrement dans l'activité de lavage », qui aurait une réalisation non pronominale en français, telle que : *Les enfants lavent* ;
- soit une interprétation réfléchie : « les enfants se lavent eux-mêmes » ;
- soit une interprétation réciproque : « les enfants se lavent les uns les autres/entre eux », avec une réalisation similaire pour les deux dernières interprétations : *Les enfants se lavent*.

Dans les interprétations réfléchie et réciproque, le trou valentiel est comblé en connectant le prédicat deux fois au même argument (Dik, 1997 : 14). Cependant, il n'y a pas d'indication dans le cadre prédicatif output pour qu'un tel processus ait lieu. Même si le prédicat était connecté deux fois au même argument, il serait alors connecté deux fois à l'argument à fonction Agent, puisque le second argument à fonction Goal a été supprimé et que cette fonction n'a pas été récupérée. Or, il est peu probable que le premier argument ait un double rôle agentif : il a effectivement un double rôle, mais qui correspond aux deux rôles portés par les deux arguments du prédicat input, à savoir l'Agent et le Goal.

Il y a donc deux problèmes sous-jacents à cette règle, dont l'un implique l'autre : l'élimination du rôle sémantique Goal qui implique un dysfonctionnement de la double connexion du prédicat. En effet, étant donné que le second argument à fonction Goal a été éliminé et que sa fonction n'a pas été récupérée par le premier argument, le prédicat ne peut se connecter qu'avec l'argument au rôle d'Agent.

Nous verrons dans la partie suivante que Vet règle en partie ce problème en proposant un processus d'incorporation d'argument qui permet de conserver les deux rôles sémantiques indispensables pour que l'interprétation réfléchie ait lieu.

Dans les autres cas, lorsque l'argument manquant est interprété comme complètement non-spécifié, il y a une tendance à la 'désactualisation'. Par 'désactualisation', Dik (1997 : 14-15) distingue plusieurs valeurs :

- générique : le prédicat dérivé désigne une propriété générale (c'est le cas des constructions réflexives moyennes, par ex : *Les vêtements en coton se lavent à la machine*) ;
- habituelle (c'est également le cas des constructions moyennes, par ex : *Le vin rouge se boit à température ambiante*, ou *Les chiens méchants mordent*) ;
- virtuelle/potentielle : le prédicat désigne une tendance (par ex : *Le verre casse/se casse*).

A partir de l'observation de ces propriétés, nous pouvons nous demander pourquoi les constructions impliquant une réduction du second argument à interprétation non spécifique ne prennent pas d'élément réfléchi, ce qui est le cas dans bon nombre de langues dont le français, alors que R qui déclenche la présence d'un réflexif en français, figure dans

tout prédicat output ayant subi une réduction argumentale. Les règles de Dik engendreraient normalement la construction suivante :

(16) *Les chiens se mordent²¹

Il manque donc une indication qui empêcherait la présence d'un élément réflexif dans ce type de constructions, afin de différencier les constructions à interprétation non spécifique des constructions réflexives.

2.2.2. Vet (1985)

D'après Vet (1985), les verbes réflexifs ne sont ni totalement intransitifs ni complètement transitifs²² et selon lui une règle qui détransitivise le prédicat est trop forte. C'est pourquoi il propose pour la formation des prédicats réflexifs, un processus d'incorporation d'argument plutôt qu'un processus de réduction d'argument, comme celui proposé par Dik.

Le processus d'incorporation d'argument a été décrit par Dik (1980) pour produire des constructions du type (17a) à partir du cadre prédicatif sous-jacent à (17b) :

- (17) a. John bird-watches
 'John est ornithologue' (litt. 'John oiseau-regarde')
 b. John watches birds
 'John regarde des oiseaux'

La différence entre la phrase (17a) et sa contrepartie non-dérivée (17b) est que *bird* n'est pas un terme pleinement développé dans (17a). Ce type de construction est donc formé par une règle d'incorporation d'argument, comme suit :

- (18) Input : a. *watch* V (x₁)_{Ag} (x₂)_{Go}
 b. *bird* N (x₁)_Ø
 Output : [*bird-watch*]V (x₁)_{Ag}

²¹ Cette phrase est agrammaticale avec la valeur habituelle (ou 'non-spécifique'), mais elle est parfaitement grammaticale dans l'interprétation réciproque.

²² Vet met en doute l'intransitivité des verbes de la classe *se laver*, car d'après lui, ils permettent l'assignation du Focus à l'argument Goal, comme dans : *Jean s'est regardé lui-même dans la glace*, qui signifierait que *Jean* n'a regardé personne d'autre que lui-même. Or, il semble que la lecture dominante de cette phrase soit que *Jean s'est regardé dans la glace* sans l'aide de personne d'autre, ce qui implique que l'assignation du Focus soit attribué à l'Agent et non au Goal, car la plupart des verbes réfléchis ont cette interprétation avec l'adjonction de *lui-même* : *Il s'est habillé lui-même*, qui signifie qu'il s'est habillé sans l'aide de personne et non qu'il n'ait habillé que lui-même. La paraphrase adéquate pour l'interprétation suggérée par Vet, serait : *Jean n'a regardé que lui-même dans la glace*.

Dik (1980 : 39-50) établit une liste de traits caractéristiques du phénomène d'incorporation d'argument, que Vet utilise pour caractériser les constructions pronominales et pour justifier son approche. Les plus importants pour les constructions réflexives sont les suivants :

- le nominal incorporé n'a pas de référence indépendante : la particule réflexive a une référence en tant qu'elle est liée au sujet du verbe ;
- l'incorporation réduit le nombre d'arguments du prédicat input : la plupart des constructions réflexives ont un argument en moins que dans leur contrepartie non réflexive ;
- les constructions à argument incorporé ont un sens plus générique ou habituel que leur contrepartie non-dérivée : ce point concerne uniquement les constructions habituellement nommées 'moyennes'.

➤ Réflexifs 'orientés-Agent' :

La classe des réflexifs 'orientés-Agent' regroupe les constructions plus communément nommées 'réfléchies' et 'réciproques'. Il prend comme exemple représentatif de cette classe le verbe *laver*, pour lequel il propose la règle de formation de prédicat suivante :

$$(19) \text{ Input : } \textit{laver}_V (x_1)_{Ag} (x_2)_{Go} \\ \text{ Output : } [\textit{laver}_V \text{ REFL } (x_1)] (x_1)_{Ag}$$

Il nomme cette classe 'orientés-Agent' car dans ce type de construction c'est l'Agent qui reçoit la fonction Sujet. Le pronom réflexif est conçu comme un marqueur de réduction argumentale puisque l'argument à fonction Goal disparaît. Dans l'output de cette règle, le même x_1 est utilisé pour l'argument incorporé et l'argument à fonction Agent, afin d'indiquer qu'on a affaire à la même entité. Il ajoute que l'argument incorporé a subi une neutralisation de sa fonction sémantique puisque ce genre d'information ne joue pas de rôle quant à la forme ni au comportement sémantique du prédicat dérivé. Or, du point de vue sémantique dans *Jean se lave*, *Jean* est à la fois Agent et Goal, cette nuance sémantique ne peut se prévoir que si la fonction Goal est marquée sur l'argument x_1 .

Plus tard, Vet (2000 : 280-281) propose la règle de réflexivisation suivante pour le même prédicat input :

$$(20) \text{ Output : } \textit{laver}_V (x_1)_{Ag} (\text{RF}x_1)_{Go}$$

Dans cette règle, RF indique que le Goal doit être réalisé comme un pronom réfléchi et la fonction Sujet sera assignée à l'élément non réflexif, en l'occurrence l'argument à fonction Agent. L'avantage de cette règle est que les deux fonctions sémantiques Agent et Goal figurent pour le même élément référentiel, comme nous l'avons fait remarquer. Le

problème est que l'élément réflexif est traité comme un pronom (portant le rôle sémantique Goal et dépourvu de fonction syntaxique). Or, comme nous le verrons plus loin (chapitre 5, section 2), l'élément réflexif n'a pas les propriétés d'un pronom, mais plutôt celles d'un marqueur d'intransitivité, qui fait que le premier argument du verbe reçoit deux fonctions sémantiques, celle qui lui est normalement attribuée et celle qui correspond au second argument du verbe transitif.

➤ Réflexifs 'orientés-Goal' :

La classe des réflexifs 'orientés-Goal' correspond à ceux plus communément nommés 'neutres', qui expriment l'implication du référent du sujet dans un processus et refusent la présence d'un Agent, à la différence des passifs périphrastiques :

- (21) a. Le verre s'est cassé (*par Jean)
b. Le verre a été cassé par Jean

Il propose en conséquence la règle suivante pour le verbe *se casser* représentatif de cette classe :

- (22) Input : $casser_V (x_1)_{Ag} (x_2)_{Go}$
Output : $[casser_V REFL (x_2)] (x_2)_{Proc}$

La règle entraîne un changement d'argument qui fait que le deuxième argument prend la place du premier et subit un changement de fonction sémantique où le Goal devient un 'Processed' (l'entité impliquée dans un Processus).

➤ Réflexifs 'orientés-Expérient' :

Concernant les réflexifs impliquant une possession inaliénable, ils peuvent être représentés par la phrase (23a), que Vet rapproche de (23b) :

- (23) a. Jean s'est cassé la jambe
b. Le coup lui a cassé la jambe

Dans l'exemple (23b) *le coup* porte la fonction sémantique Force, *lui* est l'Expérient et *la jambe* le Goal. Etant donné que *Jean* a la même fonction que *lui* et que c'est *Jean* qui reçoit la fonction Sujet, il nomme ce type de réflexifs, les 'orientés-Expérient'. Il propose donc la règle suivante avec un changement de fonction sémantique :

- (24) Input : $casser_V (x_1)_{Fo} (x_2 : \langle \text{partie du corps} \rangle)_{Go} (x_3)_{Exp}$
Output : $[casser_V REFL (x_3)] (x_3)_{Exp} (x_2 : \langle \text{partie du corps} \rangle)_{Proc}$

L'argument à fonction Goal du cadre prédicatif input devient dans le cadre output un Processed, car il n'y a pas d'Agent responsable du processus et l'argument à fonction Force disparaît.

Cependant, la paraphrase (23b) n'est pas la plus naturelle pour ce type de constructions. En effet, la cause du processus est bien souvent l'Expérient lui-même :

- (25) Jean s'est tordu la cheville en courant
 (26) Jean s'est coupé le doigt en faisant la cuisine

Dans les deux phrases (25 et 26), l'argument *Jean* représente la cause involontaire du processus, et il n'est pas possible d'avoir la paraphrase en **Le coup lui a tordu la cheville en courant*. L'argument à fonction Force doit donc être attribué à *Jean*, et non à une cause extérieure.

De plus, la classe de verbes décrite ici ne représente qu'une sous-classe des réflexifs à possession inaliénable, car elle est constituée d'une part, des verbes à premier argument agentif et d'autre part des verbes à premier argument à fonction sémantique Force. Cette règle ne s'applique donc qu'à un nombre très limité de verbes réflexifs à possession inaliénable, tels que *se tordre la cheville*, *se couper le doigt*, etc. où le référent du sujet représente la cause involontaire du processus (à moins que ce dernier ne soit masochiste !).

➤ Réflexifs habituels ou génériques :

La classe des réflexifs habituels ou génériques qui est plus communément nommée 'construction moyenne' peut être illustrée par la phrase suivante :

- (27) Ces lunettes se nettoient facilement

Ici, le prédicat exprime une propriété du sujet plutôt qu'un processus, car on ne peut le localiser dans le temps :

- (28) *Ces lunettes se sont nettoyées hier à huit heures et quart

Vet propose donc la règle suivante :

- (29) Input : $nettoyer_V (x_1)_{Ag} (x_2)_{Go}$
 Output : $[nettoyer_V REFL (x_2)] (x_2)_{\emptyset} (y_1)_{Man}$

Le sens de l'output est que x_2 a la propriété d'être nettoyé de la façon indiquée par le satellite de manière. Afin de rendre compte des cas où le satellite de manière n'est pas nécessaire, comme dans :

- (30) Les erreurs, ça se paie

Vet propose que l'argument soit accompagné d'un opérateur générique qui empêchera la présence d'un satellite de manière. La règle suivante est censée rendre compte de ces deux interprétations :

- (31) Input : $nettoyer_V(x_1)_{Ag} (x_2)_{Go}$
 Output : $[nettoyer_V REFL (x_2)] (x_2)_O / (gx_2)_O$

Le processus d'incorporation d'argument que propose Vet, bien que très élégant, signifie que l'argument est incorporé à la forme verbale sous forme de pronom réflexif. Or, au chapitre 5, section 2, nous avons montré que le réflexif fonctionnait comme un marqueur d'intransitivité, plutôt que comme un pronom à valeur argumentale.

2.3. Les constructions impersonnelles

Dik (1985) décrit la formation des constructions impersonnelles à l'aide du mécanisme de réduction du premier argument appliquée à un prédicat à deux places, qui produit un prédicat à une place avec la première position argumentale vide. Par exemple, pour le verbe *vendre*, on aura la représentation (32a) qui sera réalisée par la phrase (32b) :

- (32) a. $vendre_V-R (\emptyset) (x_2)_{Go}$
 b. Il se vend beaucoup de livres

La position argumentale restée vide sera réalisée dans le module des règles d'expression, par un pronom postiche *il* à fonction sujet, puisqu'en français toute phrase doit avoir un sujet.

D'après Dik, cette règle de formation de prédicat impersonnel permet de décrire également les constructions impersonnelles de l'espagnol, où la forme de l'argument (*nos* et *a las mujeres*) montre bien qu'il s'agit d'un Goal à fonction objet direct :

- (33) En Europa no se *nos* conoce
 'En Europe on ne nous connaît pas'
 (34) Se curó *a las mujeres*
 'On a guéri les femmes'

Cependant, en français il est clair que l'argument restant n'est pas un objet direct :

- (35) *Il se les vend

Il faudrait donc qu'un mécanisme décrive différemment les constructions impersonnelles de l'espagnol et celles du français puisqu'elles n'ont manifestement pas les mêmes propriétés. De plus, l'assignation de la fonction d'Objet direct en espagnol, qui ne

fait pas de doute, implique de reconsidérer le système proposé par Dik concernant la reconnaissance de cette fonction.

Vet (1981) explique l'existence des constructions impersonnelles en français par l'absence de l'assignation de la fonction Sujet, qui se caractérise par la présence de *il* dans la place P1 (si la fonction Sujet n'a pas déjà été assignée dans la phrase), car toute phrase en français doit avoir un sujet même si celui-ci est postiche.

Ainsi, pour une phrase comme : *Il gèle*, la place argumentale de *geler* est vide et n'a pas de fonction sémantique spécifique. Etant donné que dans la GF on ne peut pas assigner de fonction syntaxique à un argument vide, alors la fonction Sujet n'est pas assignée et la phrase est marquée par la présence de *il*.

- (36) a. Trois bateaux arrivent
b. Il arrive trois bateaux

Dans la phrase (36a), la fonction Sujet a été assignée à *trois bateaux*, alors que dans (36b), ce même argument n'a pas reçu cette fonction. Ceci n'est permis qu'au cas où l'argument est de nature indéfinie, ce qui est immédiatement visible dans l'opérateur qui est présent devant l'argument, qui a la forme suivante : $(i3x_i : \text{bateau}_N(x_i))$, où *i* signifie 'indéfini'.

Pour expliquer la présence de la morphologie passive dans certaines phrases impersonnelles, Vet élargit sa règle de départ de la façon suivante : dans les structures à plus d'un argument et dont un argument a la fonction sémantique d'Agent, le verbe prend la morphologie du passif dans tous les cas où la fonction Sujet n'est pas assignée à l'Agent. Cette règle permet de rendre compte de la phrase (37a) et prédit correctement l'inacceptabilité de (37b) où la fonction sujet a été assignée à un argument n'ayant ni la fonction d'Agent ni celle de Patient :

- (37) a. Il a été procédé à une enquête
b. *Une enquête a été procédée

Toutefois, si cette règle prédit correctement la forme à prendre, elle ne permet pas de rendre compte de sa fonction au sein du discours. La solution n'est peut-être pas à chercher dans les règles proposées par Vet mais plutôt dans le modèle même, dans l'ordonnement des niveaux de représentation de la phrase, qui permettrait d'assigner les fonctions pragmatiques avant les fonctions syntaxiques (comme nous le verrons dans la GFD).

2.4. Les constructions causatives

Dik (1980) propose une analyse selon laquelle la construction causative résulte de l'opération d'une règle productive de formation de prédicat, à partir d'un cadre prédicatif de base quelconque. Cette règle produit un cadre de prédicat dérivé qui a une position argumentale en plus de son cadre prédicatif input, position représentée par le Causateur (x_0). L'Agent Causataire (x_1) de l'input est déplacé dans le cadre dérivé à une position secondaire sous la présence de l'Agent Causateur et peut se voir assigner diverses fonctions syntaxiques et sémantiques selon les langues. Le prédicat causatif de l'output est réalisé par un verbe auxiliaire causatif tel que *faire* en français.

La règle de formation du prédicat causatif se présente donc comme suit :

- (38) Input : prédicat V (x_1)...(x_n)
 Output : {prédicat causatif} [V] (x_0)_{Causateur} (x_1)_{Causataire}...(x_n)
 Sens : ' x_0 fait en sorte que l'état de choses désigné par le cadre prédicatif input ait lieu'

Cette règle de formation de prédicat s'applique à un cadre prédicatif input contenant les propriétés Contrôle et Dynamisme, c'est-à-dire à un cadre indiquant une Action, une Position ou un Processus et non pas un Etat, qui ne peut s'appliquer à l'interprétation causative, alors qu'il le peut avec l'interprétation permissive (avec *laisser* en français). Cela signifie que x_1 peut avoir les fonctions d'Agent, Positionner ou Force mais pas la fonction Zéro²³. Or, la construction causative est pourtant possible avec un verbe à l'infinitif renvoyant à un Etat :

- (39) Il a fait connaître la linguistique à ses enfants

Ainsi, pour un cadre prédicatif input tel que le verbe *donner* en (40), l'application de la règle de formation de prédicat donnera le cadre prédicatif output suivant :

- (40) Input : *donner* [V] (x_1 :<humain>)_{Ag} (x_2)_{Go} (x_3 :<animé>)_{Dest}
 Output : *faire* [V] *donner* [V] (x_0)_{Ag} (x_1 :<humain>)_{Ag} (x_2)_{Go} (x_3 :<animé>)_{Dest}²⁴

Comme nous l'avons vu avec la hiérarchie des fonctions sémantiques plus haut, quand la fonction sujet est assignée à l'Agent, la fonction objet peut être assignée au Patient. Si la

²³ Rappelons que l'Agent est l'entité qui contrôle une Action ; le Positionner : l'entité qui contrôle une Position ; la Force : la cause involontaire d'un Processus ; Zéro : l'entité principalement impliquée dans un Etat.

²⁴ Le Goal est l'entité affectée ou effectuée par l'opération de quelque contrôleur : Ag/Positionner, ou Force ; le Destinataire est l'entité dans la possession de laquelle quelque chose est transféré.

fonction sujet est assignée au Patient, alors la phrase aura la morphologie passive et l'Agent, ne recevant pas de fonction syntaxique, sera réalisé avec la préposition *par*.

Dik énonce les propriétés de la construction causative en quelques règles :

- la fonction sujet doit être assignée à l'Agent Causateur ;
- au moins une fonction objet doit être assignée.

Ces règles ont plusieurs conséquences sur l'assignation des fonctions syntaxiques : la première implique que la construction causative ne peut être passivée ; la seconde implique que si le prédicat input est intransitif, autrement dit si l'Agent Causataire est l'unique argument du verbe input, alors il recevra la fonction objet. Ceci implique que le français doit reconnaître l'existence de cette fonction, pour avoir la réalisation comme dans (41a), ou bien que l'on fasse appel aux PAF et PAS²⁵ (Dik 1997b : 19-20) pour avoir la réalisation (41b) :

- (41) a. Pierre (Ag₀Suj) a fait partir Jean (Ag₁Obj)
 b. Pierre (Ag₀Suj) a fait partir Jean (Pat)

Si en plus de l'Agent Causateur et de l'Agent Causataire il y a un Patient, alors ce dernier recevra la fonction objet et l'Agent Causataire, ne recevant aucune fonction syntaxique, sera réalisé en un syntagme en *par* :

- (42) Pierre (Ag₀Suj) a fait acheter une voiture (PatObj) par Marie (Ag_i)

Toutefois, la construction causative en français présente la particularité de pouvoir exprimer le Causataire de deux façons différentes :

- (43) a. Pierre a fait acheter une voiture par Marie
 b. Pierre a fait acheter une voiture à Marie

La réalisation de l'Agent Causataire en un syntagme en *par* est prédite par les règles du modèle. Cependant la réalisation du syntagme *à Marie* n'est pas prévue par ces règles, car il correspond à un syntagme ayant la fonction sémantique Destinataire, d'où la différence de sens entre ces deux phrases. En effet, dans (43a), le Causataire semble avoir plus de contrôle sur l'exécution de l'action que dans (43b), où le Causataire semble être davantage contraint à la réalisation de l'action. Dik rend compte de ce phénomène à l'aide des deux principes que nous venons de voir : le PAF et le PAS.

²⁵ Le PAF (Principe d'ajustement formel) stipule que les constructions dérivées tendent à moduler leur expression sur un modèle d'expression typique de constructions non-dérivées et le PAS (Principe d'ajustement sémantique) énonce que les constructions dérivées tendent à s'ajuster au sémantisme des constructions non-dérivées.

Ainsi, le cadre prédicatif non-dérivé du verbe *donner*, dans (44), peut servir de modèle en ce qu'il constitue un cadre prédicatif à trois arguments, comme le prédicat dérivé de (43b) :

(44) *donner* [V] (x_1)_{Agent} (x_2)_{Goal} (x_3)_{Destinataire}

Nous pouvons alors dire que (43b) a cédé au PAF en adoptant le modèle formel de (44), ainsi l'énoncé en (43b) a ajusté son rôle sémantique sur celui exprimé dans (44) en changeant le rôle de *Marie* d'Agent dans *par Marie* en celui de Destinataire dans *à Marie*.

En revanche, Vet (1985) propose une analyse des constructions causatives en français en adoptant l'idée générale développée par Dik, selon laquelle les causatives sont des complexes verbaux formés par une règle de transitivisation qui consiste à ajouter un Agent au cadre prédicatif input.

Vet part de la contrainte énoncée par Dik qui stipule que la fonction objet peut être assignée à l'Agent initial, mais que dans les langues qui n'ont pas la construction à double objet, cette fonction ne doit pas être reconnue. De ce fait, Vet propose deux autres stratégies pour les deux types de constructions causatives.

La première stratégie est celle proposée par Dik concernant le changement de fonction sémantique suite à la présence de deux Agents dans la structure, qui remodèle le schéma en suivant le PEM (modèle d'expression prototypique).

La seconde stratégie consiste à maintenir les deux Agents mais à faire en sorte que ces deux agents ne fassent pas partie du même prédicat et à traiter l'un comme un argument et l'autre comme un satellite. Ainsi ces deux stratégies permettent de rendre compte des deux types de constructions causatives :

- (45) a. Jean fera boire un peu de vin à son enfant
b. Jean fera traduire ce poème par Eugénie

A la différence de (45a), dans (45b) *Eugénie* est un Agent puisqu'elle fera à son initiative la traduction du poème et cet Agent a le statut de satellite puisqu'il n'est pas nécessaire à la phrase (étant donné qu'il peut être omis). Il en conclut que *Eugénie* n'est pas un constituant appartenant au verbe complexe 'faire traduire' mais seulement à *traduire*. La règle de formation de prédicat qu'il propose en conséquence se présente comme suit :

(46) Input : *traduire*_V (x_1)_{Ag} (x_2)_{Go}
Output: [*faire*_V [*traduire*_V (y_1)_{Ag}]]_V (x_0)_{Ag} (x_2)_{Go}

L'output de cette règle montre que *traduire* conserve son Agent, mais sous la forme d'un satellite, alors que le prédicat complexe *faire traduire* a deux arguments : un Agent et un Goal.

L'inconvénient de cette règle est qu'elle pose que le constituant en *par* est un satellite de *traduire* et non du complexe verbal *faire traduire*, ce qui implique une perte sémantique dans la mesure où si le syntagme en *par* est un satellite de *traduire*, cela signifie que c'est *Eugénie* qui a pris l'initiative de traduire le poème, or ce n'est pas ce qui est signifié par la construction causative. Ce qui est signifié, c'est que *Jean* est l'initiateur de l'action et *Eugénie* est seulement la personne qui effectue l'action, même si elle a accepté de son plein gré de traduire le poème.

3. Conclusion

A travers cette présentation de diverses approches des diathèses dans leur globalité puis de chacune des diathèses dans le cadre de la Grammaire Fonctionnelle, nous avons pu observer que la GF standard présentait quelques difficultés dans la description de certaines diathèses, essentiellement en raison de la structuration du modèle, dont la GFD vient pallier les faiblesses grâce à une architecture innovante.

Nous tenterons donc, après avoir analysé chaque diathèse à différents niveaux de représentation linguistique, de les décrire dans le cadre la GFD, afin de mieux faire ressortir les spécificités de chacune des diathèses, et en tirant profit des caractéristiques de ce nouveau modèle.

Partie II

*Les diathèses à différents niveaux de
description linguistique*

Chapitre 3

Les Diathèses au Niveau Pragmatique

Nous reprendrons dans ce chapitre, certains faits en principe connus, qui nous seront nécessaires d'une part pour mettre en regard les constructions utilisées en français de celles utilisées en espagnol et en italien, d'autre part pour décrire la fonction de l'accord du participe passé (section 5).

Ainsi, il s'agira de décrire d'une part les fonctions pragmatico-discursives du passif *canonique* en français que nous distinguerons des fonctions pragmatico-discursives des constructions passives et impersonnelles de l'espagnol et de l'italien (ces dernières étant réalisées morphologiquement par des constructions réflexives). D'autre part, nous verrons les fonctions pragmatico-discursives des constructions impersonnelles du français que nous avons également distinguées des constructions impersonnelles de l'italien et de l'espagnol, pour les mêmes raisons que pour le passif²⁶. Même si les fonctions pragmatico-discursives des constructions passives et impersonnelles sont pour l'essentiel avérées (notamment en termes de topicalisation et de focalisation), très souvent elles n'apparaissent qu'en filigrane dans les travaux mêlant à la fois des considérations sémantiques et pragmatiques. C'est pourquoi nous avons voulu dans ce chapitre les recenser dans le détail afin de les mettre en évidence.

Avant d'exposer les fonctions pragmatico-discursives des constructions passives et impersonnelles des langues romanes, nous passerons en revue les principaux concepts de la pragmatique discursive qui nous seront nécessaires pour leur description. De plus, la terminologie dans ce domaine étant sensiblement variable d'un auteur à l'autre, une clarification des notions utilisées dans ce travail, ne fera que remettre un peu d'ordre dans un amas terminologique un peu flou et pléthorique qui apparaît nettement lorsqu'on aborde l'étude des fonctions pragmatiques²⁷.

²⁶ En effet, le français qui est une langue à « servitude subjectale » réalise la construction impersonnelle grâce à un sujet explétif *il*, alors que l'espagnol et l'italien qui sont des langues à sujet nul réalisent la construction impersonnelle par une forme réflexive sans sujet exprimé.

²⁷ Le titre de certains articles consacrés au défrichage de la notion confuse de thème ou topique est bien explicite à cet égard, c'est le cas de Galmiche (1992) : « Au carrefour des malentendus : le

1. Principaux concepts de la pragmatique discursive

La façon dont le contenu d'une phrase est transmis a trait aux besoins communicatifs ainsi qu'à l'évaluation du locuteur de l'état des représentations mentales des référents du discours dans l'esprit de l'interlocuteur au moment de l'énonciation. Ces paramètres, relevant de la pragmatique discursive (ou structure informationnelle), déterminent en partie la structuration syntaxique des énoncés.

Nous exposerons dans cette partie les principales notions relatives à l'analyse pragmatico-discursive qui nous seront utiles pour déterminer la motivation pragmatique de plusieurs constructions diathétiques que nous aborderons dans les parties subséquentes. Dans cette section, nous aborderons les concepts suivants :

- la *présupposition* et l'*assertion* qui ont trait à la structuration des propositions en parties que le locuteur suppose connues ou non connues de l'interlocuteur ;
- l'*identifiabilité* et l'*activation* qui ont à voir avec les suppositions du locuteur sur le statut des représentations mentales des référents discursifs dans l'esprit de l'interlocuteur au moment de l'énonciation ;
- La distinction *thématique* et *catégorique* qui a trait à la structuration des propositions selon qu'elles sont agencées en un membre tout en focus ou en deux membres topique/focus ;
- Le *topique* et le *focus* qui ont à voir avec les suppositions du locuteur sur le caractère prédictible ou non des relations entre les propositions et leurs éléments dans des situations discursives.

1.1. La présupposition et l'assertion

L'information transmise par un énoncé est généralement composée d'éléments anciens ou connus qui sont mis en relation à des éléments nouveaux ou qui sont supposés augmenter les connaissances de l'interlocuteur.

Lambrecht (1994) utilise les concepts de présupposition et d'assertion²⁸ afin de distinguer les éléments de l'énoncé que le locuteur suppose connus ou non connus de l'interlocuteur. Ainsi, l'information présupposée dans un énoncé est censée être tenue pour acquise par l'interlocuteur, pour preuve elle ne peut pas être affectée par la négation, contrairement à l'information assertée, nouvelle qui peut être niée par l'interlocuteur.

Prenons l'exemple suivant contenant une proposition relative restrictive :

thème », Prevost (1998) : « La notion de Thème : flou terminologique et conceptuel », et Theissen (2001) : « Petite incursion dans la jungle topicale ».

²⁸ D'autres auteurs (notamment Rosengren, 1997 ; Lazard, 1994 et d'autres) utilisent les concepts de *thème* et *rhème* pour référer à l'information connue et à l'information nouvelle, respectivement.

- (1) J'ai enfin rencontré la femme [qui a emménagé au rez-de-chaussée]. (Lambrecht, 1994 : 51)

Les propositions relatives restrictives sont généralement présentées comme présupposées, elles ont pour but d'aider l'interlocuteur à identifier le référent du SN à propos duquel une information nouvelle est transmise, tandis que la principale est généralement assertée, elle présente l'information nouvelle.

Ainsi, l'information communiquée par l'énoncé (1) est le fait que le locuteur a rencontré sa nouvelle voisine (le contenu de la principale), et non le fait que quelqu'un a emménagé au rez-de-chaussée (le contenu de la relative). Le 'test du mensonge' ('the lie test') d'Erteschik-Shir (1997 : 14), qui consiste à contredire le locuteur sur certaines parties de son énoncé, ne peut s'appliquer que sur la valeur de vérité de l'assertion, de l'information présentée comme nouvelle et non de l'information présentée comme admise, à savoir de la présupposition. Ce test nous montre que c'est bien le contenu de la principale qui est asserté et non celui de la relative :

- (2) a. Ce n'est pas vrai. Tu ne l'as pas rencontrée !
b. # Ce n'est pas vrai. Elle n'a pas emménagé au rez-de-chaussée !

1.2. Les représentations mentales des référents discursifs

Pour rendre compte des hypothèses du locuteur sur le statut des représentations mentales des référents du discours dans l'esprit de l'interlocuteur, Lambrecht (1994) distingue deux catégories, l'identifiabilité et l'activation.

L'**identifiabilité**, terme initialement utilisé par Chafe (1976), a trait aux suppositions du locuteur sur la disponibilité ou non d'un référent particulier du discours dans l'esprit de l'interlocuteur. Un référent identifiable est celui dont le locuteur et l'interlocuteur sont supposés avoir une connaissance partagée ou une représentation au moment de l'énonciation, alors qu'un référent non-identifiable n'a d'existence que dans l'esprit du locuteur.

Un corrélat formel entre référents identifiables et non-identifiables est la distinction entre SN définis et indéfinis. L'identifiabilité d'un référent n'implique pas nécessairement une connaissance préalable de ce dernier par l'interlocuteur, mais peut simplement être créée par son introduction dans le discours, par exemple (Lambrecht, 1994 : 89) :

- (3) Je vais à **une** réunion ce soir
(4) a. Combien de temps est supposé durer **ta/la** réunion ?
b. Combien de temps est-**elle** supposée durer ?
c. # Combien de temps est supposé durer **une** réunion ?

Dans cette série d'exemples, le SN indéfini dans (3) devient défini dans (4a) et pronominal dans (4b), car il est rendu identifiable par son introduction dans le discours. Etant désormais identifiable, il ne peut plus être réalisé au moyen d'un SN indéfini, comme en (4c).

Lambrecht définit les référents non identifiables comme des représentations qui n'ont d'existence que dans l'esprit du locuteur. Il affine cette catégorie en reprenant la distinction de Prince (1981) entre ceux qui sont ancrés dans de l'identifiable (flambant-neuf ancré, de l'anglais 'brand-new anchored') et ceux qui ne le sont pas (flambant-neuf non-ancré : 'brand-new unanchored'). Ainsi, dans l'exemple (5) le SN *une tornade* est non-ancré, « flambant neuf », tandis que le SN *Un ami de mes parents* dans (6) est ancré dans de l'identifiable puisqu'il est lié à *mes parents* qui fait référence au locuteur :

- (5) J'ai vu *une tornade* hier
 (6) *Un ami de mes parents* a acheté cette maison

L'**activation** ne concerne que les référents identifiables : un état d'activation exige une représentation mentale dans l'esprit de l'interlocuteur. Lambrecht adopte ainsi la tripartition de Chafe (1976) entre *actif*, *accessible* (ou *semi-actif*) et *inactif*.

Ainsi, un référent actif est au centre de la conscience, il est généralement codé par un pronom atone ou clitique, contrairement à un référent accessible qui est présent dans la conscience, mais en arrière-plan (il peut être réalisé par un SN défini ou un pronom possessif ou démonstratif). Un référent inactif est simplement présent dans la mémoire à long terme, il est généralement codé par un SN lexical plein.

Ainsi, dans (7) le référent du SN *Marie* est actif puisqu'il est réalisé dans la seconde proposition par un pronom clitique *elle* ; dans l'exemple (8) le référent du SN *mon frère* est accessible car il peut être relié au locuteur ; dans l'exemple (9) l'utilisation du nom propre *Marie* implique une connaissance de son référent par l'interlocuteur, il est ici inactif car il est seulement présent dans la mémoire à long terme :

- (7) J'ai croisé Marie hier. *Elle* m'a dit qu'elle avait beaucoup de travail.
 (8) *Mon frère* recherche un appartement.
 (9) [Contexte : Marie est la sœur du locuteur et de l'interlocuteur] Sais-tu où est partie *Marie* ?

Lambrecht s'appuie également sur l'approche de Chafe pour préciser les différents degrés d'accessibilité. Il distingue trois types de référents accessibles : ceux qui le sont textuellement (accessibles de par le contexte linguistique), ceux qui le sont situationnellement (présence dans le contexte situationnel ou extra-linguistique) et enfin ceux qui le sont par inférence. Par exemple :

- (10) J'ai trouvé *un portefeuille* dans une poubelle. Il se trouve qu'*il* appartient à mon ami.
 (11) Regarde ! *Le chien* est en train de traverser devant le camion !
 (12) Nous avons acheté une voiture neuve mais *la carrosserie* a été endommagée par les grêlons.

Dans l'exemple (10), le référent du SN *un portefeuille* est textuellement accessible par son apparition dans la première phrase, c'est pourquoi il a pu être repris dans la seconde phrase par le pronom clitique *il*. Dans l'exemple (11), le référent du SN *le chien* est accessible situationnellement car il est présent dans le contexte discursif. Dans (12), le SN *la carrosserie* est réalisé par un SN défini car son référent est accessible par inférence, dans la mesure où nous savons, grâce à nos connaissances du monde, que 'la carrosserie' fait partie de l'ensemble constitué par 'la voiture'.

Voici le schéma synthétique de la distinction entre identifiabilité et activation, telle qu'elle est présentée par Lambrecht (1994 : 109) :

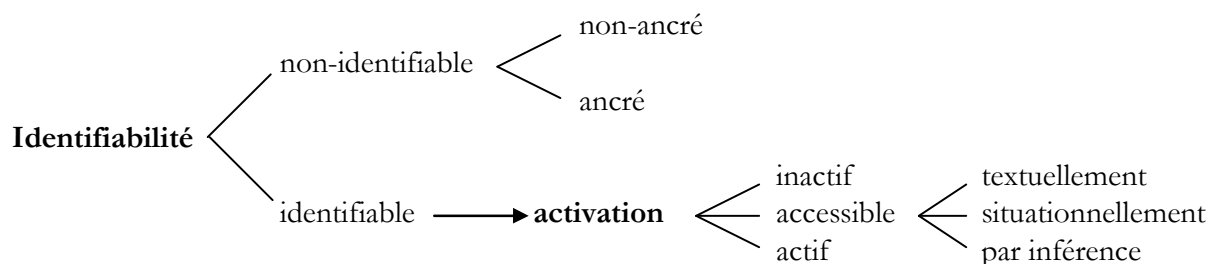


Figure 4 : Système d'identifiabilité et d'activation

1.3. La distinction thétiqve vs. catégorique

Selon Rosengren (1997) la distinction thétiqve vs. catégorique est une distinction conceptuelle entre deux façons d'envisager un événement. Dans la perspective catégorique, un événement est divisé en deux parties, dont l'un (le topique) est vu comme une entité dont on prédique quelque chose. Dans la perspective thétiqve, l'événement est vu comme un tout indivisible, il n'y a ni topique, ni prédication, tout ce qu'il contient est présenté comme nouveau.

Ainsi, les énoncés thétiqves servent à rapporter un événement ou à présenter un nouveau référent ou un nouvel état de choses en tant qu'élément d'information nouveau au sein d'un discours (Cornish, 2008 : 122). Ils peuvent apparaître au tout début d'un discours, ou d'une unité de discours, car ils ne présupposent pas, la proposition dans son ensemble se trouvant dans le domaine de l'assertion. Selon Sasse (1987), une proposition thétiqve témoignera d'un marquage de détopicalisation sur le terme sujet, qui, à travers les langues, est la fonction la plus étroitement associée à la fonction topique dans une articulation topique-commentaire.

Un énoncé thétiq e peut  tre identifi e par une question g n rale du type *Qu'est-ce qu'il y a ?* ou *Que s'est-il pass e ?* (question qui ne pr s suppose aucun topique) par opposition aux  nonc s cat goriques qui peuvent r pondre   une question portant sur un topique, du type *Comment va ta jambe ?* Les r ponses   ces questions donnent lieu   des  nonc s th tiq e et cat gorique respectivement :

- (13) a. Qu'est-ce qu'il y a ?
 b. J'ai ma jambe qui me fait mal
- (14) a. Comment va ta jambe ?
 b. Elle me fait mal

Ainsi, la seconde r ponse dans (14b) correspond   un  nonc  cat gorique, o  le topique est r alis e par le pronom clitique *elle*. Ceci nous am ne tout naturellement vers le couple de fonctions topique/focus que nous allons d crire ci-apr s.

1.4. Le couple topique/focus

1.4.1. Le topique

Le topique est l'entit    propos de laquelle une information nouvelle est donn e par pr dication ou   partir de laquelle l' nonciateur d veloppe un commentaire. D'apr s Lambrecht (1994), un r f rent est interpr t e comme le topique d'une proposition si dans un discours donn e, la proposition est construite   propos de ce r f rent comme exprimant une information qui augmentera la connaissance de ce r f rent chez l'interlocuteur.

Le choix d'un topique peut  tre conditionn e par diff rents types de facteurs (Creissels, 2006 : 110) :

- les *connaissances partag es* par les participants au discours, car on observe une tendance   organiser l' nonciation comme apportant une information   propos d'un r f rent connu ou identifiable par l'interlocuteur, par exemple l'utilisation d'un nom propre implique la r f rence   une personne connue   la fois du locuteur et de l'interlocuteur ;
- le *contexte* (linguistique ou situationnel), car les r f rents d j  mentionn s ou en pr sence, donc activ s, s'utilisent plus naturellement comme topiques que des r f rents nouveaux (le topique est donc li e   l'activation des r f rents), par exemple l'utilisation d'un pronom clitique de troisi me personne implique que son r f rent ait  t e introduit dans le contexte environnant ;
- les *propri t s intrins ques de topicalit e* que poss dent les noms, par exemple les noms d signant des humains s'utilisent plus naturellement comme topiques que les non-humains ou inanim s.

L'utilisation de *En ce qui concerne* ou *Quant à* ou *À propos de* sert à tester le statut topical d'une expression. Ainsi, ce test serait négatif dans le cas d'un énoncé thétiqque, comme le montre (15b), puisque dans l'exemple (15a), l'entité extraite, à savoir le SN *le téléphone*, fait partie intégrante de l'événement rapporté :

- (15) a. Y'a le téléphone qui sonne !
b. #Quant au téléphone, il sonne !

Mais ce test s'avère positif pour un énoncé catégorique, comme le montre (16b), où une information nouvelle est donnée à propos d'un topique :

- (16) a. Le facteur est passé ce matin
b. Quant au facteur, il est passé ce matin

Les référents du discours ont un degré d'accessibilité au statut de topique qui varie en fonction de leur identifiabilité. Il y a ainsi une corrélation entre l'activation des référents du topique et l'acceptabilité pragmatique des énoncés. Lambrecht (1994 : 165) établit une échelle d'acceptabilité du topique en fonction du statut cognitif du référent au moment où son expression linguistique apparaît :

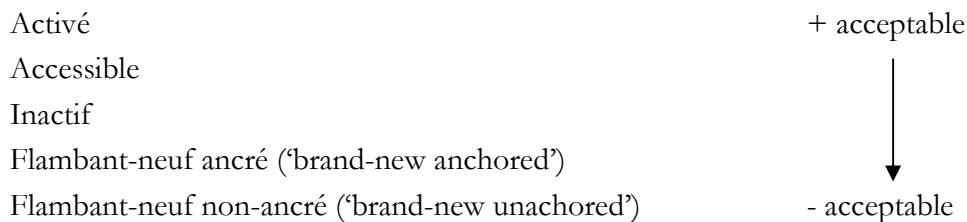


Figure 5 : Echelle d'acceptabilité du topique

Ainsi, un référent flambant-neuf non-ancré, réalisé par un SN indéfini aura plus de difficulté à avoir le statut de topique qu'un référent actif réalisé par un pronom atone de 3^{ème} personne. En effet, un référent activé sera préféré dans la mesure où l'effort mental nécessaire pour prédiquer quelque chose à son propos n'est pas augmenté par la tâche d'amener à l'esprit le référent topical. Parfois, l'inacceptabilité de certaines phrases tient à l'impossibilité de relier le SN sujet à un quelconque référent topical, par exemple :

- (17) *Un garçon est grand (Lambrecht, 1994 : 167)

Il est en effet difficile de prédiquer de la grandeur à un référent sujet non identifié. En revanche, un référent activé est un candidat préféré pour la fonction topique puisque son interprétation ne requiert aucun effort supplémentaire de la part de l'interlocuteur.

On peut établir une échelle à double entrée du codage linguistique des référents en fonction de leur statut informationnel dans l'énoncé, puisque les éléments topicalisés

impliquent à l'inverse que d'autres soient focalisés (ceci sera corroboré dans la partie suivante sur le passif) (Van Valin & LaPolla, 1997) :

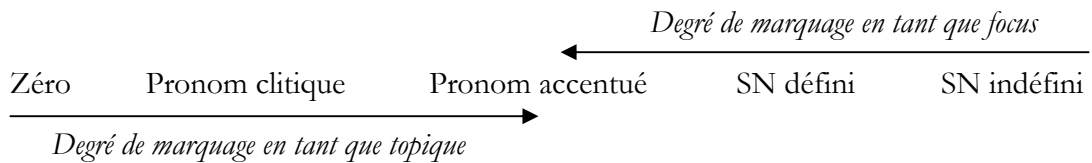


Figure 6 : Codage des référents en fonction de leur statut informationnel

1.4.2. Le focus

Le focus correspond à la partie de la proposition exprimée dans un énoncé qui constitue l'information nouvelle, essentielle, donc chargée d'une valeur informative. Le domaine couvert par le focus est généralement accentuellement et intonationnellement prééminent.

Selon Lambrecht (1994), le focus d'un énoncé correspond à la partie où la présupposition et l'assertion divergent. Si une phrase n'a pas de présupposition, le focus et l'assertion coïncident, c'est ce qui se produit avec les phrases thétiques. Selon lui, le focus est un concept relationnel, ainsi, la focalisation ne consiste pas à marquer un constituant comme nouveau, mais à signaler une relation de focus entre un élément d'une proposition et une proposition prise comme un tout. Ainsi, d'après cet auteur, toutes les phrases ont un focus, mais toutes n'ont pas forcément de topique.

Lambrecht distingue trois structures de focus, d'après le domaine mis en focus. La structure « **focus prédicatif** », est une structure non-marquée, du type topique-commentaire, le but de l'assertion étant de prédiquer pragmatiquement une propriété d'un référent discursif déjà établi ou une relation entre deux ou plusieurs référents discursifs. Ainsi la phrase (18b) en réponse à (18a) présente une structure à focus prédicatif :

- (18) a. Qu'est-ce qu'elle a ta voiture ? (traduction de l'ex. de Lambrecht, 1994 : 223)
 b. Elle *est en panne*

Dans la structure « **focus argumental** », qui est de type identificationnel, le focus s'identifie à l'argument manquant dans une proposition présupposée ouverte. Ainsi, le SN *ma voiture* dans (19b) en réponse à (19a), est mis en focus dans une structure à focus argumental :

- (19) a. Ta moto est en panne ? (*ibidem*)
 b. Non. C'est *ma voiture* qui est en panne

La structure « **focus phrastique** » correspond à une phrase thétiq, qui peut être soit de type *événement rapporté* ('event-report') où le focus s'étend sur le sujet et le prédicat, soit de

type *présentationnel* qui sert à présenter un nouveau référent discursif. Le but de l'assertion est d'amener à l'existence une proposition qui n'est liée ni à un topique déjà établi ni à une proposition ouverte déjà établie, par exemple :

- (20) a. Qu'est-ce qui s'est passé ? (*ibidem*)
 b. J'ai ma voiture qui est en panne

D'après Creissels (2006 : 111), un élément de la phrase mis en focus est présenté comme particulièrement chargé d'une valeur informative. La notion de focus est manifeste dans la réponse à des questions qui incluent pronoms ou adverbes interrogatifs, où seul le constituant qui correspond à l'interrogatif peut être mis en focus, par exemple :

- (21) a. Qui t'a donné ce livre ?
 b. Ce livre, c'est **Marc** qui me l'a donné

Dans cette optique, la focalisation consiste à signaler explicitement un constituant qui joue le rôle discursif de focus. Un critère utile pour reconnaître une construction focalisante est que la mise en focus suggère une identification exhaustive (Creissels, 2006 : 112). Ainsi, si la phrase (22a) est vraie, alors la phrase (22b) est vraie également, car le locuteur qui déclare avoir dansé avec Pierre n'exclut pas la possibilité d'avoir dansé avec d'autres personnes, c'est pourquoi il peut dire également (22c), par contre il ne peut déclarer (22e), car la phrase (22d) implique que le locuteur n'ai dansé avec personne d'autre :

- (22) a. J'ai dansé avec Pierre et Paul
 b. J'ai dansé avec Pierre
 c. J'ai dansé avec Pierre, mais aussi avec Paul
 d. C'est avec Pierre que j'ai dansé
 e. *C'est avec Pierre que j'ai dansé, mais aussi avec Paul

Ceci rejoint la conception de Hengeveld & Mackenzie (2008 : 89) d'après qui, la fonction Focus signale le choix du locuteur d'une information nouvelle afin de combler un manque dans la connaissance de l'interlocuteur ou de corriger la connaissance de l'interlocuteur. Cette fonction n'est assignée que dans les cas où elle est linguistiquement pertinente, c'est-à-dire quand les langues utilisent des moyens linguistiques particuliers pour indiquer qu'une partie de l'expression linguistique constitue l'information nouvelle pertinente. L'information qui ne reçoit pas la fonction de Focus constitue le Fond ('Background').

Dik (1997 : 330-335) et Creissels (2006 : 120) distinguent deux types de focus : ils distinguent entre focalisation simple et focalisation contrastive. Le **focus simple** (ou focus

complétif dans la terminologie de Dik) correspond soit à l'information manquante dans une interrogation partielle (le constituant qui apporte la réponse attendue), soit ce qui, dans une assertion, est présenté comme l'information qui comble une lacune.

En revanche, la **focalisation contrastive** recouvre plusieurs types de structures communicatives qui impliquent un contraste entre l'information en focus et une information alternative qui peut avoir été explicitement présentée ou qui est simplement présumée, ce qui donne de façon détaillée :

- (23) a. Marie a dansé avec Pierre
 b. Mais non, ce n'est pas avec Pierre qu'elle a dansé (= *focus de rejet*)
 c. Mais non, c'est avec Paul qu'elle a dansé (= *focus de substitution*)
 d. Elle n'a pas seulement dansé avec lui, elle l'a aussi dragué (= *focus d'expansion*)
- (24) a. Marie a dansé avec Pierre et avec Paul
 b. Non, elle a seulement dansé avec Pierre (= *focus de restriction*)
- (25) a. Je me demande si Marie sort avec Pierre ou avec Paul
 b. C'est avec Pierre qu'elle sort (= *focus de sélection*)

1.5. Bilan

En résumé, si la plupart des approches s'accordent à admettre que toutes les phrases n'ont pas systématiquement de topique (dans le cas des phrases thétiqes), en revanche, elles divergent dans le statut du focus, car pour Lambrecht toutes les phrases ont un focus, pour d'autres le focus représente une information exprimée au moyen d'une structure marquée. Nous maintiendrons l'idée, pour la suite de ce travail, que toute phrase contient forcément un focus mais pas forcément de topique.

A présent, nous allons analyser les constructions passives et impersonnelles des langues romanes dans leurs fonctions pragmatique-discursives. Ainsi, nous étudierons successivement :

- les constructions passives (canoniques) utilisées en français ;
- les constructions (réflexives) passives et impersonnelles utilisées en espagnol et en italien ;
- les constructions impersonnelles utilisées en français ;
- l'accord du participe passé (avec l'exemple des constructions passive et impersonnelle).

2. Fonctions pragmatico-discursives du passif canonique

Nous verrons que les fonctions pragmatiques de topique et focus ont une influence directe sur la détermination des arguments dans la mise au passif et pensons que la fonction topicalisante du passif est à considérer comme une valeur essentielle ; la valeur aspectuelle du passif a également son importance mais reste secondaire. Ainsi, la question, longtemps débattue (surtout dans la tradition générative), de savoir si l'actif et le passif sont synonymes, nous intéressera peu dans cette partie du travail, car la principale raison d'être du passif se situe au niveau pragmatico-discursif, comme nous le verrons.

Nous nous intéresserons donc aux fonctions pragmatico-discursives du passif *canonique*, c'est-à-dire la forme en *être* suivie du participe passé du verbe, qui est traditionnellement nommé passif *périphrastique* (pour marquer l'opposition avec le passif *pronominal*), mais auquel nous préférons le terme 'canonique' car il a l'avantage de ne pas interférer avec d'autres formes de passif qui sont également périphrastiques.

Nous laisserons donc de côté ces autres *passifs périphrastiques*, telle que la construction en *se faire* suivie du verbe à l'infinitif, que nous étudierons dans la partie réservée à la sémantique car nous verrons que cette construction manifeste certaines particularités aspectuelles et sémantiques, tandis que le passif canonique conserve les rôles sémantiques du verbe, il se caractérise par une simple réorganisation syntaxique des arguments du verbe (Creissels, 2000 : 72).

L'objectif de cette section sera de mettre en évidence les divers facteurs de passivation. Ainsi, nous revisiterons et corroborerons certains facteurs de passivation mis en évidence par certains auteurs qui se sont attelés à cette question, tels que Rasmussen (1996), Riegel *et al.* (2002), Gaatone (1998), etc. puis nous verrons les interactions entre les fonctions mises en évidence et nous mettrons en regard cette construction avec son équivalent en espagnol. Nous verrons donc les trois grands facteurs de passivation suivants :

- *Topicalisation*²⁹ du second argument³⁰ (nous distinguerons la fonction discursive de la fonction communicative de la topicalisation) ;
- *Non-mention* ou *focalisation*³¹ du premier argument (elles sont mutuellement exclusives).

²⁹ J'emploierai le terme de *topicalisation* dans le sens d'une opération syntaxique consistant à signaler un constituant qui joue le rôle de topique discursif (Creissels, 2006).

³⁰ Il est préférable de parler de premier ou de second argument du verbe et non de fonctions syntaxiques tels que sujet et objet direct du verbe car ces dernières varient selon la diathèse à l'œuvre. Nous désignerons ici par 'premier argument', l'argument qui est réalisé par la fonction syntaxique sujet dans une phrase active et par 'second argument' celui qui est réalisé par la fonction d'objet direct dans une phrase active (ou sujet dans une phrase passive).

2.1. Topicalisation du second argument

La passivation d'une phrase ne modifie pas les rôles sémantiques des arguments du verbe, mais imprime à la phrase un profil communicatif différent. Le choix d'une structure passive est souvent influencé par le contexte précédent, mais cela n'est pas systématique ; ainsi, selon que le contexte joue ou non un rôle, Gaatone (1998) distingue la fonction « discursive » de la fonction « communicative » du passif, respectivement. Nous suivrons cette dichotomie dans la structuration de cette section, afin de distinguer les facteurs de topicalisation qui relèvent du discours et des contraintes contextuelles de ce qui relève des propriétés intrinsèques des arguments du verbe ou bien d'un choix communicatif particulier du locuteur.

La fonction de topicalisation du second argument du verbe a été unanimement reconnue par différents auteurs (Dubois, Gaatone, Rasmussen, Riegel, etc.), quelles que soient les perspectives et les théories dans lesquelles cette question a été traitée. En effet, les langues ont tendance à faire coïncider le topique avec la position initiale de la phrase, cette position correspond souvent à celle du sujet syntaxique ou à un constituant déplacé vers la gauche, alors que l'argument focalisé a tendance à perdre la fonction sujet et à être rejeté en fin de phrase (d'où la fonction de focalisation attribuée également au complément en *par*).

2.1.1. Fonction discursive du passif

Un des facteurs de passivation, mis au jour par Dubois (1967 : 89), est la présence d'un SN de forme possessive ou définie qui suppose une dépendance syntaxique immédiate qu'il nomme règle de **distanciation minimale**. Ceci tient, en réalité, au fait que le référent en question est censé avoir déjà été introduit dans le contexte discursif, il est donc activé et porte la fonction pragmatique de topique : la présence d'un SN possessif ou défini n'est en fait que la réalisation syntaxique de cette fonction pragmatique. On peut illustrer ce point à l'aide de l'exemple suivant du même auteur, où le pronom relatif reprend le sujet de la principale qui restera sujet d'une relative au passif, comme dans (1a) :

- (1) a. L'ambassadeur, **qui** était accompagné de l'attaché culturel, a présenté ses lettres de créance (Dubois, 1967 : 97)
 b. ?L'ambassadeur, **que** l'attaché culturel accompagnait, a présenté ses lettres de créance.

La préférence pour un pronom relatif sujet, comme en (1a) plutôt qu'un pronom objet, comme en (1b) permet de maintenir le même topique en fonction sujet, ce qui correspond

³¹ Le terme de *focalisation* se réfère à des constructions dont la fonction est de signaler explicitement un constituant qui joue le rôle discursif de focus (ibidem).

à la tendance à vouloir maintenir un même SN dans la même position syntaxique à travers le discours, plutôt que de le voir apparaître tantôt comme sujet, et tantôt comme objet dans la phrase (Verluyten, 1985 : 88), c'est ce que Riegel et al. (2002 : 441) désignent à travers la notion de maintien de l'**isotopie référentielle** des sujets de phrases consécutives qui consiste à garder un thème constant afin d'éviter de créer une rupture thématique.

On retrouve la même tendance en italien :

- (2) a. La mia casa, che è stata distrutta da un temporale (Renzi et Salvi, 1988 : 97)
 'Ma maison, qui a été détruite par une tempête'
 b. ??La mia casa, che un temporale ha distrutto
 'Ma maison, qu'une tempête a détruite'

Rasmussen (1996), qui parle plutôt de thématisation³², est arrivé à la même conclusion en revisitant les différents facteurs de passivation mis en lumière par Dubois. D'après Rasmussen (*ibid.* : 111), le passif permet de réduire la distance entre la première apparition du référent et sa reprise dans une proposition au passif, en plaçant cette entité en position de sujet. Il montre ainsi que la cohésion interphrastique, et plus spécifiquement la **cohésion thématique** (progression à thème constant) consistant à répéter et à maintenir le même thème, motive l'emploi du passif dans 70% des cas étudiés. Ceci rejoint les conclusions de Gaatone (1998), pour qui l'objectif essentiel est de ne pas introduire de support nouveau là où existent déjà des relations anaphoriques entre les divers constituants, ce qui permet de préserver une certaine cohésion textuelle.

Ceci rejoint plus généralement le phénomène de l'**anaphore**, décrit par Cornish (2010), qui est défini comme un moyen linguistique faisant en sorte que l'interlocuteur maintienne son attention vers un item spécifique sur lequel il a porté son attention peu avant.

Nous voyons que les différents facteurs que nous venons d'exposer qui prennent des appellations différentes selon les auteurs, renvoient tous à une même fonction pragmatique, celle que nous désignerons par le terme de *topicalisation*, déjà utilisé par d'autres auteurs, comme Creissels (2006), c'est-à-dire l'ancrage dans le contexte discursif (ou dans le discours de l'interlocuteur). L'ancrage que nous entendons comme le fait de lier l'énoncé à un référent identifiable (qui peut prendre toutes les valeurs d'activation établies par Lambrecht : activé, accessible et inactif).

Nous allons voir successivement chacune des réalisations syntaxiques du référent du sujet dans les constructions passives afin d'étayer l'échelle de marquage des fonctions

³² La thématisation renvoie plus spécifiquement au fait de signaler un constituant comme représentant l'information connue que l'on oppose à l'information nouvelle (le rhème). Dans ce sens, la topicalisation est plus large puisqu'il s'agit de signaler un constituant comme représentant l'objet de discours, ce dont on parle.

pragmatiques, présentée en Figure 6. Voici les diverses réalisations syntaxiques du sujet dans les passives que nous avons rencontrées :

- pronom clitique
- nom propre
- SN possessif et démonstratif
- SN défini et indéfini

La plupart du temps, pour maintenir un thème constant, le passif est réalisé au moyen d'un pronom clitique sujet. En effet (nous faisons suivre chaque exemple de sa contrepartie active afin de mettre en évidence la préférence pour la construction passive ou le caractère moins naturel de l'homologue actif) :

- (3) a. Aussitôt *le jeune homme* a recouvré la vue et *il* était ébloui par la lumière du soleil. (Le Clézio, J.M.G., *Désert*, 1980, p. 121)
 b. #Aussitôt *le jeune homme* a recouvré la vue et la lumière du soleil *l'*éblouissait
- (4) a. Quand il ouvre *les yeux* au réveil *ils* sont obstrués par une matière grenue, scintillante, d'un blanc grisâtre et opaque. (Simon, C., *Les géorgiques*, 1981, p. 31)
 b. #Quand il ouvre *les yeux* au réveil une matière grenue, scintillante [...] *les* obstrue³³

Les noms propres ont intrinsèquement une valeur identifiable (ils sont le plus souvent soit actifs soit accessibles), car leur utilisation implique forcément une identification du référent chez l'interlocuteur. Voici un exemple :

- (5) a. *Angiolina* était effrayée par l'empire sensuel, intellectuel, affectif, que Nil exerçait sur elle (...) (Matzneff, G., *Ivre du vin perdu*, 1981, p. 87)
 b. #l'empire sensuel, intellectuel, affectif que Nil exerçait sur *Angiolina*, *l'*effrayait

La topicalisation de *Angiolina* est renforcée par la préférence pour l'expression d'un animé en tant que sujet (comme on le verra par la suite) ainsi que l'évitement d'un pronom objet ambigu *l'* (que l'on trouve dans la contrepartie active) qui pourrait avoir comme antécédent soit *Angiolina*, soit *Nil*, le tout additionné par la présence d'un complément d'agent long, ayant donc sa place plutôt en fin de phrase.

Un autre facteur important de topicalisation au moyen du passif est lorsque le sujet est un SN possessif (comme on l'a vu avec Dubois), ayant donc un antécédent dans le contexte précédent auquel est relié le SN possessif :

- (6) a. Tous sentaient leur peau durcie par la brûlure du soleil, et *leurs lèvres* étaient desséchées par le vent du désert (Le Clézio, J.M.G., *Désert*, 1980, p.40)

³³ La topicalisation est ici confortée par la présence d'un complément d'agent long, car les éléments longs ont tendance à être rejetés en fin de phrase.

- b. # (...) le vent du désert desséchait leurs lèvres
- (7) a. C'est un vieil homme dont *le visage* a été mangé par une maladie terrible, sans nez ni bouche, avec juste deux trous à la place des narines et une cicatrice à la place des lèvres. (Le Clézio, J.M.G., *Désert*, 1980, p.319)
- b. ?C'est un vieil homme dont une maladie terrible a mangé le visage (...)
- (8) a. *Son visage* est caché par son voile, mais ses yeux brillent d'une étrange lumière qui apaise et fortifie comme la flamme d'une lampe. (Le Clézio, J.M.G., *Désert*, 1980, p.123)
- b. # Son voile cache son visage (...)

Dans l'exemple (8) ci-dessus, nous avons affaire à deux SN possessifs en position respectivement de sujet et de complément d'agent : ici c'est la possession inaliénable (représentant donc une partie du corps) qui est privilégiée pour la topicalisation en position de sujet, par rapport à l'autre SN possessif :

- (9) SN possessif inaliénable > SN possessif

Voici en (10) une phrase au passif dans laquelle le sujet est un SN démonstratif, il n'y a pas *a priori* de hiérarchie entre SN possessifs et SN démonstratifs, tous deux ont le même potentiel d'accessibilité à la topicalisation, puisque l'un comme l'autre a son antécédent dans le contexte linguistique ou situationnel :

- (10) a. *Ceux-ci* n'avaient pas été marqués par la faim et la soif, n'avaient pas été brûlés par le désert pendant des jours et des mois (Le Clézio, J.M.G., *Désert*, 1980, p.427)
- b. # la faim et la soif n'avaient pas marqué ceux-ci (...)

Toujours parmi les référents accessibles, il existe un cas particulier d'anaphore qui peut se faire au moyen d'un terme qui, sans renvoyer directement à l'antécédent, fait néanmoins partie de son domaine référentiel, il s'agit de l'anaphore associative (Gaatone, 1998). En effet, dans (11) le concept 'les soins' fait partie du domaine de 'la maladie', de même dans (12) 'le sol' est une partie des 'escaliers' :

- (11) a. Si la maladie n'est pas grave, *les soins* sont donnés directement par la famille. (Gaatone, 1998)
- b. ?(...) la famille donne directement les soins
- (12) a. Elle descend les escaliers, là où *le sol* est défoncé par les marteaux piqueurs (Le Clézio, J.M.G., *Désert*, 1980, p. 305)
- b. # là où les marteaux piqueurs ont défoncé le sol

Parmi les référents inactifs (mais toujours identifiables par l'interlocuteur), certains sont réalisés par un SN défini, d'autres par un SN indéfini, la hiérarchie entre les deux étant

manifeste. Ainsi, dans (13) le référent du SN *les vaches* est indirectement lié au SN *l'étable* par le biais d'une anaphore associative (puisque, par définition, une 'étable' contient normalement des 'vaches' ou des bovidés en général) :

- (13) a. Dans l'étable où *les vaches* avaient été décimées l'année précédente par une épidémie de fièvre aphteuse (...) (Sabatier, R., *Les fillettes chantantes*, 1980, p. 265)
 b. ?Dans l'étable où une épidémie de fièvre aphteuse avait décimé les vaches (...)

On peut finalement résumer les facteurs discursifs de topicalisation dans la construction passive, en fonction de l'identifiabilité du référent. Nous reprenons les différents degrés d'activation des référents de Lambrecht que nous adaptons au phénomène étudié ici, soit à la réalisation syntaxique des SN sujets des constructions passives :

- (14) clitique sujet > nom propre/SN possessif/SN démonstr. > SN défini³⁴ > SN indéfini
 Activé > Accessible > Inactif

Figure 7 : Accession à la topicalisation selon la nature des expressions référentielles

Nous allons voir à présent quelles sont les raisons qui peuvent pousser le locuteur à utiliser une phrase passive plutôt qu'une phrase active lorsque le contexte n'a aucune incidence sur son déclenchement.

2.1.2. Fonction communicative du passif

La fonction communicative du passif fait référence à ce qui ne relève pas de traits contextuels, ce qui semble naturel en dehors de tout contexte, donc à ce qui relève des traits inhérents au verbe, au type d'argument, etc. Un des facteurs communicatifs généralement invoqué pour justifier la passivation concerne essentiellement le caractère animé ou humain du SN sujet (Gaatone, Lazard, Dubois, Riegel, etc.)

Ainsi, le passif est généralement utilisé pour topicaliser le second argument animé (surtout si l'autre argument est inanimé) et présenter l'ensemble du procès du point de vue du premier, en l'absence de tout élément contextuel pouvant influencer l'un ou l'autre. En effet, (15a) est préféré à (15b) :

- (15) Que s'est-il passé ?
 a. Un passant a été renversé par un camion
 b. Un camion a renversé un passant

³⁴ Le SN défini se situe entre les deux, il peut être soit actif, soit inactif. De même, les noms propres et les SN possessifs et démonstratifs peuvent être soit actifs, soit accessibles.

Il est en effet plus courant de parler d'humains ou d'animés que d'inanimés, c'est pourquoi un référent humain sera privilégié au rôle de topique plutôt qu'un référent inanimé. Comme l'affirme Verluyten (1980 : 87), le thème de nos conversations est plus fréquemment un animé qu'un inanimé, nous nous intéressons plus souvent aux êtres qu'aux choses (cependant, si un inanimé constitue le thème de la conversation, le SN qui y réfère peut parfaitement se trouver en position sujet). La même explication est sans doute valable pour l'inacceptabilité de la phrase (16a) par opposition à (16b) :

- (16) a. *Le cinéma est adoré par Max (Gaatone, 1998)
 b. Max adore le cinéma

Nous pouvons vérifier la préférence pour un sujet animé vis-à-vis d'un sujet inanimé en comparant des phrases dans lesquelles les facteurs discursifs n'interviennent pas ; ainsi des phrases dans lesquelles le SN sujet et complément d'agent sont réalisés par un SN de même nature (soit de même déterminant) peuvent nous fournir un indice éclairant. Par exemple, les paires de phrases suivantes :

- (17) a. A Dambulla, *les deux hommes* furent impressionnés par les gigantesques statues du Bouddha, taillées à même le roc. (Matzneff, G., *Ivre du vin perdu*, 1981, p. 138)
 b. les gigantesques statues du Bouddha (...) impressionnèrent les deux hommes
- (18) a. Ici, *tout le monde* était consterné par le vote des députés, qui réduisait en fumée trois années de lutte. (Matzneff, G., *Ivre du vin perdu*, 1981, p. 144)
 b. le vote des députés avait consterné tout le monde (...)

Néanmoins, on peut se demander si la présence d'un verbe psychologique n'aurait pas une quelconque influence sur la topicalisation d'un référent animé, car en effet, pour les exemples (17) et (18), qui comportent des verbes psychologiques, on remarque que les contreparties actives sont moins naturelles que les phrases passives, ce qui nous laisserait penser que la présence d'un verbe psychologique a également une influence sur la topicalisation d'un référent animé. Le verbe au passif permettrait ainsi de mettre l'accent sur l'état affectif de l'Expérient.

En effet, le fait que certains verbes psychologiques montrent des difficultés à se présenter sous une forme active est probablement lié au fait que ce genre de verbes est mieux accepté s'il met en exergue l'état psychologique de l'Expérient et que cela ne peut se faire que si l'argument affecté est topicalisé en fonction sujet :

- (19) a. Léa était dépitée par ton attitude (Kupferman, 1997 : 64)
 b. ?Ton attitude dépitait Léa
- (20) a. Max est interloqué par cette réponse (ibid.)
 b. ?*Cette réponse interloque Max

- (21) a. Sam est médusé par la danse d'Eva (ibid.)
 b. ?? La danse d'Eva méduse Sam

De plus, ces verbes prennent une valeur accomplie, ce qui permet de figer l'état émotionnel de l'argument affecté et donc de le mettre en relief. En effet, dans l'exemple (22), la topicalisation du référent du nom propre *Olivier* (qui plus est, renforcée par la focalisation du SN possessif *ses énormes genoux ronds*) a pour but de mettre en relief l'état affectif et psychologique du référent du sujet :

- (22) La voisine de Lucien, solide matrone dont le rouge à lèvres débordait en forme de cœur sous son nez, exhibait de grosses cuisses lisses et Olivier *était fasciné* par ses énormes genoux ronds. (Sabatier, R., *Les fillettes chantantes*, 1980, p. 254)

On a pu constater également qu'avec certains verbes, le sens de ceux-ci diffère au passif et à l'actif ; ils ont en effet tendance à prendre un sens figuré à la forme passive, alors qu'à l'actif ils conservent leur sens propre, ce qui constituerait un autre facteur de passivation. Considérons les exemples suivants :

- (23) a. Nil *fut habité* par le projet de prendre un verre avec Angiolina et son père (Matzneff, G., *Ivre du vin perdu*, 1981, p. 200)
 b. ?le projet de prendre un verre avec Angiolina et son père *habita* Nil
- (24) a. Nil *était dévoré* par ces excès (ibid., p. 202)
 b. ?# ces excès *dévorait* Nil
- (25) a. (...) dans l'instant même qu'il *était déchiré* par ses nostalgies (...) (ibid., p. 214)
 b. ?# dans l'instant même que ses nostalgies le *déchiraient* (...)
- (26) a. Il *était visité* par les mots (...) (ibid., p. 84)
 b. ?# les mots le *visitaient*

La préférence pour un sujet animé est donc à nuancer, car elle dépend du type de verbe qui y est associé : si le verbe est à prendre au sens figuré ou s'il s'agit d'un verbe psychologique et que l'on veut insister sur l'état psychologique du référent affecté, alors la passivation ou la topicalisation du SN animé en position sujet est plus forte. Il semble là qu'on touche à des faits sémantiques plutôt qu'à des faits pragmatiques, c'est pourquoi nous ne nous étendrons pas plus sur la question. Toutefois, nous verrons dans le chapitre suivant, à la section 4, que la construction passive en *se faire* présente également une alternative à la passive canonique pour certains verbes psychologiques et pour exprimer des sens figurés.

Un autre facteur, mis au jour par Dubois (1967 : 96), consiste à préférer un sujet singulier à un objet pluriel, comme en (27b), par le biais d'une loi d'économie, qui consiste à éviter des marques redondantes sur le syntagme verbal lorsque le sujet est au pluriel :

- (27) a. Les troupes du front ukrainien ont effectué la percée (Dubois, 1967 : 96)
 b. La percée a été effectuée par les troupes du front ukrainien

Dans le cas où les deux SN sont définis, comme dans la paire d'exemples en (27), le choix de l'un comme sujet et de l'autre comme complément en *par* dépend plutôt, à notre avis, de la longueur de ce SN. Dans (27b), le SN au pluriel est plus long et il est réalisé comme complément d'agent, ce qui tient au fait que les compléments longs ont tendance à être rejetés en fin de phrase. En outre, la préférence pour un sujet singulier est difficilement tenable : en effet, on ne voit pas pourquoi on tenterait d'éviter les marques de nombre sur le verbe par souci d'économie, alors que les marques du genre féminin sur le participe passé sont acceptées (comme dans (27b) : *a été effectuée*). Il n'y a pas vraiment d'économie à éviter les marques de nombre pour préférer les marques de genre.

La topicalisation du second argument (qu'elle soit discursive ou communicative) est compatible avec la fonction qui consiste à ne pas mentionner le premier argument (à se passer de son expression) ou bien à focaliser sur le premier argument, comme nous allons le voir dans les sections suivantes.

2.2. L'expression du premier argument

Nous avons là deux réalisations mutuellement exclusives : soit le premier argument n'est pas réalisé pour les raisons que nous allons voir ci-après, soit il est réalisé et dans ce cas il peut être focalisé.

2.2.1. Non-mention du premier argument

La réalisation d'une phrase passive inachevée, c'est-à-dire dépourvue de complément en *par*, représente la grande majorité des phrases passives (Riegel *et al.*, 2002 : 439). Le passif permet donc au locuteur de ne pas évoquer le référent du complément en *par* (qui s'interprète comme l'instance responsable du procès). Ce rôle sémantique n'est pas exprimé pour deux principales raisons :

- soit le premier argument est disponible mais le locuteur ne veut pas le mentionner ;
- soit le locuteur ne peut pas le mentionner parce qu'il est non disponible.

Parmi les cas où cet argument est **disponible**, le locuteur peut juger préférable de ne pas l'identifier afin de conserver l'anonymat du responsable du procès (*ibid.*). Par exemple :

- (28) Monsieur Dupont est demandé au téléphone
 (29) La carte d'identité est exigée à l'entrée

Dans d'autres cas, son identité est inférable à partir des connaissances partagées par les participants, il est donc bien connu et il n'est nul besoin de le mentionner (Riegel *et al.*, 2002 : 440, Gaatone, 1998) :

- (30) On comprend mieux pourquoi l'Odyssée **a été écrite** de jour (sous-entendu : *par Homère*). (Benoziglio, J.L., *Cabinet portrait*, 1980, p.18)
- (31) Bref : on **a été virés** aussi sec et, du jour au lendemain, on s'est retrouvés sans boulot (ibid., p.62) (sous-entendu : *par notre patron*)
- (32) Je n'**avais** pas vraiment **été désiré** mais il faudrait désormais compter avec moi. (sous-entendu : *par mes parents*) (Mordillat, G., *Vive la Sociale !*, 1981, p. 28)

Parfois, le référent représente 'tout le monde', la contrepartie active correspond alors plus ou moins à une construction avec pour sujet le pronom indéfini *on* (Lazard, 1994).

A l'inverse, il y a des cas où l'agent est **non disponible** ; son référent reste indéterminé ou non connu du locuteur et la phrase active peut également être reconstituée au moyen du pronom indéfini *on* :

- (33) Le droit de visite, bon Dieu, *n'a pas été inventé* pour les cochons (Benoziglio, J.L., *Cabinet portrait*, 1980, p.100)
- (34) Comment saisir ce qui n'est pas montré, ce qui n'a pas été photographié, archivé, restauré, mis en scène ? (Perec, G. *Ellis Island*, 1980, p.41)

Le premier argument étant non-topical ou non disponible, c'est par défaut que le second argument est choisi comme sujet de la construction passive, la passive permet donc de ne pas mentionner le premier argument. Cette fonction a d'ailleurs souvent été considérée comme essentielle dans la construction passive (notamment par Shibatani, 1985, car c'est la seule fonction discursive qui soit commune avec d'autres constructions, comme la construction passive impersonnelle³⁵ et également du fait que le passif non-achevé est plus courant que le passif avec agent exprimé).

2.2.2. Focalisation du premier argument

Nous verrons que le passif permet de focaliser le premier argument du verbe sous la forme d'un complément en *par*, fonction qui a largement été reconnue, notamment par Desclés *et al.* (1993), Gaatone (1998), etc. On peut mettre en évidence le statut focal du complément en *par* en utilisant le « test du mensonge », puisqu'il est possible de contredire

³⁵ Nous ne considérerons pas la passive impersonnelle comme une sorte de passive ; elle est, d'après nous, avant tout impersonnelle car elle partage les mêmes fonctions pragmatiques que l'impersonnel, à savoir la focalisation de toute la phrase, comme allons le voir.

la partie de la proposition focalisée, tandis que cela est plus difficile pour le constituant topicalisé :

- (35) a. Ce livre a été écrit par Pierre
 b. Non, il n'a pas été écrit par Pierre, mais par Jean
 c. #Non, ce n'est pas ce livre qui a été écrit par Pierre, mais cet article

Dans (35b), la négation et la mise en contraste du complément en *par* est possible, puisqu'il s'agit d'une information nouvelle, à valeur focale, tandis que (35c) nie ce qui est présupposé, à savoir que 'ce livre a été écrit', alors qu'il est plus naturel de nier ce qui est asserté, soit l'expression 'par Pierre'.

Un autre argument en faveur de la fonction focalisante du premier argument dans les constructions passives est appuyé par le fait que la réalisation du complément en *par* sous la forme d'un pronom personnel est peu naturel, sauf si le pronom est explicitement mis en contraste avec un autre complément, par exemple :

- (36) a. ?La vaisselle a été lavée par moi
 b. La vaisselle a été lavée par MOI et pas par LUI

Etant donné que le référent d'un pronom personnel est généralement activé, il n'est pas le meilleur candidat pour être réalisé en tant qu'élément focal, sauf si le locuteur veut expressément souligner le fait que c'est le référent du pronom et pas un autre qui a réalisé l'action exprimée par le verbe.

Afin de compléter notre échelle d'accession à la topicalisation, voyons quelques phrases où un SN indéfini est focalisé. La focalisation est renforcée bien souvent par le fait que le complément en *par* fait l'objet d'une explication, d'un développement, notamment au moyen d'une relative, qui va permettre de décrire le nom noyau dont le SN est censé représenter une entité nouvelle au sein du discours :

- (37) A l'âge que j'ai, et prétendant m'y connaître un peu, je serais intéressé *par un professeur* – un professeur comme il y en avait il y a quarante ans – qui m'expliquerait par le menu les beautés de *Le Rouge et le Noir* (...) (Gracq, J. *En lisant, en écrivant*, 1980, p. 46)

Dans cette phrase le SN *par un professeur* est focalisé et son référent est développé ensuite au moyen d'une relative. De plus, la focalisation concorde avec la longueur du complément : le complément le plus long est rejeté en fin de phrase, car il apporte plus d'informations³⁶. En effet :

³⁶ Ceci correspond à la tendance dans les langues à rejeter en fin de proposition les éléments plus longs et complexes, décrit à travers le LIPOC de Dik (1997a) présenté au chapitre 1.

- (38) Le front très haut est surmonté *par une épaisse chevelure dont les mèches ébouriffées encadrent la tête, retombant en désordre sur les oreilles et le col.* (Simon, C., *Les Géorgiques*, 1981, p.55)

Dans les phrases suivantes, les noms propres en position de complément en *par* sont focalisés et font partie des connaissances partagées par les participants (scripteur-lecteur), on peut vérifier leur statut focal en les extrayant au moyen de la construction clivée en *c'est ... qui* :

- (39) a. Il est bien clair qu'un autre admirable exemple (...) est fourni par *à la Recherche du Temps Perdu* (Gracq, J., *En lisant, en écrivant*, 1980, p. 72)
 b. C'est *à la Recherche du temps perdu* qui fournit un autre admirable exemple
- (40) a. Le Trompeur de Séville, modèle initial de Don Juan, conçu à l'époque cinéma, aurait conservé à Tirso de Molina une paternité éminente dont il a été dépouillé intégralement *par Molière et Mozart.* (ibid., p. 246)
 b. C'est *Molière et Mozart* qui ont dépouillé intégralement (...)

Les phrases suivantes comportent un SN défini focalisé au moyen du complément d'agent. Dans l'exemple (41), la focalisation du complément en *par* est renforcée par la longueur de ce complément bien qu'il soit constitué d'un SN humain (ce qui nous montre encore une fois que le facteur discursif prédomine sur le facteur communicatif) :

- (41) Cependant la victoire est gâchée *par les organisateurs* qui s'obstinèrent à nommer « Sacré-Cœur » le temple de la Révolution et par les parents qui confisquèrent les chapeaux que nous avons gagnés (...) (Mordillat, G., *Vive la Sociale !*, 1891, p.95)
- (42) J'ai toujours été fasciné *par les objets en équilibre* : gyroscopes, toupies, châteaux de cartes. (ibidem)

Dans l'exemple (42), la focalisation est renforcée à la fois par la présence du verbe psychologique *fasciner* et par la topicalisation d'un référent humain représenté par le pronom *je*.

Voici des phrases où un SN possessif ou démonstratif est focalisé :

- (43) Le psychanalyste-suisse-qui-avait-demandé-la-nationalité-française a dit un jour à Nil que, lorsqu'il s'était installé à Paris, il avait été horrifié *par ces jeunes femmes françaises qui viennent dans votre lit sans faire, au préalable, une station à la salle de bains.* (Matzneff, G., *Ivre du vin perdu*, 1981, p.120)
- (44) a. Harcelé de demandes d'argent par sa seconde femme et par son fils, il leur répond qu'il n'a pour vivre que sa solde de général et que les revenus du domaine sont engloutis *par ses dettes.* (Simon, C., *Les Géorgiques*, 1981, p. 30)
 b. # (...) et que ses dettes engloutissent les revenus du domaine.

c. Ce sont *ses dettes* qui engloutissent les revenus du domaine.

Dans l'exemple (44), malgré la présence du possessif *ses dettes*, c'est ce dernier qui est choisi pour la focalisation, car il apporte l'information la plus importante : le fait qu'il est dévasté par les dettes et que ce sont uniquement ou essentiellement 'les dettes' qui engloutissent les revenus, pour preuve ce constituant peut être focalisé au moyen de la construction en *c'est ... que* en (44c).

Enfin, dans les phrases suivantes, c'est un pronom qui est focalisé, étant donné que les deux arguments sont réalisés par des pronoms en position de sujet et de complément en *par*, il n'y a pas de hiérarchie entre eux, c'est donc bien un choix communicatif du scripteur que de focaliser sur l'un des référents pourtant tous deux activés :

- (45) Si tu veux éviter d'être impressionné *par lui*, t'as qu'à te le figurer en train de se laver les dents à poil (...) (Benoziglio, J-L., *Cabinet portrait*, 1980, p.56)
- (46) Laure n'a pas pu ne pas remarquer, hier soir, combien j'étais troublé *par vous*. (Matzneff, G., *Ivre du vin perdu*, 1981, p. 151)
- (47) (...) elle respecte son choix, mais il doit aussi respecter le sien, qui est son refus d'être détruite *par lui*. (ibid., p. 297)

2.3. Interaction des fonctions du passif

Nous avons vu que le passif est employé lorsque le second argument est topicalisé et lorsque le premier argument est focalisé ou lorsqu'on ne veut pas le mentionner et *a fortiori* lorsque topicalisation et focalisation (ou non-mention) se cumulent. Nous avons vu également que d'autres facteurs peuvent contribuer à l'emploi du passif, comme : la levée d'une ambiguïté ou le rétablissement de l'ordre sujet court/complément long. Très souvent tous ces facteurs de passivation se cumulent et se renforcent.

S'il y a des indices discursifs pour relier une expression référentielle à son antécédent, il y a plus de probabilités pour que la topicalisation se fasse avec cet élément qu'avec un argument animé ou humain. La fonction discursive est donc prédominante sur la fonction communicative car en présence d'un SN anaphorique, ce sont les fonctions discursives qui prennent le dessus sur le caractère animé de l'argument, en effet :

- (48) a. Les figures se succédaient, serpents de feu roses, verts, écarlates, mauves, bleus, et, comme si le ciel traduisait des espoirs, comme si *ces merveilles* étaient engendrées *par les spectateurs eux-mêmes* (...) (Sabatier, R., *Les fillettes chantantes*, 1980, p. 113)
 b. # (...) comme si les spectateurs eux-mêmes engendraient ces merveilles
- (49) a. C'est alors que *leur cri* est répété *par mille sentinelles* (Gracq, J., *En lisant, en écrivant*, 1980, p. 232)
 b. # C'est alors que mille sentinelles répètent leur cri

Comme on l'a dit, souvent c'est l'action conjuguée des deux facteurs, à savoir la focalisation du premier argument et la topicalisation du second argument qui rend la diathèse passive quasi obligatoire :

- (50) a. Aujourd'hui et de plus en plus, les dictionnaires sont fabriqués par des machines, les ordinateurs. Mais *ils* sont pensés *par des hommes*. (Boulanger cité par Gaatone, 1998)
 b. # mais des hommes les pensent
 c. Mais ce sont *des hommes* qui les pensent
- (51) a. Si le donataire est majeur, *l'acceptation* doit être faite *par lui* (...) (*Code Civil*, 1988, cité par Gaatone, 1998)
 b. ?(...) il doit faire l'acceptation
 c. C'est *lui* qui doit faire l'acceptation

Dans ce dernier exemple, le SN *l'acceptation* constitue le topique de la phrase et le complément *par lui* représente le focus, c'est pourquoi ce dernier peut difficilement figurer en tant que sujet en (51b). La paraphrase (51c) montre que c'est bien le pronom *lui* qui constitue l'élément mis en focus.

Nous pouvons maintenant reprendre notre échelle d'accession à la topicalisation et la compléter grâce à la fonction pragmatique complémentaire de focalisation, mettant ainsi en évidence le fait que le passif est renforcé lorsque les deux fonctions sont présentes :

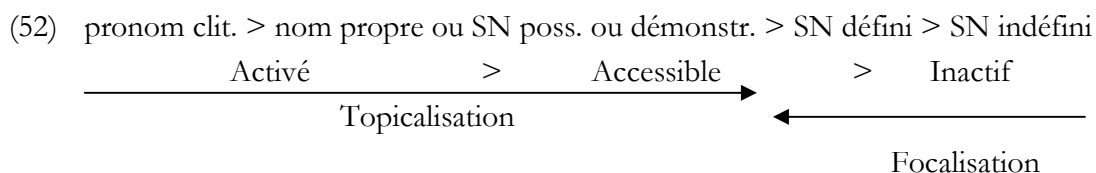


Figure 8 : Accession à la topicalisation et à la focalisation selon la nature des expressions référentielles

Après l'analyse du passif canonique, nous voyons que le passif a une triple fonction pragmatique-discursive : il permet à la fois de topicaliser le second argument du verbe et de focaliser le premier argument ou bien de ne pas le mentionner (ces deux dernières fonctions étant mutuellement exclusives), elles peuvent néanmoins se combiner avec la première et surtout se renforcer mutuellement.

2.4. Contraste avec l'espagnol

Il est intéressant de constater qu'en espagnol la construction passive canonique apparaît surtout lorsque les deux fonctions (topicalisation et focalisation) se combinent :

- (53) *Este ritmo también fue influenciado por la música clásica, el blues (...) (El comercio)*
 ‘Ce rythme aussi a été influencé par la musique classique, le blues, (...)’
- (54) *Gabriel Escobar Armijos, de 89 años, fue atropellado por una camioneta Chevrolet gris, con placas PNS-700, mientras intentaba cruzar la avenida Maldonado. El automóvil era conducido por César Martínez, quien fue detenido por la Policía. (El comercio)*³⁷
 ‘Gabriel Escobar Armijos, 89 ans, a été renversé par une camionnette Chevrolet grise, au numéro PNS-700, alors qu’il était en train de traverser l’avenue Maldonado. Le véhicule était manœuvré par César Martínez, qui a été arrêté par la Police.’

Dans l'exemple (54), on a une progression à thème linéaire, puisque chaque thème est issu du focus précédent. On part, en effet, du topique ‘Gabriel E. A.’ à propos duquel il est dit qu’il a été renversé, puis de ‘la camionnette’ qui l’a renversé, et enfin de la personne, ‘César Martínez’, qui conduisait cette camionnette.

Selon Fernández (2002 : 82), la construction passive canonique de l’espagnol a une fonction typiquement topicalisante, dans la mesure où elle s’emploie quand on a introduit un topique dans le discours et que l’on veuille le maintenir comme tel. De plus, son utilisation est renforcée lorsque le premier argument a une valeur informationnelle particulière, qu’il n’est pas prévisible et que l’on veuille le focaliser (comme on peut le voir dans les exemples précédents), puisque la passive réflexive ne permet pas la mention de l’agent.

Toutefois, en espagnol, la tendance est à l’évitement de l’emploi d’une construction passive canonique³⁸. En effet, selon Quesada (1997), la passive canonique est presque inusitée en espagnol et sa fonction est réalisée par des constructions alternatives plus productives, comme la construction active en (55a), avec reprise pronominale de l’objet topicalisé à gauche, alors que la passive canonique est moins naturelle, comme on peut le voir en (55b) :

- (55) ¿Qué le pasó al vecino?
 ‘Qu’est-ce qu’il lui est arrivé au voisin?’/’Qu’est-il arrivé au voisin?’
- a. (Al vecino) lo atropelló un camión
 ‘Le voisin l’a renversé un camion’
- b. ¿(El vecino) fue atropellado por un camión
 ‘Le voisin/il a été renversé par un camion’

³⁷ Mendikoetxea (1999 : 1673) remarque que les constructions réflexives passives apparaissent tant à l’écrit qu’à l’oral, alors que les passives canoniques sont plus utilisées à l’écrit et surtout employées dans le langage de la presse.

³⁸ Pour les restrictions d’emploi des constructions passives canoniques, voir Russinovich (1989), qui décrit en détail les restrictions aspectuelles empêchant ou favorisant l’apparition de l’une ou l’autre construction.

En revanche, si l'agent n'est pas mentionné parce qu'inconnu ou parce que le locuteur ne ressent pas le besoin de le mentionner, alors le verbe prend la marque du pluriel dans une construction impersonnelle :

- (56) *Atropellaron al vecino*
 'On a renversé le voisin' ou 'le voisin a été renversé'

D'après Pensado (1995b : 210), l'abandon de la construction passive canonique est dû au succès de l'expression de l'objet prépositionnel³⁹, puisqu'en effet, cet objet prépositionnel présente de nombreuses caractéristiques qui l'assimilent à l'argument le plus topical. De plus, ce type de construction a l'avantage de permettre également de topicaliser un objet indirect, ce que la passive canonique ne peut faire, comme :

- (57) a. *A Juan, ya le escribí*
 'À Juan, je lui ai déjà écrit'
 b. **Juan ya fue escrito por mí*
 '*Juan a déjà été écrit par moi'

Rappelons ici les propriétés de cet objet prépositionnel (Pensado, 1995a) : il peut généralement devenir sujet au passif, ce qui le distingue de l'objet indirect et il est pronominalisable en *lo, la* (marque du cas accusatif) et non en *le* (marque du cas datif ; sauf en cas de *leísmo*⁴⁰). Son emploi est généralement lié :

- au caractère animé du référent (ce qui n'exclut pas les cas d'utilisation métaphorique d'inanimés, par ex. : *temo al agua* 'j'ai peur de l'eau' ou 'l'eau me fait peur') ;
- à la détermination du SN (ex : *tiene a su mujer enferma* 'il a sa femme qui est malade' vs *tiene una mujer muy inteligente* 'il a une femme très intelligente') ;
- au caractère spécifique du référent qui permet de distinguer par exemple entre :

- (58) a. *Encontré a un abogado que no cobra los ojos de la cara* (Kliffner, 1995 : 102)
 'J'ai trouvé un avocat qui ne fait pas payer les yeux de la tête'
 b. *Quisiera encontrar un abogado que no cobrara los ojos de la cara* (ibid.)
 'J'aimerais trouver un avocat qui ne fasse pas payer les yeux de la tête'

Comme l'indique Kliffner (1995), l'utilisation d'une préposition permet une plus grande indépendance entre le complément et le verbe, ce qui fait que l'objet est séparé du verbe et peut alors aisément apparaître en position préverbale, ce qui permet de restructurer

³⁹ Cet élément a reçu différentes dénominations dans la tradition grammaticale espagnole ; on trouve ainsi : objet (direct) prépositionnel, accusatif prépositionnel, complément (direct) prépositionnel, objet indirect.

⁴⁰ C'est-à-dire l'emploi du clitique datif *le* au lieu de l'accusatif *lo*.

l'énoncé en topique-commentaire, avec l'aide de la réduplication pronominale, qui permet de le topicaliser, comme le souligne Laca (1995) au sujet de la réduplication :

« Uno de sus efectos principales a nivel de la estructura del enunciado es el de rearticularlo (por encima de la articulación gramatical en sujeto y predicado) en partes « predicadas » y partes « presupuestas », extraídas de la predicación y de referencia autónoma con respecto a ésta. » (Laca, 1995 : 85)

D'après Laca (1995 : 70), l'analogie entre l'Accusatif prépositionnel et le sujet est lié au fait que l'objet présente une indépendance suffisante pour constituer le support d'une prédication. Ce lien avec le sujet est plus en relation avec l'analogie des fonctions au niveau pragmatique, donc lié aux traits prototypiques qui caractérisent la notion de sujet.

Comme le fait remarquer Pensado (1995b : 191) :

« Si, en algún contexto, un CD, contra lo esperable, es más animado y/o más definido que el sujeto sería necesario marcarlo como tal complemento. Esto explicaría la aparición de marcas especiales para los CD muy animados. » (Pensado, 1995b : 191)

Ce complément indiquerait donc un changement de topique, ou qu'un élément autre que le sujet serait plus topical que ce dernier, ceci éviterait de recourir à une diathèse passive, comme en français.

Cette construction a donc tous les ingrédients d'une structure topicalisante, sans en avoir les inconvénients, à savoir l'aspect résultatif avec certains verbes, la restriction aux verbes transitifs directs, etc. on comprend alors pourquoi cette construction est si productive en espagnol. Toutefois, nous ne nous étendrons pas plus sur cette construction à objet prépositionnel, n'étant pas une 'diathèse' (la morphologie du verbe n'étant pas affectée), même si cela montre, comme l'a mentionné Lazard (2001), que l'étude des variations de diathèse doit s'inscrire dans l'étude plus englobante des variations d'actance puisqu'il arrive, comme c'est le cas ici, que les mêmes fonctions soient remplies par des variations différentes à travers les langues.

3. Les constructions réflexives passives et impersonnelles

Nous traiterons dans cette section des constructions réflexives (CR) passives et impersonnelles disponibles en espagnol et en italien. Nous verrons que ces deux constructions, dont on peut illustrer la différence grâce à la paire de phrases suivantes, tirée de l'espagnol, résultent d'une structuration particulière de l'information :

- (1) a. Se alquila pisos aquí (impersonnelle)
 b. Se alquilan pisos (passive)
 'On loue des appartements' ou 'Il y a des appartements à louer'

Ce type de construction n'existe pas en français, qui utilise plus couramment, soit la construction passive canonique, soit une construction à sujet indéfini *on* ou à sujet impersonnel *il*.

Certains auteurs considèrent les CR passives et impersonnelles de l'espagnol comme des variantes de la même construction (notamment Bello, 1847 et certaines grammaires traditionnelles ou normatives comme la RAE, 1931) et considèrent que la passive et l'impersonnelle ne diffèrent que par l'accord du verbe et par la fonction syntaxique du SN postposé au verbe. Dans cette perspective normative, deux restrictions sont avancées :

- Si le SN postposé au verbe est au pluriel, alors le verbe s'accorde avec lui. Néanmoins, le singulier est également possible, mais stigmatisé par la norme :

- (2) a. Se bailan bailes tradicionales en las fiestas mexicanas
 b. Se baila bailes tradicionales en las fiestas mexicanas
 'On danse des danses traditionnelles dans les fêtes mexicaines'

On retrouve la même contrainte en italien, où l'accord avec le sujet est dicté par la norme et la version sans accord est considérée comme régionale et populaire :

- (3) a. Si costruiscono troppe case in questa città (Thoirey, 1994 : 21)
 b. Si costruisce troppe case in questa città
 'Il se construit trop de maisons dans cette ville'

- Si le SN postposé au verbe est /+humain/, il prend généralement la fonction d'objet direct (exprimée grâce à la préposition *a* précédant le SN) dans une construction impersonnelle. Cette construction est préférée à la construction passive⁴¹ (dans laquelle

⁴¹ Aranovich (2005) avance que les patients hauts en animation (traduction de l'anglais 'animacy') tendent à être réalisés comme objets alors que les patients bas en animation tendent à être réalisés comme sujets (dans ce genre de construction). Ainsi, d'après cet auteur, si l'argument est défini et

cet argument serait réalisé par la fonction sujet déclenchant ainsi l'accord avec le verbe), car la construction impersonnelle permet de lever une éventuelle ambiguïté avec la construction réflexive réciproque ou avec la vraie réflexive qui sont homonymes de la construction réflexive passive⁴², en effet :

- (4) a. Se invitó a las mujeres
 'On a invité les femmes'
 b. Se invitaron las mujeres
 'Les femmes se sont invitées (elles-mêmes)' (interprétation réfléchie)
 'Les femmes se sont invitées (entre elles)' (interprétation réciproque)
 'Les femmes ont été invitées (par quelqu'un)' (interprétation passive)

Toutefois, si le SN est indéfini, il y a une préférence pour la construction passive, en raison du statut pragmatique particulier de la construction réflexive passive (que nous verrons plus loin) :

- (5) a. Se invitaron mujeres
 b. ?Se invitó mujeres
 'Des femmes ont été invitées'

Ces deux restrictions sur la réalisation morphosyntaxique de ces constructions (à savoir la fonction syntaxique de l'élément postposé et l'accord du verbe) sont en réalité la conséquence d'une structuration informationnelle particulière, dans la mesure où elles ne répondent pas au même type de questions (Campos, 1989), puisqu'en effet une question à l'actif nécessite une réponse à l'actif, afin de conserver le même profil diathétique :

- (6) ¿Qué hacen en las fiestas en tu país ? (Campos, 1989 : 2)
 'Que fait-on dans les fêtes dans ton pays ?'
 a. Se baila bailes tradicionales
 b. Bailan bailes tradicionales⁴³
 c. #Se bailan bailes tradicionales
 'On danse des danses traditionnelles'

Et inversement, une question au passif nécessite une réponse au passif :

animé, la construction réflexive impersonnelle est préférée, alors que si l'argument est défini et inanimé, c'est la construction réflexive passive qui est préférée.

⁴² D'après la RAE (1931), les constructions impersonnelles apparaissent en espagnol pour lever l'ambiguïté qui se produit quand le sujet de la passive représente un humain. Puisqu'en effet, la préposition *a*, présente dans l'impersonnelle, est signe que l'argument porte la fonction objet et non celle de sujet.

⁴³ Cette construction est équivalente à la construction réflexive impersonnelle, dans laquelle l'indéfini est interprété comme pluriel.

- (7) ¿Qué productos son exportados a Europa ? (Campos, 1989 : 3)
 ‘Quels produits sont exportés en Europe ?’
- a. Se exportan vinos
 ‘Les vins sont exportés’
 - b. #Se exporta vinos
 - c. #Exportan vinos
 ‘On exporte des vins’

Nous considérerons donc les CR impersonnelles et passives comme étant deux constructions différentes, non seulement du point de vue syntaxique (comme le souligne Blevins (2003 : 475), la construction réflexive impersonnelle est insensible à la structure argumentale, elle conserve sa transitivité verbale, alors que la construction réflexive passive réduit la valence argumentale d’un argument), mais aussi et surtout du point de vue pragmatique-discursif, comme nous allons le voir ci-après.

3.1. Les constructions réflexives impersonnelles

Les CR impersonnelles se caractérisent par la présence de la particule *se* en espagnol et *si* en italien afin de marquer l’absence de référence définie sur le premier argument. Dans ces constructions le verbe apparaît avec la flexion non marquée de troisième personne du singulier, en raison du manque de SN sujet réalisé avec lequel le verbe pourrait s’accorder. La particule réflexive prend donc les traits d’accord de troisième personne du singulier par défaut : *se* ou *si*.

La CR impersonnelle en espagnol est possible avec n’importe quel verbe (transitif ou intransitif, inaccusatif ou ergatif, copulatif ou passif) :

- (8) a. Aquí se duerme muy bien en verano (Sánchez López, 2002 : 19)
 ‘Ici on dort très bien en été’
- b. Por aquí, se llega antes a Madrid (Mendikoetxea, 1999 : 1635)
 ‘Par ici, on arrive avant à Madrid’
- c. Se es feliz cuando se es honesto (op. cit.)
 ‘On est heureux quand on est honnête’
- d. Se sufre mucho cuando se es traicionado por los amigos (ibidem)
 ‘On souffre beaucoup quand on est trahi par ses amis’

En italien, cette construction est possible non seulement avec tous les verbes mentionnés ci-dessus pour l’espagnol, mais également avec les verbes réflexifs, ce qui est exclu en espagnol :

- (9) a. In Italia, si passeggia molto (Casagrande, 1967 : 492)

- ‘En Italie, on se promène beaucoup’
 b. Se non ci si addormenta subito se dorme male (ibidem)⁴⁴
 ‘Si on ne s’endort pas rapidement on dort mal’
 c. Una volta che ci si è lavati, si fa colazione (ibidem)
 ‘Une fois qu’on s’est lavés, on mange’

Comme on peut le voir à travers ces exemples de l’espagnol et de l’italien, pour les verbes à un seul argument, il y a une tendance à l’interprétation générique. Cette interprétation générique qu’acquièrent les constructions à un argument serait la conséquence de l’absence de référence assignée à cet argument, qui obligerait à relier le procès à la situation ou à une indication spatio-temporelle, marquée par exemple par *aquí* en (8a) ou *in Italia* en (9a), puisqu’on ne peut présenter le procès seul, sans lien avec un quelconque référent, qu’il s’agisse d’un individu ou d’une référence spatio-temporelle.

Comme le font remarquer Kánski (1992) et Sánchez López (2002 : 31), les verbes intransitifs ou assimilés comme tels, doivent obligatoirement comporter dans la prédication un complément locatif ou temporel, sans quoi la phrase serait agrammaticale. De même, Clements (2006 : 248) avance que, pour les verbes intransitifs, la particule réflexive ne réduit pas la valence du verbe, mais affecte l’interprétation de la phrase qui acquiert une lecture générique ou habituelle.

En effet, étant donné qu’il est difficile de prédiquer quelque chose au sujet d’un argument non-référentiel, les indications spatio-temporelles vont compenser ce manque et vont apparaître indispensables pour asseoir le procès et lui fournir un cadre à partir duquel la prédication pourra être possible. C’est donc la conjonction des deux éléments, à savoir l’absence de référence argumentale et la présence de modificateurs qui vont faire prendre à la phrase une interprétation générique.

Sánchez López (2002) remarque que cet argument est généralement interprété comme humain :

- (10) a. ?Se ladra mucho aquí (Sánchez López, 2002 : 23)
 ‘On aboie beaucoup ici’
 b. ?En esta casa se muerde a los invitados (ibidem)
 ‘Dans cette maison on mord les invités’

D’après Kánski (1992), les éléments non référentiels prennent leur valeur dans le discours, c’est-à-dire parmi les référents qui représentent les participants dans la situation de communication, donc parler de propriétés d’individus équivaut à parler de propriétés

⁴⁴ Etant donné que les pronoms *si si* ne peuvent apparaître de façon contigüe, sans doute pour des raisons euphoniques, le premier *si* est remplacé par *ci*.

d'individus humains. C'est ce qui explique qu'un non-humain que l'on convertit en interlocuteur puisse être un référent valable pour l'interprétation d'un argument non référentiel. Ainsi, la phrase suivante serait acceptable si on la prononçait en s'adressant à son propre chien :

- (11) No se ladra a los invitados ! (*op. cit.*)
 'On n'aboie pas les invités !'

3.2. Les constructions réflexives passives

Les constructions réflexives passives sont disponibles en espagnol et en italien, à côté du passif périphrastique, formé de l'auxiliaire *ser* (ou *essere* en italien) suivi du participe passé, dont elles sont synonymes :

- (12) a. Se escribió el libro en 1981 *espagnol*
 b. El libro fue escrito en 1981
 'Le livre a été écrit en 1981'
- (13) a. Si è interrotta la riunione alle 13 *italien*
 b. La riunione è stata interrotta alle 13
 'La réunion a été interrompue à 13h'

Selon Mendikoetxea (1999 : 1668), les constructions passives réflexives et canoniques se répartissent certaines valeurs, dans le sens où certains contextes perfectifs favorisent la présence des passives canoniques, alors que les contextes imperfectifs favorisent les passives réflexives ; en effet, si ces deux constructions étaient équivalentes en tous points, on se trouverait face à un cas de redondance dans la langue (*ibid.* : 1669). Ces différences morphosyntaxiques entre la passive réflexive et la passive canonique sont en fait la manifestation d'une différence au niveau pragmatique. Comme l'auteur ajoute :

« Cuando se da esta circunstancia, es inusual que las dos construcciones se mantengan de forma paralela con el mismo *estatus* : bien una de las construcciones acaba por suplantar a la otra, o bien las construcciones se 'especializan' en contextos diferentes ». (Mendikoetxea, 1999 : 1669)

Ainsi, l'extension de la passive réflexive a probablement contribué à la disparition de la passive canonique. Les deux options présentées par Mendikoetxea ne sont pas incompatibles entre elles, puisque la spécialisation de la construction peut être un préalable à sa disparition. En effet, nous avons vu précédemment que la passive canonique était réservée à la topicalisation du second argument et nous allons voir que la CR passive sert au contraire à focaliser l'ensemble de la proposition. Il y a donc bien une spécialisation des deux constructions, mais de surcroît, la passive canonique, comme on l'a vu, tend à

disparaître au profit d'un autre type de construction plus productive en espagnol, à savoir la construction à objet prépositionnel.

Ainsi, le choix entre l'une des deux constructions passives est déterminé par la structure informationnelle de la phrase. En effet, dans la CR passive le sujet est majoritairement en position postverbale alors que dans la passive canonique il est presque toujours en position préverbale, ce qui correspond respectivement à une structure thétiq ue et à une structure catégorique ou topique-commentaire, puisqu'en effet les éléments focalisés ont tendance à être rejetés en fin de proposition, tandis que les éléments topicalisés ont tendance à apparaître en position initiale.

Le sujet de ces constructions est soumis à une restriction en plus de sa contrainte positionnelle : s'il s'agit d'un SN animé, il doit être indéfini (Sánchez López, 2002 : 53-55) (contextuellement, ce type de phrase pourrait apparaître sur une annonce affichée sur la vitrine d'un bar ou d'un restaurant) :

- (14) a. *Se buscan los/estos cocineros con urgencia⁴⁵
 b. *Se buscan Juan y Maria con urgencia
 c. Se buscan cocineros con urgencia
 'On recherche des cuisiniers d'urgence'

En revanche, si le SN est défini, il doit être inanimé:

- (15) Entre las lenguas cuya clasificación es bastante compleja de establecer *se encuentran* las lenguas orales amerindias (...) y las lenguas de los aborígenes australianos que parecen estar muy lejos de otras familias (<http://es.encarta.msn.com/artcenter>)
 'Parmi les langues dont la classification est assez complexe à établir, on trouve les langues orales amérindiennes (...) et les langues des aborigènes australiens qui semblent être très loin d'autres familles.'

Cette seconde restriction semble confirmer la structure thétiq ue de la phrase : puisque le SN postposé au verbe représente une information nouvelle, il est normal qu'il soit indéfini (pour un SN animé).

Un autre argument en faveur de la structure thétiq ue de la construction nous est fourni par l'exemple suivant qui coordonne une CR passive et une passive canonique. Cette phrase est agrammaticale en raison du fait que l'on ne peut introduire un nouveau référent et dire quelque chose à son propos dans une même phrase (Lambrecht, 1994) :

- (16) *?Se frieron sardinas y fueron repartidas entre el público (Mendikoetxea, 1999 : 1675)

⁴⁵ Cependant, on peut trouver un SN défini dans une construction réflexive impersonnelle, comme : *Se busca a los cocineros con urgencia* ('On recherche les cuisiniers d'urgence').

‘On a frit des sardines et elles ont été réparties dans le public’

3.3. Bilan : point commun et divergence

Les fonctions pragmatiques des CR passives et impersonnelles sont si proches qu’il est parfois difficile de distinguer l’une de l’autre, notamment lorsqu’elles apparaissent coordonnées, pour lesquelles l’interprétation est sensiblement la même, par exemple :

(17) Cuando se es joven, se tienen muchos ideales y se espera mucho de la vida (...) (Entrevista ABC)

‘Quand on est jeune, on a beaucoup d’idéaux et on attend beaucoup de la vie (...)’

En effet, dans la première proposition on a une construction impersonnelle construite à partir du verbe copule *ser*, dans la seconde il s’agit d’une construction passive puisque le verbe est accordé avec le sujet postposé et dans la troisième on a à nouveau une construction impersonnelle construite à partir d’un verbe transitif indirect. La raison de cet emploi indistinct des CR passives et impersonnelles est certainement due à leur valeur commune consistant à évincer le premier argument. Cette valeur commune (d’éviction du premier argument) serait alors mise au premier plan dans l’emploi consécutif de ce type de constructions et leurs fonctions spécifiques, telles que celles que nous avons vues pour chacune de ces constructions, seraient alors reléguées au second plan.

Cette valeur primaire, partagée par les deux constructions, est confirmée par le fait que le premier argument ne peut apparaître en un complément en *por*, ni dans l’impersonnelle (18b), ni dans la passive (18a) :

- (18) a. *Se pasaron los trabajos a ordenador *por David*
 ‘*On a passé les travaux à l’ordinateur par David’
 b. *Se agredió a una periodista *por un futbolista*
 ‘*On a agressé une journaliste par un footballeur’

D’après Kelling (2006), les CR passives et impersonnelles ont en commun le fait d’impliquer un argument agent implicite mais qui ne peut être réalisé syntaxiquement : en raison de l’absence de référence définie pour la CR impersonnelle et du fait que le complément d’agent est impossible dans la CR passive. On peut en effet vérifier la présence implicite de cet agent grâce au test d’agentivité :

- (19) a. Se buscan cocineros activamente (passive)
 b. Se busca activamente a los ladrones (impersonnelle)

De fait, parfois, la différence entre les deux s'estompe au point qu'il est difficile, voire impossible de déterminer si l'on a affaire à une CR passive ou à une CR impersonnelle, lorsque le SN postposé est au singulier et que le verbe est donc également au singulier :

- (20) Pero últimamente da la impresión de que *se utiliza* la música como espectáculo (...)
(*Entrevista ABC*)
'Mais dernièrement cela donne l'impression qu'on utilise la musique comme spectacle/que la musique est utilisée comme spectacle (...)'

Les CR impersonnelles et passives ont donc cette fonction commune de pouvoir évincer le premier argument de la construction, c'est pour cette raison que l'on trouve si fréquemment l'une ou l'autre en coordination ou que leurs valeurs spécifiques s'estompent au profit de leur valeur commune.

Nous avons vu également qu'elles différaient dans la mesure où la CR impersonnelle consiste à dénuer de référence le premier argument du verbe, ce qui exige la présence d'indications spatio-temporelles pour un verbe monovalent et qui a pour effet une interprétation générique de la phrase, tandis que la CR passive consiste à présenter un état de choses entièrement nouveau dans une structure thétiq.

On constate ainsi que dans les phrases suivantes, la mention de *aquí* n'est pas nécessaire dans les phrases passives de (21), cet adverbial apparaît comme redondant, certainement en raison du fait que c'est le contexte situationnel qui fournit l'indication spatio-temporelle ; elles s'inscrivent automatiquement dans le *hic et nunc*, alors que dans les CR impersonnelles qu'on trouve en (22), elles apparaissent incomplètes si on leur retire l'adverbe locatif car il est difficile de prédiquer une action sur un argument non-référentiel. C'est pourquoi la présence du locatif va permettre de poser le cadre dans lequel la prédication pourra avoir lieu :

- (21) a. Se alquilan pisos (?aquí)
'Appartements à louer (?ici)'
b. Se necesitan cocineros (?aquí)
'On a besoin de cuisiniers (?ici)'
- (22) a. Se habla español aquí
'Ici on parle espagnol'
b. Se trabaja mucho aquí
'Ici on travaille beaucoup'

Cette différence de comportement entre CR impersonnelle et passive relativement à la nécessité ou non des adverbiaux locatifs permet de rendre compte de leur principale différence pragmatique, à savoir que la CR passive permet de présenter un nouvel état de

choses ou une nouvelle entité en prenant comme point d'appui le contexte déictique, alors que la CR impersonnelle permet seulement de dénuer le premier argument du verbe de toute référence définie, sans modifier la valence du verbe.

4. Fonctions pragmatico-discursives de l'impersonnel

Nous nous intéresserons dans cette section aux constructions impersonnelles du français (désormais CI), c'est-à-dire aux constructions dans lesquelles le sujet syntaxique est référentiellement vide car il ne correspond pas à l'un des arguments sélectionnés par le verbe, mais à un pronom explétif ou postiche *il*, vide de référence. De ce fait, le verbe prend les traits d'accord par défaut : ceux de troisième personne du singulier. Cette construction est typique du français, qui est une langue à servitude subjectale, tandis que l'espagnol et l'italien qui sont des langues à sujet nul, ne réalisent pas obligatoirement le sujet syntaxique.

On distingue d'ordinaire deux types d'impersonnels : les 'verbes' impersonnels qui le sont par nature et qui n'ont pas de contrepartie 'personnelles', comme : *il pleut, il neige*, etc. (il s'agit le plus souvent de verbes décrivant des phénomènes météorologiques) et les 'constructions' impersonnelles, comme : *Il est arrivé un malheur* qui peut être mis en rapport avec une construction 'personnelle', comme : *Un malheur est arrivé*.

Nous laisserons à part les verbes (intrinsèquement) impersonnels qui n'ont pas d'intérêt pour notre étude car ils ne font pas l'objet d'un choix de la part du locuteur entre deux constructions dont l'une serait pragmatiquement marquée et l'autre non marquée. Nous nous intéresserons donc aux CI dites actives, passives et pronominales, telles que :

- (1) Il est arrivé de nombreux invités
- (2) Il a été trouvé un portefeuille
- (3) Il s'est vendu beaucoup de livres ces jours-ci

Nous distinguerons d'une part les CI actives qui ont essentiellement pour but de promouvoir un référent, ce sont des structures à focus phrastique de type présentationnel (dans la terminologie de Lambrecht, 1994) ; d'autre part nous verrons que les CI passives ont pour objectif de focaliser sur le procès verbal, ce sont des structures à focus phrastique de type événementiel. Quant aux CI pronominales, elles se rattachent à l'une ou l'autre fonction selon le type de verbe qui y figure.

Cette distinction entre structures à focus phrastique de type présentationnel ou de type événementiel (ou événement rapporté) rejoint la distinction établie par Sasse (1987 : 526) entre énoncés thétiques à « entité central », qui consistent à poser l'existence d'une entité et à « événement central », consistant à asserter l'existence d'un événement.

Nous verrons que les CI du français ('actives' et passives) partagent avec les CR (passives et impersonnelles) de l'espagnol et de l'italien certaines propriétés, qui sont représentées par les fonctions spécifiques de ces deux constructions, ajouté à cela qu'elles ne se superposent pas, il n'y a pas de traduction en tout point.

4.1. Promotion d'un référent

Selon Lambrecht (1994), les CI⁴⁶ tout comme les constructions existentielles sont des constructions de type présentationnel, qui entrent dans la catégorie plus générale des constructions à promotion de topique⁴⁷. La fonction de ce type de construction est de promouvoir un référent, sur l'échelle d'acceptabilité du topique, d'un état non-identifiable (flambant-neuf) à un état activé. D'après cet auteur, les constructions présentationnelles ont pour fonction communicative d'introduire un référent dans l'univers de discours, souvent avec le but de le rendre disponible pour une prédication dans la suite du discours. Puisqu'en effet, d'un point de vue discursif, introduire un référent dans une proposition et dire en même temps que ce référent est impliqué dans des relations prédicatives avec d'autres constituants sont deux tâches mieux gérées si elles sont accomplies indépendamment l'une de l'autre (Lambrecht, 1994). Ceci est lié au principe de la « Séparation du Rôle et de la Référence », du même auteur, qui stipule que l'on ne doit pas introduire un référent et parler en même temps de lui dans la même proposition.

Afin de voir le rôle de chacun des constituants de la CI, nous tâcherons de fournir au préalable des arguments démontrant les points suivants, qui vont dans le sens de la reconnaissance de cette fonction pragmatique :

- ces constructions n'ont pas de structure de prédication
- elles n'introduisent que des référents nouveaux
- les verbes de ces constructions servent typiquement à introduire ces référents (en perdant leur sémantisme propre)

Ainsi, nous verrons tout d'abord l'énoncé dans son ensemble, puis le SN postposé au verbe, le verbe lui-même et enfin les adverbiaux qui vont permettre de distinguer la CI de l'inversion locative.

4.1.1. L'énoncé dans son ensemble

L'alternance entre construction impersonnelle et construction non marquée (ou 'personnelle') peut être illustrée par la paire de phrases suivante, qui illustre en même temps l'idée de Lambrecht (1994) d'après qui, pour une paire d'« allophrases », l'une est pragmatiquement non marquée si elle sert à deux fonctions discursives, alors que l'autre est marquée pragmatiquement si elle sert à une seule fonction :

⁴⁶ Les CI en français ont été décrites de façon détaillée du point de vue sémantique par Rivière (1981). Ici nous nous bornerons à la description du point de vue pragmatique de cette construction.

⁴⁷ Selon Dik (1997 : 315-318), ce type de construction fait partie des phrases à Topique-nouveau, dans la mesure où il s'agit d'un référent qui est à la fois Topique et Focus ; or, nous pensons que cette construction a seulement vocation à promouvoir un référent à un statut de topique, car le référent n'est pas encore topique dans la construction présentationnelle, il est « flambant-neuf ».

- (4) a. Quelques personnes sont arrivées
b. Il est arrivé quelques personnes

En effet, (4b) est marquée pragmatiquement car elle ne peut servir qu'à une seule fonction, celle consistant à introduire un nouveau référent dans l'univers du discours, tandis que (4a) est considérée comme non marquée car elle peut servir à deux fonctions pragmatiques, celle de (4b) et celle impliquant un topique. De fait, toutes les deux peuvent répondre à une interrogation totale (ou globale), comme : *Que s'est-il passé ?*, tandis que seule (4a) peut répondre à une interrogation partielle servant à saturer l'expression interrogative, comme dans (5) :

- (5) Qui est arrivé ?
a. Quelques personnes (sont arrivées)
b. # Il est arrivé quelques personnes

Les phrases thétiqes peuvent donc apparaître au tout début d'un discours puisqu'elles ne présupposent aucune information, le contenu de l'énoncé étant entièrement nouveau ; c'est pourquoi elles peuvent répondre à une question générale, mais ne peuvent répondre à une question qui présuppose l'arrivée de quelqu'un.

Les CI sont propices à l'introduction « à brûle-pourpoint » d'un référent non identifiable qui va pouvoir être développé dans la suite du discours :

- (6) Il est arrivé des gens dans la boutique. *Ils* m'ont demandé si...

Dans la deuxième phrase le référent est repris par un pronom clitique, ce qui signifie qu'il est activé (il a été promu sur l'échelle d'acceptabilité du topique, du statut flambant-neuf au statut activé) et qu'il peut maintenant entrer dans une structure de prédication et avoir le statut de topique.

Les phrases thétiqes se caractérisent par l'absence de structure de prédication (Cornish, 2008). Dans les CI, l'absence de prédication est rendue manifeste par l'absence d'accord possible du verbe avec son argument. Comme le mentionne Lazard (1994 : 212), l'absence d'accord est due au fait que le verbe et son argument appartiennent au même membre de visée communicative, à savoir le rhème.

L'absence de prédication sur le plan pragmatique est parallèle à l'absence de structure syntaxique de prédication (Dobrovie-Sorin, 1997 : 62). En effet, si l'on compare la paire de phrases suivante :

- (7) a. Il n'est pas venu beaucoup de gens.
b. Beaucoup de gens ne sont pas venus (Kesik : 1985 : 58)

Dans la phrase ‘personnelle’ (7b), il y a une négation de prédicat, alors que dans la phrase impersonnelle (7a), il y a une négation de phrase, ce qui montre que la phrase non marquée comporte une structure de prédication tandis que la phrase impersonnelle n’en a pas, du fait de la postposition du complément *beaucoup de gens* (Kesik, 1985 : 58). De même dans la paire suivante :

- (8) a. Il n’est pas venu d’étudiants (Maillard, 1990 : 237)
 b. Des étudiants ne sont pas venus

La négation dans la CI a une portée existentielle, dans le sens où elle nie l’existence d’étudiants en un lieu donné (elle équivaut à : *aucun étudiant n’est venu*), alors que la négation de l’énoncé ‘personnel’ en (8b) nie seulement que le prédicat *venir* soit applicable à tous les étudiants (et équivaut alors à : *certains étudiants ne sont pas venus*). Ceci est en relation avec leurs fonctions respectives, en effet, la CI affirme l’existence d’un référent en un lieu donné, alors que la ‘personnelle’ prédique quelque chose sur un topique préexistant.

L’absence de prédication dans la CI est renforcée par le fait que l’on ne peut amener simultanément un référent à l’existence et dire quelque chose à son propos ; c’est pourquoi bien souvent le référent introduit fera l’objet d’une prédication seulement dans la suite du discours, mais pas dans la CI qui a pour but de l’introduire, ce qui concorde avec le principe de « Séparation du Rôle et de la Référence », de Lambrecht.

On peut rapprocher la CI d’un autre type de construction plus fréquente à l’oral et d’un registre familier, alors que la CI est plus souvent réservée à l’écrit. D’après Maillard (1990 : 235), une phrase impersonnelle comme (9a) n’est en fait qu’une version syncrétique plus courante à l’oral de (9b) :

- (9) a. Il est arrivé une femme
 b. Il y a une femme qui est arrivée

La construction (9b) a pour fonction de poser un référent nouveau dans l’univers de discours, d’en faire d’abord l’objet d’une assertion existentielle, comme dans la CI en (9a), puis « ce référent est aussitôt représenté par le pronom relatif *qui* comme sujet d’une assertion prédicative, ce qui le rend prêt à être utilisé comme thème de discours » (Maillard, *ibid.*), et par là diffère de la CI. La construction en (9b) permet donc de dédoubler les deux activités (de présentation et de prédication) : la première partie correspond à la fonction de présentation, alors que la subordonnée relative permet de prédiquer une propriété à propos du sujet (Combettes, 1992 : 13).

4.1.2. Le SN postposé au verbe

La CI sert expressément à introduire de nouveaux référents ('flambants-neufs') qui sont généralement codés par des SN indéfinis ; c'est pour cette raison que les SN définis sont inacceptables dans ce type de construction, puisqu'ils réfèrent typiquement à des référents identifiables :

- (10) a. Il va venir des/quelques/plein/beaucoup d'enfants
 b. *Il va venir ces/les/mes enfants

Le degré de définitude de la séquence à droite du verbe est un facteur important d'acceptabilité de la construction. Comme le montre Rivière (1981 : 70), le plus favorable à la CI est le degré moyen de définitude, ce qui s'explique par la nécessité d'un contraste, soit qualitatif, avec une autre classe (marqué par la présence de modifieurs), soit quantitatif, avec un autre sous-ensemble de la même classe (*quelques* ou *beaucoup* plutôt que *des*). De plus, l'emploi d'un terme nominal défini n'est pas exclu et peut apparaître notamment lorsque la définitude est cataphorique (Gaatone, 1970 : 398 et Eskénazi, 1968 : 100), par exemple :

- (11) Il vous arrivera la même mésaventure qu'à moi (Eskénazi, 1968 : 100)

La possibilité de voir apparaître à cette place un SN cataphorique est dû au fait qu'il est nouveau dans l'absolu, donc apte à fonctionner comme rhème (Kesik, 1990 : 188).

Avec l'article partitif ou un SN représentant des substances non comptables, la CI s'impose face à la 'personnelle' qui semble moins naturelle. D'après Eskénazi (1968 : 100-101) cela est dû au fait que le déterminant partitif contient une faible quantité d'information :

- (12) a. Il lui pousse de la barbe
 b. ?De la barbe lui pousse
 (13) a. Il est venu du monde
 b. ?Du monde est venu
 (14) a. Il tombe de la neige
 b. ?De la neige tombe

En effet, le SN sujet ne renvoie pas à un ensemble suffisamment délimité que l'interlocuteur pourrait se figurer avec précision, pour apparaître en tant que topique ; les SN non comptables présentent des difficultés en général à pouvoir figurer en tant que sujet, car le référent qu'ils représentent est flou, imprécis et ne peut être posé comme connu par l'interlocuteur, pour preuve ils ne peuvent être pronominalisés en tant que sujet ; par contre ils peuvent l'être en tant que complément :

- (15) a. *Elle* lui pousse
 b. Il lui *en* pousse

Le pronom *elle* dans la première phrase ne peut représenter un SN non comptable, il renvoie au SN *la barbe* et non à *de la barbe*.⁴⁸

En outre, plus le nom noyau sera expansé d'adjectifs qualificatifs, de groupes prépositionnels, de propositions relatives qui réduisent son extension, plus la phrase sera acceptable, ce qui la rend plus propice à faire partie du focus. Plus le SN voit son extension réduite, plus il acquiert un fort pouvoir focalisant, afin que l'interlocuteur puisse reconstruire dans son esprit cette nouvelle entité avec le plus de détails possibles. Voici quelques exemples de Rivière (1981), où l'on voit que sans expansions la construction est inacceptable :

- (16) a. Il boit plus de gens qu'on ne croît à quatre heures du matin
 b. *Il boit beaucoup de gens
 (17) a. A cette heure-ci il dort encore trop de gens pour que je me mette à tondre la pelouse
 b. *Il dort trop de gens

4.1.3. Le verbe de la CI

La CI est limitée à certains verbes intransitifs pouvant exprimer l'existence, l'apparition, la présence ou la localisation d'un référent (tels que *arriver, venir, entrer*, etc.). En effet, la vocation de cette construction étant d'introduire ou de présenter un nouveau référent discursif⁴⁹, les verbes ne pouvant se réduire à la simple constatation de présence ou d'existence ont plus de difficultés à y figurer :

- (18) a. Il y mangeait quelques étudiants (Kesik, 1985 : 56)
 b. *Il y pleurait quelques étudiants (ibid.)

Dans la phrase (18a), énoncée à propos d'une cantine, le verbe *manger* peut être réduit à la simple constatation de présence et signifier *se trouver* (en mangeant), comme dans *il s'y trouvait quelques étudiants* et *ils mangeaient* (qui est une information secondaire). Alors que dans (18b), le verbe *pleurer* ne peut être réduit à l'idée de présence, il ne présuppose pas l'idée de localisation dans un lieu particulier, contrairement à *manger* qui présuppose le fait que l'on

⁴⁸ D'après Dobrovie-Sorin (1997), c'est le type de prédicat de la phrase qui contraint la distribution de certains indéfinis en position de sujet préverbal.

⁴⁹ C'est d'ailleurs pour cette raison que des verbes tels que *être* et *exister* se sont lexicalisés sous la forme impersonnelle (Kesik, 1985), car ils expriment la présence et l'existence mêmes ; de même que les verbes *rester, manquer, se trouver, venir, arriver*, etc.

mange quelque part (ibid.)⁵⁰. Certains verbes ne peuvent être ramenés à la simple expression de présence, comme *boire*, *aimer*, puisqu'il n'existe pas de contexte thématique de type cantine, salle de lecture, par rapport auxquels ils seraient redondants (Kesik, 1986 : 259).

C'est d'ailleurs en raison de cette localisation intrinsèque au verbe que bon nombre de ces constructions sont systématiquement accompagnées d'un circonstant spatio-temporel, puisque l'existence ou l'apparition est supposée intervenir dans un lieu et un endroit donné, « existence et localisation étant les deux faces de la même monnaie » (Cornish, 2009 : 125 et Lambrecht, 1994 : 179). L'absence de circonstant rend la possibilité d'apparition de la CI plus difficile ou alors son absence la fait se rattacher directement au temps et lieu du locuteur, soit une interprétation déictique. Une phrase comme la suivante ne peut s'interpréter que dans la mesure où le temps et le lieu sont ceux des participants discursifs, soit le *hic et nunc* (Rivière, 1981 : 25) :

(19) Il arrive du monde (sous-entendu : *ici et maintenant*)

Un argument appuyant l'idée que le verbe des phrases impersonnelles sert typiquement à présenter un référent ou à l'introduire dans l'univers de discours est le fait qu'il perd son sémantisme spécifique, pour devenir une sorte de copule servant à marquer la localisation ou l'existence d'un référent dans un contexte donné (Cornish, 2008 : 125).

En effet, avec un verbe agentif, le rôle d'agent est estompé dans la CI au point de ne plus être ressenti comme tel, puisque c'est le sémantisme d'apparition ou de présence porté par le verbe qui est mis en avant ; ceci a été noté par plusieurs auteurs qui remarquent que la voix impersonnelle se caractérise par une réduction de la charge en agent (Eskénazy, 1968 et Tutescu, 2003 : 31). Le test d'agentivité constitue une preuve à cet égard :

(20) a. Des volontaires sont *rapidement* arrivés en renfort pour extraire les blessés

b. *?Il est *rapidement* arrivé des volontaires en renfort pour extraire les blessés

(21) a. Des enfants jouaient *calmement* dans la cour

b. ??Il jouait *calmement* des enfants dans la cour

Dans (20a) et (21a) il y a un agent contrôlant un procès dynamique, tandis qu'en (20b) et en (21b) il y a simple constatation de présence et les phrases sont inacceptables ou moins naturelles en présence de l'adverbe ou du SP de manière, car il est difficile de présenter un nouveau référent et en même temps de prédiquer une quelconque action à son sujet (cf. le principe de « Séparation du Rôle et de la Référence » de Lambrecht, 1994). Ainsi, dans les phrases personnelles le sujet est agentif, tandis que dans les contreparties impersonnelles le

⁵⁰ D'après Dobrovie-Sorin (1999), la lecture thématique est rendue possible par les prédicats existentiels, car ils localisent dans l'espace l'argument sujet, comme : *manger*, *assis*, *allongé*, *répandu*, etc.

SN postposé perd cette agentivité puisque le verbe perd en dynamisme pour faire passer au premier plan le sens existentiel.

Ainsi, le sens existentiel est mis au premier plan dans la CI et le sens spécifique du verbe en arrière-plan, tandis que dans la construction non marquée c'est le sens spécifique du verbe qui est mis au premier plan. Le verbe peut alors être accentué (en dernière position dans la phrase) et son sémantisme propre peut ainsi être contrasté par rapport à d'autres verbes :

- (22) a. Des secouristes arrivent ! mais non ils repartent !
 b. Il arrive des secouristes ! #mais non il repart des secouristes !

De même, si l'on compare des paires de phrases telles que (Eskénazi, 1968 : 103) :

- (23) a. Le pain manque
 b. Il manque le pain

Le verbe prend un sens différent dans les deux constructions : (23a) signifie qu'il y a disette, alors que (23b) signale simplement l'absence du pain sur la table (= on a oublié de mettre le pain sur la table). Comme le note Eskénazi, la quantité d'information attribuée à *manquer* est plus grande dans la première que dans la seconde, elle distingue la pénurie de la simple absence.

Le verbe de la CI peut également être pronominal et servir à introduire un nouveau référent dans l'univers discursif, par exemple :

- (24) a. Il se dégage une odeur nauséabonde de cet endroit
 b. Il s'est glissé quelques fautes dans l'impression de l'ouvrage
 c. Il se répand toutes sortes de bruits sur son compte
 d. Il se crée partout des bureaux d'études

4.1.4. Les adverbiaux : comparaison avec l'inversion locative

En examinant les fonctions pragmatiques de la CI, on ne peut manquer de les mettre en rapport avec la construction à inversion locative, dont les fonctions pragmatiques sont très proches. Il est bien connu qu'elles ont en commun la valeur focalisante, néanmoins elles présentent des différences fonctionnelles. Ces différences se situent notamment au niveau des circonstants locatifs.

Comme l'indiquent Tasmowski & Willems (1987), la CI n'est pas forcément accompagnée de compléments locatifs, alors que c'est la règle pour l'inversion locative et il semblerait qu'il y ait donc complémentarité entre les deux structures. En effet, la CI présente le complément locatif le plus souvent en position finale ou sous forme des

clitiques *y* et *en* (1987 : 181), alors que l'inversion locative se trouve après un complément initial. D'après ces auteurs, l'inversion locative constituerait une structure tripartite Loc/V/S, avec un cadre posé et topique, alors que la CI présenterait une structure bipartite à locatif présupposé (*ibid.* 182). De plus l'inversion locative s'insère dans un contexte de progression du récit, soit sur le mode descriptif, soit sur le mode narratif, tandis que la CI jouit d'une plus grande indépendance contextuelle (*ibid.* 183), elle reste toutefois réservée à l'écrit.

D'après Cornish (2001 : 20), l'inversion locative aurait pour fonction de recentrer l'attention du lecteur et le SP locatif ou temporel permettrait d'assurer le lien avec le texte précédent, il remplit donc un rôle thématique. La CI, à la différence de l'inversion locative, peut apparaître sans aucun contexte précédent et dans ce cas elle se rattache aux temps et lieux des participants et reçoit alors une interprétation déictique.

Comme l'indique Borillo (2006 : 36), le lieu indiqué par le complément locatif, dans l'inversion locative, est ancré dans le contexte de discours qui précède et fournit ainsi un lien de continuité qui assure l'enchaînement et la cohésion du discours. Généralement une phrase d'inversion locative n'ouvre pas un discours, à la différence de la CI qui elle peut apparaître au tout début d'un discours.

Du fait de l'absence de référence sur le pronom *il*, le procès est rattaché à la situation spatio-temporelle, matérialisée par un complément adverbial (facultatif), le cas échéant c'est le *hic et nunc* qui constitue la référence spatio-temporelle du locuteur. D'après Koch (1994 : 9) le manque de référence subjectale rattache le verbe impersonnel complètement à la situation et au contexte non-linguistique. C'est pourquoi certains verbes impersonnels peuvent compenser la dépendance de la situation ou de l'univers du discours en se rattachant à un complément de lieu, un temps verbal différent du présent, etc.

Le thème dans la CI, d'après Kesik (1986 : 254) peut se réaliser sous diverses formes : pronom clitique (*lui, me*, etc.), SP locatif ou temporel :

- (25) a. Il *y* mangeait quelques étudiants (Kesik, 1985 : 56)
 b. A propos de la cantine, il se trouvait en mangeant quelques étudiants
- (26) Il *nous* est arrivé un incident désagréable (Kesik, 1990 : 185)
- (27) a. Il est arrivé à *Marie* un malheur incroyable (Kesik, 1985 : 58)
 b. Concernant Marie, il lui est arrivé un malheur incroyable

Ce thème assure le branchement de la phrase aux phrases précédentes ou plus généralement sur la situation d'énonciation (Kesik, 1990). D'après cet auteur, le verbe sert de transition entre le thème et le SN rhématique postverbal (1986 : 258) et pour fonctionner comme tel, il doit avoir une charge sémantique très faible. Ainsi dans (27), le verbe *arriver* sert de transition entre le thème *nous* et le SN rhématique *un incident désagréable*.

Nous pensons qu'il s'agit plutôt d'une perte en charge sémantique du verbe du fait de son insertion dans la CI, puisque comme on l'a vu, même des verbes « chargés sémantiquement » sont aptes à entrer dans la CI.

Parler de thème est certainement excessif pour la CI, car il n'y a pas de relation de prédication entre cet élément et le reste de la proposition, il semble plus juste de considérer que le procès est simplement mis en relation avec un champ spatio-temporel dans les limites duquel il sera validable.

4.2. Focalisation sur le procès verbal

4.2.1. Le complément en *par* et l'agentivité

Les CI passives sont caractéristiques du style administratif qui permet d'éluider totalement l'agent de façon encore plus radicale qu'avec le pronom indéfini *on* (Gaatone, 1998) et elles apparaissent comme émanant d'une autorité lointaine, insaisissable (Lazard, 1994 : 189) :

- (28) a. Il est demandé au propriétaire du véhicule de bien vouloir le déplacer immédiatement
 b. Il ne sera répondu à aucune question
 c. Il a été tiré cinq mille exemplaires de cet ouvrage
 d. Il a déjà été fait allusion à ce problème

La différence entre la construction en *on* et celle en *il* est qu'avec celle en *on* l'argument agentif est réalisé par un indéfini humain, tandis que dans la construction en *il*, l'agent est complément évincé de la construction⁵¹ du point de vue de l'expression syntaxique (mais il reste tout de même sous-entendu sémantiquement parlant), à moins qu'il n'apparaisse sous forme de complément d'agent :

- (29) Il a déjà été parlé de tout cela par tous les participants

L'impersonnel passif est avant tout une construction impersonnelle et non une passive car sa fonction primaire est de focaliser sur l'ensemble du procès et non de topicaliser l'un des participants, elle n'a de passif que la morphologie ; de plus les fonctions syntaxiques

⁵¹ D'après Maillard (1994 : 51), les impersonnels passifs et moyens sont utilisés de préférence à la construction *on* + verbe actif, chaque fois que le locuteur cherche à occulter l'agent humain ; en plus dans l'impersonnel passif, il dégage l'énonciateur de toute responsabilité dans le procès. Il va même jusqu'à dire que si cette tournure connaît un si grand succès dans le langage administratif, et par extension chez les fonctionnaires, c'est pour permettre à l'agent de « s'effacer derrière son service, comme si ce dernier s'accomplissait de façon autonome »...

restent les mêmes puisque le verbe conserve son objet direct et que le complément d'agent peut apparaître dans la construction.

La CI passive par rapport à sa contrepartie non marquée en (30b) met tout dans la portée du focus, car en effet l'une et l'autre peuvent répondre à une interrogation globale du type *Que s'est-il passé ?* tandis que seule la phrase à l'actif (30b) peut répondre à une interrogation partielle comme : *Qu'a fait la police ?*

- (30) a. Il a été procédé à une enquête par la police
b. La police a procédé à une enquête

Le complément d'agent, s'il est exprimé, est rejeté en fin de phrase, ce qui le place dans le même membre que le verbe et ses compléments, mais cela ne signifie pas qu'il est mis dans une position particulière par rapport au reste de la phrase, comme il peut l'être dans la construction passive 'personnelle', il est simplement focalisé au même titre que le verbe et son complément. La preuve qu'il n'est pas spécialement mis en focus par rapport aux autres éléments de la phrase est le fait qu'il est généralement prédictible, mais il reste suffisamment diffus pour ne pas prendre de relief particulier. Par exemple :

- (31) a. Il a été découvert un trésor (par les archéologues)
b. Il a été procédé à une enquête (par la police)
c. Il a été fait allusion à cette affaire au cours de la dernière réunion (par l'un des membres du groupe) (Almeida, 1994 : 13)

A l'inverse, lorsqu'il n'est pas mentionné, bien souvent c'est que son identification n'est pas nécessaire, comme dans :

- (32) Il a été trouvé un portefeuille

4.2.2. Les circonstances spatio-temporelles

D'après Radulescu (2003 : 4-5) et Rivière (1981 : 39), l'impersonnel passif se construit avec des verbes qui ont pour point de départ un Agent et la construction doit permettre de construire un état résultant, marquant ainsi que le procès a atteint son terme. C'est pourquoi cette construction est facilitée par des verbes à complément prépositionnel qui jouent le rôle de point d'arrivée. L'objet direct ainsi que les circonstanciels de temps et de lieu, de même que le temps du verbe (comme le passé composé qui marque l'aspect accompli), jouent tous le même rôle, dans le sens où ils contribuent à marquer que le procès a atteint son terme.

Les compléments dans la construction impersonnelle passive, qu'ils soient circonstanciels ou régis par le verbe, ont le même rôle : celui de permettre au verbe de

supporter cette construction (Rivière, 1981 : 30). C'est pourquoi, à l'instar de la CI réflexive de l'espagnol, un verbe sans complément ni circonstant est plus difficile dans cette construction car on ne peut prédiquer une action à partir de rien, la construction nécessite au moins la présence d'un circonstant permettant de poser le cadre dans lequel l'action peut avoir lieu, comme dans :

- (33) a. *Il a été appareillé
 b. Il a été appareillé à cinq heures du matin

C'est pourquoi, d'après Gaatone (1998), le passif impersonnel à verbe intransitif n'est possible que si un adverbial quelconque accompagne le verbe et la pure représentation du procès, abstraction faite de tout actant ou circonstant, se fait plutôt au moyen de la construction active à sujet indéfini humain en *on*. Puisqu'en effet, la présentation du procès doit avoir un point d'appui, ne serait-ce que spatial ou temporel, pour que son existence soit posée.

4.3. Bilan et comparaison aux CR passives et impersonnelles

Nous avons vu que la raison d'être essentielle des CI en français est de présenter soit un référent soit un événement dans une structure tout en focus. Ces constructions sont spécifiques au français, car elles sont construites à l'aide d'un sujet postiche. L'espagnol et l'italien disposent d'un autre type de constructions extrêmement productives pour des fonctions similaires, à savoir les CR passives et impersonnelles.

Ce que nous retenons ici c'est que la valeur focale de la CI 'active' a la capacité de vider en partie le contenu sémantique du verbe et que l'expression d'un procès sans mention de l'agent (comme dans la CI passive) nécessite un point d'appui minimal, soit sous forme d'un complément régi par le verbe, soit sous forme d'un circonstant, ce qui rapproche cette construction de la CR impersonnelle de l'espagnol et de l'italien, puisqu'elles nécessitent également une indication spatio-temporelle si le verbe est intransitif.

A l'inverse, nous avons vu que la CI 'active' du français ne nécessite pas forcément de circonstant (contrairement à l'inversion locative), puisque le locatif est présupposé, la promotion du référent s'interprète dans le cadre spatio-temporel déictique, comme dans la CR passive de l'espagnol et de l'italien.

On voit donc les liens entre les CR et les CI de ces trois langues romanes, cependant on est loin d'avoir une superposition en tous points entre les constructions du français d'une part et celles de l'espagnol et l'italien d'autre part, puisque l'espagnol et l'italien ont la capacité de pouvoir réaliser presque systématiquement une CR, alors qu'en français les CI équivalentes s'emploient sous certaines conditions et les constructions avec *on* indéfini viennent pallier les restrictions et les limites de la CI du français.

5. Les fonctions pragmatiques et l'accord du participe passé

Nous allons voir dans cette section que les fonctions pragmatiques sont d'une importance non négligeable dans le déclenchement de certains phénomènes connexes à la diathèse, notamment dans le phénomène de l'accord du participe passé. Dans cette partie nous prendrons l'exemple des diathèses passive et impersonnelle dont nous venons de voir les fonctions pragmatiques et qui seront à la base de notre démonstration. Nous étudierons les autres diathèses et leur comportement au niveau de l'accord du participe passé dans la partie consacrée à la syntaxe.

Les règles d'accord du participe passé sont souvent considérées comme un ensemble de règles artificielles et hermétiques des grammaires normatives. Néanmoins, derrière cet artifice apparent se dissimulent des principes qui relèvent de la pragmatique. En effet, même si les facteurs reconnus traditionnellement dans le déclenchement de l'accord du participe passé, tels que la présence de l'auxiliaire *être* et les fonctions d'objet direct et de sujet, ont une incidence considérable sur ce phénomène, il reste un facteur, non encore développé dans la littérature, qui englobe la quasi-totalité des occurrences : il s'agit de la fonction pragmatique de topique. Autrement dit, l'accord serait déclenché principalement par un élément topical.

Nous postulons, en effet, que le participe passé s'accorde avec le sujet ou avec l'objet direct de la même façon que le verbe s'accorde avec son sujet, mais à condition que cet élément soit topical. Ce qui signifie qu'il faut concevoir l'accord du participe passé comme un exemple d'accord verbe-argument, contrairement à d'autres approches (voir en particulier Bessler, 1995) qui y voient un accord nominal-modifieur.

L'accord du participe passé a trop souvent été analysé uniquement dans la configuration syntaxique dans laquelle il apparaît (notamment dans les travaux de Burzio, 1986 ; Kayne, 1989, 2000 et plus généralement chez les générativistes) en termes de déplacements d'éléments et de transformations de structures qui, selon toute vraisemblance, constituent des approches qui restent très éloignées de ce qui pourrait réellement se produire dans l'esprit du locuteur⁵². C'est aussi pourquoi nous ferons usage des fonctions pragmatiques, car elles sont censées nous rapprocher d'une certaine réalité psycholinguistique.

Nous exposerons donc brièvement certains travaux générativistes qui se sont penchés sur le problème de l'accord du participe passé, puis nous aborderons le type d'accord à envisager, à savoir nom-adjectif ou verbe-argument, ensuite nous analyserons le phénomène de l'accord du participe passé à la lumière des fonctions pragmatiques des

⁵² Même si nous savons que ce n'est pas le but recherché par ces approches.

diathèses passive et impersonnelle et enfin nous verrons comment concevoir la fonction de l'accord en général.

5.1. L'accord du participe passé dans la tradition générative

Burzio (1986) postule que le sujet des verbes inaccusatifs⁵³ correspond, au niveau de la structure profonde, à un objet direct. Il propose donc que le participe passé s'accorde non pas avec l'objet direct lui-même, mais plutôt avec l'élément lié à cet objet direct, c'est-à-dire la trace de cet objet direct. Cette trace correspond, en italien, à l'élément *pro* en position d'objet direct lié à un clitique objet direct, comme dans (1b) et (1c) et à la trace du sujet en position objet direct d'un verbe passif, comme en (2b), ou inaccusatif lié au sujet de surface (2c). Voici les deux configurations générales en (1a) et (1b) correspondant à celles qui sont susceptibles de déclencher l'accord :

- (1) a. $cl_1-V [e_1]$
 b. $Maria_1 si_1 \text{ è accusata } [e_1]$
 'Maria s'est accusée'
 c. $Giovanni la_1 ha accusata [e_1]$
 'Giovanni l'a accusée'
- (2) a. $SN_1 V t_1$
 b. $Maria_1 \text{ è stata accusata } t_1$
 'Maria a été accusée'
 c. $Maria_1 \text{ è arrivata } t_1$
 'Maria est arrivée'

Dans la même lignée, se situe Drijkoningen (1985) s'appuyant sur les travaux de Burzio (avant sa publication) et se limitant à l'accord du participe passé en français. D'après cet auteur, « l'accord se fait avec la trace [t] qui suit immédiatement le participe passé, pourvu qu'elle soit liée à l'objet direct profond de celui-ci, ayant le rôle de thème ». La règle couvre l'ensemble des cas généraux : verbes à auxiliaire *être* (constructions passives et verbes inaccusatifs), verbes conjugués avec *avoir* dont l'objet direct est antéposé et verbes pronominaux. Le problème de cette règle est que l'objet direct en question n'a pas toujours le rôle de thème.

⁵³ Les verbes 'inaccusatifs' sont ceux qui ont un sujet en position d'objet direct en structure profonde, ils s'opposent aux verbes 'inergatifs' qui ont un argument en position sujet au niveau de la structure profonde. On reconnaît les verbes inaccusatifs notamment au fait qu'ils se construisent avec l'auxiliaire *essere* en italien, comme : *arrivare* dans : *Giovanni è arrivato* ('Giovanni est arrivé'), alors que les inergatifs se construisent avec l'auxiliaire *avere*, comme *telefonare* dans : *Giovanni ha telefonato* ('Giovanni a téléphoné').

De plus, comme le fait justement remarquer Kayne (1989), il est difficile de justifier l'idée que l'accord du participe passé, impossible avec un objet direct postposé, se fasse pourtant avec la trace de cet élément en position postverbale.

Kayne propose donc une analyse dans laquelle le participe passé s'accorde avec son propre sujet (ou plutôt la catégorie vide en position sujet) dans une « proposition réduite » (de l'anglais 'small clause'). Il y a ainsi une relation directe (locale) entre le participe passé et la catégorie vide à sa gauche avec laquelle il s'accorde, de façon analogue à l'accord sujet-verbe. Cela signifie que l'objet direct du participe passé en se déplaçant doit passer par la position sujet de la phrase réduite, entrant dans une relation de gouvernement avec AGR, pour que l'accord se réalise (avant d'atteindre sa position finale). Selon ce principe, la représentation en S-structure est la suivante :

(3) Paul les_i a [$_{AGR}$ [t_i] AGR $_i$ [v repeintes [t_i]]]

Le problème de cette approche est que la catégorie vide qu'il propose (à gauche du participe passé) ne peut être remplie par un SN, elle est destinée à être toujours vide.

L'approche de Bessler (1994) se distingue des précédentes dans la mesure où son analyse des faits d'accord du participe passé est ancrée dans un modèle destiné à rendre compte de la morphologie flexionnelle dans les langues romanes, qui a pour point de départ le Programme Minimaliste de Chomsky (1995). Selon Bessler, l'accord consiste à vérifier que deux éléments qui sont dans une certaine relation structurale ont les mêmes traits. Cette relation structurale doit être similaire à la relation qui s'établit entre un nominal et son modifieur, puisqu'à l'inverse des approches précédentes, selon lui, l'accord du participe passé doit être analysé comme un exemple d'accord nominal-modifieur plutôt que comme un exemple d'accord verbe-argument, du fait que le participe passé prend les mêmes marques formelles que l'adjectif. Le problème d'une telle analyse, comme nous le verrons par la suite, est qu'il est difficile de justifier l'existence d'une telle relation de modification entre l'objet direct et le participe passé.

Il établit une hiérarchie, représentée en (4), à laquelle toutes les variétés romanes se conforment. D'après cette hiérarchie, plus on va vers la gauche, plus la structure permet d'interpréter le participe passé comme étant dans une relation locale avec son objet direct :

(4) passif/inaccusatif > cl + V > QU +V > V + obj. dir.

On voit vite les limites de cette approche, car si l'on tient compte de la distribution du participe passé dans le contexte d'un verbe complexe, on s'aperçoit qu'il ne peut commuter avec un adjectif canonique :

(5) a. Ce sont tes cigarettes que j'ai fumées

b. *Ce sont tes cigarettes que j'ai dangereuses.

A la suite de l'examen des approches dans un cadre générativiste, nous pouvons nous demander si les représentations syntaxiques du modèle générativiste ne sont pas source de problèmes, s'il faut continuer à s'enliser dans des abstractions sans fin qui n'ont aucun fondement psycholinguistique et s'il ne vaut donc pas mieux prendre une tout autre voie dans la description des phénomènes langagiers. C'est effectivement cette dernière décision que nous avons adoptée ici : les propositions de la Grammaire Générative dans le traitement de l'accord du participe passé nous ont profondément déçus, c'est pourquoi nous avons choisi un cadre fonctionnaliste pour la description d'un tel phénomène.

5.2. Un accord nom-adjectif ou verbe-argument ?

L'accord du participe passé dans le contexte d'un verbe complexe⁵⁴ constitue un exemple d'accord unique dans la mesure où le participe passé partage avec l'adjectif les mêmes traits morphologiques d'accord (c'est-à-dire les traits de genre et de nombre), comme nous venons de voir, mais s'en écarte par le fait qu'il ne peut commuter avec un adjectif canonique et ne peut donc être considéré comme tel, par exemple :

- (6) a. David est arrivé en retard
b. *David est grand en retard

Il ne peut non plus être considéré comme un verbe à part entière puisqu'il ne peut apparaître seul, en effet :

- (7) *David arrivé en retard

Il forme un tout indissociable avec l'auxiliaire au sein du groupe verbal, où le participe passé est porteur du sens lexical et l'auxiliaire l'élément porteur des traits de temps et de personne.

Nous montrerons plus loin que les conditions d'accord du participe passé sont les mêmes que celles de l'accord sujet-verbe, ce qui confortera notre hypothèse d'un accord verbe-argument, qui est fondamentale si l'on veut décrire de façon adéquate les règles d'accord du participe passé.

⁵⁴ Nous entendons par 'verbe complexe' un verbe formé d'un auxiliaire et d'un verbe à un temps non fini, c'est-à-dire le participe passé ou l'infinitif du verbe. Ici, il s'agit du participe passé qui, accompagné de son auxiliaire, sert à former les temps composés du verbe.

5.3. La structure informationnelle et l'accord du participe passé

Nous partons du principe, à la suite de Lazard (1994 et 1996), que l'accord verbe-actant (qui inclut l'accord sujet-verbe et l'accord objet-participe passé) a pour fonction d'assurer la liaison entre des termes disjoints, c'est-à-dire qui ne se situent pas dans le même membre de visée communicative ; autrement dit, ces termes font partie de deux constituants ayant une fonction pragmatique différente (topique ou focus).

Ceci est vrai du sujet puisqu'il est typiquement dissocié du verbe (selon Lambrecht, 1994 et Dik, 1997, le sujet est un topique par défaut) et le verbe s'accorde systématiquement avec lui ; quant à l'objet direct, il est lié au verbe dans sa position canonique, mais s'il est topicalisé (mis dans une position où il aura la fonction topique) et donc disjoint du verbe, alors il déclenchera sur le participe passé la présence d'un indice argumental qui le corréfère.

On peut vérifier le statut topical de l'objet direct lorsqu'il sort de sa position canonique, grâce à l'utilisation des expressions *Quant à* ou *À propos de* qui permettent de mettre en évidence le topique d'une phrase :

- (8) a. Les cigarettes, vous les avez toutes fumées
 b. À propos des cigarettes, vous les avez toutes fumées

Les contextes dans lesquels a lieu l'accord du participe passé en français sont généralement marqués pragmatiquement. Pour s'en convaincre, examinons les exemples suivants :

- (9) Ces fautes ont été faites par tous les élèves
 (10) La femme, on l'a emmenée à l'hôpital
 (11) La pomme que j'ai mangée a un goût acidulé

L'exemple (9) est une phrase au passif, la fonction essentielle du passif étant de topicaliser un argument non premier, comme on l'a vu dans la section 2. L'exemple (10) est une construction à détachement gauche, où l'élément détaché est repris par un pronom clitique *l'*, les clitiques ayant une valeur topicale bien connue.

La phrase (11) est une construction à relative restrictive. La proposition ouverte *la pomme [que j'ai mangée]* est présupposée et le reste de la phrase est asserté, mais le pronom relatif *que* dans cette même proposition a une valeur topicale car il reprend le nom tête *pomme* qui est l'objet (de conversation) de l'énoncé.

Le point commun de toutes ces phrases présentant une marque d'accord sur le participe passé est que dans (9) le sujet du verbe au passif est topical et dans (10) et (11) l'objet direct est respectivement un pronom clitique et un pronom relatif qui portent la

fonction pragmatique de topique. Ce phénomène est similaire à la description de l'accord du verbe en général fait par Lazard (1994), lorsqu'il parle de la 'visée communicative' (qui correspond plus ou moins à la structure informationnelle) :

En règle générale, l'accord tend à ne pas se faire quand l'actant concerné et le verbe appartiennent au même membre (rhème ou plus rarement thème) de la structure de visée. Au contraire un actant thématique tend à être coréférencié dans la forme verbale (...). (Lazard, 1994 : 212)

L'objet rhématique se place typiquement au voisinage du verbe ; il peut se trouver suffisamment caractérisé par cette position et n'avoir pas besoin d'être marqué. En revanche si l'objet est thématique, il tend à s'écarter du verbe et à recevoir une marque de sa fonction ou, dans certaines langues, à se trouver coréférencié dans la forme verbale. (Lazard, 1994 : 215)

L'objet direct a donc un comportement similaire à celui du sujet, puisqu'il s'accorde avec le participe passé lorsqu'il est dissocié du verbe et plus exactement lorsqu'il est topical.

Afin de corroborer l'hypothèse de Lazard, selon laquelle l'accord n'a pas lieu lorsque l'élément se situe dans le même membre de visée que le verbe, comparons les exemples précédents avec des phrases dans lesquelles l'accord du participe passé est impossible :

(12) Jean a nettoyé/*nettoyée la salle de bain pendant une heure

(13) Il est arrivé/*arrivés des invités

Dans l'exemple (12), l'objet direct *la salle de bain* est placé immédiatement à droite du verbe, dans sa position canonique, il fait donc partie du même membre de visée que le verbe, à savoir le focus et l'accord y est impossible. Dans l'exemple (13), le sujet est le pronom impersonnel *il* et le groupe *des invités* qui est postposé au verbe, fait partie du même membre que celui-ci, à savoir le focus, comme nous l'avons vu dans la section précédente. On voit donc que l'accord n'a jamais lieu lorsque l'élément fait partie du même membre de visée que le verbe, que cet élément soit un objet direct en position canonique ou un syntagme postposé dans une structure impersonnelle.

On peut démontrer le caractère focal des compléments postposés au verbe des exemples (12) et (13), puisque l'utilisation de *quant à* est impossible :

(14) a. # Quant à la salle de bain, Jean l'a nettoyée pendant une heure⁵⁵

b. # Quant à des invités, ils sont arrivés

⁵⁵ Cette phrase est inacceptable en réponse à une question du type *Que s'est-il passé ?* ou bien si le focus est le SV entier, par contre elle est acceptable en réponse à une question portant sur un topique comme : *Et la salle de bain, qu'en est-il ?* En fait, le topique de la phrase (12) serait plus naturellement le référent de *Jean*, dont on pourrait dire : *A propos de Jean, il a nettoyé la salle de bain pendant une heure*, et dans ce cas l'inacceptabilité de (14a) serait justifiée.

Dans d'autres langues romanes, comme l'italien, on trouve l'accord du participe passé dans les constructions passives et cliticisées (exemples (15a) et (15b)), mais pas dans les constructions dont l'objet direct est un pronom relatif (15c) :

- (15) a. Maria è stata **accusata**
 'Maria a été accusée'
 b. Giovanni la ha **accusata**
 'Giovanni l'a accusée'
 c. I libri che ho letto/***letti**
 'Les livres que j'ai lu/lus'

L'espagnol, en revanche, ne manifeste l'accord du participe passé que dans les constructions passives, l'accord est impossible avec un clitique objet direct ou avec un pronom relatif :

- (16) a. María fue detenida **por** la policía
 'Maria a été arrêtée par la police'
 b. Esa mujer, ya la he visto/***vista**
 'Cette femme, je l'ai déjà vu/vue'
 c. La casa que he vendido/***vendida**
 'La maison que j'ai vendu/vendue'

Voici une échelle de réaction des langues romanes au caractère topical du référent par une marque d'accord sur le participe passé, où l'on voit que le français est la langue la plus sensible à la topicalité :

- (17) français > italien > espagnol⁵⁶

5.4. La fonction de l'accord

Après avoir exposé les principaux facteurs pragmatiques à l'œuvre dans l'accord du participe passé, nous allons à présent examiner la fonction de l'accord en général. Ainsi, selon certains auteurs, l'accord est une simple redondance de traits grammaticaux. En revanche, dans une perspective fonctionnaliste et à l'instar de Cornish (2000) et de Lazard (1994), l'accord sert à maintenir une certaine cohérence discursive, et par là peut servir à désambiguïser un segment de texte ambigu, dans le cas où deux ou plusieurs référents pourraient représenter le topique discursif.

⁵⁶ Concernant l'absence du phénomène d'accord du participe passé avec l'objet direct en espagnol, nous alléguons des raisons typologiques (cf. chapitre 6).

Partant du principe que le verbe est prototypiquement rhématique et le sujet prototypiquement thématique (les deux étant donc prototypiquement disjoints), l'accord verbal a pour fonction de faire la liaison entre des termes disjoints ; l'accord avec le sujet ou avec un objet antéposé permet donc d'assurer la cohésion de la phrase (Lazard, 1994 : 234). C'est également ce qui ressort de la définition de l'accord par Cornish (2000) :

« L'accord en genre, en nombre et en personne fait partie de l'ensemble des moyens linguistiques qui contribuent à l'expression de la continuité discursive que tout texte doit manifester afin de donner lieu, en liaison avec le choix d'un contexte approprié, à un (segment de) discours cohérent » (Cornish, 2000 : 509).

Prenons l'exemple suivant :

(18) (Les enfants) nous les avons aperçus

Dans cette phrase, l'auxiliaire *avoir* s'accorde avec le sujet *nous*, qui représente le topique par défaut, tandis que l'objet direct *les*, qui renvoie au référent du SN *les enfants*, donne ses traits d'accord (de genre et de nombre) au participe passé car il a une plus grande topicalité que le sujet, dans la mesure où la phrase est construite comme apportant une information à propos de ce référent, en effet :

- (19) a. A propos des enfants, nous les avons aperçus
b. #A propos de nous, nous avons aperçu les enfants

Ainsi, dès qu'une expression est plus topicale que le sujet et que le verbe est à une forme composée, alors cette expression déclenche l'accord du participe passé ; en revanche s'il n'y a aucun concurrent topical et que le sujet est construit avec l'auxiliaire *être*, alors l'accord se fait naturellement avec le sujet (étant par défaut topical) :

(20) Elle est partie

La cible (en l'occurrence le participe passé) peut s'accorder en fonction des traits disponibles au niveau de la référence du contrôleur (le topique) ; il s'agit d'un accord 'pragmatique', où la valeur des traits à transmettre est déterminée par la manière dont l'énonciateur conçoit le référent de l'expression contrôleuse (Cornish, 2000 : 524). Ainsi, l'accord peut avoir lieu ou non selon la quantité d'informations dont dispose le locuteur ; par exemple, lorsque l'objet direct fait l'objet d'une interrogation partielle avec le quantifieur *combien*, l'accord est facultatif :

(21) Combien de truites as-tu pris(es) ?

Dans l'exemple (21), l'accord est facultatif car le quantifieur *combien* renvoie à une information non connue du locuteur et en tant que telle il a le choix d'accorder le participe

passé soit avec *combien* représentant une quantification indéterminée et requérant donc l'invariabilité du participe, soit il accorde le participe passé avec l'information déjà connue, c'est-à-dire qu'il s'agit de *truites*, ce qui lui donne l'instruction de genre et de nombre, à savoir le féminin pluriel, constituant une information suffisante pour lui permettre de faire l'accord.

L'accord peut aussi avoir lieu lorsque la référence du contrôleur est connue implicitement (grâce au contexte discursif) mais qu'elle n'est pas directement accessible par sa forme, par exemple avec le pronom indéfini *on* en français⁵⁷ :

(22) On est reparties

Dans ce cas les traits d'accord sont disponibles contextuellement et l'accord peut servir à désambiguïser. Il se produit un phénomène similaire en italien (comme on le verra avec les constructions réflexives impersonnelles), dans lesquelles il peut y avoir accord avec un référent indéfini pluriel qui n'est pas réalisable syntaxiquement dans la phrase.

6. Conclusion

On a pu observer, à travers les diathèses étudiées, que deux grands types de structures émergeaient : d'une part les **structures focalisantes**, comme les constructions impersonnelles du français et les CR passives de l'espagnol et de l'italien apportant uniquement de l'information nouvelle. Ainsi, on a pu rapprocher les CR impersonnelles de l'espagnol et de l'italien des CI passives du français, dans la mesure où l'absence de référence sur le premier argument fait rattacher le verbe de la construction à des indications spatio-temporelles qui sont obligatoires pour que la phrase soit grammaticale. Inversement, les CR passives de l'espagnol et de l'italien et les CI 'actives' du français ont en commun d'introduire un nouveau référent discursif, et ne sont pas contraintes par la présence obligatoire d'un circonstant spatio-temporel qui est sous-entendu à la construction, présumé.

D'un autre côté, les **structures topicalisantes**, comme la construction passive canonique, à laquelle on pourra rattacher d'autres constructions que nous étudierons par la suite (notamment les constructions réflexives moyennes). Dans cette optique, nous avons vu deux points importants pour l'espagnol : d'une part l'existence de deux passifs qui fait que les deux se sont spécialisés dans des contextes différents (la topicalisation pour le passif canonique et la focalisation pour le passif réflexif) ; d'autre part, la passive canonique qui tend à disparaître au profit d'une autre construction topicalisante très productive qui est la construction à objet prépositionnel avec reprise pronominale, qui du même coup pallie les

⁵⁷ Il s'agit là d'une syllepse ou d'un accord *ad sensum* puisque le référent pluriel n'est pas réalisé syntaxiquement mais transmet tout de même ses traits d'accord au participe.

restrictions que présente le passif canonique, comme l'aspect résultatif et la topicalisation de l'objet indirect.

Enfin, nous avons pu voir que ces deux structures opposées (topicalisantes et focalisantes) sont à la base d'une démonstration de l'accord et du non-accord du participe passé dans les langues romanes. Nous avons ainsi montré que l'accord du participe passé serait déclenché essentiellement par un élément topical et nous verrons par la suite et de façon détaillée (chapitre 5, section 4) les conditions de cet accord au niveau des fonctions syntaxiques.

Chapitre 4

Les Diathèses au Niveau Sémantique

Dans ce chapitre, nous analyserons les propriétés sémantiques des diathèses, c'est-à-dire leurs particularités au niveau des rôles sémantiques ou au niveau aspectuel. Ainsi, dans un premier temps nous verrons les différentes interprétations des constructions réflexives ; ensuite la sémantique des constructions causatives et la réalisation du 'causataire' ; et enfin la construction passive en *se faire*, qui implique une interprétation aspectuelle particulière ainsi qu'une modulation des rôles sémantiques.

Avant d'entrer dans l'analyse de ces constructions, nous commencerons par un bref aperçu de quelques concepts de base liés à l'aspect sémantique (ou mode d'action ou encore *Aktionsart*) qui permettent de rendre compte d'un grand nombre de phénomènes sémantiques et qui nous seront nécessaires pour décrire certaines constructions.

1. L'aspect sémantique

L'aspect sémantique concerne la manière dont le locuteur envisage le déroulement du procès exprimé par le verbe. Chaque verbe, de par son sens, implique un certain type de déroulement pour le procès qu'il exprime.

On distingue l'aspect sémantique (ou lexical), qui concerne la valeur aspectuelle inhérente à chaque verbe, de l'aspect grammatical (par ex. la distinction accompli/inaccompli, liée à la distinction temps composés vs. temps simples en français), qui concerne la valeur aspectuelle que le verbe acquiert une fois inséré dans un contexte particulier et qui est donc lié au temps verbal choisi.

Le mode d'action⁵⁸ concerne l'existence d'un point d'accomplissement inhérent à une situation après lequel le procès ne peut plus continuer, et cela hors d'un quelconque contexte grammatical. Garey (1957) distingue deux modes d'action : les procès **téliques** (comme : *dessiner un cercle*) ont une borne inhérente, alors que les procès **atéliques** (comme

⁵⁸ D'autres auteurs, notamment Wilmet (1980 et 1991), parlent plutôt d'aspect sémantique et emploient les termes de perfectif vs. imperfectif au lieu de télique vs. atélique, qu'il faut envisager ici comme des synonymes.

marcher) n'en ont pas et peuvent se prolonger indéfiniment. Garey (1957 : 105) propose le test suivant pour les distinguer :

- (1) Si A était en train de [Verbe à l'infinitif] et qu'on l'ait interrompu, a-t-il finalement [Verbe au participe passé] ?

Si la réponse à cette question est affirmative, alors le procès est atélique (comme *marcher*), si elle est négative, le procès est télique (comme *dessiner un cercle*).

Parmi les situations téliques, Vendler (1967) distingue les « **accomplissements** » (par ex. : *courir un marathon*) et les « **achèvements** » (par ex. : *gagner une course*) et parmi les situations atéliques, il distingue les « **activités** » (par ex. : *courir*) et les « **états** » (par ex. : *aimer*). Les accomplissements sont des événements duratifs alors que les achèvements sont instantanés, le processus qui mène à la culmination ne fait pas partie de l'événement.

Voyons plus en détail chacune de ces situations avec leurs propriétés définitoires et les tests qui permettent de les identifier.

Les **états** (ou verbes *statifs* dans la terminologie de Wilmet, 1980 : 61) peuvent se définir comme : « des situations qui ont une certaine durée, qui ne subissent pas de changement dans l'intervalle de temps pris en considération et qui n'ont pas de borne inhérente après laquelle elles ne peuvent plus continuer » (Vetters, 1996 : 105). Ils se reconnaissent à leur incompatibilité avec la périphrase *être en train de* et avec les adverbes *volontairement*, *délibérément*, ainsi qu'à leur difficulté à être employés à l'impératif et à être remplacés par *faire de même* :

- (2) *Jean est en train d'aimer Marie
 (3) *Il connaît volontairement sa leçon
 (4) *Sachez la réponse !
 (5) *Marie était malade et Jean faisait de même

Les **activités** (ou verbes *imperfectifs* dans la terminologie de Wilmet, *ibid.* : 61) peuvent être définies comme : « des situations qui ont une certaine durée, qui subissent un changement dans l'intervalle de temps pris en considération, mais qui n'ont pas de borne inhérente après laquelle elles ne peuvent plus continuer » (Vetters, 1996 : 105). Elles peuvent être mises en évidence grâce à l'inférence implicative suivante : *Pierre commence à/est en train de marcher* implique que *Pierre a marché*. De plus, elles acceptent la précision temporelle *pendant x temps* :

- (6) Pierre a marché *pendant deux heures*

Les **accomplissements** (ou verbes *perfectifs* chez Wilmet, *ibid.* : 62) peuvent être définis comme : « des situations qui ont une certaine durée, qui subissent un changement dans

l'intervalle de temps pris en considération et qui ont une borne inhérente après laquelle elles ne peuvent plus continuer » (Vetters, 1996 : 106). L'inférence implicative précédente n'est plus valable : *Pierre commence à/est en train de sortir* n'implique pas que *Pierre est sorti*.

Egalement, les accomplissements acceptent la précision temporelle *en x temps*, en revanche, ils sont incompatibles avec un complément de durée comme *longtemps* ou *pendant x temps* :

- (7) Pierre est sorti de la maison *en deux secondes*
- (8) *Il ferme *longtemps* la fenêtre
- (9) *Il ferme la fenêtre *pendant une heure*

La présence d'un objet direct peut contribuer à transformer certains procès atéliques (activités) en procès téliques (accomplissements), par exemple : *Pierre commence à écrire* implique que *Pierre a écrit*, mais *Pierre commence à écrire une lettre* n'implique pas que *Pierre a écrit une lettre*.

A l'inverse, la négation peut avoir pour effet de transformer des procès téliques (accomplissements) en procès atéliques (activités) (Wilmet, 1991 : 213), par exemple : *Pierre ne commence pas à sortir* implique que *Pierre n'est pas sorti*.

Les **achèvements** (ou verbes *conclusifs* chez Wilmet, 1980 : 62) sont définis comme : « des situations ponctuelles dont on n'envisage pas la durée, qui subissent un changement et qui ont une borne inhérente après laquelle ils ne peuvent plus continuer » (Vetters, 1996 : 106) et peuvent être mis en évidence par l'inférence implicative suivante : *La bombe est en train d'exploser* implique que *La bombe a explosé*. De plus, les achèvements refusent la périphrase *commencer à* et la considération d'un état résultant :

- (10) *La bombe commence à exploser
- (11) *La bombe est explosée

En revanche, les achèvements acceptent la périphrase *mettre x temps à* :

- (12) La grenade *a mis deux heures à* exploser

On peut résumer dans le tableau suivant chacune des situations avec les traits qui les caractérisent :

	Changement	Télique	Ponctuel
Etats	-	-	-
Activités	+	-	-
Accomplissements	+	+	-
Achèvements	+	+	+

Tableau 2 : Les situations de Vendler (1967)

2. Sémantique des constructions réflexives

Les constructions réflexives⁵⁹ (désormais CR) présentent la particularité d'être formellement semblables, puisqu'elles sont toutes construites en français, en espagnol et en italien à l'aide d'un clitique réflexif coréférentiel au sujet : *me, te, se, nous, vous* (en français), *me, te, se, nos, os*, (en espagnol) et *mi, ti, si ci, vi* (en italien). Malgré cette caractéristique formelle commune, les CR se différencient par la fonction du clitique réflexif et par les diverses interprétations qu'elles peuvent recevoir. Nous allons examiner, dans ce qui suit, les diverses CR disponibles dans ces trois langues, telles que :

- la réflexivité pure avec les 'réfléchis' et les 'réciproques' ;
- un mode d'action particulier avec les constructions 'moyennes', les 'neutres' et les 'réflexives téléiques' transitives ;
- la possession avec les réflexives à 'possession inaliénable' et les 'métonymiques' ;
- les doublement pronominales, spécifiques à l'espagnol.

Nous laisserons de côté les 'verbes' essentiellement pronominaux, étant donné qu'ils ne font pas l'objet d'un choix sémantique de la part du locuteur, mais sont contraints d'apparaître avec une particule réflexive ; ils ne présentent donc pas d'intérêt pour notre étude sur les diathèses.

Dans cette section, nous tenterons essentiellement de recenser les CR existantes dans les trois langues étudiées avec leurs propriétés définitoires, à travers les travaux les plus représentatifs pour chacune des constructions, qu'ils soient d'auteurs francophones ou hispanophones. Nous verrons que les uns comme les autres permettent de jeter une lumière sur les constructions équivalentes existant dans les autres langues romanes. Bien que les constructions réflexives aient fait l'objet de nombreux travaux, nous tenterons néanmoins de jeter un nouvel éclairage sur la construction doublement pronominale de l'espagnol, qui à notre avis, n'a pas reçu l'attention qu'elle méritait dans les travaux antérieurs. En outre, la description des caractéristiques de chacune des interprétations nous sera utile pour la formalisation en termes de la GFD. Enfin, nous clorons la section en proposant une échelle de transitivité des CR.

⁵⁹ Nous emploierons le terme 'réflexif' pour référer à ce que la grammaire traditionnelle dénomme 'pronominal', car comme le fait remarquer Zribi-Hertz (1978), le terme 'pronominal' laisse entendre à tort que la particule réflexive est un substitut nominal. Or, comme nous le verrons plus loin, le clitique réflexif ne se comporte pas comme un pronom, malgré son apparence, c'est pourquoi il est nécessaire de le distinguer terminologiquement des vrais pronoms. Le point commun de ces constructions étant la coréférentialité de la particule avec le sujet, le terme 'réflexif' nous paraît donc plus apte à rendre compte de cette particularité commune.

2.1. Les réfléchis et réciproques

Les constructions réflexives sont dites « **réfléchies** » quand l'être (ou chacun des êtres, au pluriel) exerce une action sur lui-même (Grevisse, 1993 : 1132). Une action met normalement en jeu deux entités distinctes assumant les rôles d'agent et de patient de façon prototypique (Creissels, 2006). Ainsi, dans la construction réfléchie, l'unique entité, représentant le sujet du verbe, cumule deux rôles sémantiques, celui qui lui est normalement attribué dans la construction transitive et celui qui est normalement attribué au second argument.

La CR à interprétation réfléchie conserve les deux rôles sémantiques intacts, la seule différence est qu'ils reviennent tous deux au même référent. La preuve est que l'on peut paraphraser cette construction au moyen de la construction restrictive *ne...que lui-même*, qui permet de distinguer les deux rôles sémantiques, de les dédoubler, l'agent qui est porté par le sujet *Jean* et le patient porté par le pronom *lui-même*, comme on peut le voir dans (1b) (Boons *et al.*, 1976 : 123 et Creissels, 2006) :

- (1) a. Jean se défend
 b. Jean ne défend que lui-même (et personne d'autre)
 c. Jean se défend lui-même (sans l'aide de personne)

On remarque qu'en revanche, la construction en (1c)⁶⁰ permet de mettre en relief le rôle d'agent, soit *Jean*, le pronom *lui-même* renvoyant à l'agent et non plus au patient comme dans la construction (1b).

Parmi ces constructions figurent également des verbes dont le rôle sémantique du premier argument ne représente pas un agent mais la cause involontaire d'un processus ; le référent du sujet porte donc les deux rôles sémantiques de Force et Patient, comme dans :

- (2) a. Marie s'est blessée (sans le faire exprès)
 b. Marie n'a blessé qu'elle-même (par chance)

Certains verbes de mouvement tels que *lever*, *coucher*, *asseoir*, *promener*, *étendre*, *réunir*, *dispenser*, etc. lorsqu'ils sont employés de façon réflexive, manifestent un glissement de sens qui fait que les rôles sémantiques attribués aux deux arguments de la construction transitive correspondante ne peuvent apparaître simultanément sur l'argument restant dans la construction réflexive :

- (3) a. Marie s'est levée
 b. *Marie n'a levé qu'elle-même

⁶⁰ La négation peut aussi servir à mettre en évidence le rôle d'agent de la construction, comme dans : *Jean ne se rase pas lui-même*, dans laquelle il y a négation de l'agent porté par le pronom *lui-même*.

- (4) a. Juan se acostó *espagnol*
 b. *Juan sólo acostó a sí mismo
 ‘Juan n’a couché que lui-même’

Ce type de constructions qui figurent parmi les ‘neutres’ (voir section 2.4) n’accepte pas la restriction en *ne...que* puisque le sujet ne porte plus qu’un seul rôle, l’agent ayant complètement disparu de la construction (Melis, 1985 : 101 ; Boons *et al.*, 1976 : 124). En effet, ces constructions semblent plus être le reflet d’un processus interne au référent du sujet que d’une action où ce dernier porte simultanément deux rôles sémantiques. Elles ont d’ailleurs reçu la dénomination d’‘autocausatifs’ par Creissels (2006) et Geniusiené (1987), car le processus décrit semble avoir lieu sans aucune force extérieure.

De ce fait, ces verbes en emploi transitif sont peu naturels avec des référents animés (en fonction d’objet direct), car le sujet du verbe transitif représente l’instance de réalisation ; or, comme on l’a vu ils signalent un processus pouvant se réaliser seul, c’est pourquoi ils figurent plus naturellement dans une construction causative (où le sujet de *faire* représente la cause du processus)⁶¹ :

- (5) a. ?Pierre a levé/couché/assis les enfants
 b. Pierre a fait lever/coucher/asseoir les enfants

Néanmoins, certains verbes contenant intrinsèquement l’idée de causation peuvent figurer sans le verbe *faire*, dans une structure transitive (Ruwet, 1972) :

- (6) a. La police disperse la foule
 b. La police fait se disperser la foule
 (7) a. Le président a réuni le conseil
 b. Le président a fait se réunir le conseil

Les constructions réflexives sont dites « **récioproques** » lorsque les êtres exercent une action non pas sur eux-mêmes, mais les uns sur les autres (Grevisse, 1993 : 1133). Le sujet de ces constructions est sémantiquement pluriel, il suppose au moins deux actants. Chaque actant du sujet pluriel (ou une proportion significative des actants) joue simultanément le rôle d’agent et de patient (de façon prototypique), mais au lieu de l’être chacun vis-à-vis de

⁶¹ Cette contrainte ne s’applique que lorsque l’objet direct est un animé, car pour les non-animés la construction transitive est préférable à la construction causative qui paraît peu naturelle, puisque les objets ne sont généralement pas dotés de mouvement autonome, contrairement aux animés :

- (i) Pierre a levé/couché la planche
 (ii) ?Pierre a fait lever/coucher la planche

La deuxième phrase serait acceptable si le référent de *Pierre* faisait en sorte que la planche se lève ou se couche toute seule sans qu’il ne la touche, comme s’il faisait intervenir une force surnaturelle.

lui-même, ils le sont chacun vis-à-vis de l'autre, d'où la dénomination 'réciproque' (Boons *et al.*, 1976 : 125 et Creissels : 2006).

L'interprétation réciproque apparaît généralement en cas de sujet pluriel (8c) ou dans le cas d'un sujet à termes coordonnés (8a) ou d'un collectif grammaticalement singulier (8b) :

- (8) a. Pierre et Jean se regardent dans le miroir
 b. Le groupe se regarde dans le miroir
 c. Les enfants se regardent dans le miroir

Cependant, ces phrases permettent une interprétation aussi bien réfléchie que réciproque. Ainsi, l'adjonction de *l'un l'autre* ou *les uns les autres* ou encore *mutuellement*, *réciproquement* à la construction rend obligatoire l'interprétation réciproque :

- (9) Les enfants se regardent *les uns les autres/mutuellement* dans le miroir

La CR réciproque à sujet complexe se caractérise par la possibilité d'être paraphrasée de la façon suivante :

- (10) Pierre regarde Jean et Jean regarde Pierre

Il existe une autre paraphrase des constructions réciproques où le sujet complexe est réalisé sous la forme d'un sujet singulier auquel est relié un complément d'accompagnement introduit par *avec* (Melis, 1985 : 95) :

- (11) a. Pierre et Jean se battent
 b. Pierre se bat avec Jean
 c. Jean se bat avec Pierre⁶²

Ce type de construction ne concerne qu'un nombre limité de verbes, parmi eux on peut citer : *se marier*, *se disputer*, *se battre*, etc. que Creissels (2006) nomme 'associatifs'.

L'interprétation réciproque s'impose pour certains verbes, à cause de leur sémantisme inhérent de réciprocité, par exemple : *s'affronter*, *se congratuler*, *se saluer*, *se tutoyer*, *se vouvoyer*, etc. Ils sont donc moins susceptibles d'ambiguïté entre interprétation réciproque et réfléchie, lorsque le sujet est au pluriel :

- (12) Ils se sont congratulés

⁶² Ce type de construction fonctionne différemment des autres constructions réciproques, dans la mesure où la phrase *Pierre se bat avec Jean* implique que *Jean se bat également avec Pierre*, alors que la paraphrase *Pierre regarde Jean* n'implique pas forcément que *Jean regarde également Pierre*. Il semble donc que les phrases *Pierre et Jean se battent* et *Pierre se bat avec Jean* soient synonymes et résultent simplement d'une différence dans l'assignation du topique.

2.2. La réflexivité : un indicateur de possessivité

Dans cette section, nous allons aborder deux types de constructions qui constituent en quelque sorte un sous-ensemble des CR à interprétation réfléchie et réciproque et qui présentent la particularité commune de marquer la possession grâce à la particule réflexive.

2.2.1. Les constructions réflexives à possession inaliénable

Dans ce type de constructions, le clitique réflexif indique que la partie du corps affectée par l'action ou le processus (en position d'objet direct) est dans une relation de possession inaliénable avec le référent du sujet de la construction (Babcock : 1970). D'après Riegel *et al.* (2002 : 256), « le réfléchi est un datif de la totalité affectée dans l'une de ses parties par le procès verbal ».

L'objet direct du verbe de ces constructions est limité à un SN désignant une partie du corps en français, en effet :

(13) Marie s'est lavé les oreilles/les mains/*les lunettes/*le linge⁶³

Alors qu'en espagnol et en italien, il s'étend au domaine de l'habillement corporel (qui sort donc du domaine de la simple possession inaliénable), par exemple :

(14) a. Juan se puso/se quitó los zapatos *espagnol*
 'Juan a mis/enlevé ses chaussures' (litt. 'Juan s'est mis/enlevé les chaussures')
 b. Mario si è messo la giacca *italien*
 'Mario a mis sa veste' (litt. 'Mario s'est mis la veste')

Ces constructions sont toutes transitives et parmi elles, on peut distinguer deux sous-types, à l'instar des CR réfléchies : les constructions qui mettent en jeu une action du référent du sujet sur une partie de son corps, l'objet direct de la construction représente la partie du corps affectée par l'action du référent du sujet. Par exemple :

(15) se laver les cheveux/les mains/les pieds, se gratter le nez/la tête, se brosser les dents/les cheveux, se couper/se ronger les ongles, s'épiler les sourcils/les jambes, se raser la barbe/la moustache, se frotter les yeux, etc.

L'autre sous-type de constructions est formé par des verbes dont le sujet représente la cause involontaire du processus (la Force) et l'objet direct représente la partie du corps affectée, par exemple :

⁶³ Dans le cas d'une interprétation à réflexif télique, dans un registre familier, les phrases *Marie s'est lavé tout le linge!* ou *Marie s'est lavé le linge à elle toute seule!* sont acceptables et ne peuvent être paraphrasées en *Marie a lavé son linge*, qui ne relève pas du même type de construction.

(16) se casser la jambe/le bras, se tordre la cheville, se brûler la main, etc.

Dans les grammaires traditionnelles (Grevisse, 1993), le clitique est souvent interprété comme un datif ; or les paraphrases de ces constructions avec un déterminant possessif coréférentiel au sujet sont plus naturelles que la paraphrase avec datif :

- (17) a. ?Marie ne lave les cheveux qu'à elle-même
 b. ?Marie se lave les cheveux à elle-même
 c. Marie lave ses (propres) cheveux

Comme on le voit avec l'exemple (17c) cette construction est paraphrasable par une phrase dont l'objet direct est déterminé par un possessif. Cependant avec des verbes qui désignent des processus involontairement déclenchés, cette paraphrase est impossible car alors la phrase prend un sens causatif-agentif, où 'Jean' devient l'agent de l'action de *casser* et non plus le patient :

- (18) a. Jean s'est cassé la jambe
 b. Jean a cassé sa (propre) jambe

On peut alors penser que le réflexif aurait la capacité de transformer des verbes d'action en processus par le biais de la possession inaliénable, qui constituerait un effet de sens secondaire de cette construction.

Certaines de ces constructions peuvent avoir une interprétation réciproque lorsque le sujet est au pluriel, par exemple : *Ils se sont lavé les cheveux*, d'autres sont presque toujours réciproques :

(19) se serrer la main, se donner la main, s'embrasser le bout du nez, se caresser les cheveux/les mains, se chatouiller les bras/les pieds, etc.

On remarque également que cette valeur de possession inaliénable du réflexif vaut aussi bien pour les constructions en *se faire*, qu'elles soient d'interprétation causative ou passive, car elles équivalent à une construction dont l'objet direct est déterminé par un possessif coréférentiel au sujet, mais cet objet direct ne peut être déterminé par un possessif en présence du réflexif. En effet :

- (20) a. Je me suis fait couper les cheveux/*mes cheveux *français*
 b. J'ai fait couper mes cheveux
 (21) a. Mi sono fatta tagliare i capelli/*i miei capelli *italien*
 b. Ho fatto tagliare i miei capelli

Comme l'indiquent Junker & Martineau (1987)⁶⁴, l'objet direct de ces constructions est très peu autonome, comme le montrent l'impossibilité de passiver la phrase en (22) et l'impossibilité de modifier l'objet direct par un adjectif descriptif en (23) (en revanche, si l'adjectif est restrictif, la construction est possible, comme en (24)) (exemples de Junker & Martineau, 1987) :

- (22) a. Les infirmières se sont essuyé le front
 b. *Le front a été essuyé par les infirmières
- (23) a. *Elle s'est brossé les dents jaunes
 b. *Jean se lave les belles dents
- (24) a. Jean se mord la lèvre inférieure
 b. Jean s'est coupé le petit doigt

Cette faible autonomie que manifeste cet objet par rapport au verbe l'assimile à un argument interne, puisqu'en effet il fait l'objet d'un choix parmi un petit nombre d'objets potentiels afin de restreindre le sens du verbe, ce qui le rapproche, comme on le verra, des constructions suivantes.

2.2.2. Les constructions à réfléchi métonymique

Ce type de CR a souvent été mis à l'écart dans l'étude des tours pronominaux. Néanmoins, l'article de Zribi-Hertz (1978) nous offre une analyse détaillée de ce type de constructions dénommées 'métonymiques'⁶⁵, dans lesquelles le réflexif est interprété comme une métonymie du possesseur pour le possédé. Ainsi, chacune des phrases suivantes proposées en (a) sont liées aux paraphrases proposées en (b) :

- (25) a. Pierre s'est loupé encore une fois *français*
 b. Pierre a loupé *son suicide* encore une fois
- (26) a. Jean se gare près de la poste
 b. Jean gare *sa voiture* près de la poste
- (27) a. Pedro se confiesa al cura *espagnol*
 'Pedro se confesse auprès du curé'
 b. Pedro confiesa *sus pecados* al cura
 'Pedro confesse ses péchés au curé'
- (28) a. David se ha justificado delante del juez
 'David s'est justifié devant le juge'

⁶⁴ D'après ces auteurs, la règle sémantique « auto-V-able » distingue ces constructions d'une autre classe de constructions à possession inaliénable dont l'objet direct peut s'*auto-V*.

⁶⁵ Cette construction a également reçu l'appellation de 'pseudo-réfléchi' par Geniuisiené (1987) et 'réfléchi-possessif' par Boons *et al.* (1976) ; le terme proposé par Zribi-Hertz nous semble le plus approprié pour caractériser cette construction.

- b. David ha justificado *sus actos* delante del juez
 ‘David a justifié ses actes devant le juge’
- (29) a. Maria si esprime chiaramente *italien*
 ‘Maria s’exprimer clairement’
- b. Maria esprime chiaramente *le sue idee*
 ‘Maria exprime clairement ses idées’

Dans la structure transitive, l’objet direct est précédé d’un déterminant possessif coréférentiel au sujet et la relation de possession unissant le sujet à l’objet est préservée dans la structure réflexive correspondante sous la forme du clitique réflexif (Zribi-Hertz, 1978 : 107).

L’objet direct des paraphrases transitives est en quelque sorte un argument interne au verbe, il est inclus dans le sémantisme de ce dernier et apparaît comme redondant (*ibidem*) et son absence dans la construction réflexive n’entraîne aucune perte d’information, car il est sous-entendu et donc aisément prédictible. Par exemple la paraphrase *moucher son nez* est facilement reformulable à partir du verbe réflexif *se moucher*, car il est généralement admis par toute la communauté francophone que l’on *mouche son nez* et pas autre chose. Certains verbes peuvent sélectionner des objets directs très différents, ainsi, au verbe *se réserver* peuvent correspondre les paraphrases *réserver ses forces/ sa voix/ son appétit*, qui varient selon le contexte dans le lequel est produit le verbe.

Parfois les frontières entre cette construction et celle à interprétation réfléchie ne sont pas toujours très nettes (ces constructions constituant un sous-type des CR réfléchies). Ainsi, certains verbes peuvent être classés dans l’une ou l’autre catégorie selon l’interprétation que l’on en fait. Par exemple, dans *Paul s’admire*, le clitique réflexif peut soit renvoyer à *Paul* lui-même et il y a donc coréférence absolue entre le sujet et le clitique (*Paul n’admire que lui-même*) ou bien il correspond à un objet direct lié au sujet par un possessif comme *son talent*, dans *Paul admire son talent*.

2.3. Les constructions réflexives moyennes

Zribi-Hertz (1982 : 348-9) distingue deux types de constructions ‘moyennes’⁶⁶ : les constructions à interprétation atemporelle ou générique qui désignent une propriété du sujet et les constructions à interprétation temporelle qui désignent un processus⁶⁷. La première catégorie est divisée en trois sous-groupes en fonction du type de paraphrase que

⁶⁶ Selon Zribi-Hertz (1982) cette dénomination tire son origine du terme anglais ‘middle (verbs)’, employé notamment par Harris pour désigner les formes du type : *This book sells well* (‘Ce livre se vend bien’) et employé par la suite dans la littérature transformationnelle, notamment par Ruwet (1972) et Zribi-Hertz (1982).

⁶⁷ Nous verrons plus loin que ce type de construction doit être distingué des constructions moyennes et verrons les raisons de cette distinction en suivant García Negroni (2002).

ces constructions peuvent recevoir. Ainsi, on trouve les paraphrases en ‘est V-able/-ible/-ant’ (13a), les paraphrases en ‘est Adj. à’ (13b) et les paraphrases en ‘est généralement V-é’ ou ‘doit être V-é’ (13c), que nous illustrons par les exemples suivants (empruntés à Zribi-Hertz, 1982 : 348) :

- (30) a. Sa voix ne s’entend pas (= sa voix *est inaudible*)
 b. Cet appareil se manie difficilement (= cet appareil *est difficile à manier*)
 c. Les poubelles, ça se vide (= les poubelles *doivent être vidées*)

Dans ce qui suit, nous examinerons trois particularités de cette construction, avec en trame de fond sa particularité aspectuelle. Ainsi, nous distinguerons les constructions réflexives passive et moyenne sur la base de leur différence aspectuelle, mais les associerons du point de vue de leur fonction pragmatique, puis nous aborderons la question de la présence d’un agent implicite et verrons pourquoi la nécessité de modificateurs adverbiaux est souvent avancée.

2.3.1. Distinction CR passive vs moyenne : une question d’aspect

Certains auteurs étendent l’appellation de CR moyenne à celles qui acceptent des temps perfectifs (notamment Zribi-Hertz, 1982) :

- (31) La question s’est discutée hier dans la salle du conseil (Zribi-Hertz, 1982 : 349)

Plus généralement, cette construction est souvent qualifiée de CR passive par de nombreux auteurs (tels que Lamiroy, 2000 ; Herslund, 2000 ; Grevisse, 1993, etc.). Or, d’après Creissels (1995), elles n’ont pas les mêmes propriétés, puisqu’en effet elles ne sont pas interchangeables avec la construction passive canonique :

- (32) a. Ces taches ne s’enlèvent pas
 b. ?Ces taches ne sont pas enlevées

En effet, les deux constructions ne sont pas synonymes du point de vue aspectuel : la construction moyenne prédique une qualité inhérente du référent du sujet, alors que la passive canonique exprime un état résultant ; il serait alors ennuyeux de les mettre sous la même coupe et de leur attribuer la même dénomination.

De plus, à la différence des CR passives (que l’on trouve en espagnol et en italien), qui dénotent un événement ou un processus, qui a lieu à un moment donné, la construction moyenne dénote une propriété du référent du sujet qui a un caractère atemporel et qui est compatible uniquement avec des temps verbaux qui permettent une interprétation générique ou normative (soit l’aspect inaccompli). Pour cette raison, l’interprétation générique ne peut apparaître avec des temps progressifs ou à l’aspect accompli :

- (33) a. *La Tour Eiffel est en train de se voir de loin
 b. *La Tour Eiffel s'est vue de loin

Cette construction n'accepte que des temps à l'aspect inaccompli, tels que le présent, l'imparfait, le futur ou le conditionnel, par exemple :

- (34) La Tour Eiffel se voit/se voyait/se verra/se verrait de loin

García Negroni (2002 : 287-8) fait une distinction pertinente entre les deux types de CR moyenne et passive, à partir des deux énoncés suivants :

- (35) a. Esa casa se vende fácilmente (moyenne)
 'Cette maison se vend facilement'
 b. Esa casa se vendió fácilmente (passive)
 'Cette maison s'est vendue facilement'⁶⁸

Ce qui diffère dans ces deux énoncés, c'est la relation entre l'entité et le processus, qui détermine une interprétation différente. En effet, dans (35a), le locuteur décrit une propriété de la maison (= Cette maison est facile à vendre), alors que l'énoncé en (35b) décrit un processus datable (l'action de vendre) qui s'applique au référent du sujet 'cette maison' (= Cette maison a été vendue facilement). Ce que le locuteur affirme ici est un événement qui a eu lieu (le processus de vente facile) alors que la maison n'avait pas forcément les propriétés positives nécessaires pour être vendue facilement. Donc, même si la maison possède la particularité de 'se vendre facilement', il n'est pas nécessaire que l'action se produise. C'est également ce que soutiennent Fernández *et al.* (2002), pour qui cette construction se caractérise par sa valeur stative du point de vue aspectuel et son caractère potentiellement événementiel.

2.3.2. Topicalisation du second argument

D'après Catalá Torres *et al.* (2002 : 377) et Mendikoetxea (1999 : 1658), la construction moyenne se caractérise par un sujet en position préverbale qui ne peut apparaître en position postverbale (36c), tandis que la CR passive (en espagnol) admet les deux positions (préverbale et postverbale). De même, le SN sujet doit être défini : il ne peut apparaître sans déterminant (36a) ou avec un article indéfini (36b), alors que c'est généralement le cas avec la CR passive en raison de sa fonction pragmatique focalisante (Iwata, 1999 et Fernández *et alii*, 2002) :

- (36) a. *Libros se leen fácilmente

⁶⁸ La construction réflexive passive est plutôt rare et beaucoup plus contrainte en français, alors qu'elle est très courante en espagnol et en italien.

- ‘Livres se lisent facilement’
 b. *Un libro se lee fácilmente
 ‘Un livre se lit facilement’
 c. *Se lee libro fácilmente
 ‘Il se lit livre facilement’
 (37) Estos libros se leen fácilmente
 ‘Ces livres se lisent facilement’

Ces restrictions tendent à montrer que la construction moyenne est plutôt catégorique, structurée en topique-commentaire où le sujet de la construction représente le topique de l'énoncé, l'élément à partir duquel est prédiquée une qualité inhérente (Mendikoetxea, 1999 : 1659), contrairement à la construction réflexive passive qui est thétiq̄ue, comme nous l'avons vu au chapitre 3, section 3.

Ces constatations nous amènent à reconsidérer l'analogie avec la passive canonique, puisqu'en effet, elles pourraient être assimilées du point de vue de leur fonction pragmatique, car comme on l'a vu, la passive canonique a pour fonction essentielle de topicaliser le second argument du verbe, à l'instar de la CR moyenne comme on vient de le voir. C'est là l'unique point de convergence qui pourrait constituer un motif pouvant justifier un regroupement de ces deux constructions.

2.3.3. Un agent implicite ?

Boons *et al.* (1976) ont qualifié la CR moyenne de construction ‘à agent fantôme’ car, selon eux, elle implique un agent implicite qui ne peut apparaître sous la forme d'un complément en *par* ; il est cependant attesté, d'après ces auteurs, par les adverbes pouvant figurer dans la construction :

- (38) a. Les cuisses de grenouilles se mangent *avec les doigts* (Boons *et al.* : 131)
 b. Cette voiture se gare facilement (*par n'importe qui/*par Jean)

Or, les adverbes figurant dans la construction moyenne caractérisent l'activité potentielle qui constitue une propriété du référent du sujet et non pas le résultat de l'action, puisqu'il n'y a aucune action effectivement réalisée, comme nous l'avons vu dans la section précédente. On ne peut donc parler d'Agent (ne serait-ce qu'implicite) pour ce type de construction, puisqu'un Agent est par définition l'instance de contrôle et de réalisation d'une action. Ces constructions présentent une situation d'état, pour preuve elles ne peuvent se voir adjoindre la périphrase *être en train de* ni être employées à l'impératif :

- (39) a. *Ce livre est en train de se lire facilement
 b. *Lis ce livre facilement !

Néanmoins, les verbes qui expriment intrinsèquement une situation d'état sont exclus (Mendikoetxea, 1999 : 1656), ceci est valable également pour l'espagnol et l'italien :

- (40) a. *Cet enfant s'aime facilement *français*
 b. *La historia de España se sabe de memoria *espagnol*
 'L'histoire d'Espagne se sait par cœur'
 c. *Questa storia si sa facilmente *italien*
 'Cette histoire se sait facilement'

L'incompatibilité des verbes d'état avec l'interprétation moyenne pourrait donc s'expliquer grâce au fait que c'est la CR (moyenne) qui permet à des verbes qui ne prédisent pas intrinsèquement des propriétés de pouvoir s'intégrer dans de tels contextes⁶⁹.

Selon Zribi-Hertz (1982), l'« agent implicite » de cette construction serait de type humain au vu des exemples suivants :

- (41) a. Le lait se boit chaque matin (buveur humain, *buveur félin)
 b. Ce type de branche se casse d'une seule main/*d'un coup de vent

Or, nous pensons que le caractère humain attribué à cet agent 'fantôme' est lié au fait que dans une situation discursive les locuteurs ont tendance à associer les propriétés énoncées aux participants du discours, c'est-à-dire aux humains, puisque les objets et animaux sont rarement des participants discursifs, comme l'avait indiqué Kánski (1992) au sujet des CR impersonnelles (chapitre 3), et les propriétés des choses dont on parle sont généralement des objets ou concepts liés aux habitudes humaines.

2.3.4. Nécessité d'un modifieur ?

On associe souvent l'interprétation générique de ces phrases avec la présence de modifieurs adverbiaux ou de la négation qui sont parfois indispensables pour que l'interprétation soit possible :

- (42) a. Cette chemise se lave bien avec de l'eau de javel *français*
 b. Les lumières réfléchissantes se voient facilement
 (43) a. Estas manchas no se quitan *espagnol*
 'Ces taches ne s'enlèvent pas'
 b. Los trabajos escritos a máquina se leen más rápidamente
 'Les travaux tapés à la machine se lisent plus rapidement'

⁶⁹ D'après Mendikoetxea (1999 : 1663), la formation des constructions moyennes est un processus qui convertit un verbe transitif perfectif (généralement de réalisation) en un verbe à valeur stativale ou imperfective.

- (44) Questa poesia s'impura a memoria facilmente (Czasagrande, 1967 : 492) *italien*
 'Ce poème s'apprend par cœur facilement'

Le fait que les adverbes soient parfois indispensables est dû, selon García Negroni (2002 : 297-8), au fait que l'énonciation de la propriété de la classe à laquelle appartient le sujet est informativement peu pertinente. Ainsi, dire *?Ce livre se lit* n'a pas de sens, car cela fait partie de la nature d'un livre que d'être lu ; par contre dire que *Ce livre se lit difficilement* est une propriété informativement pertinente, puisqu'elle concerne uniquement un livre en particulier. À l'inverse, la phrase *Le fer s'oxyde* serait tout à fait acceptable, dite à un jeune enfant, puisque la propriété de 's'oxyder' ne va pas forcément de soi pour un tel interlocuteur.

Ainsi, certains auteurs (notamment Mendikoetxea, 1999) parlent d'« activateurs de généricité », pour englober les verbes modaux (45a), les adverbes ou locutions adverbiales (45b) et la négation ou l'affirmation positive (45c) :

- (45) a. Estas frutas se *pueden* comer
 'Ces fruits peuvent se manger'
 b. Estas frutas se comen *con dificultad/en países del sur/a veces*
 'Ces fruits se mangent difficilement/dans les pays du sud/parfois'
 c. Estas frutas *no* se comen/*sí que* se comen
 'Ces fruits ne se mangent pas/se mangent'

Ainsi, nous avons vu que les CR moyennes ont comme principale caractéristique de présenter une situation d'état, du point de vue aspectuel et de topicaliser un argument, du point de vue pragmatique.

2.4. Les constructions réflexives neutres

Ce type de constructions a été étudié en français par Zribi-Hertz (1987) qui les nomme 'réflexifs ergatifs' (considérant le clitique réflexif comme un marqueur d'ergativité) et par Ruwet (1972) qui les nomme 'neutres'⁷⁰. Ce dernier adhère à l'opinion traditionnelle selon laquelle les neutres forment un ensemble hétérogène de formes figées, ne relevant donc pas d'une relation productive en français. En revanche, Zribi-Hertz propose une solution transformationnelle pour ce type de CR et distingue plusieurs propriétés censées caractériser ce type de constructions.

⁷⁰ Cette construction a également reçu de nombreuses autres appellations, qui expriment toutes l'idée d'une absence d'argument à fonction Cause, ainsi : *autocausatifs, anticausatifs, décausatifs, incausatifs, inchoatifs, inaccusatifs*, etc. Nous garderons le terme 'neutre' car il semble que ce soit le plus répandu dans la littérature traitant de ce type de CR. Le tableau comparatif proposé par Herslund (2000 : 72) reflète bien la profusion terminologique ainsi que la confusion qui règne à travers l'emploi de ces termes chez différents auteurs.

Ainsi, ce tour est combinable avec des modificateurs prépositionnels sémantiquement causatifs, introduits par exemple par *sous l'effet de*, *à cause de*, etc. Le SN y figurant peut également assumer le rôle de sujet de la construction transitive (46b) :

- (46) a. La branche s'est cassée *à cause du vent*
 b. Le vent a cassé la branche

Les verbes de ces constructions neutres dénotent des changements d'état ou de position et indiquent un processus qui semble avoir lieu sans l'intervention d'un agent ou d'une cause quelconque.

Il y a généralement une équivalence sémantique entre la construction transitive et la construction causative avec *faire* pour certains verbes :

- (47) a. Pierre a cassé la branche
 b. Pierre a fait (se) casser la branche

Ces constructions sont d'aspect télique⁷¹, elles sont caractérisées comme décrivant des procès conçus comme conduisant à un terme. Il existe pour chaque verbe acceptable dans cette construction une forme morphologiquement reliée au verbe qui dénote un état final issu du processus. Pour un grand nombre de verbes cette forme est représentée par le participe passé perfectif ouvert à une lecture accomplie ou résultative (Zribi-Hertz, 1987), ainsi qu'en espagnol où le correspondant résultatif est construit avec l'auxiliaire *estar*, comme en (49b) :

- (48) L'enfant est endormi/couché/réveillé/levé
 (49) a. Juan se enfermó/resfrió/enojó
 'Juan est tombé malade/a attrapé froid/s'est fâché'
 b. Juan está enfermo/resfriado/enojado
 'Juan est malade/enrhumé/fâché'

A la différence des CR moyennes, les CR neutres ne permettent pas de faire passer un verbe d'une certaine classe aspectuelle à une autre, mais seulement partent d'une classe restreinte de verbes téliques pour en faire à nouveau des constructions téliques ; la fonction des CR neutres ne consiste donc pas à modifier l'aspectualité du verbe.

Les sujets sont non-agentifs et subissent des processus ou des changements qu'ils ne peuvent contrôler ; la non-agentivité se manifestant par le refus d'adverbes comme

⁷¹ Zribi-Hertz (1987) parle plutôt de perfectivité, mais comme le fait justement remarquer Lagae (1990) la définition que Z-H donne de la perfectivité renvoie en fait à ce que de nombreux auteurs désignent par télicité.

délibérément (cette caractéristique les distingue des constructions réfléchies, où le sujet peut s'interpréter comme un agent) et par le refus du réflexif *lui-même* (ou *a sí mismo* ou *se stesso*) :

- (50) a. *Il s'est émerveillé *délibérément* *français*
 b. *Il s'est émerveillé *lui-même*
- (51) *La ropa se secó *a sí misma* *espagnol*
 'Les vêtements se sont séchés eux-mêmes'
- (52) *Il vaso si è rotto *se stesso* *italien*
 Le vase s'est cassé lui-même'

Le processus subi par le référent du sujet de cette construction résulte des propriétés intrinsèques de ce dernier, c'est pourquoi l'adjonction de l'adverbial *tout seul* est possible et met ainsi en relief la spontanéité du déroulement du processus :

- (53) a. La branche s'est cassée *toute seule* *français*
 b. La puerta se abrió *por sí sola/misma* *espagnol*
 'La porte s'est ouverte toute seule'
- c. Il vaso si è rotto *da solo* *italien*
 'Le vase s'est cassé tout seul'

Les constructions réflexives neutres manifestent donc l'absence d'un argument dont le rôle sémantique serait d'exprimer la Cause du processus ; elles ont la capacité de priver le verbe de son instance causale, qui est à l'origine du processus. Le clitique réflexif serait donc un marqueur de décausativisation d'un verbe intrinsèquement causatif.

2.5. Les constructions réflexives à valeur télique⁷²

Ce type de construction est couramment nommé 'se aspectuel' (Nishida, 1994)⁷³, car la présence de la particule réflexive est liée au mode d'action du prédicat. En effet, d'après Nishida, la particule réflexive est un marqueur de télicité⁷⁴, qui inclut des situations événementielles et statiques, ce qui implique que ces constructions doivent avoir un objet direct dont le référent est quantitativement délimité. Ce clitique réflexif est d'usage facultatif et il est très courant en espagnol et en italien :

⁷² Nous nommerons ces constructions 'réflexives à valeur télique', plutôt que 'réflexives à valeur aspectuelle', car nombreuses sont les constructions réflexives qui ont une valeur aspectuelle particulière, le terme 'télique' permet de distinguer ces constructions originales de toutes les autres.

⁷³ Cette construction a également été nommée « datif d'intérêt » par Barra Jover (1996). De nombreux auteurs lient ce type de construction aux verbes de consommation ou d'ingestion (Babcock, 1970) ; or, de nombreux verbes qui ne réfèrent pas à un acte de consommation sont possibles dans cette construction.

⁷⁴ D'après Sanz & Laka (2002), le clitique *se* est une marque de télicité d'un type particulier de situations : les achèvements.

- (54) a. (Me) tomé un café *espagnol*
 ‘Je me suis pris un café’
 b. Pedro (se) bebió un vaso de vino
 ‘Pierre s’est bu un verre de vin’
- (55) Paolo si è bevuto tutta la botiglia *italien*
 ‘Paolo s’est bu toute la bouteille’
- (56) Il s’est bu cinq pastis d’affilée⁷⁵ *français*

Les prédicats téliques sont compatibles avec des adverbiaux comme *en dix minutes* (ou un équivalent en espagnol et en italien) mais non avec des adverbes de durée tels que *pendant dix minutes*, qui sont compatibles avec des prédicats atéliques :

- (57) a. Se comió la paella *en diez minutos* / **durante diez minutos* *espagnol*
 ‘Il s’est mangé la paella en dix minutes / *pendant dix minutes’
 b. Il s’est bu cinq pastis *en cinq minutes* / **pendant cinq minutes* *français*

Ce clitique est compatible uniquement avec des prédicats téliques qui ont un point culminatif. S’il n’y a pas de tel point culminatif, soit avec un objet direct non-délimité quantitativement, le clitique est inadmissible ; c’est pourquoi Barra Jover (1996) parle de la présence nécessaire d’un nom comptable par opposition à un nom massif en position d’objet direct (comme *du vin, de l’eau*) :

- (58) a. *Me tomé café *espagnol*
 b. *Paolo si è bevuto vino *italien*
 c. *Il s’est bu du pastis *français*

Malgré le caractère facultatif de ce marqueur, Nishida (1994 : 442) constate que les locuteurs ont tendance à préférer les phrases avec le marqueur réflexif particulièrement lorsqu’ils veulent mettre en exergue le fait que la totalité de l’objet est impliquée dans la situation (59a) ou que l’événement est terminé (60a), comme dans :

- (59) a. El chico se sabe toda la lección
 b. El chico sabe toda la lección
 ‘Le garçon sait toute sa leçon’
- (60) a. Mario ya se leyó el libro que le presté
 b. Mario ya leyó el libro que le presté

⁷⁵ Ce type de construction a été étudié par Leclère (1976) pour le français, qu’il nomme datif étendu et y voit une relation d’intérêt ou de bénéfice, où le réfléchi marquerait l’intéressement du sujet au procès. Leclère (1976 : 80) remarque que « la langue parlée fait un grand usage de ce type de construction, allant même jusqu’à créer des verbes pronominaux à partir de verbes existants qui se trouvent ainsi détournés de leur sens et de leur construction habituelle ».

2006) se distinguent par leur mode d'action. Ainsi, dans (65a) le verbe *dormir* fait référence à une activité, il est atélique et non-punctuel, tandis que dans (65b) *dormirse* est inchoatif, il est télique et punctuel. Pour preuve on peut adjoindre l'équivalent de *pendant x temps* au premier et *en x temps* au second :

- (65) a. Juan durmió durante diez horas/*en cinco minutos
 'Juan a dormi pendant dix heures/*en cinq minutes'
 b. Juan se durmió en cinco minutos/*durante diez horas
 'Juan s'est endormi en cinq minutes/*pendant dix heures'

Ainsi, de nombreux verbes de mouvement (ou de changement d'état) possèdent des homologues avec un *se* aspectuel, comme⁷⁶ : *ir/irse*, *venir/venirse*, *salir/salirse*, *entrar/entrarse*, *caer/caerse*, *regresar/regresarse*, *volver/volverse*, *escapar/escaparse*, *subir/subirse*, *bajar/bajarse*, *correr/correrse*⁷⁷ :

- (66) a. *Luisa tardó una hora en ir (Clements, 2006 : 253)
 'Luisa a mis une heure à aller'
 b. Luisa tardó una hora en irse
 'Luisa a mis une heure à s'en aller'

D'après Pueyo (1992 : 156), la situation devient ponctuelle avec la particule *se*, sa structure interne s'efface et la situation se place en un point indéterminé.

Bien que les interprétations divergent et qu'il n'y ait pas vraiment de consensus concernant la valeur de ce réflexif, la vraie valeur de cette particule reste toujours relativement floue, mis à part son caractère télique et inchoatif indubitable. Il semble qu'on touche là aux idiosyncrasies du lexique.

2.6. La construction doublement pronominale

Cette construction, qui n'existe qu'en espagnol, a été dénommée 'doublement pronominale'⁷⁸ (Sánchez López, 2002 : 103-107), par la présence nécessaire de deux clitiques (dont l'un est réflexif et l'autre non-réflexif), dont voici quelques exemples :

⁷⁶ Toutefois, un certain nombre de verbes de mouvement parfois synonymes ne connaissent pas cette alternance, comme : *huir/*huirse*, *fugar/*fugarse*, *entrar/*entrarse*, *caminar/*caminarse*, *volar/*volarse*, etc.

⁷⁷ Certaines de ces paires de verbes vont jusqu'à changer radicalement de sens (ou de registre), tout en conservant la distinction aspectuelle afférée à la particule, selon qu'ils sont employés avec ou sans la particule *se*. Ainsi, le verbe *correr* (employé seul) signifie 'courir', qui renvoie donc à une activité durative, alors que le verbe *correrse* (avec la particule), signifie 'éjaculer' (en Espagne), référant donc à une action purement inchoative.

⁷⁸ Nous gardons cette terminologie à défaut d'en avoir trouvé de meilleure. Cette terminologie peut se justifier par l'apparition simultanée d'une particule réflexive et d'un pronom clitique. Ce tour a

- (67) a. Se me cayó el libro
 ‘J’ai fait tomber mon livre’
 b. La vista casi se le ha ido (...) y los recuerdos se le han borrado
 (<http://www.yucatan.com.mx>)
 ‘Il a presque perdu la vue et ses souvenirs se sont effacés’
 c. Se me ha olvidado la cartera
 ‘J’ai oublié mon portefeuille’

Cette construction est très productive en espagnol, un peu moins en italien, et inexistante en français (Lamiroy, 2000) :

- (68) a. Se me han roto los pantalones *español*
 b. Mi si sono rotti i pantaloni *italien*
 ‘Mon pantalon s’est déchiré’ ou ‘J’ai mon pantalon qui s’est déchiré’

Comme nous allons le voir, cette construction réunit des particularités à tous les niveaux de description, en raison du caractère particulier d’un argument que l’on peut qualifier de « versatile », puisqu’il n’a pas de rôle sémantique fixe.

2.6.1. Un rôle sémantique « versatile »

La construction doublement pronominale représente en quelque sorte un amalgame entre une structure transitive (dont le sujet représente la Cause involontaire et qui est représenté par un datif dans la construction doublement pronominale) et une structure réflexive neutre décrivant un processus (dénuée de toute instance causative) (Fernández Soriano, 1999) :

- (69) a. María rompió las gafas
 ‘María a cassé les lunettes’
 b. Las gafas se rompieron
 ‘Les lunettes se sont cassées’
 c. A María se le rompieron las gafas
 ‘María a cassé ses lunettes (par mégarde)’

Les verbes de cette construction sont le plus souvent des verbes de changement d’état ou de position. Etant donné que la Cause est absente de la CR neutre, cette position argumentale est disponible, c’est pourquoi l’argument représenté par le clitique non réflexif tend souvent à s’interpréter comme la cause du processus. En effet, cette construction indique que le référent de cet argument est impliqué dans l’action, qu’il est en quelque sorte

également reçu la dénomination de ‘réflexif gratuit’ (Babcock, 1970), mais qui nous semble plus difficile à justifier.

responsable du processus sans toutefois en être le contrôleur. Il subit, malgré lui, l'événement en question qui échappe à son contrôle. La responsabilité qu'implique cet argument dans le processus rend difficile la présence de *solo* ou de l'expression d'une cause externe :

- (70) ?La comida se me quemó *sola/por sí sola/por sí misma* (Sánchez López, 2002 : 104)
 'Le repas a brûlé par ma faute (tout seul)'
- (71) A ese capitán se le hundieron todos los barcos (?con las tormentas) (*ibid.*)
 'Le capitaine laisse couler tous ses bateaux (à cause des tempêtes)'
- (72) *El viento hizo hundírseme el barco (Fernández Soriano, 1999 : 94)
 'Le vent a fait me couler le bateau'

La particularité et la complexité de ce tour réside dans l'interprétation sémantique de l'argument pronominalisé : il oscille entre une Source d'un processus (celui en possession duquel était le référent subissant le processus), une Cause du processus (celui qui est involontairement responsable du processus) et un Patient affecté par le processus. On peut penser que ces différentes valeurs sont plus ou moins présentes, à des degrés différents dans chacune de ces constructions. Nous supposons donc que cet argument « versatile » oscille entre plusieurs valeurs sémantiques. Ainsi, sur une échelle des rôles sémantiques de l'interprétation de cet argument, le locuteur choisit un intervalle entre un ou plusieurs rôles, comme suit :



L'affectation de l'argument peut être mise en évidence par comparaison avec une structure sans pronom, où l'on voit qu'elle implique forcément le référent de *me* dans (74a), donc comme Patient affecté, alors que dans (74b) il n'y a pas cette implication, la construction est plus neutre à cet égard :

- (74) a. Se me murió mi abuela
 'J'ai ma grand-mère qui est morte'
- b. Se murió mi abuela
 'Ma grand-mère est morte' ou 'Il y a ma grand-mère qui est morte'

Ainsi, il est Patient affecté par le processus dans les constructions suivantes :

- (75) a. Se me ha muerto mi hijo
 'J'ai mon fils qui est mort'
- b. Se me enfermó uno de los niños
 'J'ai un des enfants qui est tombé malade'

- c. Se me ha estropeado el coche
 ‘J’ai ma voiture qui est tombée en panne’

Il est davantage la Source du processus dans les exemples suivants :

- (76) a. Se me ha ido el apetito
 ‘J’ai perdu l’appétit’
 b. Se me ha erizado el cabello
 ‘ça m’a dressé les cheveux sur la tête’ ou ‘J’ai les cheveux qui se sont dressés’
 c. Se me antoja una hamburguesa
 ‘J’ai envie d’un hamburger’

Dans les exemples suivants, il est davantage la Cause involontaire du processus :

- (77) a. Se me quema el azúcar
 ‘Je fais brûler le sucre (par mégarde)’
 b. Se me ha trabado la lengua
 ‘J’ai bafouillé’ (litt. ‘J’ai ma langue qui s’est entravée’)
 c. Se me ha roto la llave en la cerradura
 ‘J’ai ma clé qui s’est cassée dans la serrure’

On remarque néanmoins que les trois valeurs sémantiques sont, à différents degrés, plus ou moins présentes dans chacune de ces constructions.

2.6.2. La fonction syntaxique et pragmatique

D’un point de vue syntaxique, le pronom non-réflexif représente un datif que l’on peut paraphraser en *a mí, a él* (à moi, à lui) et pronominalisable au moyen de *le* :

- (78) *A mí* se me ocurrió una idea
 ‘à moi une idée m’est venue à l’esprit’
 (79) Se *le* perdió el dinero
 ‘Il a perdu son argent’

Comme l’indique Delbecque (1999 : 55), « l’analyse typologique avec le Datif et celle avec le Nominatif ont en commun de faire ressortir l’autonomie conceptuelle par rapport au prédicat. Cette notion d’autonomie suggère que l’objet direct GP pourrait être conçu comme un sujet ».

Cette construction est structurellement très proche de la construction à objet prépositionnel utilisée pour topicaliser un référent, évitant ainsi l’emploi de la passive canonique, comme on l’a vu au chapitre 3, section 2 :

- (80) a. A los asesinos se los condena a muerte (Russinovich, 1989 : 307)
 ‘Les assassins on les condamne à mort’
 b. Los asesinos son condenados a muerte (*ibid.*)
 ‘Les assassins sont condamnés à mort’

En effet, du point de vue syntaxique, cet argument présente de fortes similitudes avec l’objet prépositionnel en *a*, que l’on trouve en espagnol, et qui a la particularité d’être fortement individualisé. De plus, d’après Pensado (1995b : 181), le fait que le complément topique à fonction d’objet direct et d’objet indirect aient la même forme, n’est pas un simple hasard de l’évolution, mais le signe qu’il existe une relation entre eux.

On constate également que l’argument en question est toujours humain et toujours pronominal, il est donc favorable à jouer le rôle de topique. De plus, le fait qu’il soit fréquemment repris et disloqué à gauche, nous induit à penser qu’il s’agit d’un topique à propos duquel quelque chose est prédiqué. Il servirait de cadre à partir duquel on énonce un état de choses entièrement nouveau. Fernández Soriano (1999) rapproche ce type d’argument d’un locatif initiateur de l’événement, étant donné qu’il dénote souvent un lieu où un événement ou un état prend son origine. C’est pourquoi on peut rapprocher cette construction de la construction présentationnelle que l’on trouve en français (à l’oral) avec utilisation d’une relative :

- (81) J’ai ma voiture qui est tombée en panne

Le statut de cet objet indirect est sujet à discussion dans la mesure où il oscille entre un objet direct, un objet indirect et un sujet. En effet, Roegiest (1999) remarque que :

« Contrairement à l’OD, l’objet indirect est statistiquement quasi toujours humain, fréquemment défini et souvent pronominalisé, ce par quoi il se rapproche paradoxalement du sujet. En effet, les mêmes propriétés caractérisent le référent du sujet prototypique, par le fait que celui-ci s’associe (a) au participant le plus actif, l’entité initiale qui contrôle le transfert d’activité d’un événement, (b) au topique discursif (le référent individué et déterminé, actualisé dans la conscience des personnes du discours). (...) En comparaison avec l’objet direct, l’objet indirect présente une plus grande autonomie syntaxique et lexicale par rapport au verbe : bien des objets indirects ne sont pas sélectionnés par le lexème verbal, alors que l’apparition de l’objet direct est toujours dictée par la nature du verbe (...). » (Roegiest, 1999 : 73)

Cette oscillation entre différentes fonctions syntaxiques est parallèle à l’oscillation, comme on l’a vu, entre différents rôles sémantiques.

Si l’on compare la construction doublement pronominale de l’espagnol avec sa réalisation dans d’autres langues, on constate que les équivalents sont le plus souvent des structures transitives où l’argument est réalisé par la fonction sujet, ce qui tend à confirmer l’hypothèse de Roegiest, d’après laquelle cet objet a tout du sujet :

- (82) a. Se **me** ha perdido la cartera

b. J'ai perdu mon portefeuille

Etant donné que cet élément partage des traits de l'objet indirect et du sujet, il n'est pas surprenant que son rôle sémantique soit également variable et oscille entre un rôle d'Agent causatif qui le rapproche du sujet, un rôle de Patient affecté qui le rapproche de l'objet direct et un rôle de transfert, de Source ou d'Expérient qui le rapproche de l'objet indirect. Les relations grammaticales sont à tel point flexibles qu'il n'est pas étonnant que la marge d'interprétation soit si grande.

2.7. Bilan : une échelle de transitivité

Nous avons pu voir à travers cette section que le réflexif possède diverses fonctions selon la structure dans laquelle il se trouve. Le clitique réflexif a, d'une manière générale, la faculté de modifier les rôles sémantiques des arguments (quantitativement et qualitativement) ainsi que de modifier la valeur aspectuelle du verbe. Nous arrivons ainsi aux conclusions suivantes pour chacune des constructions étudiées :

- Le clitique réflexif indique, dans le cas des constructions 'réfléchies' et 'réciproques', que l'argument sujet porte deux rôles sémantiques (les deux rôles sémantiques qui sont normalement attribués aux deux arguments dans une structure transitive).
- Le réflexif indique que l'objet direct interne au verbe est dans une relation de possession avec le référent du sujet, soit qu'il s'agisse d'une possession inaliénable, soit qu'il s'agisse d'une métonymie représentée par un SN elliptique auquel renvoie le réflexif.
- Le réflexif sert à former une construction dite 'moyenne' capable de prédiquer une propriété du référent du sujet (dans une structure topique-commentaire) pour des verbes non-statifs, dont ce n'est pas le rôle premier.
- Le réflexif a la capacité de vider le verbe de son instance causative pour former des constructions dites 'neutres' indiquant un processus dépourvu d'instance causative.
- Le réflexif permet de former des constructions qui présentent un aspect télique et qui indiquent que le procès est parvenu à son terme, qu'il est achevé.
- Les constructions doublement pronominales comportent un argument non réflexif, que nous avons qualifié de « versatile » puisque son rôle sémantique oscille entre plusieurs valeurs, tout comme sa fonction syntaxique.

Nous avons vu que les CR présentent des aspects sémantiques si divers qu'il est impossible, du moins sémantiquement, de les unifier. Toutefois, nous verrons (au chapitre 5, section 2) que cette unification est possible au niveau syntaxique. Au préalable, nous

pouvons, à la suite de Clements (2006), les placer sur une échelle de transitivité (syntaxique et sémantique).

En effet, d'après Clements (*ibidem* : 241), la particule *se* a non seulement pour fonction de réduire la transitivité, mais également d'augmenter la transitivité d'un verbe (dans le sens où l'objet direct doit être défini). De même, on a pu voir à travers l'analyse des différentes CR du point de vue sémantique, que, dans la plupart des cas, il y a récession valentielle, qui fait perdre une position argumentale à la construction mais pas forcément un rôle sémantique, ce qui implique de considérer la transitivité à deux niveaux : au niveau de la réalisation syntaxique et au niveau du nombre de rôles sémantiques.

Ainsi, avec les réfléchis et réciproques, on a une position argumentale en moins, mais deux rôles sémantiques ; dans les métonymiques et les inaliénables on a un argument interne au verbe représenté sous la forme du réflexif dans l'une et syntaxiquement réalisé dans l'autre ; dans les moyennes la transformation en procès statif exclut l'argument agentif ; dans les neutres on perd la Cause ; dans les doublement pronominales, on a un argument supplémentaire mais non intégré à la valence du verbe. En revanche, dans les constructions téliques, on gagne en transitivité grâce à un objet délimité.

Nous verrons plus loin les effets syntaxiques de cette réduction de transitivité. On peut néanmoins placer les diverses constructions sur une échelle de transitivité syntaxique et sémantique :

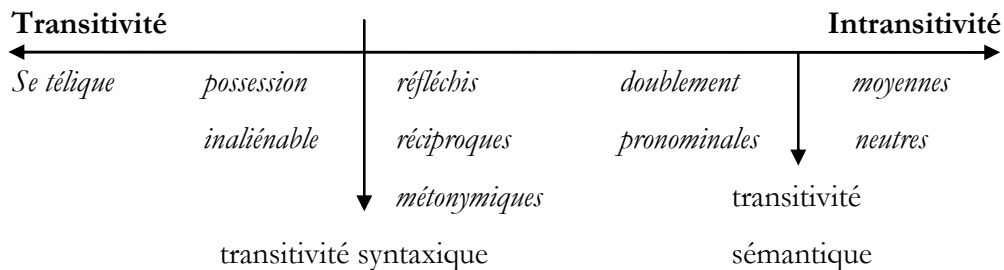


Figure 9 : Echelle de transitivité des constructions réflexives

A travers cette échelle, on voit qu'à une extrémité, se trouvent des constructions exprimant un haut degré de transitivité, *se télique*, où l'objet direct doit être défini et limité, tandis qu'à l'autre extrémité, se trouvent les CR neutres et moyennes qui évincent complètement de la construction l'argument causatif et agentif respectivement.

3. Sémantique des constructions causatives

On désigne traditionnellement par Construction Causative⁷⁹ (désormais CC), toute construction comprenant le verbe *faire* suivi d'un verbe à l'infinitif (qui fusionnent en un verbe complexe, comme nous le verrons dans le chapitre 5, section 1), et qui implique la présence d'un argument supplémentaire à fonction sujet dont le rôle sémantique est d'exprimer l'initiateur ou le responsable du procès en question.

Nous verrons tout d'abord les différences d'utilisation des CC à travers les langues romanes, puis nous examinerons la réalisation syntaxique du Causative dans la CC en français et en italien.

3.1. La CC dans les langues romanes

D'après Cerbasi (1997), le verbe *hacer* de l'espagnol (ainsi que le verbe *fazer* du portugais) se caractérise par un degré d'auxiliation moins élevé que le verbe *fare* de l'italien, en raison du fait que le verbe *fare* fait preuve d'une vacuité sémantique plus importante que son homologue espagnol, ce qui lui permet d'être utilisé de façon plus étendue. Une preuve de cette non-vacuité du sens de l'auxiliaire espagnol est le fait qu'il ne peut remplacer *dejar*, alors qu'en italien *fare* peut s'utiliser au lieu de *lasciare* grâce à son haut degré de vacuité sémantique (Cerbasi, 1997 : 160) :

- (1) Fammi parlare ! = Lasciami parlare !
 'Fais-moi parler ! Laisse-moi parler !'

De même, l'auxiliaire *hacer* de l'espagnol a une extension plus réduite car il dispose d'un verbe concurrent *mandar* qui peut s'employer directement avec l'infinitif, alors que *fare* n'a pas ce type de concurrent, le verbe *ordinare* nécessite la préposition *di*, comme dans : *ordinare a qualcuno di fare qualcosa*, c'est la même chose en français, avec *ordonner à qqn de faire quelque chose*.

⁷⁹ Nous emploierons le terme de « construction causative », alors que d'autres auteurs parlent de « construction factitive », à l'instar d'Hagège (1999) (cité par Kokutani, 2005 : 210), qui distingue les emplois 'factitifs' comme : *Il la fait rêver par hypnose/Elle le fait fuir exprès*, des emplois 'causatifs', comme : *Il la fait rêver par son charme/Elle le fait fuir parce qu'elle est crainte de lui*.

L'interprétation de *faire* factitif signifie que le référent du sujet fait une certaine action pour réaliser l'événement en question, il est instigateur, dynamique, agit intentionnellement, donc le plus souvent humain/animé, tandis que *faire* causatif indique que le référent du sujet ne fait rien pour réaliser l'événement en question, mais qu'il en est la cause, statique, non intentionnelle/involontaire, parfois même abstrait.

En revanche, Lazard (1994) fait une autre distinction entre les deux termes : il appelle 'causatifs', les tours dérivés de verbes intransitifs et 'factitifs' ceux qui sont dérivés de verbes transitifs : *faire tomber qqn* est causatif, *faire voir qqch à qqn* est factitif.

De plus, comme le souligne Zarco (1998), le verbe causatif *dejar* est souvent utilisé en espagnol là où l'italien et le français utilisent le verbe *fare* ou *faire* :

- | | | |
|-----|---|-----------------|
| (2) | a. Cercate di fare saltare fuori anche le idee | <i>italien</i> |
| | b. Intentad dejar salir fuera también las ideas | <i>espagnol</i> |
| | c. Essaie de faire sortir aussi les idées | <i>français</i> |

Bien souvent donc, l'espagnol utilisera des constructions autres que causatives pour des contenus similaires exprimés par une diathèse causative en français, par exemple :

- | | |
|-----|--|
| (3) | Les di de comer a los niños
'Je leur ai donné à manger aux enfants' |
| (4) | Hice comer a los niños
'J'ai fait manger les enfants' |

En effet, la phrase (3) est préférée en espagnol, ce qui évite l'emploi d'une construction causative qui implique, plus que dans la traduction française, une réelle implication de la part du Causateur et une intervention directe auprès du référent de l'objet direct *les enfants*, et du côté du Causataire, la CC implique une absence de contrôle de la part du référent de l'objet direct et une grande contrainte exercée par le Causateur.

De plus, en espagnol, pour exprimer un sens causatif, certains verbes ne nécessitent pas de verbe auxiliaire, tel que *hacer*, leur sens causatif est inhérent au verbe et se déduit directement du contexte (Graupera, 1981), par exemple :

- | | |
|-----|---|
| (5) | a. María se corta el pelo en la peluquería (Graupera, 1981 : 155)
'María se fait couper les cheveux chez le coiffeur' (litt. 'María se coupe les cheveux') |
| | b. Juan se afeita en la barbería (<i>ibidem</i>)
'Juan se fait raser chez le barbier' (litt. 'Juan se rase chez le barbier') |
| | c. Me hice un traje en la sastrería (<i>ibid.</i> : 151)
'Je me suis fait faire un costume chez le tailleur' (litt. 'je me suis fait un costume') |
| | d. Mañana me opero de la garganta (<i>ibid.</i> : 152)
'Demain je me fais opérer de la gorge' (litt. 'je m'opère de la gorge') |

Comme il est mentionné dans la « Real Academia Española » (1931), il existe de nombreux verbes transitifs qui ont une signification causative, qui en plus de leur signification propre, ont un sens causatif où le sujet n'est pas l'agent de l'action mais fait en sorte qu'un tiers exécute l'action.

Toutefois, les verbes qui permettent ce type de construction, ne permettent pas l'expression de l'agent, il reste implicite, en effet :

- (6) *María se corta el pelo por la peluquera
 ‘María se coupe les cheveux par la coiffeuse’

Pour qu’il n’y ait pas d’ambigüité, il faut donc que la proposition ou le verbe soit non ambigu à ce sujet. L’ambigüité est évacuée, dans les exemples ci-dessus, par la présence des compléments prépositionnels ‘chez le coiffeur’, ‘chez le barbier’, ‘chez le tailleur’, qui suffisent à représenter la manifestation de l’agent. Dans (5d), il n’y a même pas besoin de SP, puisque l’action d’opérer ne peut (normalement) pas se faire à soi-même, donc l’interprétation réfléchie est immédiatement évacuée. Ainsi, d’après Graupera (1981), les clitiques représentent la marque de la causalité ainsi que l’intérêt du référent du sujet dans l’action et c’est le contexte qui détermine l’interprétation causative ou réfléchie de ces structures.

La causation est donc réalisée de façon différente selon les langues romanes. La valeur causative n’a pas toujours besoin d’être marquée par un verbe causatif en espagnol, alors qu’en italien et en français cela est plus systématique (ex. de Zarco, 1998) :

- (7) a. Hiervo el agua *espagnol*
 b. Je fais bouillir l’eau *français*
 c. Faccio bollire l’acqua *italien*
- (8) a. La dieta di Anita lo aveva fatto ingrassare di siete chili. *italien*
 b. La dieta de Anita lo había engordado siete kilos. *espagnol*
 c. Le régime d’Anita l’a fait grossir de sept kilos. *français*

Selon Alessandro & Zamura Muñoz (2006), la causation exprimée au moyen du verbe causatif tend à disparaître au profit de la causation inhérente. De plus, l’auteur constate que non seulement le verbe causatif tend à disparaître, mais également la forme pronominale, comme on peut le voir à travers les exemples suivants (*ibidem*) :

- (9) a. Io mi sono fatta fare la permanente un paio di volte (www.amiche.altervista.org)
 ‘Moi je me suis fait faire une permanente deux fois’
 b. Mi sono fatta la permanente dei ricci dalla parrucchiera (www.bellezza.it/forum)
 ‘Je me suis fait une permanente frisée par la coiffeuse’
 c. La prima volta che ho fatto la permanente ... (paginediaia.clarence.com)
 ‘La première fois que j’ai fait une permanente...’
- (10) a. Si era fatta rifare il seno a spese ... (www.pilotti-stark.com)
 ‘Elle s’était fait refaire le sein ...’
 b. Se dicono che mi sono rifatta il seno, mi arrabbio. (www.tg5.it/verissimo/schede)
 ‘On dit que je me suis refait le sein, ça m’énerve’

Ainsi, l'espagnol, contrairement à l'italien et au français, tend à éviter l'utilisation de la CC et en contrepartie dispose d'un ensemble d'autres constructions qui ont les mêmes valeurs que celles utilisées en français et en italien. L'espagnol utilise notamment les verbes *mandar* et *dejar* et lexicalise la causation.

Le verbe causatif *faire* ou son équivalent, vient donc pallier une lacune dans le lexique de la langue, puisqu'il s'ajoute aux verbes qui ne peuvent exprimer de façon inhérente la causation.

3.2. La restructuration argumentale dans la CC

Suite à la fusion des deux verbes⁸⁰ et à la présence d'un argument supplémentaire à fonction sujet, les relations grammaticales du complexe verbal subissent une réorganisation. Ainsi, si le verbe à l'infinitif de la CC est employé intransitivement (11a) ou régit un complément prépositionnel (12a), l'argument de ce verbe (que nous appellerons le 'Causataire'⁸¹) devient alors objet direct du verbe complexe (11b) et (12b) :

- (11) a. Jean a dormi
 b. Marie a fait dormir Jean
- (12) a. Pierre a parlé de son travail
 b. Marie a fait parler Pierre de son travail

Si le verbe à l'infinitif s'accompagne déjà d'un objet direct (13a), il est maintenu comme tel dans la CC et le Causataire apparaît alors sous la forme d'un complément prépositionnel en *à* (13b) ou *par* (13c) (ou son équivalent en italien) (ce qui tient, entre autres, à l'impossibilité d'avoir deux objets directs pour un même verbe) :

- (13) a. Jean a lu la lettre *français*
 b. Marie a fait lire la lettre *à* Jean
 c. Marie a fait lire la lettre *par* Jean
- (14) Piero fa mangiare la minestra *a* Piero/*da* Piero *italien*
 'Piero fait manger la soupe *à* Piero/*par* Piero'

⁸⁰ Voir la section 1 du chapitre 5 pour des arguments en faveur de la fusion des deux verbes de la CC.

⁸¹ Nous désignerons par 'Causataire' (de l'anglais 'Causee'), ce que les transformationnalistes et générativistes nomment 'sujet sous-jacent' du verbe à l'infinitif, terminologie que nous rejetons dans la mesure où cet argument n'est jamais réalisé comme sujet dans la CC. Comme le fait noter Gaatone, l'emploi de ce terme reviendrait à appeler sujet le complément d'agent d'un verbe passif (Gaatone, 1976b : 526). Le terme 'Causataire' présente l'avantage de ne rien avancer sur les fonctions sémantiques possibles de cet argument, qui sont diverses, et de ne rien dire sur sa fonction syntaxique, qui varie également énormément au sein de la CC.

Dans la plupart des cas, les deux réalisations en *à* et en *par* sont possibles pour un même verbe, avec toutefois des différences de sens (dans (13b), Marie a donné la lettre à Jean pour qu'il la lise, alors que dans (13c), Marie a fait en sorte que Jean lise la lettre à sa place), dans d'autres cas, seul l'une ou l'autre des deux réalisations est possible, par exemple :

- (15) Marie a fait connaître la lecture à ses enfants/*par ses enfants
 (16) Pierre a fait accompagner ses enfants par le voisin/*au voisin

Enfin, si le verbe à l'infinitif requiert trois arguments (17a), alors le Causataire dans la CC aura la forme d'un complément prépositionnel en *par* (17b) ou *da* en italien (18) :

- (17) a. Pierre a offert un cadeau à Marie
 b. Jean a fait offrir un cadeau à Marie *par* Pierre
 (18) Ho fatto scrivere una lettera a Paolo *da* Maria (Comrie, 1976 : 270)
 'J'ai fait écrire une lettre à Paolo par Maria'

Ces différentes configurations syntaxiques sont en fait la manifestation linguistique de changements au niveau sémantique. Ainsi, l'introduction d'un argument Causateur⁸² en position de sujet a des conséquences sur la réalisation syntaxique du Causataire, selon qu'il est l'unique argument du verbe enchâssé ou selon qu'il est le second argument de celui-ci.

Nous nous intéresserons donc, dans cette section, aux cas où le Causataire est réalisé en un complément prépositionnel en *à* ou en *par* et nous tenterons de déterminer les raisons qui poussent le locuteur à employer l'une ou l'autre construction, ainsi que celles qui imposent telle construction plutôt que telle autre.

Afin d'expliquer les diverses réalisations syntaxiques du Causataire dans la CC, plusieurs hypothèses s'affrontent. L'une strictement syntaxique (Comrie, 1976) est fondée sur une hiérarchie des fonctions syntaxiques, et d'autres approches, sémantiques pour la plupart, rattachent la sélection des compléments à leur signification générale (Gatone, 1976 et Damourette et Pichon, 1911-1940)⁸³. Nous montrerons qu'une caractérisation

⁸² Sur le même mode qu'est formé le mot 'Causataire' (par analogie avec *destinataire*), nous appellerons 'Causateur' (par analogie avec *instigateur* et *initiateur*) celui qui est l'initiateur du procès.

⁸³ Hyman & Zimmer (1976) ont proposé une hypothèse d'ordre pragmatique pour expliquer l'apparition des compléments dans la CC. Partant de la paire de phrases suivante :

- (i) J'ai fait nettoyer les toilettes au général
 (ii) J'ai fait nettoyer les toilettes par le général

Ils estiment que le constituant *au général* est topique, alors que le constituant *par le général* est plutôt focus. Même si cette hypothèse paraît quelque peu vraisemblable, nous pensons qu'à elle seule, elle ne permet pas d'expliquer l'alternance entre *à* et *par*.

On trouve le même type de contraste en espagnol, où le complément en *a* est souvent repris par un clitique, tandis que celui en *por* ne l'est pas, comme dans :

- (i) Juan le hizo limpiar el auto a Pedro ('Juan lui a fait nettoyer la voiture à Pedro')

sémantique simple de ces arguments est insuffisante et que la raison d'être de ces constructions se trouve dans la relation sémantique qui s'instaure entre le Causateur et le Causataire.

3.3. L'hypothèse syntaxique de Comrie

L'hypothèse syntaxique, formulée dans le cadre de la Grammaire Relationnelle, notamment dans Comrie (1976, repris dans Roegiest, 1985 : 364), part du principe que le Causataire doit occuper la première position syntaxique encore disponible dans la CC, selon une hiérarchie universelle des relations grammaticales :

(19) Sujet > Objet Direct (OD) > Objet Indirect (OI) > Oblique

Cela signifie que le Causataire devient OD en l'absence d'OD dans la construction ; s'il y a déjà un OD, il devient OI, et en présence d'un OD et d'un OI à la fois, il devient complément Oblique précédé de la préposition *par*.

Les exceptions à cette hypothèse sont manifestes : le Causataire devient souvent complément en *par*, même en l'absence d'OI. Cette exception est traitée en terme de 'dégradation étendue' (de l'anglais 'extended demotion') par Comrie, qui autorise le Causataire à être dégradé de la position qui lui était prédite, en l'occurrence celle d'OI, à celle d'Oblique. Il justifie ce phénomène par la possibilité de passiver le verbe à l'infinitif⁸⁴. Or, certains verbes qui pourtant sont passivables (20a) et (21a) ne peuvent accepter le complément en *par* dans la CC, comme dans (20b) et (21b) (Dik, 1980a) :

- (20) a. La nouvelle a été sue par tout le monde
 b. Pierre a fait savoir la nouvelle à tout le monde/*par tout le monde
- (21) a. Il film è stato visto dai ragazzi (Marcantonio, 1981 : 7)
 'Le film a été vu par les garçons'
 b. *Ho fatto vedere il film dai ragazzi (ibidem)
 'J'ai fait voir le film par les garçons'

Et inversement, le complément en *par* est possible dans la CC auprès d'un infinitif qui rejette la construction passive :

- (22) a. Il a fait faire entrer les invités par son fils (Kayne, 1977)

(ii) Juan hizo limpiar el auto por Pedro ('Juan a fait nettoyer la voiture par Pedro')
 Ce peut être aussi une des raisons qui ont poussé ces auteurs à invoquer des justifications pragmatiques à l'apparition de l'un ou l'autre complément, puisqu'en effet un clitique est généralement topical, tandis que le complément en *par* est le plus souvent focal.

⁸⁴ D'autres auteurs font également le lien entre l'apparition de *par* dans la CC et la possibilité de passiver le verbe à l'infinitif, notamment Kayne (1977), Gaatone (1976b) et Hyman & Zimmer (1976).

- b. *Les invités ont été fait entrer par son fils
- (23) a. Il fotografo è riuscito a farsi fare un sorriso dal bambino (Marcantonio, 1981 : 7)
 ‘Le photographe a réussi à se faire faire un sourire par l’enfant’
- b. ?*Un sorriso è stato fatto al fotografo dal bambino
 ‘Un sourire a été fait au photographe par l’enfant’

De plus, il est quelque peu gênant de traiter ce phénomène comme une exception, étant donné sa fréquence d’apparition. Cette hypothèse pose un autre problème, le fait que bien souvent les deux alternatives sont possibles pour un même verbe et que les constructions résultantes signalent des différences de sens (cf. ex. 13b et 13c).

Cette hiérarchie a, certes, un grand pouvoir explicatif mais elle n’est pas suffisante pour prédire les diverses réalisations du Causataire en *à* ou en *par*, ni la différence sémantique qu’il y a entre les deux types de compléments.

3.4. La relation entre le Causateur et le Causataire

Les compléments en *à* et *par* peuvent alterner avec la plupart des infinitifs, mais avec des différences de sens non négligeables (comme on a pu le voir) :

- (24) a. J’ai fait lire la lettre à Paul
 b. J’ai fait lire la lettre par Paul
- (25) Il direttore ha fatto leggere la lettera alla/dalla segretaria (Marcantonio, 1981 : 11)
 ‘Le directeur a fait lire la lettre à/par la secrétaire’

Certains auteurs présentent le choix entre *à* et *par* comme une opposition sémantique, selon laquelle le complément en *à* indique que le locuteur envisage le Causataire comme intéressé dans le phénomène ou affecté par l’action, et avec *par* comme l’agent d’exécution ou l’instrument (Damourette et Pichon, 1911-1940 et Gaatone, 1976). Cependant, une caractérisation sémantique simple de ces deux types de compléments, sans relation aucune avec le Causateur est insuffisante car elle n’est pas généralisable à toutes les occurrences, elle a une portée d’application trop limitée. Par exemple, cela n’explique pas l’apparition du complément en *à* dans la phrase (26), car le Causataire, représenté par le SN *la voiture*, n’est ni intéressé ni affecté par l’action :

- (26) J’ai fait faire un demi-tour à la voiture (...) (Pouy, J.B., *La clef des mensonges*, 1988, p. 95)

Nous argumenterons que, bien plus qu’un simple rôle sémantique, c’est la relation entre le référent du sujet (le Causateur) et le Causataire qui détermine la réalisation de l’un ou l’autre des deux compléments.

Kayne (1977) ainsi que Dik (1980) entrevoyaient déjà une opposition relationnelle entre les deux types de structures : d'après leurs travaux, la construction en *à* implique une relation directe entre le référent du sujet et l'activité, alors qu'avec *par* c'est une relation indirecte qui s'y instaure. Riegel *et al.* (2002) vont plus loin en affirmant qu'il y a une relation directe entre le référent du sujet et le Causataire en *à*, alors qu'avec *par* il y a une relation indirecte, que l'on peut se paraphraser de la façon suivante (*ibid.* : 231) :

- (27) a. J'ai fait relire mon travail **à** Pierre
 b. J'ai obligé Pierre à relire mon travail
- (28) a. J'ai fait relire mon travail **par** Pierre
 b. J'ai fait en sorte que Pierre relise mon travail

En effet, bien souvent dans la construction avec le complément *à* le Causateur va jusqu'à s'engager dans l'action et peut constituer soit une aide, soit une contrainte pour le Causataire dans la réalisation de l'action, alors qu'avec la construction en *par* le référent du sujet reste en dehors du procès et le Causataire réalise l'action de façon autonome. L'argument sujet de la construction en *à* est agentif⁸⁵ en plus d'être l'instigateur de l'action, il contribue à la réalisation du procès et possède donc un certain contrôle de la situation, tandis que le référent du complément en *à*, est le destinataire de l'action engagée par le référent du sujet. La paire de phrases suivante illustre clairement les deux relations :

- (29) a. J'ai fait visiter la ville à mes amis
 b. J'ai fait visiter la ville par mes amis

Dans l'exemple (29b), le référent du sujet de la construction n'est que la cause, l'instigateur du procès, il ne s'y engage pas, et le rôle agentif est transféré au référent du complément en *par*, tandis que dans (29a), le référent du sujet a un vrai rôle agentif en plus d'avoir le contrôle de la situation.

Donc plus qu'une relation entre le référent du sujet et l'acte, comme le suggérait Kayne, et dans la lignée de la proposition de Riegel *et al.*, c'est la relation qui s'instaure entre les référents du Causateur et du Causataire qui est déterminante. La paire d'exemples suivante révèle de façon assez claire la différence de relation entre les deux participants :

- (30) a. Le professeur a fait traduire le texte aux élèves
 b. Le professeur a fait traduire le texte par les élèves

Dans l'exemple (30a), le Causataire est ressenti comme contraint de faire l'action imposée par le Causateur, par une certaine autorité qui est conférée au Causateur, soit par

⁸⁵ Nous entendons par rôle agentif ou Agent, l'argument qui contrôle une Action, comme défini dans Dik (1997).

son statut, soit par la situation. Dans cet exemple, cette autorité lui est conférée par son statut de professeur relativement à celui des élèves.

Dans l'exemple (30b), en revanche il n'y a pas cette relation d'autorité, le référent du sujet délègue la tâche ou l'action que lui-même ne peut pas faire, à un tiers qui est en mesure de la prendre en charge, de par sa compétence ou sa disponibilité. Le Causataire est donc conçu comme un substitut du référent du sujet, une personne à son égal, c'est pourquoi il a une plus grande autonomie dans la réalisation de l'action. Par ce statut de substitut, le Causataire acquiert un certain contrôle sur l'événement dénoté par le verbe et une certaine responsabilité qui est absente dans la construction avec le complément en *à*.

Les exemples proposés par Marcantonio (1981 : 19) pour l'italien, sont très révélateurs à cet égard :

- (31) a. Farò risolvere il problema da/? a mio padre, perchè non sono capace
 'Je ferai résoudre le problème par/? à mon père, parce que je n'en suis pas capable'
 b. Farò risolvere il problema agli studenti/? dagli studenti, perchè si esercitano
 'Je ferai résoudre le problème aux étudiants/? par les étudiants, parce qu'ils se sont entraînés'

La construction avec le complément en *da* (31a) est requise lorsque le référent de ce complément est conçu comme étant compétent en la matière, de ce fait il a un certain degré de liberté dans la réalisation de l'action, alors qu'avec le complément en *a* (31b), le référent de ce complément n'est pas forcément compétent en la matière (le cas des étudiants le démontre : leurs compétences sont encore à démontrer) et ils sont conçus comme contraints d'agir sous l'autorité du Causateur.

Voici en Figure 10, le schéma montrant la relation particulière qui s'instaure dans l'une et l'autre construction, ainsi que les différents rôles sémantiques qui sont attachés à chacun de ces compléments (Le Bellec, 2008a : 2104) :

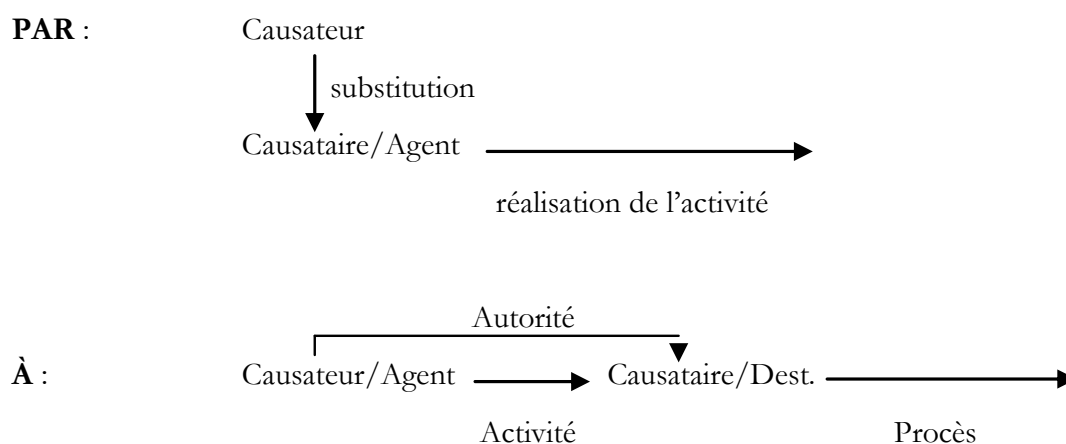


Figure 10 : Relation entre le Causateur et le Causataire dans les CC en 'à' et 'par'

Ainsi, nous verrons que d'après notre hypothèse de la relation entre le Causateur et le Causataire, les différents paramètres généralement invoqués qui contraignent ou empêchent la présence de l'un ou l'autre de ces compléments, tels que la nature sémantique des SN de la construction, la coréférentialité et la classe lexicale du verbe à l'infinitif (caractère agentif ou non) sont finalement des paramètres qui découlent naturellement de cette relation générale.

3.4.1. Nature sémantique des SN de la CC

Gaatone (1976b) ainsi que Kayne (1977), ont analysé la nature des SN figurant dans la CC, en termes d'animé et d'inanimé, et ont tiré les conclusions suivantes :

- Si le Causataire est inanimé, il est généralement précédé de la préposition *à* :

(32) Elle a fait faire un tour à la boîte de chocolat/*par la boîte chocolat (Kayne, 1977)

- Si le sujet de *faire* est inanimé, *par* est souvent impossible :

(33) La famine a fait manger des rats aux habitants de la ville/*par les habitants de la ville (ibidem : 230)

(34) La fatigue fait faire des bêtises à Jean/*par Jean

Si l'on suit le principe énoncé plus haut, d'après lequel, dans la construction en *à*, il y aurait une relation d'autorité entre le référent du sujet et le Causataire, alors la nature +/- animée des arguments découle naturellement de ce principe. En effet, un sujet inanimé représentant le Causateur, comme dans l'exemple (33), est forcément en position de force par rapport au Causataire animé : la famine est un fléau qui contraint 'les habitants de la ville', tout comme la fatigue, dans l'exemple (34), où le Causataire subit les effets de sa propre fatigue. De même, avec un Causataire inanimé, comme dans l'exemple (32), la relation de pouvoir est forcément présente, puisqu'un objet ne peut avoir de contrôle sur une action, alors qu'un animé peut contrôler le mouvement d'un objet.

Le caractère +/- animé des arguments s'explique donc par la relation qui s'établit entre ces deux arguments : un humain a plus de contrôle sur un inanimé et une Force (incontrôlable) a plus de pouvoir qu'un animé, dans le sens où un animé n'a aucun contrôle sur une Force :

(35) animé/Agent > inanimé

(36) inanimé/Force > animé

Selon Roegiest (1983-84 : 138 et 1985 : 369), la préposition *par* est de rigueur lorsque le locuteur éprouve le besoin de marquer explicitement le Causataire comme supérieur (en

termes de contrôle) au référent de l'OD ; ceci vaut quand les deux arguments sont /+humain/ :

- (37) a. J'ai fait suivre mon mari par un détective/*à un détective
b. Elle fit tuer son mari par son amant/*à son amant

On retrouve la même chose en italien :

- (38) Ho fatto curare mio figlio da/*a un ottimo specialista (Marcantonio, 1981 : 8)
'J'ai fait soigner mon fils par/*à un grand spécialiste'

Ainsi, d'après Roegiest, l'emploi exclusif de *par* dans ce type de construction s'expliquerait par la hiérarchie d'agentivité qui consiste à « formaliser la polarité agentive entre le Causataire animé et un OD animé ». Selon cet auteur, c'est l'agentivité potentielle de l'OD qui fait recourir à la préposition *par*, dont le rôle est de marquer l'Agent. Kayne (1977) parle également d'une incompatibilité avec la préposition *à* lorsque l'objet de l'infinitif est humain ; d'après lui, on a donc automatiquement le complément en *par*, lorsque l'objet est animé, comme dans les exemples (37a) et (37b).

Or, nous pensons que ce n'est ni l'agentivité de l'OD ni le caractère animé de cet argument qui fait recourir à la préposition *par*, mais simplement la relation entre le Causateur et le Causataire, dans laquelle le référent du sujet délègue l'action à un tiers (celle de *suivre* ou de *tuer*, dans les exemples 37a et 37b respectivement). En effet, l'argument Causateur est non-agentif, il est simplement l'instigateur de l'action, tandis que le Causataire a un degré élevé de contrôle sur l'action, ainsi qu'une grande autonomie dans la réalisation de celle-ci.

De plus, on pourrait parfaitement avoir une relation d'autorité ou de contrainte entre le Causateur et le Causataire qui requerrait alors la préposition *à* et non *par*, ce qui montre que ce n'est pas la présence d'un objet direct humain qui impose un Causataire réalisé en *par*. Ainsi, dans l'exemple suivant, le Causataire est réalisé en *à* car le Causateur exerce une autorité sur son subalterne qui fait que le caporal est obligé d'exécuter l'action ordonnée par le commandant :

- (39) Le commandant a fait matraquer dix prisonniers au caporal (Cannings & Moody, 1978 : 13)

De même en italien :

- (40) Farò attaccare i nemici al/dal Generale (Marcantonio, 1981 : 6)
'Je ferai attaquer les ennemis au/par le Général'

Ces faits nous révèlent que le caractère animé ou inanimé des SN de la CC dans le choix des compléments en *à* ou *par* n'est pas suffisant et ne permet pas d'expliquer systématiquement pourquoi on aurait plutôt *par* que *à* dans les cas où les deux sont possibles. Le choix de l'un ou l'autre complément est donc déterminé par une relation bien plus générale et systématique que le trait sémantique +/- animé des compléments de la construction.

3.4.2. Classe lexicale de l'infinitif

La mise en évidence de ces deux relations permet également de rendre compte des cas où l'apparition des compléments en *à* ou *par* est contrainte par la classe lexicale du verbe à l'infinitif.

Ainsi, la relation de pouvoir entre le référent du sujet et le Causataire est également présente dans les constructions avec un verbe à l'infinitif non-agentif, puisque le Causateur a un degré de contrôle élevé sur la situation, tandis que le Causataire n'en a pas, en effet :

(41) Marie a fait connaître la ville à Jean

Certains verbes n'admettent pas le complément en *par* dans la CC, le Causataire peut uniquement apparaître sous la forme d'un complément en *à*. Il s'agit des verbes de perception et de cognition, tels que *entendre, voir, savoir, remarquer, connaître, comprendre, oublier, éprouver*, etc. (Roegiest, 1983 : 369). Ces verbes ne réfèrent pas à des actions mais à des expériences :

(42) Jean a fait entendre la chanson à Marie/*par Marie

(43) Domani farò conoscere la mia fidanzata ai/*dai miei genitori (Marcantonio, 1981 : 9)
'Demain je ferai connaître ma fiancée à/*par mes parents'

Lorsque la CC est construite avec ce type de verbe, *par* est impossible, car on ne peut se substituer à la personne qui perçoit, comme le font remarquer Cannings & Moody (1978), on peut seulement créer les conditions pour que le référent du complément en *à* entende, d'après l'exemple (42), mais on ne peut entendre à sa place.

Egalement, le complément en *par* est incompatible avec un objet direct qui forme avec le verbe une locution, tel que *perdre la tête, prendre l'air, prendre place, perdre son temps*, ou avec l'OD 'locatif' de verbes tels que *quitter, fuir* (Roegiest, 1985 : 371) :

(44) J'ai fait prendre place à l'invité/*par l'invité

(45) J'ai fait quitter ma maison à Jean/*par Jean

(46) Ho fatto fare il bagno al cane/*dal cane (Marcantonio, 1981 : 10)
'J'ai fait prendre le bain au chien/*par le chien'

Ici, on peut voir que la relation évoquée plus haut s'installe dans chacun des exemples : le sujet de *faire* a un vrai rôle agentif et l'action est réalisée à la faveur ou défaveur du Causataire, qui a un champ d'action et de liberté très restreint, car il est contraint par l'action engagée par le référent du sujet de la construction.

3.4.3. Coréférentialité

La préposition *à* s'emploie à l'exclusion de *par*, lorsqu'entre le référent de l'OD et le Causataire s'établit un rapport de possession, marqué soit par un possessif coréférentiel, soit par la présence d'un SN référant à une partie du corps, soit par un pronom réflexif sur le verbe à l'infinitif (Roegiest, 1985 : 370) :

- (47) Marie fera apprendre son rôle à Jean/*par Jean
- (48) Il était bien capable d'avoir fait paumer ses dents à mémé (Seguin, F., *L'arme à gauche*, 1990, p. 142)
- (49) Marie a fait lever la main à Jean/*par Jean
- (50) Je ferai s'acheter des chaussures à mon fils/*par mon fils

La coréférentialité entre l'OD et le Causataire semble être un paramètre supplémentaire imposant la présence du complément en *à* dans la CC, mais qui peut également s'expliquer en termes de la relation entre le sujet de la construction et le Causataire.

En effet, il y a une sorte de contrainte qui lie le Causataire au référent de l'objet direct, il est de plus sous l'emprise de l'action du référent du sujet, qui en est l'instigateur. En réalité, le Causataire ne peut être considéré comme un substitut du Causateur, réalisé en un complément en *par*, car il est lié à l'objet direct qui constitue soit une partie de son corps, soit quelque chose lui appartenant. Étant lié à cet objet direct, il est en quelque sorte contraint par lui et ne pourrait en être indépendant en prenant la forme d'un complément agentif.

De plus, dans une phrase comme *J'ai fait répéter son texte à l'acteur*, même s'il n'y a pas *a priori* de rapport de force entre le Causateur et le Causataire, le Causateur reste l'instigateur de l'action et il a sous contrôle l'action du Causataire, qui dans ce sens lui confère une certaine autorité et le Causataire devient, plus qu'un simple destinataire, le bénéficiaire de l'action initiée par le Causateur.

3.4.4. La sémantique des compléments en *à* et *par*

Très souvent, on retrouve dans le complément en *par*, des SN désignant des fonctions professionnelles, comme :

- (51) Il a fait réparer sa voiture par un garagiste honnête

- (52) Elle a fait retoucher sa robe de mariée par une couturière
 (53) Jean s'est fait opérer par un grand chirurgien
 (54) Maria si è fatta pettinare dalla/*alla parrucchiera (Marcantonio, 1981 : 8)
 'Maria s'est fait coiffer par/*à la coiffeuse'

Ceci nous laisse entendre que plus qu'un substitut, de par sa fonction, le référent du complément en *par* acquerrait une certaine autorité vis-à-vis du référent du sujet, il est chargé de faire l'action instiguée par ce dernier, car il en a la capacité et l'habilitation, en tant que personne compétente en la matière. On peut le vérifier grâce aux exemples suivants :

- (55) (...) pour faire exécuter son buste **par** un sculpteur (Simon, M., *Les géorgiques*, 1981, p. 68)
 (56) Elle fit refaire sans fin **par** sa couturière le même modèle. (ibid., p. 182)
 (57) Mandarine avait fait faire des recherches **par** l'assistante sociale de l'hôpital. (Boudard, A., *Les enfants de cœur*, 1982, p. 102)
 (58) Elle savait qu'il avait fait avorter Lily **par** les soins d'Elia (Poirot-Delpech, B., *L'été 36*, 1984, p. 160)
 (59) Un frère fait enlever sa sœur **par** l'armée française, pour cause de mésalliance raciale (ibid., p. 315)
 (60) Il faisait envoyer des messages **par** sa secrétaire (Vergne, A., *L'innocence du boucher*, 1984, p. 207)
 (61) Je (...) fis taper le texte **par** la secrétaire du cabinet (Mohrt, M., *Vers l'ouest*, 1988, p. 156)
 (62) Ils durent la faire tirer **par** des chameaux jusqu'à une oasis poussiéreuse où les mouches prenaient les gens d'assaut. (Lanzmann, J., *La borde d'or*, 1994, p. 350)

Cannings & Moody (1978 : 16) voient plutôt dans l'argument en *par* de la CC un intermédiaire, à l'instar des exemples suivants :

- (63) Elle est allée à Paris en passant *par Londres*
 (64) Elle a eu les bijoux de sa grand-mère *par sa mère*
 (65) J'ai appris *par les Smith* que vous étiez malade

Or, nous pensons qu'il s'agit dans la CC, non pas d'un intermédiaire comme dans les exemples ci-dessus, mais d'un substitut agentif, du même type que le complément d'agent des formes passives, au regard des exemples présentés en (55-62).

En ce qui concerne la construction avec le complément en *à*, nous avons vu qu'il s'instaurait au contraire une relation d'autorité entre le référent du sujet et le Causataire. On peut en effet, à la lumière des exemples qui suivent, dresser une liste des relations

socialement normées susceptibles de voir apparaître un complément en *à*, qui font tous preuve d'une certaine autorité aux yeux de la société : médecin/patient, enseignant/élève, adulte/enfant, humain/objet, personne valide/personne invalide, dominant/dominé, force/animé, homme/animal dressé, etc. :

➤ Humain/objet :

- (66) Vous croyez qu'ils ne seraient pas capables de faire descendre trois étages **à** ce frigo de rien du tout ? (Benoziglio, J.L., *Cabinet portrait*, 1980, p. 12)
- (67) Ils avaient fait traverser la Méditerranée **à** leur Simca 5 d'occasion (Lange, M., *Les cabines de bain*, 1982, p. 15)

➤ Adulte/enfant :

- (68) Elle voit aussi l'ennui dans les yeux d'Agathe lorsqu'elle fait réciter ses leçons **à** la petite Marie (Lange, M., *Les cabines de bain*, 1982, p. 147)
- (69) Elles attendaient pour faire passer une audition **à** ces petits chéris (Djian, P., *37.2 le matin*, 1985, p. 308)
- (70) Faire faire du jogging **à** une enfant (Pennac, D., *La petite marchande de prose*, 1989, p. 206)

➤ Enseignant/élève :

- (71) Il fut bientôt chargé de faire épeler l'alphabet **aux** plus jeunes de ses condisciples (Yourcenar, M., *Un homme obscur*, 1982, p. 946) (aussi *adulte/enfant*)
- (72) Comment peut-on prétendre faire ingurgiter de force un savoir **à** un enfant (...) ? (Dolto, F., *La cause des enfants*, 1985, p. 403) (aussi *adulte/enfant*)

➤ Valide/invalide :

- (73) Essayer de le dérider équivalait à peu près à essayer de faire danser la samba **à** un cul-de-jatte (Hanska, E., *Les amants foudroyés*, 1984, p. 94)
- (74) J'ai fait traverser la rue **à** la vieille dame

➤ Dominant/dominé :

- (75) Elia lui fouetta la figure avec un torchon imbibé de vinaigre, et **lui** fit avaler un demi-verre à moutarde de calvados (Poirot-Delpech, B., *L'été 36*, 1984, p. 97)

➤ Médecin ou personnel médical/patient :

- (76) Le temps de faire avaler un cachet **à** un patient (Bianciotti, H., *Sans la miséricorde du Christ*, 1985, p. 312)

➤ Homme/animal dressé :

(77) Les cavaliers durent se mettre sur une file pour faire contourner le cratère **à** leurs chevaux (Simon, C., *L'acacia*, 1989, p. 320)

Lorsque cette relation d'autorité est bouleversée, alors on peut voir apparaître le complément en *par*. Dans l'exemple (78) ci-dessous, nous avons affaire à un emploi où l'entité en position 'subalterne' (ici il s'agit du référent du SN *des enfants*) est mise, contre toute attente, dans l'énoncé dans la position inverse avec le complément en *par*, où il est considéré comme à l'égal de l'adulte, ce qui crée un effet de surprise et de confusion, qui est en outre marqué par la forme exclamative de la phrase :

(78) Mais quelle idée de faire résoudre de tels problèmes **par** des enfants ! (Sarraute, N., *Enfance*, 1983, p. 171)

L'hypothèse de cette relation d'autorité pour le complément en *à* rejoint la proposition de Cannings & Moody (1978 : 14), qui parlent de rôles sociaux associés aux individus en question, où le sujet de *faire* serait en position d'autorité sur le référent du complément en *à*. Ils utilisent le « test du Dieu » pour le démontrer, car, partant du principe qu'il ne peut y avoir un être supérieur à Dieu, seul le complément en *par* est possible si Dieu est le Causataire :

(79) Ils font pousser les blés *à/par Dieu (Cannings & Moody, 1978 : 14)

On pourrait toutefois se demander pourquoi dans l'exemple (80b), le complément en *à* est impossible, alors que les deux compléments sont possibles dans (80a) :

(80) a. Je fais photographier les enfants par mon père/à mon père
b. Je me fais photographier par mon père/*à mon père

L'impossibilité d'avoir le complément en *à* lorsque l'objet direct est pronominalisé proviendrait du fait que l'on ne peut contraindre quelqu'un (le Causataire) et en même temps être en position de Patient (représenté par le pronom *me*) ; les deux rôles de Causateur-agentif et de Patient portés par le même référent sont contradictoires avec le fait d'être en position d'autorité vis-à-vis d'un tiers ; c'est ce qui expliquerait que seule la construction avec le complément *par* soit possible lorsque l'objet direct est pronominalisé.

La sémantique des compléments prépositionnels en *à* et *par* corrobore le principe exposé plus haut. En effet, le complément en *à* exprime la contrainte avec des verbes comme *ordonner qch à qqn*, alors que le complément en *par* s'emploie dans les constructions passives pour réaliser l'agent de l'action exprimée par le verbe, où il s'agit de susciter une intervention active qui soit le résultat d'un choix (Spang-Hanssen, 1963 : 131). Comme le

montrent Cannings & Moody (1978 : 15), le datif désigne le ‘goal’ (le but) de l’activité du verbe, le destinataire :

- (81) a. Elle a imposé une punition à son fils (ibidem)
 b. Elle a imposé à son mari la tâche de faire la vaisselle (ibid.)
 c. Elle a fait faire la vaisselle à son mari (ibid.)

Sémantiquement, le complément en *à* désigne donc un destinataire non agentif, qui n’a aucun contrôle sur l’action, comme dans les constructions : *envoyer qqch à qn* ou *faire parvenir qch à qn*.

On peut vérifier le degré d’agentivité et de contrainte de ces deux compléments à l’aide de l’insertion d’une expression adverbiale :

- (82) a. J’ai fait nettoyer les toilettes *de force* à Pierre
 b. *J’ai fait nettoyer les toilettes *de force* par Pierre

En effet, dans (82b) l’adjonction de l’expression *de force* est impossible avec le complément *par Pierre* car il entre en contradiction avec le degré de liberté qu’il a pour la réalisation de l’action, tandis qu’il est tout à fait possible avec le complément *à Pierre* dans (82a) qui ne fait que renforcer la contrainte et l’autorité qu’exerce le référent du sujet de la construction sur ce complément.

Il arrive aussi très souvent que les deux compléments soient possibles pour un même verbe, par exemple :

- (83) a. J’ai fait réparer ma voiture à ce garagiste
 b. J’ai fait réparer ma voiture par ce garagiste

Si les deux constructions sont possibles, c’est que les deux relations existent : en effet, dans (83a), le garagiste est considéré comme celui à qui on soumet sa voiture, il est considéré comme contraint de procéder à la réparation puisqu’il est dans le cadre de sa profession. Par contre dans (83b), le garagiste est vu comme LA personne qui est en mesure de réparer la voiture par opposition au référent du sujet de la construction qui n’a pas les compétences requises pour procéder à la réparation ou n’est pas en mesure de le faire.

3.5. Bilan

Au terme de l’examen des constructions causatives et notamment des compléments en *à* et *par* dans la CC, nous avons vu qu’une analyse purement syntaxique est inopérante pour déterminer le choix de l’un ou l’autre des deux compléments. Il semblerait plutôt que les

facteurs sémantiques interviennent de façon plus systématique dans le codage syntaxique du Causataire.

Nous avons donc vu que les divers paramètres d'ordre sémantique, tels que la classe lexicale du verbe à l'infinitif et la nature des SN dans la CC, ont finalement pu être intégrés à une caractérisation plus générale de la relation sémantique existant entre le référent du sujet et le Causataire. Cette relation peut se résumer par une relation d'autorité pour le complément en *à* et par une relation de substitution agentive pour le complément en *par*.

4. Sémantique de la construction passive en ‘se faire’

Dans cette section, nous nous intéresserons aux aspects sémantiques de la construction en *se faire* d’interprétation passive, comme dans *Ils se sont fait avoir*. Nous tenterons de déterminer pourquoi il existe deux formes concurrentes du passif en français, à savoir la passive canonique en *être* suivi du participe passé et la passive en *se faire* suivi du verbe à l’infinitif.⁸⁶

En premier lieu, nous montrerons en quoi cette construction est à ranger parmi les passives plutôt que parmi les causatives ; ensuite nous verrons les particularités aspectuelles du passif canonique qui peuvent contraindre le locuteur à utiliser la passive en *se faire* plutôt que la passive canonique ; puis nous examinerons les différences sémantiques entre la passive canonique et la passive en *se faire* ; ensuite, nous verrons quels sont les types de verbes qui peuvent entrer dans cette construction ainsi que leurs particularités ; et enfin nous confronterons cette construction à celles de l’espagnol et de l’italien et verrons quelles sont les équivalences dans ces langues.

4.1. La construction en ‘se faire’ : passive ou causative ?

L’équivalence d’interprétation entre les deux constructions suivantes a depuis longtemps été remarquée dans la littérature :

- (1) a. Jean s’est fait renvoyer de son travail
b. Jean a été renvoyé de son travail

C’est ce qui a poussé bon nombre d’auteurs à considérer cette construction comme passive (notamment Spang-Hanssen, 1967 et Kupferman, 1995). En effet, elle se construit à partir de verbes transitifs dont le premier argument est un Agent, qui est optionnellement réalisable en un complément en *par*, comme dans la construction passive canonique : *Jean s’est fait renvoyer/a été renvoyé de son travail (par son patron)* ; de plus le référent du sujet de cette construction est affecté par l’action, dont il est le Patient, à l’instar de la construction passive canonique⁸⁷.

Toutefois, sa forme singulière, composée d’une particule réflexive et du verbe *faire*, la rend homonyme de la construction causative réfléchie, comme :

- (2) Je ne parviens pas à me faire rire

⁸⁶ D’autres constructions jouent un rôle similaire à la passive en *se faire*, telles que la construction en *se voir*, étudiée par Bat-Zeev Shyldkrot (1981 et 1997) et François (2001) et la construction en *se laisser* étudiée par Bat-Zeev Shyldkrot (1999).

⁸⁷ Dans la plupart de ses emplois, le sujet du passif est un Patient, mais le passif accepte également des verbes non agentifs, comme *connaître*, *voir*, etc. : *il est connu de tous ; il a été vu par tout le monde*.

Une preuve que cette construction est bien une causative réfléchie et non une passive est la possibilité de lui adjoindre *moi-même* qui vient redoubler le pronom réfléchi, montrant bien qu'il y a réflexion du procès sur le sujet (3a), alors que ce type d'adjonction est impossible pour la construction en *se faire* d'interprétation passive (3b) car le sujet d'une construction passive ne peut pas être agentif et la passive implique déjà un argument Agent responsable de l'action, qui est représenté par le référent du complément d'agent *son patron* :

- (3) a. Je ne parviens pas à me faire rire *moi-même*
 b. *Jean s'est fait renvoyer *lui-même* de son travail par son patron

Le verbe *rire* étant un verbe intransitif, la construction résultante ne peut alors donner lieu à une construction passive, on a donc forcément l'interprétation causative réfléchie ; comme l'indique Novakova (2008 : 6), on y trouve un petit nombre de verbes comme : *se faire avorter/bronzer/maigrir/suer/vomir*, etc.

En revanche, avec les verbes transitifs, les deux interprétations sont possibles : soit causative, soit passive ; enfin, avec les verbes di-transitifs, seule l'interprétation passive est possible puisque le passif canonique est impossible.

4.1.1. Un continuum entre trois interprétations

Dans la construction causative réfléchie, la présence du complément d'agent est impossible si le sujet est à la fois l'instigateur de l'action et l'Agent : **Je ne parviens pas à me faire rire par mon frère*, car le rôle d'Agent est déjà porté par le sujet de la construction, alors que dans la passive en *se faire* le rôle d'Agent est obligatoirement porté par un argument distinct, même si celui-ci n'est pas réalisé syntaxiquement. Cependant, le complément d'agent est possible dans la causative réfléchie, si le référent du sujet est seulement l'instigateur, tandis que l'Agent, réalisé en un complément en *par*, serait alors le réalisateur de l'action instiguée par le référent du sujet de la construction, comme dans :

- (4) Elle s'est fait refaire le nez (par un chirurgien)
 (5) Il s'est fait arracher une dent (par son dentiste)

On peut donc considérer ce type de construction comme à la fois causative et passive puisque le référent du sujet porte le rôle de Patient (par réflexion du procès grâce au réflexif), il est en même temps l'instigateur de l'action⁸⁸ et le verbe *faire* maintient un sens causatif.

⁸⁸ Même si les deux rôles sémantiques ne participent pas du même procès : il est instigateur en fonction de la démarche consistant à faire en sorte que le chirurgien lui refasse le nez, et Patient en fonction de l'événement correspondant à la réfection de son nez par le chirurgien (remarque suggérée par F. Cornish).

Hobaek Haff (2000 : 44) propose de distinguer trois types d'emplois du passif en *se faire* en fonction du rôle assumé par le sujet de la construction. Ainsi, d'après cette auteur, le référent du sujet peut être Agent, Patient 'responsable' ou Patient passif. Nous proposons de distinguer plutôt entre Patient 'instigateur', comme dans (4) et (5), qui relève comme on l'a vu du causatif et du passif, et Patient 'passif' qui relève entièrement du passif, comme dans (1a), puisque le verbe *faire* est sémantiquement transparent. Si le sujet de la construction est un Agent, alors il ne s'agit plus du passif mais bien du causatif comme dans (2).

A travers ces remarques, on peut entrevoir un continuum entre la construction causative réfléchie et la construction passive, en passant par une construction à la fois causative et passive :

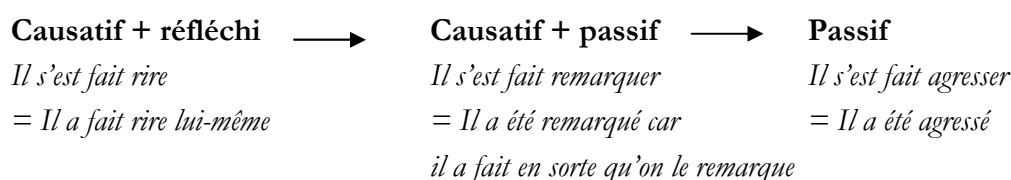


Figure 11 : Continuum entre causatif et passif dans la construction en 'se faire'

Une distinction doit être faite entre les deux constructions se trouvant aux extrémités qui ne peuvent avoir qu'une seule interprétation, à savoir agentive pour *Il s'est fait rire* et passive pour *Il s'est fait agresser* ; en revanche, pour *Il s'est fait remarquer*, deux interprétations sont possibles, soit passive/agentive, soit uniquement passive dans le cas où le référent du sujet 's'est fait remarquer' malgré lui.

4.1.2. Le référent du sujet : responsable ?

Selon Tasmowski & van Oevelen (1987) (désormais TO), le référent du sujet de la construction en *se faire* participe à l'action d'une certaine façon, ce qui justifierait la présence de *faire* (comme verbe causatif). TO ajoutent que si le sujet de *faire* et l'objet du verbe enchâssé sont coréférentiels, alors il peut y avoir interprétation passive, ce qui fait de l'interprétation passive un sous-type de la construction 'causative réfléchie' ; c'est pourquoi, d'après ces auteurs, le référent du sujet de cette construction a une certaine responsabilité dans l'action. On peut illustrer leur point de vue grâce à l'exemple suivant :

- (6) L'accusé (Cause+Patient)_i s' (Pat)_i est fait condamner (= l'accusé est responsable de sa propre condamnation)

Nous pensons que le référent du sujet de la construction n'est pas causatif ici, il n'est pas plus responsable dans la passive en *se faire* que dans la passive canonique : *L'accusé a été condamné*, car il ne reçoit que le rôle de Patient qui lui est transmis par la particule réflexive

et ne reçoit pas le rôle de Cause (ou Causateur), normalement transmis par le verbe *faire*, car ici le verbe est transparent sémantiquement :

(7) L'accusé (Patient)_i s'(Pat)_i est fait condamner

Cette notion de responsabilité imputée au sujet de la construction n'est pas une responsabilité ordinaire, mais est à entendre comme une sorte de « responsabilité ontologique », c'est-à-dire que le référent du sujet est responsable parce qu'il est là, par sa simple présence, comme le précise Kokutani (2005 : 214) à la suite de Le Goffic (1993). Or, il est assez difficile de concevoir la moindre responsabilité de par la simple présence du référent du sujet, même pour une phrase comme (8a) et quand bien même cette arrestation serait la conséquence des actes du référent du sujet, on ne voit pas pourquoi la responsabilité ontologique distinguerait (8a) de (8b) :

- (8) a. Le voleur s'est fait arrêter par la police
b. Le voleur a été arrêté par la police

De même, Veacock (2008 : 2210) soutient que « la construction met en scène un sujet agentif, c'est-à-dire un sujet dont le comportement antérieur est toujours mis en cause par rapport au passif en *être* ». Or, dans une phrase comme : *Je me suis fait cambrioler*, à côté de : *J'ai été cambriolé*, nous ne voyons pas comment l'agentivité du sujet dans la première peut-être à l'origine des conséquences qui retombent sur lui par rapport à la seconde.

Ainsi, selon Donaldson (1973 : 51), dans une phrase comme *Le pacifiste s'est fait brûler*, le référent du sujet a subi le dommage de se faire brûler pour être pacifiste, alors que le passif canonique n'implique pas cette responsabilité : dans *Le pacifiste a été brûlé*, la brûlure est ressentie comme étant accidentelle et n'est pas nécessairement due au fait qu'il soit pacifiste. Nous verrons plus loin que ce qui est en jeu ici, ce n'est pas la responsabilité tant soutenue dans la littérature, mais plutôt le degré d'affectation plus ou moins grand du référent du sujet.

4.1.3. Deux constructions distinctes

Contrairement à TO, Kupferman (1995) montre que la construction passive en *se faire* est singulière et qu'elle doit relever d'un traitement distinct de la construction causative réfléchie. C'est également l'idée que nous partageons et que nous tâcherons de démontrer dans ce qui suit.

Ainsi, d'après Kupferman (1995), il y a deux constructions en *se faire* bien distinctes : d'une part la construction causative réfléchie, où le sujet est un 'instigateur' et/ou un Agent et où le verbe *faire* a un sens causatif, comme dans *Elle se fait rire* ; d'autre part, la construction passive, non causative, où le sujet est un Patient.

Kupferman distingue ces deux constructions notamment par le type de verbes qui peuvent entrer dans celles-ci. Ainsi, on trouve la construction causative réfléchie avec les verbes intransitifs, puisque les verbes intransitifs n'entrent pas dans la construction passive, comme : *Elle se fait rire*, ou bien avec des verbes statifs, comme : *Pierre s'est fait connaître du grand public*, où dans les deux cas, le sujet de ces constructions est un Agent et en même temps un Patient puisqu'il y a réflexion du procès sur le sujet, grâce à la présence de la particule réflexive.⁸⁹

Une preuve de l'existence d'une construction passive en *se faire* en opposition à une construction causative, est que l'on ne peut remplacer le sujet par un tiers participant qui serait responsable du procès (tout en conservant le sens de la phrase initiale), comme en (9), ce qui est en revanche possible pour la construction causative, comme en (10), puisqu'elle implique deux rôles sémantiques, l'Agent et le Patient qui peuvent être distribués sur deux arguments référentiellement distincts (exemples de Kupferman, 1995 : 69) :

- (9) a. Elle s'est fait agresser par Sam
 b. *On l'a fait agresser par Sam⁹⁰
- (10) a. Elle s'est fait rire
 b. On l'a fait rire

Un indice supplémentaire montrant une claire différence entre les deux constructions réside dans le fait que, dans la causative, l'action représentée par le verbe enchâssé peut être niée, alors que dans la passive en *se faire* cela n'est pas possible, à l'image de la passive canonique (Martin, 2002 et Labelle, 2002), en effet :

- (11) J'ai fait étudier le texte aux élèves pour le lundi suivant, mais aucun d'eux n'a pris la peine de le faire⁹¹

⁸⁹ Avec les verbes de perception et de cognition, comme *voir*, *remarquer*, *connaître*, etc., les deux interprétations sont possibles, à savoir causative ou passive, selon que le sujet est agentif ou non. En effet, l'adjonction de constituants adverbiaux peut nous induire sur l'une ou l'autre interprétation ; ainsi, il y a interprétation passive dans : *Elle s'est fait remarquer par tout le monde malgré sa grande discrétion*, puisqu'il n'y a aucune intention de *se faire remarquer* de la part du référent du sujet, alors que dans : *Elle s'est fait remarquer exprès pour faire honte à ses amis*, il y a interprétation causative, puisque l'adverbe *exprès* met en relief l'intentionnalité du référent du sujet. De même avec certains verbes agentifs, tels que *tuer*, *conduire*, etc. il peut y avoir interprétation causative dans la mesure où le référent du sujet est l'instigateur de l'action : *Il s'est fait conduire à la gare par un taxi pour être sûr d'arriver à l'heure* ; alors que ce même verbe peut donner lieu à une interprétation passive, où le verbe *faire* est sémantiquement transparent : *Il s'est fait conduire de force au commissariat*.

⁹⁰ Cet exemple serait correct si l'on envisageait le référent de *on* comme un « mafieux » par exemple, en revanche elle est inacceptable si on la compare à une phrase passive canonique, comme : *Elle a été agressée par Sam*, où le référent du sujet ne porte que le rôle de patient, contrairement à *Elle s'est fait rire* qui porte les rôles d'Agent et de Patient.

- (12) *Pierre s'est fait opérer, mais au dernier moment l'opération a été annulée (Martin, 2002)

Dans (11), le prédicat *étudier* est nié dans la seconde proposition, alors que dans la phrase (12) d'interprétation passive, qui est l'équivalent de *Pierre a été opéré*, l'opération est considérée comme ayant bien eu lieu, elle ne peut pas être niée.

Dans la phrase causative, le référent du sujet est l'instigateur de l'action représentée par le verbe à l'infinitif, il tente de créer les conditions pour que l'action ait lieu mais cela peut ne pas fonctionner, car la réalisation de l'action du verbe enchâssé dépend du Causataire, c'est-à-dire de celui à qui la réalisation de l'action est transférée ; alors que dans la passive en *se faire*, le verbe *faire* n'a pas un sens causatif, qui impliquerait un tiers participant responsable de l'action, il ne constitue qu'un simple auxiliaire de passivation vidé de tout sens causatif. Dans (12), la construction *se faire opérer* forme un bloc indissociable où *faire* est complètement transparent sémantiquement et la tournure équivaut à une passive en *être* suivi du participe passé : *Pierre a été opéré*.⁹²

Néanmoins, la caractérisation que Kupferman propose de cette construction occulte toute différence sémantique entre la passive en *se faire* et la passive canonique et laisse ainsi supposer que les deux sont synonymes. Dans ce qui suit, nous allons vérifier s'il existe une différence sémantique et voir à quel niveau elle se trouve, car il serait surprenant que deux formes concurrentes dans la langue soient exactement synonymes.

4.2. L'aspect de la construction passive en 'se faire'

Le fait que les deux constructions ne soient pas interchangeables dans tous les contextes ou que l'une soit plus acceptable que l'autre avec certains verbes, est certainement le signe d'une différence entre les deux constructions⁹³, en effet :

⁹¹ Si l'on remplace *aux élèves par par les élèves*, la phrase devient difficilement acceptable car, comme nous l'avions formulé dans la section antérieure, étant donné qu'avec *par* le référent acquiert une plus grande liberté dans la réalisation de l'action, la proposition coordonnée en *mais* devient incongrue puisque l'expression *prendre la peine de le faire* implique une certaine contrainte qui est compatible avec le complément en *à* mais pas avec *par*.

⁹² Nous verrons plus loin (chapitre 5, section 1), qu'il y a une désémantisation graduelle du verbe *faire* ; l'auxiliaire *se faire* représente l'ultime étape de cette désémantisation.

⁹³ Certains auteurs, en particulier Martin (2002), ont vu dans la construction passive en *se faire* l'action ou la causation d'une instance tierce, la présence d'une CAUSE sous-jacente à la construction, qui est nécessaire à l'apparition d'une telle construction. Cette auteur soutient en effet que la construction passive en *se faire* dénote deux éventualités, tout comme la construction causative, alors que le passif canonique ne dénoterait qu'une seule éventualité. L'argument à fonction Agent ou Cause qui est porté par le sujet dans une construction causative, est omis dans la passive en *se faire* et il est placé à l'arrière-plan de la représentation. La passive canonique ne ferait qu'asserter l'existence d'une éventualité que l'interprétation de la passive en *se faire* présenterait

- (13) Il s'est fait incendier/enguirlander par le directeur
 (14) ?Il a été incendié/enguirlandé par le directeur

4.2.1. L'aspect de la passive canonique

Le fait que la construction passive en *être* implique un changement d'aspect par rapport à son homologue actif est un fait largement répandu dans la littérature sur le passif. Cette modification aspectuelle consiste pour le passif à décrire un état résultant du procès alors que son homologue actif décrit le procès en cours de réalisation (Carlier, 2002, Helland, 2002, Muller, 2000) :

- (15) a. Le sommelier sert le vin
 b. Le vin est servi

Ce changement aspectuel a lieu exclusivement avec des verbes qui présentent du point de vue de l'aspect lexical ou *Aktionsart*, un procès télélique, puisque l'interprétation d'un état résultant du participe passé n'est disponible que si l'action aboutit à un état achevé stable (Helland, 2002 et Carlier, 2002). Dans (15a), la phrase active évoque un procès en cours, alors que (15b), qui en est l'équivalent au passif, marque l'état résultant de ce procès, l'aspect accompli. Cependant, la présence du complément d'agent dans la phrase passive, peut parfois conserver l'idée d'un procès, d'où l'opposition entre 'passif processif' et 'passif adjectival ou d'état' (Helland, 2002, Muller, 2000)⁹⁴ :

- (16) a. La maison est construite par une firme suédoise (= passif processif) (Muller, 2000)
 b. La maison est construite en briques (= passif adjectival/état résultant) (ibid.)

En revanche, les verbes atéliques, qui marquent donc un état ou une activité, ne diffèrent pas sur le plan aspectuel de leur contrepartie active, comme le montrent les exemples suivants (Carlier, 2002 : 42) :

- (17) a. Tout le monde apprécie Pierre
 b. Pierre est apprécié de tout le monde
 (18) a. Marie aide Pierre
 b. Pierre est aidé par Marie

comme la conséquence obligée d'une éventualité cachée. En réaction, Labelle (2002) s'est appliquée à montrer qu'au contraire il y a suppression du composant causatif dans l'interprétation passive.

⁹⁴ En espagnol, cette distinction d'aspect s'effectue au moyen de deux auxiliaires prédicatifs distincts : *ser* et *estar* qui permettent de distinguer les deux interprétations, ainsi, on a : *La ciudad fue destruida por los romanos* ('La ville a été détruite par les Romains') à côté de : *La ciudad está destruida (*por los romanos)* ('La ville est détruite').

À l'instar de Carlier (2002 : 43), l'insertion de la locution *être en train de* peut être utilisée comme test afin de révéler le caractère processif de la situation évoquée. En effet, ce test fait apparaître que le passif canonique est difficilement acceptable, alors qu'avec le passif en *se faire*, la locution s'insère naturellement :

- (19) a. ?Jean est en train d'être agressé
b. Jean est en train de se faire agresser

4.2.2. Les périphrases aspectuelles

Selon Spang-Hanssen (1967 : 141), la construction en *se faire* remplace la passive canonique « quand cette dernière ne peut être employée pour marquer une action en cours » ; « avec la construction en *se faire*, on exprime plus nettement l'aspect inchoatif ou l'idée d'un processus ». En effet, lorsque le verbe *aller* est employé dans une périphrase verbale temporelle, le passif canonique est impossible, puisque la tournure requiert normalement de voir l'entrée dans le procès, ce que ne peut exprimer la passive canonique, qui présente l'état résultant du procès ; c'est donc la passive en *se faire* qui est utilisée dans de tels contextes, afin de suppléer à cette restriction aspectuelle :

- (20) a. Tu vas te faire gronder
b. *Tu vas être grondé
- (21) a. Tu vas te faire renverser par la voiture
b. *Tu vas être renversé par la voiture

Novakova (2008 : 7) remarque une fréquence élevée de la construction en *se faire* après les périphrases aspectuelles exprimant les phases du procès, comme : *commencer à*, *être en train de*, *finir de*, etc. étant donné que le passif canonique renvoie à des procès accomplis, il est difficilement compatible avec les différentes phases du procès. La construction en *se faire* est compatible avec les différentes phases puisqu'elle renvoie à des procès inaccomplis ou en cours de déroulement. De même après les verbes de perception (*voir*, *entendre*, *regarder*), la présence de *se faire* est obligatoire et non-interchangeable avec le passif canonique, en raison des propriétés aspectuelles de la construction qui renvoient surtout à des procès en cours de déroulement (Novakova, *ibid.* : 9) :

- (22) a. Nous regardions sur CNN des villes se faire bombarder à la télévision (ibid.)
b. *Nous regardions sur CNN des villes être bombardées

4.2.3. Le temps de la construction

Lorsque Gaatone (1983 : 165) présente le contraste entre les deux exemples suivants, comme étant dû au fait que la passive en *se faire* présente le référent du sujet comme responsable du procès, il s'agit en réalité d'une question d'aspect :

- (23) a. Elle est folle. Elle se fera écraser par le tramway. (Danell, 1979 : 62)
 b. #Elle est folle. Elle sera écrasée par le tramway.

En effet, dans (23a), la phrase implique de voir l'entrée dans le procès, alors que dans (23b) on ne voit que l'état résultant de l'action. L'inacceptabilité du second exemple serait donc due à l'aspect inadéquat de cette construction, car cette phrase implique que l'on prenne en compte l'étape d'entrée dans le procès, ainsi que son déroulement ; or le passif canonique n'en présente que le résultat.

La phrase (24a) est toutefois plus acceptable au passé composé, mais reste déviante aussi bien à l'imparfait (24b) qu'au futur :

- (24) a. Elle a été écrasée par le tramway
 b. ?Elle était écrasée par le tramway⁹⁵

Le temps du verbe peut également contribuer à faire prendre à la construction passive une valeur d'état résultant ou bien au contraire privilégier la valeur processive de l'actif correspondant. Ainsi, le passé simple et le passé composé respectent cette valeur processive, alors qu'à l'imparfait, au présent et au futur, le passif tend à faire prendre une valeur d'état résultant. Comme l'indique Carlier (2002 : 58), le passé simple, qui offre une vision globale de la situation et l'appréhende comme pourvue d'une borne initiale et d'une borne finale, présente une prédilection pour les verbes processifs téliques, tandis que l'imparfait, qui présente une vision sécante de la situation et fait donc abstraction de ces bornes, n'est pas prédisposé à entrer en combinaison avec un verbe processif télique. C'est pourquoi on peut remarquer les contrastes suivants :

- (25) a. Il se fait aborder/?est abordé par une voiture
 b. Il s'est fait aborder/a été abordé par une voiture

Comme le fait remarquer Veacock (2008 : 2202), l'analyse de *se faire* + infinitif au passé composé permet de contraster la construction plus directement avec celle du passif canonique, car toutes les deux décrivent un processus achevé.

⁹⁵ Cette phrase est à interpréter en dehors de l'aspect itératif, qui est ici hors de cause.

4.2.4. Une complémentarité aspectuelle

Lamiroy (1993) et Lagae (2002) soutiennent qu'il y a complémentarité aspectuelle entre le passif canonique et le passif pronominal (que nous avons nommé CR 'moyenne'), qui fait que le passif pronominal s'associe mieux avec l'aspect inaccompli et corollairement le passif canonique avec l'aspect accompli⁹⁶ :

- (26) a. *Cela est raconté partout (Lamiroy, 1993 : 66)
 b. Cela se raconte partout
- (27) a. La voiture est garée devant la porte (Lagae, 2002 : 142)
 b. La voiture se gare devant la porte

Or, il est difficile d'imaginer une vraie complémentarité aspectuelle dans la mesure où la passive pronominale est presque inexistante en français et la réflexive moyenne (beaucoup plus courante) n'a pas les mêmes propriétés et caractéristiques, excepté la topicalisation du second argument (comme nous l'avons vu dans la section 2 de ce même chapitre). Mais comme l'a également souligné Lagae (2002 : 135), les propriétés spécifiques du passif pronominal (ou réflexive moyenne) vont plutôt dans le sens d'une spécialisation que d'une complémentarité.

Ainsi, nous pensons qu'il y a une vraie complémentarité aspectuelle entre le passif en *se faire* et le passif en *être* dans la mesure où la construction passive en *se faire* permet, sous certaines conditions, de suppléer aux restrictions du passif canonique lorsque celui-ci ne peut évoquer l'idée d'un processus, notamment lorsqu'il marque l'état résultant. De plus, cette complémentarité entre passif canonique et passif en *se faire* semble plus vraisemblable que la complémentarité entre passif canonique et CR moyenne, dans la mesure où la passive en *se faire* s'est spécialisée dans la topicalisation d'arguments animés, tandis que la CR moyenne consiste généralement à topicaliser des arguments inanimés.

4.3. L'affectation du référent du sujet et l'empathie du locuteur

Nous allons voir que la valeur aspectuelle que prend la passive en *se faire*, a pour conséquence une interprétation particulière du référent du sujet, qui tend à prendre en plus de son rôle de Patient une valeur d'entité particulièrement affectée par le procès, ce qui va le distinguer encore une fois, mais de façon plus radicale, de la passive canonique. Néanmoins, cette valeur vaut lorsque les deux passifs sont interchangeables.

⁹⁶ Lagae (2002) nuance toutefois l'existence d'une telle complémentarité en montrant qu'en réalité il n'y a que très peu d'occurrences au passif pronominal qui évoquent l'idée d'un procès en cours, car généralement ces constructions, comme *La voiture se gare devant la porte* ou *Les légumes se pèsent* véhiculent des valeurs habituelles, normatives ou génériques, plutôt que d'évoquer un procès en cours, comme le ferait leur homologue actif.

Ainsi, dans la construction en *se faire*, le sujet est vu comme grandement affecté du fait que l'on présente l'ensemble du procès en cours de déroulement, tandis que dans la passive canonique, le référent du sujet est normalement affecté par un procès dont on ne voit que le résultat.

Il semblerait que la passive en *se faire* impliquerait, non pas la responsabilité du référent du sujet de la construction, mais plutôt une plus grande implication du référent du sujet dans le procès, une réelle affectation qui n'est pas aussi forte avec la passive canonique, qui est ressentie comme plus neutre quant à l'affectation. Cette construction donne également plus d'expressivité à la phrase et marque une certaine empathie du locuteur envers le référent du sujet.

Concernant l'implication du référent du sujet dans le procès, elle peut être en bien ou en mal, c'est-à-dire que si le verbe dénote une action désagréable, il en sera encore plus désagréable pour l'entité affectée (ex. 28a), et si le procès est agréable, il en sera également plus agréable (ex. 29a et 30a) :

- (28) a. Il se faisait piétiner sans cesse
b. Il était piétiné sans cesse
- (29) a. On n'a jamais entendu dire qu'un type puisse se faire toucher par la Grâce sur le parking d'un supermarché (Djian, P. 37°2 *le matin*, 1985, p. 236)
b. On n'a jamais entendu dire qu'un type puisse être touché par la Grâce...
- (30) a. Nous nous sommes fait accueillir comme des rois
b. Nous avons été accueillis comme des rois

Cette plus forte implication du référent du sujet dans le procès fait que cette construction est plus souvent employée pour dénoter des procès où est en jeu la vie du référent du sujet, sa santé, une partie de son corps, ses biens, son intégrité, sa dignité, etc., tout ce qui peut impliquer un changement important qui le touche profondément, alors que la passive canonique est neutre dans ce domaine-là. C'est pourquoi on retrouvera plus souvent le passif canonique avec des verbes n'impliquant pas forcément une grande implication ou affectation⁹⁷ :

- (31) a. Ils ont été interpellés par la police
b. ?Ils se sont fait interpellé par la police
- (32) a. Ils ont été mis en examen par le juge
b. ?Ils se sont fait mettre en examen par le juge

⁹⁷ Cette affectation peut aussi dépendre de l'empathie du locuteur, c'est-à-dire que si pour le locuteur le fait d'être mis en examen est considéré comme quelque chose de fortement affectant, alors il aura plutôt tendance à employer la construction en *se faire*, par empathie.

On peut ainsi mettre ces exemples en contraste avec les exemples suivants, dans lesquels l'intégrité du référent du sujet est grandement en péril :

- (33) Je vais me faire massacrer
- (34) Il s'est fait tabasser
- (35) Il se fit virer par le portier à grands coups de pieds au cul
- (36) Ils se faisaient chasser à coups de pierre par les bergers (Weyergans, F., *Macaire le Copte*, 1981, p.71)
- (37) Me faire traiter de phalocrate ! (Boudard, A., *Les Enfants de cœur*, 1982, p.80)

Cette construction sert également à présenter une partie du corps comme entièrement affectée par le procès, en fonction d'objet direct, avec répercussion de cette affectation sur le référent du sujet de la construction (comme on l'a vu avec les CR à possession inaliénable), alors que dans la passive canonique 'la main' n'est vue que comme partiellement affectée, puisque la présence de la préposition limite l'étendue de la brûlure sur la main : elle indique que la brûlure a eu lieu en un endroit de la main mais non sur l'ensemble de la main comme dans la passive en *se faire* :

- (38) a. Il s'est fait brûler la main
- b. Il a été brûlé à la main

En effet, dans (38b), le SN *la main* représente un complément de lieu et n'implique pas que la main entière ait été brûlée. Cet effet de sens confirme la valeur que prend la construction passive en *se faire*, à savoir une grande affectation du référent du sujet de la construction. C'est pourquoi la phrase (39b) ci-dessous au passif canonique est déviante, puisqu'elle n'implique pas forcément que le référent du sujet soit entièrement brûlé au point d'en être mort, alors que la passive en *se faire* en (39a) évoque l'idée d'une mort consécutive à la destruction par le feu :

- (39) a. Le démon me souffle que les fidèles qui se font brûler ne ressusciteront pas (Biancotti, H., *Sans la miséricorde du Christ*, 1985, p. 345)
- b. (...) ? les fidèles qui sont brûlés ne ressusciteront pas.

Précisons toutefois que cette interprétation en tant que Patient grandement affecté avec empathie du locuteur n'est valable que pour les verbes exprimant un sens uniquement passif ; cette interprétation n'est pas valable pour ceux qui se situent au centre du continuum, comme on a pu le voir dans la Figure 11.

4.3.1. Le caractère +/- animé du sujet

D'après TO (1987) et Gaatone (1983), l'idée de responsabilité du référent du sujet dans le procès donnerait l'explication du fait que le causatif pronominal paraît exiger un sujet animé, d'où l'agrammaticalité des exemples suivants :

- (40) *Son piano s'est fait abîmer par les déménageurs (TO, 1987 : 48)
 (41) *La proposition s'est fait rejeter par tous les députés (Gaatone, 1983 : 166)
 (42) Le pauvre garçon s'est fait rayer de nos listes. #Il est mort. (TO, 1987 : 47)

Le fait que les sujets inanimés soient difficilement acceptables ou ont du mal à figurer dans la construction passive en *se faire* est probablement dû au fait que l'on peut difficilement ressentir de l'empathie pour un inanimé. En effet, on peut éprouver de l'empathie pour les êtres humains, à la rigueur pour les animaux, mais difficilement pour les objets. C'est pourquoi on peut dire aisément (43a), mais (43b) est plus distant, plus austère ; à propos d'un animal, les deux constructions sont possibles : (44a) fait preuve d'attendrissement et (44b) est plus neutre, sans pitié aucune ; et à propos d'un inanimé (45a) est bizarre et connote une certaine affection envers la maison, une personnification de la maison, alors que (45b) est tout à fait ordinaire :

- (43) a. Quelle horreur ! Elle s'est fait manger par un tigre !
 b. Quelle horreur ! Elle a été mangée par un tigre !
 (44) a. La pauvre gazelle ! Elle s'est fait manger par le lion !
 b. La gazelle a été mangée par le lion ; c'est la loi de la nature
 (45) a. ?Ma maison s'est fait repeindre
 b. Ma maison a été repeinte

Dans l'exemple (42), plus haut, ce n'est donc pas la responsabilité du sujet qui est en cause, et qui implique que l'exemple est déviant, mais plutôt le fait que le référent du sujet peut difficilement être affecté par le fait d'être rayé des listes ou impliqué dans l'action, étant donné qu'il est mort, l'âme l'ayant quitté, il est désormais inanimé et de ce fait, le locuteur ne peut ressentir de l'empathie envers ce référent inanimé.

Ainsi, le fait que l'on ne puisse trouver comme sujet de cette construction un inanimé est dû au fait, non pas qu'un inanimé ne peut avoir de responsabilité, mais au fait qu'une entité inanimée ne peut en plus être grandement affectée.

De même lorsqu'on a (exemples de TO, 1987 : 47) :

- (46) a. La victime n'a pas encore pu se faire interroger. #Elle est toujours dans le coma.
 b. La victime n'a pas encore pu être interrogée. Elle est toujours dans le coma.

La construction en *se faire* n'est pas compatible avec la phrase (46a) car 'la victime' étant comateuse, il n'y a pas d'intérêt à voir le déroulement du procès comme la construction en *se faire* l'indiquerait, mais seul le résultat est pertinent comme le révèle la phrase passive canonique.

L'exemple suivant de Labelle (2002 : 16) confirme notre postulat :

(47) Notre gentil projet de loi s'est fait adopter dans sa première mouture

Cet exemple est acceptable malgré la présence d'un SN inanimé en position de sujet ; l'acceptabilité serait donc due à la personnification du référent du sujet grâce à l'adjonction de l'adjectif *gentil* qui lui attribue des traits humains et qui permet d'exprimer une certaine empathie de la part du locuteur.

L'affectation va de pair avec l'empathie du locuteur, qui découle de cet effet de sens primaire.

D'après Novakova (2008 : 10), le passif canonique est assez fréquent dans les textes scientifiques, mais le passif en *se faire* est quasiment absent, en raison du désir d'objectivité requis par ce type de textes. En effet, cela va dans le sens de notre postulat, à savoir que cet évitement est dû au fait que le locuteur ne peut montrer trop d'empathie ou faire mention de la grande affectation d'un actant pour rester le plus objectif possible.

De plus, la construction en *se faire* se trouve fréquemment dans un registre populaire ou familier, contrairement à la construction en *se voir*, que l'on trouve plus aisément avec des verbes désignant des actes officiels (François, 2001).

4.4. Les verbes qui entrent dans la construction passive en 'se faire'

Tous les verbes ne peuvent entrer dans la construction passive en *se faire*. En effet, nous avons vu que la construction passive en *se faire* s'attache à des prédicats verbaux dont le premier argument a le rôle sémantique d'Agent (Kupferman, 1995) qui sera réalisé optionnellement par un complément en *par*, c'est pourquoi les phrases suivantes présentant non pas un Agent mais une Cause, sont agrammaticales :

(48) *Il s'est fait tuer par son orgueil (Kupferman, 1995 : 67)

(49) Léa s'est fait décoiffer par Max/*par le voyage (*ibid.*)

D'après Kupferman, cette propriété exclut les verbes statifs de la construction passive et oriente la lecture de la construction vers une construction causative, comme en (50a et b) ; toutefois, la lecture passive reste possible, comme on l'a vu, lorsque le contexte l'impose, comme en (50c) :

(50) a. Pierre sait se faire aimer de ses étudiants

- b. Pierre s'est fait connaître du grand public en écrivant
- c. Pierre se fait remarquer à cause de son nez aquilin

Nous allons voir que cette construction privilégie certains verbes ; nous examinerons ainsi le cas des verbes dénotant des actions désagréables (suggéré par l'article de Gaatone, 1983 « Le désagréable en syntaxe »), le cas des verbes psychologiques, le cas des verbes ditransitifs et enfin la distinction sens propre/sens figuré.

4.4.1. Verbes dénotant des actions désagréables ?

Il a souvent été noté que la construction en *se faire* réfère à des actes violents et désagréables (notamment Spang-Hanssen, 1967 et Gaatone, 1983). TO (1987) et Gaatone (1983) estiment que c'est un effet pragmatique, vu que la lecture de la construction causative serait écartée parce qu'il se conçoit mal que le référent du sujet rechercherait volontairement son propre malheur. Or, cette construction s'attache autant à des prédicats dénotant des actes agréables que désagréables, comme le montrent les exemples suivants :

(51) Eva s'est fait bien accueillir/acclamer pour sa beauté (Kupferman, 1995 : 77)

(52) Marie s'est fait séduire par ce lamentable mufle (Lamiroy, 1993 : 54)

Selon Kupferman, il suffit que le sujet de la construction soit un Patient, qu'il soit affecté par le procès et qu'il subisse un changement d'état, mais que celui-ci soit agréable ou désagréable n'importe pas. Il est vrai que la plupart de ces constructions dénotent des actions désagréables, mais cet effet de sens provient certainement du fait que le rôle de Patient grandement affecté exprime plus souvent une affectation en mal qu'en bien.

Spang-Hanssen (1967 : 142) remarque que l'emploi de *se faire* est la règle lorsqu'on prédit des ennuis à quelqu'un : *Tu vas te faire gronder ; tu vas te faire prendre*, etc. de même lorsque l'on profère des malédictions à la forme impérative du type : *va te faire...*

Ceci est la conséquence du sens que *se faire* fait prendre à la construction ; en effet, puisque la construction dénote une grande affectation du référent du sujet, il est normal que l'on y retrouve régulièrement des prédicats dénotant des actions désagréables, surtout dans les formulations insultantes, comme *aller se faire...*, puisque l'on souhaite que le référent à qui est adressé cette formule soit fortement affecté par la malédiction proférée contre lui.

4.4.2. Les verbes psychologiques

Certains verbes psychologiques ne peuvent entrer dans la construction passive en *se faire*, par exemple :

(53) a. *Jean s'est fait choquer/dérouter/impressionner

b. Jean a été choqué/dérouté/impressionné

D'après TO (1987 : 48), l'inacceptabilité de la construction en (53a) serait due au fait que la situation ne peut pas être la conséquence d'un comportement du référent du sujet qui le rendrait (involontairement) responsable.

Nous avons constaté inversement (chapitre 4, section 2) que le passif canonique est préféré avec des verbes psychologiques, par rapport à l'actif. Le passif canonique est plus naturel pour ce type de verbes car il permet de marquer le résultat et donc de mettre en relief l'état psychologique du référent du sujet, c'est pourquoi ce type de verbe ne s'accorde pas avec *se faire*. L'incompatibilité de ce type de verbes avec la construction en *se faire* est donc encore une fois une question d'aspect.

Martin (2002 : 212) a tenté de montrer que les verbes psychologiques qui ont la capacité de dénoter deux événements, à savoir celui auquel participe le référent du sujet et l'événement mental qui affecte l'individu dénoté par l'objet, peuvent figurer dans la construction en *se faire*, tandis que les autres ne le peuvent pas :

- (54) a. Lucien séduisait/enquiétait/influçait/envoûtait/offensait Marie, mais ça ne marchait pas du tout : elle ne se rendait compte de rien
 b. Lucien *attirait/??agaçait/*marquait/??enchantaient/*indignait Marie, mais ça ne marchait pas du tout

Toutefois, les verbes de la deuxième série ont un sujet qui n'est pas Agent, contrairement à ceux de la première série, ce qui expliquerait l'incompatibilité avec *se faire* :

- (55) a. Il a délibérément *?attiré/??stimulé/?agacé/*marqué/*enchanté/??indigné/ Marie
 b. Il a délibérément séduit/enquiétre/influencé/envoûté/offensé Marie

Martin en conclut que la construction en *se faire* impose forcément un rôle agentif à l'individu dénoté par le complément en *par*, c'est ce qui justifie le contraste d'acceptabilité suivant, ce qui rejoint les remarques de Kupferman sur ce type de construction :

- (56) a. Marie s'est fait séduire/enquiétre/influencer/envoûter/offenser par Lucien
 b. Marie s'est fait *attirer/??agacer/*marquer/??enchanter/*indigner par Lucien

Ce contraste peut aussi s'expliquer grâce aux restrictions aspectuelles dans le sens où les verbes ponctuels (qui désignent des achèvements) ne peuvent s'intégrer dans la construction en *se faire*, puisqu'ils ne peuvent laisser entrevoir un procès en cours, alors qu'ils sont plus naturels dans la passive canonique, car aptes à présenter un état résultant.

4.4.3. Les verbes ditransitifs

Comme l'a souligné Spang-Hanssen (et d'autres), la construction en *se faire* permet de transformer l'objet indirect de la phrase active en sujet de la phrase passive, ce qui est impossible pour la passive canonique, comme dans :

- (57) a. Les riches dames mûres se faisaient voler leurs bijoux par des gigolos argentins (Spang-Hanssen, 1967 : 144)
 b. *Les riches dames mûres ont été volées leurs bijoux
- (58) a. Jean s'est fait taper dessus (Labelle, 2002 : 5)
 b. *Jean a été tapé dessus (ibid.)

La construction en *se faire* viendrait donc pallier l'impossibilité qu'a la passive canonique de topicaliser un argument qui reçoit normalement la fonction objet indirect⁹⁸.

Ainsi, les verbes *pardonner* et *obéir*, qui pourtant peuvent être mis au passif canonique, sont toutefois beaucoup plus naturels avec la construction en *se faire* :

- (59) a. C'est pour me faire pardonner que je suis là
 b. ?C'est pour être pardonné que je suis là
- (60) a. Cette enseignante sait se faire obéir de ses élèves
 b. ?Cette enseignante sait être obéie de ses élèves

Toutefois, les verbes di-transitifs entrant dans ce cas de figure sont limités et appartiennent essentiellement aux verbes de don (ex : *se faire offrir/servir*), de transfert (ex : *se faire livrer/prêter/rembourser*) et de dire (ex : *se faire conseiller/dédicacer/dicter/notifier*) ou encore expriment des actes liés au corps humain (ex : *se faire couper les cheveux/épiler les sourcils*, etc.) (Novakova, 2008 : 5), mais pour tous ces verbes, le référent du sujet est interprété comme l'instigateur de l'action :

- (61) a. Je me suis fait servir une assiette de foie gras
 b. Je me suis fait rembourser les frais de scolarité
 c. Je me suis fait dédicacer mon livre par l'auteur
 d. Je me suis fait faire un tailleur

Etant donné que l'argument destinataire de ce type de construction ne peut être promu à la fonction sujet dans la construction passive canonique, c'est donc la passive en *se faire* qui se substitue à celle-ci. Ces constructions se situent entre une interprétation causative et

⁹⁸ D'après François (2001 : 173), étant donné que le français ne dispose pas de passif formé sur l'objet indirect, comme pour l'anglais, la passive en *se faire*, ainsi que la passive en *se voir* permettraient d'y remédier.

passive, où le référent du sujet a un rôle à la fois causatif et à la fois Patient, c'est pourquoi elles n'expriment pas un patient grandement affecté.

4.4.4. Sens propre/sens figuré

L'opposition aspectuelle de la passive en *se faire* avec la passive canonique permet également d'expliquer le fait que certaines constructions se sont figées, comme : *se faire pincer, se faire avoir, se faire rouler, se faire prendre*, etc. au lieu de *être pincé, être eu, être roulé, être pris*, etc. qui sont difficilement acceptables dans le sens figuré qu'elles prennent avec *se faire*. Pour ces verbes, le passif en *être* évoque un sens propre, alors qu'avec *se faire* on a plus souvent un sens figuré, qui provient à la fois de l'effet de sens qu'offre cette construction, à savoir une grande affectation de l'entité à fonction sujet, et du fait qu'elle a pour vocation d'exprimer un procès en cours, alors que le passif canonique exprime l'état résultant du procès (voir aussi chapitre 3, section 2).

La passive en *se faire* permet donc d'évacuer une certaine ambiguïté entre deux acceptions d'un même verbe, plus spécifiquement avec des verbes pris au sens figuré. Par exemple avec le verbe *avoir* on a l'idée de possession dans la passive canonique, alors qu'on a un tout autre sens avec la construction en *se faire* :

- (62) a. Il s'est fait avoir (= il s'est fait escroquer)
 b. Il a été eu (= il a été obtenu par qqn)

De même avec la paire de phrases suivantes :

- (63) a. Il a été pincé par la police
 b. Il s'est fait pincer par la police

Dans le premier exemple, on a un sens propre, signifiant que la police a fait l'action de pincer avec les doigts, alors que la seconde a un sens figuré, signifiant qu'il s'est fait attraper par la police.

Avec certains verbes pouvant prendre un sens figuré, la passive canonique est peu naturelle car le passage du sens propre au sens figuré, modifie du même coup l'aspect du verbe. En effet :

- (64) a. Il s'est fait descendre par un tueur à gages
 b. ? Il a été descendu par un tueur à gages

La phrase en (64a) est préférable dans la mesure où le verbe *descendre* a un sens figuré qui le rend synonyme du verbe *tuer*, qui exprime un procès duratif, et où le référent du sujet est grandement affecté.

Comme le fait remarquer Molinier (2005) à propos des phrases figées du type *se faire V_{inf}*, elles serviraient à topicaliser un actant en conférant à la construction une sorte de voix passive, comme dans :

- (65) a. Max se fait mal voir/avoir/prier/enguirlander (Molinier, 2005)
 b. Max s'est fait secouer les puces/remonter les bretelles/tirer les oreilles (ibidem)

4.5. La construction en 'se faire' dans les langues romanes

Comme on l'a vu au chapitre 3, section 2, l'espagnol préfère utiliser la construction très productive à objet prépositionnel avec reprise pronominale dans une structure active, afin de topicaliser le second argument. De plus, cette construction a l'avantage de pouvoir être utilisée pour des arguments datifs, ce que ne peut faire la passive canonique et elle a aussi l'avantage de ne pas se restreindre à l'expression d'un état résultant pour certains verbes comme le fait la passive canonique. Cet emploi, typique de l'espagnol, remédie à toutes les contraintes que possède le passif canonique et c'est pour cette raison que l'équivalent de la construction passive en *se faire* n'a nul besoin d'exister en espagnol.

On peut néanmoins faire quelques rapprochements avec les constructions disponibles en espagnol et en italien. On a vu que l'espagnol utilise la construction causative avec le verbe *hacer* pour exprimer une action essentiellement volitive sous le contrôle du référent du sujet qui a un rôle agentif, comme dans :

- (66) Me hice reír (a mí mismo)
 'Je me suis fait rire (moi-même)'

Dans cet exemple, le référent du sujet porte à la fois le rôle d'Agent et de Patient de l'action exprimée par le verbe à l'infinitif. En revanche, une phrase comme (67a) n'a pas d'équivalence en espagnol avec une construction en *hacerse*, qui trouve son équivalence dans une construction active indéterminée au pluriel, comme en (67c) :

- (67) a. Je me suis fait agresser
 b. *Me hice agredir
 c. Me agredieron
 'Ils m'ont agressé'

De plus, l'auxiliaire *hacerse* en espagnol a un tout autre sens, puisqu'il signifie « devenir », il n'a donc plus rien à voir avec un auxiliaire de causation ou de passivation.

L'italien se situe entre ces deux langues dans la mesure où l'on trouve la construction causative réflexive ainsi que la causative passive, mais pas l'équivalent de la construction

passive en *se faire* du français (ou très rarement et toujours avec un sens de « responsabilité », donc avec une valeur de causation) :

- (68) Mi sono fatto ridere
‘Je me suis fait rire’
- (69) Mi sono fatto tagliare i capelli
‘Je me suis fait couper les cheveux’
- (70) ?Mi sono fatto investire
‘Je me suis fait renverser’

La construction passive en *se faire* est donc unique parmi les trois langues romanes examinées, dans le sens où elle a subi un processus de grammaticalisation encore plus abouti que la causative en *faire*, où cet auxiliaire est passé d’une valeur de causation à une valeur de passivation (comme nous le verrons dans le chapitre suivant, section 1), valeur à laquelle l’italien n’est pas (encore) parvenu, puisque l’utilisation de *farsi* implique toujours une idée de causation.

4.6. Bilan

Nous avons tenté de déterminer la raison d’être de la construction passive en *se faire* en français, de montrer pourquoi cette forme est en concurrence avec le passif canonique. Nous avons donc soulevé deux raisons essentielles, l’une aspectuelle, l’autre sémantique, qui déterminent les emplois de *se faire* :

- la première raison qui contraint le locuteur à employer *se faire* plutôt que la passive canonique (les deux sont en distribution complémentaire, c’est-à-dire que la passive en *se faire* s’impose là où la passive canonique est impossible, il n’y a pas de choix possible entre l’une ou l’autre), concerne les cas où la phrase requiert de voir le procès en cours, alors que la passive canonique exprime l’état résultant du procès. En ce sens, la passive en *se faire* vient suppléer aux restrictions aspectuelles du passif canonique.
- la seconde raison qui cette fois-ci pousse le locuteur à choisir *se faire* plutôt que la passive canonique (là où les deux sont généralement possibles, il s’agit plutôt d’un choix stylistique ou pragmatique, car l’une n’exclut par forcément l’autre), concerne les cas où l’être décrit est fortement affecté par l’action. Nous avons vu que c’est pour cette raison que cette construction s’applique essentiellement à décrire des sujets humains.

Egalement, nous avons pu voir que le degré d’affectation et l’empathie qui poussaient le locuteur à employer la passive en *se faire* plutôt que la passive canonique, découlaient des propriétés aspectuelles de ces deux constructions.

5. Conclusion

A travers ce chapitre consacré à la sémantique des diathèses, nous avons pu observer que diverses modifications se produisent par rapport au verbe de départ, notamment au niveau des rôles sémantiques : ainsi, on assiste à divers changements :

- l'ajout d'un argument (cf. le Causateur dans la CC et l'argument « versatile » dans les constructions doublement pronominales)
- la perte d'un argument (cf. la Cause dans les CR neutres et l'Agent dans les moyennes)
- une remodulation ou réinterprétation des rôles (avec les CR réfléchies, les métonymiques et la passive en *se faire*).

D'autre part, on assiste également à des modifications de l'aspect du verbe, comme les CR téliques, les CR moyennes (qui présentent une situation d'état) et la passive en *se faire*.

Concernant les constructions réflexives, nous avons vu qu'elles sont d'interprétation extrêmement diverses, et ce dans les trois langues romanes étudiées ; l'espagnol toutefois se détache de ces trois langues avec l'existence de la construction doublement pronominale qui est liée aux propriétés de cette langue. Nous avons vu également que ces constructions se placent sur une échelle de transitivité allant d'un haut degré de transitivité jusqu'à une totale intransitivité.

Concernant la construction causative, nous avons vu que la réalisation des compléments en *à* et *par* peut s'expliquer grâce à la relation qui s'instaure entre le Causataire et le Causateur, qui consiste en une relation d'autorité pour le complément en *à* et en une relation de substitution pour le complément en *par*, et ce tant en français qu'en italien (avec les compléments en *a* et *da*). L'espagnol en revanche fait peu usage de la CC et marque la causation le plus souvent grâce à des verbes concurrents (tels que *mandar* et *dejar*) ou grâce au caractère causatif inhérent à certains verbes.

Concernant la passive en *se faire*, le français a développé un large usage de cette construction pour pallier les restrictions aspectuelles du passif canonique, allant jusqu'à exprimer une grande affectation du référent du sujet. L'italien se situe à mi-chemin puisqu'il fait usage de la construction en *farsi* mais avec un sens toujours causatif, il ne connaît pas d'emplois exclusivement passifs comme ceux que l'on trouve en français. L'espagnol quant à lui, n'éprouve aucunement le besoin d'utiliser un tel type de construction puisqu'il dispose d'une construction très productive, à objet prépositionnel et reduplication pronominale, qui a très peu de contraintes sémantiques.

Chapitre 5

Les Diathèses au Niveau Syntaxique

Dans ce chapitre consacré à la syntaxe des diathèses, nous mettrons en évidence certaines propriétés syntaxiques des diathèses étudiées, qui font souvent l'objet de désaccords dans la littérature. Ainsi, dans un premier temps, nous déterminerons si les constructions causatives sont bi-clausales ou si elles constituent un verbe complexe ; dans un second temps, nous déterminerons si les constructions réflexives sont transitives ou intransitives (position pour laquelle il n'y a pas vraiment de consensus dans la littérature) ; ensuite nous nous intéresserons aux propriétés syntaxiques des constructions impersonnelles : nous examinerons le statut du complément de ces constructions ainsi que le statut du pronom *il* et de la particule *se* dans les réflexives impersonnelles ; enfin nous verrons l'importance et l'interaction des fonctions syntaxiques dans le phénomène de l'accord du participe passé dans les quatre diathèses étudiées.

1. Statut syntaxique des constructions causatives

Parmi les travaux portant sur la construction causative (CC), on constate deux grandes tendances opposées dans la littérature pour l'analyse de celle-ci : les uns optent pour un complément de phrase à l'infinitif enchâssé sous *faire* en structure profonde, ce qui implique que la CC a les propriétés d'une complétive (c'est notamment la position de Kayne (1977) dans un cadre générativo-transformationnel) ; les autres soutiennent que la CC constitue un tout et que la séquence *faire* + infinitif se comporte comme un verbe complexe⁹⁹ (notamment dans la GF de Dik, 1980).

Afin d'identifier le statut de la CC, nous allons procéder à une série de tests qui nous permettront de mettre en évidence les propriétés syntaxiques et sémantiques de celle-ci. Pour ce faire, nous comparerons son comportement syntaxique et sémantique avec, d'une

⁹⁹ On parle de prédicat ou de verbe complexe (ou encore de « périphrase verbale ») lorsqu'une suite de verbes fonctionne comme un seul verbe vis-à-vis de certaines propriétés syntaxiques et sémantiques (Abeillé & Godard, 2003 : 125).

part celui des phrases à complétives et d'autre part celui des verbes complexes¹⁰⁰, vis-à-vis de certaines propriétés reconnues de chacun. Ainsi, nous diviserons cette section en fonction des deux principaux critères attestant la formation d'un verbe complexe : à savoir la sémantique du verbe *faire* dans la CC et d'autre part la cohésion des deux verbes.

1.1. Sémantique du verbe 'faire'

1.1.1. Désémantisation de l'auxiliaire

Le verbe *faire* dans la CC a un statut particulier dans la mesure où il perd son sens habituel équivalent à 'fabriquer' (lorsqu'il est employé transitivement), pour devenir un élément grammaticalisé à sens causatif signifiant 'faire en sorte que quelque chose ait lieu' ou 'être la cause de'. De la même manière, le verbe *avoir*, en tant qu'auxiliaire, perd son contenu sémantique de 'possession' pour se convertir, dans le groupe verbal à un temps composé, en un élément purement grammatical indiquant l'aspect accompli. Nous pouvons ainsi mettre en parallèle les deux types d'auxiliaires avec leur contrepartie (en tant que verbe lexical), à partir des deux paires de phrases suivantes :

- (1) a. J'**ai** une voiture (= je possède une voiture)
- b. J'**ai** acheté une voiture (= aspect accompli)
- (2) a. Je **fais** mon devoir (= je rédige mon devoir)
- b. Je **fais** corriger mon devoir (par Jean) (= je fais en sorte que Jean corrige mon devoir)

Tout comme les paires de phrases avec *avoir* en (1a et b), les paires avec *faire* (2a et b) n'ont pas du tout le même sens selon que *faire* est employé en tant que verbe lexical ou en tant qu'auxiliaire de causation. En effet, dans les phrases (1a) et (2a), les verbes *avoir* et *faire* ont un réel contenu sémantique, alors que dans les phrases (1b) et (2b) les mêmes verbes n'ont plus de contenu lexical, c'est le verbe non-fini qui le porte, respectivement le participe passé *acheté* et l'infinitif *corriger*.

On dit alors qu'ils subissent une « désémantisation », c'est-à-dire que « le verbe se vide de son sens plein pour acquérir un sens fonctionnel, grammatical » (Lamiroy, 1999 : 35). En effet, le verbe *faire* dans la CC se décharge de son contenu sémantique primaire, pour ne garder que la valeur de causation pure, comme on a pu le voir à travers les exemples proposés ci-dessus.

¹⁰⁰ Les verbes aux temps composés constitués de l'auxiliaire *être* ou *avoir* suivi du participe passé du verbe constituent le parangon du verbe complexe ; c'est pourquoi nous les utiliserons comme base de comparaison avec la CC.

Cette désémantisation qui est certainement la conséquence du large développement et de l'emploi des CC en français, est aussi sans doute la raison pour laquelle les CC sont moins utilisées en espagnol, car le verbe *hacer* est plus réfractaire à la désémantisation, comme on l'a vu. Comme le précise Lamiroy (1999 : 35) :

« Si la désémantisation implique bel et bien un rétrécissement sémantique dans la mesure où il y a perte de traits sémantiques originaux, elle signifie en même temps un enrichissement, car l'élément linguistique qui se grammaticalise peut être utilisé dans plus de contextes au fur et à mesure que ses restrictions distributionnelles se diluent. »

1.1.2. Effacement de l'auxiliaire

Une autre propriété de l'auxiliaire est de pouvoir être effacé lorsque deux groupes verbaux sont coordonnés, que l'objet direct des verbes coordonnés soit le même ou non :

- (3) a. Il a réparé et (a) vendu sa voiture
b. Il a fait réparer et (a fait) vendre sa voiture
- (4) a. Marie a préparé le café et (a) fait la vaisselle
b. Marie fera vendre sa maison et (fera) réparer sa voiture

En revanche, en espagnol l'auxiliaire ne peut être effacé en coordination lorsque les deux verbes ont des objets directs distincts :

- (5) *Juan ha comprado este libro y leído el primer capítulo (Abeillé & Godart, 2002 : 153)
'Juan a acheté ce livre et lu le premier chapitre'
- (6) a. ?Juan hizo arreglar y vender su coche
'Juan a fait réparer et vendre sa voiture'
- b. ?Juan hizo vender su casa y arreglar su coche
'Juan a fait vendre sa maison et réparer sa voiture'

Ce comportement du verbe *hacer* en espagnol nous montre encore une fois sa rigidité à se convertir en auxiliaire de causation.

1.1.3. Grammaticalisation et décatégorialisation

Le comportement de *faire* dans la CC reflète le haut degré de grammaticalisation de ce (semi-)auxiliaire, comme nous le verrons ci-après. La grammaticalisation est définie par Lamiroy (1999 : 34) (repris de Kurylowicz, 1965) comme « un processus qui consiste à convertir graduellement des entrées lexicales pleines en éléments grammaticaux, voire en morphèmes » ; elle est un corrélat de la désémantisation car la grammaticalisation d'une unité lexicale implique sa désémantisation.

De plus, d'après Lamiroy (1999 : 36), la grammaticalisation implique une « décatégorialisation », qu'elle définit comme suit :

« Le verbe tend à neutraliser ou à perdre même complètement ses privilèges syntaxiques de catégorie lexicale majeure (N et V) pour adopter un comportement qui ressemble plus à celui des catégories lexicales secondaires, telles que l'adjectif, la préposition ou l'adverbe ».

Une des conséquences de cette décatégorialisation est que le verbe perd en capacité de sélection (Lamiroy, 1999 : 36) et qu'il tend à s'associer à des verbes non finis, tels que l'infinitif. Ainsi, le plus souvent c'est l'infinitif qui récupère certaines des propriétés du verbe ayant subi une décatégorialisation, comme on peut l'observer en italien où le verbe à l'infinitif va jusqu'à imposer son auxiliaire au premier verbe (soit au semi-auxiliaire) et ce dernier va même jusqu'à prendre les traits d'accord normalement assignés au verbe lexical lorsqu'il est au participe passé (cf. 7b) :

- (7) a. Maria **ha** voluto parlare
 'Maria a voulu parler'
 b. Maria **è** voluta arrivare
 'Maria a voulu arriver'

De par les similitudes comportementales entre *avoir* et *faire* dans le complexe verbal, on peut considérer *faire* comme un auxiliaire. Il diffère de l'auxiliaire *avoir* uniquement dans la mesure où il modifie la valence verbale, en introduisant un argument supplémentaire, c'est pourquoi on parle parfois de « semi-auxiliaire ».

1.1.4. Distinction complétive/verbe complexe

Lorsque le complément de *faire* est exprimé sous forme d'une complétive subordonnée, la phrase obtenue n'a pas le même sens que celle où *faire* est suivi d'un infinitif. Nous pouvons nous en rendre compte à la lumière de la paire de phrases suivante :

- (8) a. Jean fera faire son travail à Marie
 b. Jean fera (en sorte) que Marie fasse son travail

Dans l'exemple (8a), l'action de Jean est limitée, dans le sens où elle consiste à ce que Jean aide ou oblige Marie à faire son travail, alors que dans l'exemple (8b) elle peut consister pour Jean en une multitude d'actions ayant toutes comme unique objectif, que Marie fasse son travail. L'action de Jean peut ainsi consister à mettre en place les conditions nécessaires à Marie pour qu'elle soit en mesure de faire son travail, et peut donc être beaucoup plus étendue que ce qui est simplement dit dans la phrase.

De plus, *faire* + infinitif, contrairement à *faire* suivi d'une complétive peut donner lieu à un emploi figé et former ainsi une expression qui n'a plus du tout le même sens que sa

contrepartie sous forme de complétive, ici la différence de sens est évidente (Molinier, 2005) :

- (9) a. Jean fait suer ses parents avec ses bêtises
 b. ?Jean fait que ses parents suent avec ses bêtises

Ceci tend à montrer que la CC en *faire* + infinitif ne peut être considérée comme une complétive enchâssée sous *faire*, vu les différences de sens non négligeables qui existent entre les deux constructions.

1.1.5. Le cas de l'auxiliaire 'se faire'

Nous avons mentionné brièvement la désémantisation de l'auxiliaire *se faire* dans le cas de la construction passive, afin de servir notre démonstration au chapitre 4, section 4. D'après les similitudes de cet auxiliaire avec celui de la construction passive, on constate qu'il est passé d'un élément lexical (avec le sens de 'fabriquer') à un élément grammatical (au sens causatif), puis d'un élément grammatical à un élément encore plus grammatical (soit à un auxiliaire de passivation) grâce à l'adjonction du réflexif. On peut schématiser ce processus de grammaticalisation comme suit :

- (10) Echelle de grammaticalisation de l'auxiliaire *faire* :
Faire lexical > *Faire* causatif > *Se faire* passif

D'après Kurylowicz (1965), la grammaticalisation implique le passage d'une catégorie lexicale à une catégorie grammaticale, ou d'une catégorie déjà grammaticale à une unité plus grammaticale. Comme on peut le constater, on passe ici d'un sens plus ou moins concret (la causation) à un sens plus abstrait (la passivation) dont le rapport avec le verbe *faire* lexical est encore moins sensible, voire inexistant.

La combinaison des éléments *se* et *faire* n'est donc pas à analyser comme l'addition des deux valeurs, à savoir celle de la réflexivité et de la causation, mais plutôt comme une réinterprétation de la construction, puisqu'on a affaire ici à une sorte de restructuration grammaticale, où les éléments constituant cet auxiliaire ne sont plus à analyser séparément mais dans leur composition d'ensemble, qui implique une réinterprétation sémantique. Cette réinterprétation, comme on l'a vu, consiste à attribuer une valeur d'auxiliaire du passif à un auxiliaire originellement causatif.

1.2. Cohésion des deux verbes

Nous avons vu que le verbe *faire* perdait en autonomie du fait de sa grammaticalisation qui a pour conséquence la coalescence du verbe avec son entourage, cette coalescence est donc une conséquence de son érosion, de sa grammaticalisation : « moins un élément a de

substance propre, plus il aura tendance à s'appuyer sur son entourage » (Lamiroy, 1999). C'est pourquoi nous allons à présent voir dans quelle mesure il y a cohésion des deux verbes.

1.2.1. Insertion d'éléments entre les deux verbes

La CC en *faire* a un statut particulier parmi les verbes suivis d'un infinitif, tels que *laisser* et les verbes de perception, dans la mesure où ces derniers acceptent l'insertion d'un SN entre le verbe et l'infinitif, tandis qu'avec *faire* c'est impossible :

- (11) a. Je fais partir les amis
 b. *Je fais *les amis* partir
- (12) a. Je laisse jouer les enfants
 b. Je laisse *les enfants* jouer
- (13) a. Je vois partir le train
 b. Je vois *le train* partir

Ces faits suggèrent que la fusion des deux verbes est obligatoire pour la CC en *faire* et facultative pour le verbe *laisser* et les verbes de perception suivis d'un infinitif.

Le fait que l'on puisse insérer certains éléments entre le verbe *faire* et l'infinitif, tels que le pronom sujet inversé dans les phrases interrogatives (15a), l'élément négatif *pas* (15b), l'élément *tout* (15c) et certains modifieurs adverbiaux (15d), nous montre que la CC se comporte exactement de la même façon que les verbes formés de l'auxiliaire *être* ou *avoir* suivis d'un participe passé, dont le statut de verbe complexe est incontestable, comme en (14) :

- (14) a. Fera-t-*il* partir Marie ?
 b. On ne fera *pas* partir Jean
 c. Il fera *tout* sauter
 d. Ils le feront *sans doute* pleurer
- (15) a. Marie est-*elle* partie ?
 b. Jean n'est *pas* parti
 c. Marie a *tout* entendu
 d. Jean a *sans doute* pleuré

Ce parallélisme plaide en faveur d'une analyse dans laquelle *faire* et l'infinitif forment une unité syntaxique à l'instar des verbes complexes constitués d'un auxiliaire et du participe passé.

1.2.2. Le cas des verbes à l'infinitif réflexifs

S'il est impossible d'insérer un SN entre les deux verbes de la CC, comme on vient de le voir, en revanche il est possible d'insérer un réflexif devant l'infinitif, ce qui pourrait mettre en doute le statut de prédicat complexe de la CC. Ainsi, les réflexifs sont maintenus auprès de l'infinitif :

- (16) a. Je l'ai fait se regarder dans la glace (Gaatone, 1976a : 172)
 b. Jean l'a fait se tromper
 c. Le froid la fera se lever

Cependant, le maintien du pronom est facultatif dans certains cas avec *faire* (notamment avec les réflexifs 'neutres'), alors que l'omission du pronom est impossible avec *laisser* et les verbes de perception où la fusion des deux verbes est facultative :

- (17) a. Jean les a fait (se) taire
 b. Jean les a entendus se taire/*taire
 (18) a. Marie le fera (s')asseoir
 b. Marie le laissera s'asseoir/*asseoir

La possibilité d'omettre le réflexif dans les CC, mais pas avec *laisser* et les verbes de perception est certainement dû au fait que les verbes réflexifs neutres expriment un processus dénué de cause et donc le verbe *faire* vient combler cette lacune (les deux verbes s'emboîtent donc comme deux pièces d'un puzzle), ce qui rend facultatif la présence du réflexif *se*, alors que les constructions avec *laisser* ou *entendre*, qui n'expriment pas la cause, nécessitent forcément la présence du réflexif pour conserver le sens initial du verbe réflexif.

Selon Cunita (2003 : 9), le réflexif *se* est omis si le causataire est exprimé par un SN inanimé, mais s'il est rempli par un SN humain, « la présence de *se* semble suggérer que le causataire garde une autonomie de déplacement partielle ainsi qu'une certaine indépendance » :

- (19) a. Il la fit s'asseoir
 b. Elle fit asseoir l'enfant devant la cheminée

Toutefois, l'effacement du réflexif n'est possible qu'avec les réflexifs à interprétation neutre, pour les autres interprétations, tels que réciproque, réfléchie, etc. son omission provoquerait une perte d'information, on perdrait l'interprétation réfléchie, en effet :

- (20) a. Je l'ai fait se regarder
 b. *Je l'ai fait regarder

En effet, l'exemple (20b) ne peut s'interpréter comme la causativisation du verbe réfléchi *se regarder*.

En espagnol, derrière *hacer*, l'interposition du sujet enchâssé se produit presque toujours auprès d'un infinitif pronominal (Roegiest, 1983) :

- (21) Hay muchas cosas en la vida (...) que hacen **a la gente** sentirse menos desgraciada.
(Skydsgaard, cité par Roegiest, *ibid.*)
'Il y a beaucoup de choses dans la vie (...) qui font que les gens se sentent moins malheureux'

L'interposition de l'objet direct (ou du sujet enchâssé) montre la difficulté à former un prédicat complexe en raison de l'ambiguïté qu'il peut y avoir sur l'interprétation de la référence du réflexif, qui peut renvoyer au référent du sujet du verbe *hacer* ou de l'objet de la construction.

Des pronoms non-réflexifs peuvent également venir s'attacher à l'infinitif en français (Gaatone, 1976a : 173) :

- (22) a. Le hasard **m'a** fait **vous** rencontrer
b. C'est le motif qui **me** fait **lui** parler
c. Cette souffrance **la** fera **m'**aimer davantage

D'après Gaatone (1976a : 174), la place de ces pronoms est contrainte en raison de certaines combinaisons incompatibles entre pronoms compléments que l'on retrouve dans tous les types de phrases et qui donc ne dépendent pas des propriétés particulières de la CC. Ces incompatibilités peuvent être résumées comme suit :

1	>	2	>	3
me		le		lui
te		la		leur
se		les		
nous				
vous				

Les séries 1 > 2 et 2 > 3 sont compatibles entre elles (dans l'ordre indiqué), les séries 1 et 3 sont incompatibles dans n'importe quel ordre et les pronoms appartenant à une même série s'excluent mutuellement. Ainsi, si l'on reprend les exemples précédents en les antéposant au groupe verbal, nous aurons les suites de pronoms suivantes, qui constituent des suites incompatibles :

- (23) a. *Le hasard **me vous** a fait rencontrer
b. *C'est le motif qui **me lui** fait parler

- c. *Cette souffrance **la me** fera aimer davantage¹⁰¹

La séparation des deux verbes par un pronom est donc due à des incompatibilités entre certains pronoms objets et non au manque de cohésion des deux verbes.

En ce qui concerne les pronoms réflexifs, ils ne peuvent jamais se situer devant le complexe verbal tout entier. Selon Gaatone (1976a : 179), ce fait peut s'expliquer d'une part par les mêmes incompatibilités que pour les autres pronoms et d'autre part, par le fait que le pronom réfléchi est soumis à une condition de coréférence avec le nom ou SN auquel il se rattache. En effet, si le réfléchi devient complément du groupe verbal, il serait coréférentiel non plus avec l'objet direct du groupe verbal mais avec le sujet du groupe, comme dans (26b) qui acquiert alors un tout autre sens :

- (24) a. Il fait se baigner les enfants (Tasmowski, 1985 : 229)
 b. Il les fait **se** baigner
 c. *Il **se** les fait baigner

Etant donné les contraintes de coréférence et de compatibilité entre pronoms, valables pour tous les verbes, nous voyons que le maintien du réflexif devant le verbe à l'infinitif n'est pas en mesure de contredire la formation d'une unité syntaxique.

1.2.3. L'objet direct du complexe verbal

Une preuve, parmi d'autres, de la formation d'un prédicat complexe, dans les trois langues romanes à l'étude, est que les clitiques s'antéposent à l'ensemble du groupe verbal et non au seul verbe à l'infinitif, à l'instar des verbes aux temps composés constitués d'un auxiliaire et du participe passé du verbe :

- (25) a. Je **l'**ai mangé
 b. *J'**ai le** mangé
- (26) a. J'ai fait dormir Jean
 b. Je **l'**ai fait dormir
 c. *J'ai fait **le** dormir
- (27) a. Hice dormir a Juan *espagnol*
 b. **Lo** hice dormir
 c. *Hice dormir**lo**
- (28) a. **Lo** faccio dormire *italien*
 b. *Faccio dormir**lo**

¹⁰¹ Dans le cas de cet exemple, c'est l'ordre d'apparition des pronoms qui compte, car même si les séries sont compatibles entre elles, elles ne le sont pas dans cet ordre. Si l'on change l'ordre des pronoms, alors on obtient un tout autre sens : *Cette souffrance me la fera aimer davantage.*

Le SN en position postverbale constitue un véritable objet direct, comme l'indiquent à la fois sa place, immédiatement à droite du verbe et la forme à l'accusatif du pronom (Gaatone, 1976a : 166) :

- (29) a. Je fais venir les amis
 b. Je **les** fais venir
- (30) a. Hice venir a mis amigos *español*
 'J'ai fait venir mes amis'
 b. **Los** hice venir
 'Je les ai fait venir'

De plus, c'est l'objet direct du groupe verbal tout entier et non d'un des deux verbes, ce qui nous est confirmé par les phrases agrammaticales suivantes (Gaatone, 1976a : 166) :

- (31) a. *J'ai fait les amis
 b. *Je viens les amis

Egalement, l'invariabilité du participe passé du verbe *faire* dans la CC montre que l'objet direct n'est pas celui de *faire* mais celui du complexe verbal tout entier, car l'objet direct antéposé déclenche l'accord du participe passé du verbe auquel il est rattaché :

- (32) a. Elle s'est fait/*faite renverser
 b. La voiture, je l'ai fait/*faite réparer

Alors qu'avec le verbe *laisser* les deux structures sont possibles, l'objet direct peut être soit celui de *laisser*, soit celui du verbe complexe :

- (33) a. Les enfants, je les ai laissés sortir
 b. Les enfants, je les ai laissé sortir

En revanche, en italien la cohésion des deux verbes n'est pas aussi forte (en raison de la perméabilité du verbe complexe en italien) puisque le participe passé de *facere* s'accorde avec l'objet direct du complexe verbal (voir section 4 de ce même chapitre) :

- (34) Li ho fatti scrivere
 'Je leur ai fait écrire'

1.2.4. Propriétés de monocausalité

La CC en *faire* suivi d'un infinitif constitue une seule unité phrastique par opposition aux phrases à complétives qui contiennent deux prédicats bien distincts. Ceci a pour conséquences que la construction en *faire* + infinitif a un comportement limité sur divers

plans syntaxiques et sémantiques, alors que la complétive jouit d'une grande autonomie sémantique et syntaxique.

En effet, les compléments phrastiques peuvent être repris par un pronom, tandis que le complément de *faire* ne le peut pas, ce qui montre que ce n'est pas un constituant (Vet, 1991 et Dik, 1980 : 65) :

- (35) a. Pierre a vu le train partir et Jean l'a vu aussi
 b. *Pierre a fait partir Jean et Marie l'a fait aussi
 c. Jean a entendu que Pierre criait et Marie l'a entendu aussi

Les clitiques ne peuvent pas monter hors d'une complétive, alors qu'ils viennent s'antéposer obligatoirement au verbe complexe à la manière d'un verbe simple :

- (36) a. *Les carottes, j'ai fait les manger à Jean
 b. Les carottes, je les ai fait manger à Jean
 (37) a. Les carottes, j'ai fait en sorte que Jean les mange
 b. *Les carottes, je les ai fait en sorte que Jean mange

Le verbe à l'infinitif ne peut avoir de négation indépendamment de *faire*, tandis que les complétives peuvent être niées ; la structure *faire* suivi d'un infinitif se comporte donc comme un verbe simple par rapport à la négation :

- (38) a. *Jean fera ne pas travailler Pierre
 b. Jean ne fera pas travailler Pierre
 (39) a. *Lo faccio non uscire (Renzi, 1991 : 497) *italien*
 'Je le fais ne pas sortir'
 b. Non lo faccio uscire
 'Je ne le fais pas sortir'
 (40) a. Jean ne fera pas en sorte que Pierre travaille
 b. Jean fera en sorte que Pierre ne travaille pas

Il y a impossibilité d'opérer indépendamment de *faire* dans la CC en ce qui concerne la combinaison avec un autre verbe de sens aspectuel, alors qu'il n'y a pas cette impossibilité avec les complétives :

- (41) a. Jean continue de faire travailler Pierre
 b. *Jean fait continuer de travailler Pierre
 (42) a. Jean continue de faire en sorte que Pierre travaille
 b. Jean fait en sorte que Pierre continue de travailler

Enfin, la complétive peut être exprimée à la voix passive, tandis que l'infinitif dans la CC ne le peut pas (Vet, 1991) :

- (43) a. *ça fait être vendu le cheval de Jules
b. ça fait que le cheval de Jules est vendu (Tasmowski, 1985 : 224)

On peut donc dire que la CC, par ses propriétés de monoclausalité, constitue une seule unité propositionnelle, par opposition aux phrases contenant une complétive qui présentent des propriétés de bi-clausalité (Abeillé & Godard, 2003 : 145).

1.3. Bilan

Le comportement de *faire* + infinitif reflète le haut degré de fusion des deux verbes de la CC que l'on ne retrouve pas dans d'autres constructions similaires, notamment avec *laisser* et les verbes de perception suivis d'un infinitif, qui semblent accepter les deux statuts, celui de verbe complexe et celui de proposition infinitive enchâssée.

Les différences comportementales entre *faire* + infinitif et *faire* suivi d'une complétive montrent qu'ils n'appartiennent pas à la même catégorie syntaxique et qu'une analyse assimilant la CC aux phrases à subordonnées enchâssées ne permettrait pas d'apprécier ses propriétés de verbe complexe.

2. Les constructions réflexives : transitives ou intransitives ?

Il se dégage deux tendances opposées dans la littérature, concernant le statut syntaxique des constructions réflexives ; pour les uns, notamment les grammaires traditionnelles et la grammaire générative-transformationnelle, le clitique réflexif remplit pleinement son rôle d'argument verbal¹⁰² et les constructions résultantes sont donc transitives (notamment Alencar & Kelling, 2005) ; tandis que pour d'autres (Creissels, 2006 et Dik, 1985), le réflexif n'est pas un pronom, mais la trace d'une opération sur la valence verbale, qui se traduit par l'intransitivité du verbe réflexif.¹⁰³

C'est cette seconde position que nous partageons ici et que nous tâcherons de défendre dans ce qui suit, en montrant au préalable que les constructions réflexives résultent de la grammaticalisation du pronom.

2.1. Grammaticalisation du réflexif

D'après certains auteurs (notamment Pueyo, 1995, Mendikoetxea, 1999 : 1652) l'apparition des différentes constructions avec *se* dans la langue semble être due à un processus de grammaticalisation du pronom réflexif latin, à travers lequel le pronom perd son contenu sémantique original en tant que pronom réflexif de troisième personne.

En effet, si l'on se réfère au concept de grammaticalisation défini plus haut (section 1.1.3) (plus spécifiquement, ici il s'agit d'un cas où un morphème se grammaticalise davantage), impliquant une désémantisation « qui permet de passer d'un sens plus référentiel à un sens moins référentiel ou plus abstrait » (Lamiroy, 1999 : 35), on voit qu'il se passe la même chose avec les constructions réflexives puisque d'un sens concret de parfaite correspondance référentielle entre deux arguments, on aboutit à une multitude de tours aux sens variés, apportant des distinctions aspectuelles ou des modifications de rôles sémantiques.

¹⁰² Cette conception est à l'origine d'une classification des tours en pronoms analysables et non analysables dans la tradition grammaticale (Grévisse, 1993 : 1132). Parmi les pronominaux 'analysables' (dont le pronom est conçu comme ayant une fonction grammaticale précise : objet direct ou indirect), figurent les réfléchis et réciproques et parmi les pronominaux 'inanalysables', dont le pronom n'a pas de fonction grammaticale précise, figurent les dénommés 'passifs' (qui correspondent aux tours que nous avons classés parmi les 'moyens' et les 'neutres') et les 'subjectifs' (qui comprennent les intrinsèques et autonomes). Nous rejetons non seulement cette conception mais également cette classification qui ne met pas en évidence tous les types de tours existants.

¹⁰³ Précisons toutefois que les constructions réflexives à valeur téléique et à possession inaliénable ne sont pas affectées par ce type de changement syntaxique puisqu'elles présentent systématiquement dans leur structure un argument, autre que réflexif, à fonction d'objet direct. Le réflexif intervient plutôt au niveau des valeurs sémantiques ajoutées, telles que la valeur aspectuelle et la valeur de possession inaliénable. Ceci vaut également pour les constructions impersonnelles de l'espagnol et de l'italien qui, comme on le verra plus loin, conservent leur transitivité.

Comme le souligne Marchello-Nizia (2006 : 35), d'après Traugott (1980 : 47), la grammaticalisation s'accompagne toujours d'un changement sémantique, il peut s'agir soit d'une désémantisation, marquant le passage du sens lexical au sens grammatical (ou d'un sens fonctionnel comme on l'a vu), ou bien au contraire de l'acquisition d'un sens fonctionnel spécifique s'accompagnant d'une fréquence d'emploi à travers des possibilités de construction bien plus variées et qui donc conduirait à un enrichissement sémantique. Donc, l'élargissement de sens fonctionnel se traduit par une extension de ses emplois, c'est ce qui expliquerait pourquoi les constructions réflexives se sont multipliées, surtout en espagnol et en italien, allant jusqu'à exprimer des valeurs passives et impersonnelles.

Ainsi, le cas du réflexif est un exemple de ce que Hopper & Traugott (1993 : 112) appellent la « polygrammaticalisation », c'est-à-dire qu'une même forme développe différentes fonctions grammaticales dans différentes constructions.

La grammaticalisation implique également une décatégorialisation, comme on l'a vu, (Lamiroy, 1999 : 36), qui va consister dans le cas des constructions réflexives, à passer d'une catégorie grammaticale de pronom *se* à une particule, simple indicateur de différentes valeurs sémantiques, pragmatiques et syntaxiques.

Dans certaines constructions, le figement syntaxique va jusqu'à faire perdre la variation en personne, c'est le cas des constructions passives et impersonnelles (et dans une certaine mesure des constructions moyennes) pour lesquelles on a uniquement la particule *se* ou *si*, sans possibilité de variation en personne.

Voici les deux lignes d'évolution des constructions réflexives, selon Pueyo (1995 : 175), les changements se faisant du plus concret au plus abstrait. D'après cet auteur, l'évolution et la diversification des sens de la particule *se* est motivée à l'origine par la nécessité d'exprimer des concepts nouveaux (aspect, modalité) ou par la nécessité d'exprimer un concept pour lequel la forme ancienne tendait à disparaître :

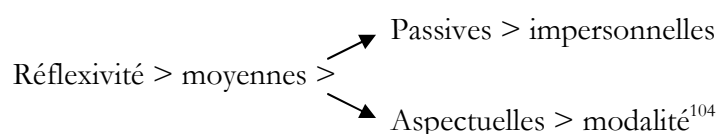


Figure 12 : Ligne d'évolution des constructions réflexives

Nous allons voir dans ce qui suit que la grammaticalisation du pronom a abouti à rendre les CR syntaxiquement intransitives.

¹⁰⁴ Par « modalité », Pueyo (1995 : 176) fait référence à l'attitude du locuteur vers le contenu de la proposition, qui couvre plusieurs significations : certitude, probabilité, possibilité, croyance, obligation, nécessité, permis, volition, intention, doute, prédiction et négation.

2.2. Statut syntaxique des CR

L'analyse selon laquelle le clitique réflexif sature la valence objet direct ou datif du verbe présente l'inconvénient de ne pas s'étendre à la description des constructions autres que réfléchies et réciproques (et également métonymiques), c'est notamment le cas des constructions neutres, moyennes et des passives en espagnol et en italien dans lesquelles la valence du verbe n'est pas saturée pour le premier argument, comme nous avons pu le voir dans le chapitre précédent.

Il est vrai que le clitique réflexif varie selon la personne du sujet et prend aux première et deuxième personnes la même forme que le pronom clitique objet direct ou datif (*me, te, nous, vous* en français, *me, te, nos, vos* en espagnol, et *mi, ti, ci, vi* en italien) et peut commuter avec des pronoms non réfléchis accusatifs ou datifs (pour les réfléchis et réciproques uniquement) :

- (1) a. Jean se/la/nous regarde
b. Les enfants se/leur nuisent
- (2) a. Juan se/me/nos admira *espagnol*
'Juan se/me/nous admire'
b. Los jefes se/los suceden
'Les chefs se/leur succèdent'

Cependant, ce sont là les uniques arguments qui pourraient plaider en faveur d'une telle analyse et l'inacceptabilité de la phrase suivante vient rapidement la contester :

- (3) ?*Jean_i admire Jean_i

En effet, si le clitique réflexif portait la fonction objet direct, alors la proposition en (4) serait acceptable, puisque les pronoms sont censés remplacer un nom (au sens strict du terme), ils peuvent donc être remplacés par le SN qu'ils substituent.

Toutefois, intuitivement, c'est l'interprétation la plus naturelle, puisque sémantiquement parlant l'action se retourne et se referme sur le référent du sujet, mais au niveau syntaxique, la situation est tout autre, puisque le verbe change de statut, il passe en effet d'un verbe de nature transitive à un verbe intransitif comme nous allons le voir dans ce qui suit à l'aide d'arguments à l'appui.

Dire que le clitique réflexif prend une fonction d'objet direct ou indirect est donc sujet à caution, car même s'il peut être remplacé par un clitique objet ou datif, le fait qu'il ne soit pas marqué morphologiquement pour l'une ou l'autre de ces fonctions (comme le sont les

clitiques accusatifs *le, les, la* vs. les clitiques datifs *lui, leur* face à la forme unique *se*¹⁰⁵) est certainement significatif.

De plus, le fait que les constructions réflexives rentrent librement dans la construction impersonnelle, comme le note Creissels (2006), nous induit à penser que la particule réflexive n'est pas un indice pronominal objet direct comme le sont les pronoms *le, la, les*, puisqu'en français la CI n'admet que des verbes intransitifs. Or, si *se dénoncer* était transitif de la même façon que *le dénoncer*, (4a) serait aussi inacceptable que (4b) :

- (4) a. Il s'est dénoncé vingt personnes
b. *Il l'a dénoncé vingt personnes

Un autre argument significatif provient du comportement des verbes réflexifs dans la construction causative. En effet, les verbes transitifs accompagnant *faire* ne peuvent être séparés de *faire* par un clitique objet direct ou indirect, le clitique vient obligatoirement s'attacher à *faire*, comme dans :

- (5) a. Je l'ai fait dénoncer à la police
b. *J'ai fait le dénoncer à la police

Il en va autrement pour les verbes réflexifs : le clitique ne peut s'attacher à *faire*, il doit rester accolé au verbe. Si *se dénoncer* était transitif on aurait la construction (6a) au lieu de (6b) :

- (6) a. *Je se l'ai fait dénoncer à la police
b. Je l'ai fait se dénoncer à la police

On retrouve la même chose en espagnol :

- (7) a. Mi auto, lo hice lavar (por alguien)
'Ma voiture, je l'ai fait laver (par quelqu'un)'
b. *Mi auto, hice lavarlo (por alguien)
'Ma voiture, j'ai fait le laver' (par quelqu'un)
- (8) a. *Se lo hice lavar
'Je le lui ai fait laver'
b. Lo hice lavarse
'Je l'ai fait se laver'

¹⁰⁵ La même chose se produit en espagnol où l'on a d'une part les clitiques accusatifs *lo, los, las, la*, vs. les clitiques datifs *le, les* face au réflexif *se*, de même en italien, on trouve d'une part les clitiques accusatifs : *lo, la, li, le* vs. les clitiques datifs : *gli, le, loro*, face au réflexif *si*.

De plus, comme le fait remarquer Creissels (2006) entre autres, il est bien connu que le sujet des verbes intransitifs devient objet direct du verbe complexe dans la construction causative (9a), alors que le sujet des verbes transitifs devient objet indirect (9b) :

- (9) a. Il a fait partir son amie
 b. Il a fait manger du pain à son amie
- (10) a. Giovanni fa cantare Maria *italien*
 ‘Giovanni fait chanter Marie’
 b. Giovanni fa cantare l’inno nazionale a Maria
 ‘Giovanni fait chanter l’hymne national à Maria’

Si les verbes réflexifs étaient transitifs, le sujet deviendrait objet indirect, comme en (11b) et non objet direct comme en (11a) :

- (11) a. Il a fait se laver Jean
 b. *Il a fait se laver à Jean
- (12) a. Giovanni fa lavarsi Maria *italien*
 ‘Giovanni fait se laver Maria’
 b. *Giovanni fa lavarsi a Maria
 ‘Giovanni fait se laver à Marie’

La passivation est une possibilité que possèdent la plupart des verbes transitifs et elle est exclue pour les verbes intransitifs. Si les verbes réflexifs étaient transitifs ils devraient pouvoir accepter sans problème la passivation ; or les faits révèlent le contraire, en effet :

- (13) a. Marie s’est lavée
 b. *Elle-même a été lavée par Marie
- (14) a. María se lavó *espagnol*
 b. *Ella misma ha sido lavada por María

Enfin, le rôle de marqueur d’intransitivité du clitique réflexif est confirmé par le fait que tous les verbes réflexifs en français prennent l’auxiliaire *être* aux temps composés, puisque l’alternance entre l’auxiliaire *être* et *avoir* pour une même forme lexicale est souvent fonction de l’emploi du verbe en tant que verbe intransitif vs transitif, l’auxiliaire *être* est donc conçu dans ces cas comme une marque d’intransitivité. Ceci vaut également pour l’italien qui possède cette alternance d’auxiliaire, cependant étrangère à l’espagnol :

- (15) a. Paul **a** descendu les marches
 b. Paul **est** descendu
- (16) a. Jean **a** dénoncé son ami
 b. Jean s’**est** dénoncé

- (17) a. Mario **ha** divorziato di Maria *italien*
 ‘Mario a divorcé de Maria’
 b. Mario **è** divorziato
 ‘Mario est divorcé’
- (18) a. Gianni **ha** denunciato il suo amico
 ‘Gianni a dénoncé son ami’
 b. Gianni **si è** denunciato
 ‘Gianni s’est dénoncé’

Tout ceci va dans le sens d’une analyse où le clitique représente la marque d’une réduction argumentale plutôt qu’un vrai pronom. Nous voyons donc qu’en plus des diverses valeurs sémantiques affectées à chacune des constructions réflexives, elles présentent, pour la plupart, la marque d’une intransitivation du verbe.

Même les CR à possession inaliénable, si elles ne sont pas vraiment intransitives, elles tendent à l’être, car elles contiennent un objet direct très peu autonome, comme on l’a vu, puisqu’il manifeste un comportement d’objet interne très lié au verbe, notamment du fait qu’il ne peut être modifié par un adjectif descriptif et qu’il ne peut être passivé, à l’instar des objets internes :

- (19) *Il s’est lavé les cheveux gras¹⁰⁶
 (20) *Les cheveux ont été lavés par lui-même

D’après Clements (2006 : 241), la particule *se* a pour fonction de réduire la transitivité d’un verbe de deux façons distinctes : soit en diminuant la valence du verbe d’un argument, en passant de deux à un argument (comme on vient de le voir), soit en ‘impersonnalisant’ le verbe intransitif, avec pour conséquence que l’argument sujet reçoit une interprétation indéfinie et non-référentielle, comme on l’a vu avec les CR impersonnelles de l’espagnol et de l’italien.

Néanmoins, la détransitivisation se fait à des degrés divers selon la construction réflexive en jeu, comme on a pu le voir à travers l’échelle de transitivité, au chapitre 4, section 2. La détransitivisation n’est en effet pas aussi forte dans les CR réfléchies et réciproques que dans les CR neutres, où c’est l’argument causatif qui disparaît, alors que dans les réfléchies, les rôles d’agent et de patient sont conservés.

¹⁰⁶ Pour que la phrase soit acceptable, il faudrait que l’objet direct soit de forme possessive, dans une construction non-réflexive, comme : *Il a lavé ses cheveux gras.*

3. Fonctions des éléments dans les constructions impersonnelles

Dans cette section, nous allons examiner le statut des éléments qui composent la construction impersonnelle, qui sont également sujets à caution : à savoir la séquence à droite du verbe dans la CI en français et le statut de l'élément à gauche du verbe, soit le pronom explétif *il* en français, soit la particule réflexive *se* en espagnol et en italien.

3.1. La séquence à droite du verbe

La fonction de la séquence qui se trouve à droite du verbe dans la construction impersonnelle en français est sujette à controverse dans la mesure où sa place correspond à celle de l'objet direct en position canonique, mais elle ne partage pas toutes les propriétés de ce type de complément. De plus, du point de vue sémantique, cette séquence à droite du verbe impersonnel correspond au sujet lorsque le verbe est à la forme 'personnelle'. Nous tenterons donc de déterminer le statut syntaxique de ce complément, à savoir s'il s'agit d'un objet direct, d'un sujet ou d'un autre type de complément.

Ainsi, certains auteurs, tels que Gaatone (1970a) et Creissels (2006), maintiennent que le complément de l'impersonnel porte la fonction d'objet direct, en raison de sa position syntaxique typique de celle des verbes transitifs et aussi du fait que les articles définis et partitifs se voient substituer, dans un contexte négatif, le mot *de*, de la même façon qu'un objet direct:

- (1) a. J'attends des invités > Je n'attends pas d'invités (Gaatone, 1970 : 392)
b. Je veux du pain > Je ne veux pas de pain
- (2) a. Il tombe de la grêle > Il ne tombe pas de grêle
b. Il entre des enfants > Il n'entre pas d'enfants

Or, ceci semble être davantage une condition des éléments postposés au verbe, plutôt que liée à la fonction d'objet direct, puisque même les sujets inversés se comportent de cette façon, il ne semble donc pas que ce phénomène plaide en faveur d'une séquence à la fonction objet direct :

- (3) A midi entrent des enfants > à midi n'entrent pas d'enfants

Gaatone (1970 : 396) remarque que si la séquence du verbe impersonnel n'est pas remplaçable par *le, la, les*, elle correspond néanmoins au pronom objet direct non-animé dans les phrases interrogatives, en effet :

- (4) *Que s'est-il passé ?* (Gaatone, 1970 : 397)

Dans les grammaires traditionnelles, telles que Grevisse (1993), la séquence à droite du verbe reçoit le nom de « sujet réel » et le pronom explétif *il* celui de « sujet apparent ». Cette terminologie est problématique car elle confond le plan syntaxique et le plan sémantique, c'est-à-dire qu'elle implique une définition sémantique du sujet, or le sujet est une notion purement syntaxique.

Sur le plan syntaxique, le sujet d'un verbe est le terme qui donne ses traits d'accord au verbe et qui correspond très souvent à un argument sémantique du verbe ; or dans la construction impersonnelle, le pronom *il* ne correspond à aucun argument sémantique du verbe et les traits d'accord du verbe sont des traits de personne, genre et de nombre par défaut, à savoir 3^{ème} personne/masculin/singulier. De même, la séquence à droite d'un verbe impersonnel correspond du point de vue sémantique à un argument du verbe (portant donc un rôle sémantique) mais du point de vue syntaxique, il ne peut s'agir du sujet, puisqu'un verbe n'a qu'un seul sujet syntaxique (ici, il s'agit du pronom *il*) et l'accord de cette séquence avec le verbe est impossible (Cornish, 2005a).

Cette séquence à droite du verbe n'est pas non plus assimilable avec le sujet inversé car du point de vue syntaxique, l'inversion implique l'accord du verbe avec son sujet (ex. 5b) tandis que cet accord est impossible dans le cas de la construction impersonnelle (ex. 5a) :

- (5) a. Il arrive/*arrivent trois personnes
b. Arrivent/*arrive trois personnes

Lazard (1994b) a étudié le comportement syntaxique de la séquence à droite du verbe dans la construction impersonnelle, qu'il appelle l'« actant H », afin de déterminer sa fonction syntaxique (à savoir sujet ou objet direct) dans plusieurs langues. Il a abouti à la conclusion (que nous partageons également), en ce qui concerne le français, que cet élément n'est ni sujet ni objet direct. Nous allons brièvement voir quelques raisons qui l'ont conduit à cette conclusion, en examinant au préalable les caractéristiques syntaxiques de cette construction.

La construction impersonnelle n'accepte que des verbes intransitifs (6b) ou considérés comme tels (à savoir les verbes en construction absolue (ex. 6a), les verbes réflexifs détransitivés (ex. 6c) et les constructions passives (6d)) :

- (6) a. Il mange dans ce restaurant de nombreux conférenciers chaque jour
b. Il court des marathoniens expérimentés dans cette course
c. Il se jette des centaines de déchets par jour
d. Il a été construit les plus grands hôtels dans cette ville

La séquence à droite du verbe impersonnel se relativise des deux façons suivantes (Maillard, 1994b) :

- (7) a. Il lui reste trois jours à vivre
 b. Les trois jours **qu'il** lui reste à vivre
 c. Les trois jours **qui** lui restent à vivre

D'après Maillard (1994b), la seconde possibilité (7c) serait due à une confusion phonique entre *qu'il* et *qui* du fait de l'apocope de *il* en *i* devant consonne. Le pronom relatif originel serait celui à la forme objet direct *que* qui devient *qu'il* dans la construction. La forme *qui* ne serait que secondaire et n'est donc pas un indicateur de la fonction syntaxique de sujet, qui comme, on vient de le voir, caractérise déjà le pronom *il*.

Concernant la fonction syntaxique d'objet direct, elle se définit par les propriétés suivantes (Lazard, 1994b : 226) :

- il suit généralement le verbe (en français) ;
- il est représenté par la série de clitiques : *me, te, se, le, la, les, nous, vous, et en* (avec un SN non comptable) ;
- lorsque le verbe est à la forme passive, il devient sujet de ce verbe.

La séquence à droite du verbe, si elle n'a aucune des propriétés du sujet, elle partage, en outre, certaines propriétés avec l'objet direct de par sa place à droite du verbe et, dans certains cas, du fait qu'elle peut être remplacée par le pronom *en*, parfois *le* :

- (8) a. Il reste des bonbons
 b. Il *en* reste
- (9) a. Il arrive trois personnes
 b. ?Il *en* arrive
- (10) a. Il me faut ce livre
 b. Il me *le* faut

En revanche, la passivation est impossible pour les constructions impersonnelles :

- (11) a. Il mange de nombreux chercheurs dans cette cantine
 b. *De nombreux chercheurs sont mangés dans cette cantine

La séquence à droite du verbe ne peut être clivée en *c'est...que* (qui permet d'identifier un constituant portant la fonction d'objet direct par opposition à un constituant sujet), mais en *c'est...qui*, ce qui, contrairement aux apparences, n'est pas un indicateur de la fonction sujet mais est en fait un phénomène normal pour des verbes qui n'ont qu'un seul argument (puisque les constructions clivées en *c'est...qui* et *c'est...que* permettent en fait d'extraire respectivement le premier et le second argument du verbe) :

- (12) a. Il arrive trois personnes
 b. Ce sont/c'est trois personnes *qui* arrivent

c. *Ce sont/c'est trois personnes *que* arrivent

L'inconvénient de considérer cette séquence comme un objet direct, comme le fait remarquer Lazard (1994b : 226), est que cela implique de séparer la notion de transitivité de celle d'objet, puisque les constructions impersonnelles n'acceptent que des verbes intransitifs, ce qui poserait de nombreux problèmes et qui impliquerait notamment de redéfinir la notion de verbes transitif et intransitif.

Nous pensons que cette structuration syntaxique singulière de la construction impersonnelle est le reflet de l'assignation de la fonction pragmatique de focus à tout le groupe argument-verbe, qui fait que l'argument est rejeté à droite du verbe puisqu'il constitue une information nouvelle, mais n'en prend pas pour autant la fonction d'objet¹⁰⁷, le verbe étant intransitif ; en conséquence le verbe se voit assigner un sujet postiche puisque toute phrase française doit avoir un sujet.

Lazard (1994b : 227) conclut au fait qu'il s'agit d'un actant spécifique qui a des affinités avec l'objet direct, de par sa position dans la phrase et sa fonction pragmatique de focus qu'il remplit en association avec le verbe.

De plus, le phénomène d'accord du participe passé lorsque l'objet direct précède (fonctionnant uniquement avec les fonctions de sujet et d'objet direct) est impossible ; en effet :

(13) Les heures qu'il a fallu/*fallues pour terminer ce travail

Il faut donc voir là l'absence de fonction syntaxique (nucléaire) assignée à ce terme. Cette absence de fonction syntaxique objet direct assignée à la séquence à droite du verbe est parallèle à l'absence de fonction assignée aux éléments figurant dans les constructions purement présentationnelles, qui servent également à poser l'existence d'un nouveau référent dans l'univers de discours, telles que :

(14) a. Il y a de l'orage
b. C'est moi !

Comme le remarque Lazard (1994b : 240), d'un point de vue typologique, ce type de construction impersonnelle est cantonné dans l'aire restreinte constituée par le nord-ouest de l'Europe et appartient en général aux langues germaniques, « excepté le français, qui apparaît sur ce point, comme sur d'autres, comme la langue romane la plus proche des langues germaniques, dont on peut penser qu'elle a subi l'influence » (*ibidem*).

¹⁰⁷ Ce constituant serait en quelque sorte un « chômeur », dans la terminologie de la Grammaire Relationnelle, puisqu'il n'a pas de fonction.

Dans d'autres langues romanes, comme l'espagnol, la séquence à droite du verbe est sans conteste un objet direct en raison de la pronominalisation avec des pronoms à la morphologie accusative et du fait que l'accord est impossible avec cet élément à droite du verbe (il ne s'agit donc pas d'un sujet) :

- (15) a. Se necesita a los cocineros *espagnol*
 'On a besoin des cuisiniers'
 b. Se los necesita
 'On en a besoin'
 c. *Se necesitan a los cocineros

De plus, en espagnol, l'objet direct représentant un humain est toujours précédé de la préposition *a*, on constate que c'est également le cas dans la construction impersonnelle comme on peut le voir dans l'exemple (15a).

3.2. Y a-t-il un sujet dans la CI ?

3.2.1. En français

Concernant le pronom explétif *il*, d'après les propriétés qui caractérisent la fonction syntaxique de sujet, à savoir : son caractère obligatoire, le fait qu'il régisse l'accord du verbe, qu'il soit représenté par les clitiques personnels de la forme : *je, tu, il/elle/on, nous, vous, ils/elles* et qu'il figure très souvent en tête de phrase (Lazard : 1994b : 224), il semble qu'il ne fasse aucun doute sur la fonction syntaxique de ce terme, puisqu'il répond à toutes les caractéristiques du sujet ci-dessus mentionnées¹⁰⁸.

Les propriétés pragmatiques et sémantiques corrélatives à cette fonction ne sont que des tendances dans les langues, c'est-à-dire que le terme à fonction sujet a en effet tendance à porter la fonction pragmatique de topique et du point de vue sémantique, à porter le rôle d'agent (de façon prototypique). Il faut donc éviter de mélanger des considérations qui relèvent des niveaux pragmatique et sémantique dans la définition du sujet syntaxique.

Les facteurs pragmatiques et sémantiques ont néanmoins quelques conséquences non négligeables sur les propriétés syntaxiques de ce terme. En effet, étant donné la vacuité référentielle du terme à fonction sujet dans une phrase impersonnelle, et donc l'absence de fonction pragmatique et sémantique assignée à ce terme, il est parfois omis (ou élidé) de la construction dans un style relâché :

- (16) (Il) vaut mieux partir d'ici

¹⁰⁸ Certains auteurs, tels que Maillard (1994b), se refusent à admettre à *il* le statut de sujet syntaxique, et lui préfèrent l'appellation d'« indice pronominal ».

(17) (Il) reste à savoir si nous partons à pied ou en vélo

Si ce sujet postiche est incapable d'être clivé en *c'est...qui* (**c'est lui qui vaut mieux partir d'ici*), c'est bien uniquement à cause de sa vacuité référentielle, ce qui ne remet pas en cause son statut de sujet syntaxique. Il constitue donc un sujet particulier dans la mesure où il ne répond pas aux critères sémantiques et pragmatiques généralement associés à la notion de sujet.

Maillard (1994b : 48), en revanche, soutient que : « plutôt que d'affirmer que le verbe s'accorde avec son sujet *il*, il est plus juste de dire que *il* bloque un possible accord du verbe avec une séquence nominale, susceptible de devenir un sujet non thématique, car si l'on supprime *il*, cet accord devient possible », il s'agit donc d'un accord par défaut :

- (18) a. Il est entré deux femmes
b. Sont entrées deux femmes

D'après cet auteur, le rôle de *il* serait plutôt d'empêcher le verbe d'avoir un sujet. Nous pensons que son vrai rôle est plutôt de combler un vide en position sujet afin de respecter le principe selon lequel toute phrase française doit avoir un sujet.

3.2.2. En espagnol et en italien

Le fait que dans les constructions réflexives impersonnelles de l'espagnol et de l'italien, l'objet direct soit manifeste, pose la question du statut de la particule *se* (en espagnol) ou *si* (en italien). Comme on le sait, l'espagnol et l'italien sont des langues à sujet nul, mais à l'examen des CR impersonnelles, surgit le problème du statut du réflexif *se*. Il convient donc de déterminer s'il s'agit d'un vrai sujet ou d'une simple particule marquant certaines valeurs pragmatiques et sémantiques.

D'après Sánchez López (2002 : 20), la particule *se* ne peut pas être considérée comme un sujet car elle ne fonctionne pas comme un clitique sujet habituel, comme *yo, tú, él*, etc. On ne peut en effet insérer d'éléments non atones entre la particule et le verbe. Par exemple, dans une phrase négative, l'élément *se* apparaît entre la négation et le verbe, alors que les pronoms sujets apparaissent devant cet élément (Mendikoetxea, 1999 : 1649) :

- (19) a. No se leerán estos libros *espagnol*
 'On ne lira pas ces livres'
b. *Se no leerán estos libros
c. Yo no leeré estos libros
 'Moi je ne lirai pas ces livres'

Cependant, nous ne pensons pas que cela soit un critère suffisant pour déterminer le statut ou non de sujet, puisque les pronoms sujets en espagnol sont des pronoms disjoints, étant donné que c'est une langue à sujet nul, ils n'ont pas de pronoms clitiques à fonction sujet, comme en français, mais uniquement des clitiques compléments. Donc leur comportement par rapport à l'insertion d'éléments entre le réflexif *se* et le verbe sera forcément distinct du comportement des pronoms disjoints à fonction sujet.

De même, la position de *se* ne varie pas selon que la phrase dans laquelle il apparaît est à la forme déclarative ou interrogative, alors que les pronoms sujets sont inversés en phrase interrogative (Mendikoetxea, 1999 : 1649) :

- (20) ¿Se leerán los libros ?
 'On va lire les livres ?'
 (21) ¿Leerás tú los libros ?
 'C'est toi qui va lire les livres ?'

Comme nous l'avons dit plus haut, le réflexif *se* n'est pas un vrai pronom, c'est-à-dire un « élément qui se substitue à un SN » ; on le voit notamment dans les constructions réflexives passives et d'autres. Nous avons également donné des arguments dans la section 2 précédente concernant son statut de particule plutôt que de pronom.

Si le réflexif *si* (en italien) ou *se* (en espagnol) étaient des pronoms sujet, alors ils devraient pouvoir s'effacer dans une proposition coordonnée ; or, les faits révèlent le contraire :

- (22) a. Qui si mangia molto e si va anche spesso dal medico (Renzi, 1988 : 108) *italien*
 b. *Qui si mangia molto e va anche spesso dal medico
 'Ici on mange beaucoup et on va aussi souvent chez le médecin'
 (23) a. Se bebe mucho y se come muy rico en esta casa *espagnol*
 b. *Se bebe mucho y come muy rico en esta casa
 'On boit beaucoup et on mange très bien dans cette maison'

3.3. Bilan

Au terme de cette analyse, nous arrivons à la conclusion que le pronom *il* de la construction impersonnelle est bien un sujet mais que la séquence à droite du verbe en français n'est ni un sujet ni un objet direct, il s'agit d'un complément du verbe rejeté à sa droite qui n'a pas pu recevoir la fonction sujet en raison de sa fonction pragmatique focus.

Dans les CR impersonnelles de l'espagnol et de l'italien, en revanche, le terme à droite du verbe porte bel et bien la fonction objet direct, mais *se* n'est pas un pronom sujet, c'est un simple indicateur d'impersonnalité.

4. Les fonctions syntaxiques et l'accord du participe passé

Dans le chapitre 3 (section 5), nous avons vu que les fonctions pragmatiques étaient d'une grande importance dans le déclenchement de l'accord du participe passé (notamment la fonction topique qui est primordiale pour ce type d'accord). Nous verrons ici que les fonctions syntaxiques ont également leur importance dans le phénomène de l'accord du participe passé dans les diathèses verbales.

4.1. L'accord du participe passé avec le sujet

4.1.1. Les verbes intransitifs et le passif

Le participe passé d'un verbe intransitif construit avec l'auxiliaire *être* (ou l'équivalent en italien) s'accorde avec le sujet :

- (1) Maria è venuta *italien*
 'Marie est venue'
 (2) Elles sont parties

On trouve ce genre de constructions uniquement en français et en italien, puisqu'en espagnol c'est l'équivalent de l'auxiliaire *avoir* qui est employé dans les temps composés, pour des verbes de traduction équivalente. La présence de l'auxiliaire *avoir* bloque l'accord du participe passé avec le sujet, et ce, dans les trois langues. L'auxiliaire *avoir* a en effet un rôle inhibiteur (dans le déclenchement de l'accord avec le sujet) qui fait que la topicalité (par défaut) du sujet n'a plus d'incidence sur ce type d'accord. Voici deux exemples, en espagnol et en français respectivement :

- (3) Su mujer ha llegado/*llegada
 'Sa femme est arrivée'
 (4) Les enfants ont mangé/*mangés

Dans les constructions passives, le participe passé s'accorde avec le sujet en français, en espagnol et en italien, car la morphologie passive entraîne la présence de (l'équivalent de) l'auxiliaire *être* :

- (5) Marie a été frappée par Jean *français*
 (6) María fue detenida por la policía *espagnol*
 'Maria a été arrêtée par la police'
 (7) Maria è stata accusata *italien*
 'Maria a été accusée'

En italien, l'auxiliaire du passif s'accorde également car les temps composés de cet auxiliaire sont formés avec *essere* lui-même, contrairement aux deux autres langues romanes, pour lesquelles l'auxiliaire du passif est accompagné de l'auxiliaire *avoir* (ou de son équivalent) dans ses formes composées. Comme le participe passé des verbes conjugués avec *essere* est variable, le participe passé de cet auxiliaire est naturellement soumis au principe de la variabilité, là où le français ne connaît que la seule forme invariable *été*.

4.1.2. Les verbes réflexifs

Le participe passé des verbes intrinsèquement réflexifs (qui ne connaissent que la forme réflexive) (ex. 8 et 9), et des constructions réflexives dites 'neutres' et 'moyennes' (ex. 10 et 11 respectivement), s'accorde obligatoirement avec le sujet en italien et en français :

- (8) Maria si è sbagliata
'Marie s'est trompée'
- (9) Elle s'est évanouie
- (10) La tazza si è rotta
'La tasse s'est cassée'
- (11) La maison s'est bien vendue

Le participe passé des verbes réflexifs à valeur réfléchie et réciproque, dont la particule réflexive peut s'interpréter comme un objet direct, s'accorde avec le sujet en italien et en français (ex. 12a et 12b), tandis que si le réflexif peut être interprété comme l'objet indirect du verbe, le participe passé reste normalement inflexible (ex. 13a et 13b) :

- (12) a. Maria si è guardata allo specchio
'Marie s'est regardée dans le miroir'
- b. Elles se sont détestées
- (13) a. Le ragazze si sono mentito/*mentite
'Les filles se sont menti'
- b. Ils se sont succédé/*succédés

Avant d'aller plus loin, signalons que l'accord se fait avec le sujet et non avec le réflexif, car de nombreux arguments (voir section 2 de ce même chapitre) nous induisent à penser que la particule réflexive n'est pas un pronom remplissant son rôle d'argument verbal, mais plutôt la trace d'une opération sur la valence verbale, qui se traduit par l'intransitivité du verbe réflexif (Dik, 1985 ; Creissels, 2006).

De plus, le fait que la particule *se* ne puisse être topicalisée, nous conforte dans notre hypothèse d'un accord avec le sujet topical et non avec un réflexif à fonction objet direct. En effet, seul le sujet peut être topicalisé, en (14b) :

- (14) a. Les voisins se sont salués
 b. À propos des voisins, ils se sont salués
 c. *À propos d'eux-mêmes, ils se sont salués

Nous observons que l'accord du participe passé a lieu avec tous les verbes réflexifs, sauf lorsque la particule réflexive peut être interprétée comme un objet indirect. Nous postulons qu'en réalité, ce n'est pas le réflexif qui porte la fonction syntaxique d'objet indirect et qui empêche le déclenchement de l'accord, mais c'est le verbe qui porte en lui un trait sémantique abstrait qui appelle ce type de complément dans sa construction non réflexive. Ce trait sémantique¹⁰⁹ diffère selon l'interprétation du verbe, selon par exemple qu'il reçoit une interprétation passive et qui permet d'expliquer l'accord dans l'exemple (15) ou selon qu'il reçoit une interprétation réfléchie (ou réciproque), qui rend compte du non-accord dans l'exemple (16), du verbe *parler* :

- (15) Les langues romanes se sont parlées sur ce continent
 (16) Ces deux femmes ne se sont plus parlé depuis ce jour

Ainsi, cette analyse permet d'unifier la règle d'accord pour l'ensemble des verbes réflexifs, étant donné que pour les verbes intrinsèquement réflexifs (comme *s'évanouir*), la particule réflexive ne peut s'interpréter comme un argument, elle fait partie intégrante du verbe. Ceci vaut également pour les verbes réflexifs de sens passif ou moyen qui se comportent comme des verbes intransitifs, comme dans l'exemple (15).

Selon Audibert-Gibier (1992), la tendance à l'écrit est d'accorder le participe passé d'un verbe réflexif même quand celui-ci s'interprète comme pouvant se construire avec un objet indirect, comme dans :

- (17) (*)Les gouvernements de tous les bords se sont succédés¹¹⁰

Ceci corrobore notre hypothèse, à savoir que la règle générale est d'accorder le participe passé des verbes réflexifs et que les verbes qui se construisent avec un objet indirect dans leur forme non-réflexive, comme *se succéder*, présentent une difficulté de traitement supplémentaire pour le locuteur (ou le scripteur dans le cas présent) qui justifie l'erreur que l'on peut trouver dans l'exemple (17) ci-dessus. Ce dernier doit en effet rechercher un trait sémantique abstrait de l'interprétation du verbe, qui, à l'instar de l'auxiliaire *avoir*, interdit l'accord du participe passé avec le sujet topical.

¹⁰⁹ Ce trait sémantique, dans l'exemple (16), consisterait en la fonction sémantique Destinataire, qui la distingue de l'exemple (15) qui comporterait la fonction sémantique Patient.

¹¹⁰ Ce qui nous importe ici, c'est la possibilité de voir apparaître l'accord dans la langue en question, plutôt que sa réalisation systématique ou sa stigmatisation par la norme, le signe (*) indique que la phrase est considérée comme incorrecte du point de vue normatif.

4.1.3. Généralisation de l'accord avec le sujet

Nous remarquons, à partir de ces données, qu'il y a un lien étroit entre l'accord du participe passé avec le sujet et la présence de l'auxiliaire *être* ou de son équivalent dans les langues romanes. En effet, dès que le verbe est conjugué avec l'auxiliaire *être*, il y a accord du participe passé avec le sujet (sauf dans les quelques cas que l'on a vus).

Concernant les verbes intransitifs, seuls le français et l'italien ont une sélection alternative entre les auxiliaires *être* et *avoir*. Également, ces deux langues sélectionnent toujours (l'équivalent de) l'auxiliaire *être* avec les verbes réflexifs aux temps composés, alors que l'espagnol utilise l'équivalent de l'auxiliaire *avoir* et par conséquent ne manifeste jamais l'accord du participe passé avec le sujet des verbes intransitifs et réflexifs. La présence de l'auxiliaire *être* (ou son équivalent) constitue donc un des prérequis au déclenchement de l'accord du participe passé avec le sujet, tandis que l'auxiliaire *avoir* bloque ce type d'accord.

De plus, ces constructions ont en commun le fait que la fonction pragmatique topique est, en règle générale ou par défaut, assignée au sujet d'une construction passive ou au sujet d'un verbe plus généralement (à condition que ce sujet soit défini ou référentiel), ce qui confirme notre hypothèse de départ selon laquelle l'accord se fait avec une expression topicale. Rappelons néanmoins que le sujet topical n'a pas d'incidence sur l'accord du participe passé avec un verbe réflexif dont l'interprétation équivaut à celle d'un verbe construit avec un objet indirect et avec un verbe construit avec l'auxiliaire *avoir*, qui empêchent l'accord avec le sujet.

4.2. L'accord du participe passé avec l'objet direct

Les verbes transitifs précédés de l'objet direct s'accordent différemment selon la nature de cet objet. Nous ne prendrons ici que l'exemple du pronom relatif et laissons de côté les autres cas qui n'ont pas de rapport avec la diathèse (à savoir les pronoms clitiques, partitifs et les SN indéfinis quantifiés qui ont fait l'objet d'une publication dans Le Bellec, 2009, à laquelle nous renvoyons pour plus de précisions).

Lorsque l'objet direct est un pronom relatif, le français accorde le participe passé avec celui-ci de façon quasi systématique à l'écrit (quoique de façon très aléatoire en français parlé selon Audibert-Gibier, 1992), alors qu'en italien cet accord est agrammatical :

- (18) La lettre que j'ai écrite
 (19) La ragazza che ho visto/*vista
 'La fille que j'ai vue'

En italien, le pronom relatif objet direct ou sujet a une forme unique *che*, alors qu'en français il existe deux formes pour deux fonctions différentes, *que* pour les objets directs et

qui pour les sujets. On retrouve la même chose en espagnol, à savoir un pronom relatif unique ne distinguant pas les fonctions sujet et objet direct.

La non-opposition morphologique entre pronom sujet et pronom objet direct rendrait les relatifs inaptes à déclencher l'accord du participe passé. La forme doit être distinctive en ce qui concerne la fonction, comme les pronoms clitiques qui marquent formellement l'opposition entre sujet et objet direct. Ceci expliquerait pourquoi le participe passé s'accorde avec les clitiques en italien et en français et avec le pronom relatif en français uniquement, puisque celui-ci distingue par sa forme les fonctions nucléaires.

Cependant, ces données infirment le principe de Smith (1996) selon lequel l'accord du participe passé a lieu lorsque les formes présentent une certaine ambiguïté. Cet auteur soutient en effet que l'accord peut servir à récupérer une partie de la référence d'un objet ambigu, donc plus l'accord est fonctionnel, plus il sera maintenu. Il spécifie qu'en réalité c'est parfois l'ambiguïté potentielle, plutôt que l'ambiguïté réelle, qui peut influencer sur la structure d'une langue, ce phénomène ayant été qualifié par Durie (1995) de « surfonctionnalité », c'est-à-dire le « maintien d'une structure formelle même dans des contextes où sa fonction est redondante ».

Par exemple, en italien et en français on trouve les pronoms clitiques *lo*, *la* et *la*, *le* respectivement, ainsi qu'une forme élidée *l'* pour ces deux langues. L'existence de ce pronom élidé dans la langue peut créer une ambiguïté que l'accord viendra résoudre en rétablissant la référence : c'est donc cette élision potentielle qui provoquera l'accord avec les pronoms clitiques de troisième personne, même quand la présence de la voyelle du clitique permet de résoudre l'ambiguïté. Ceci expliquerait, selon Smith, pourquoi en espagnol on ne trouve pas l'accord avec les clitiques, puisque cette langue ne connaît pas la forme élidée.

Si l'accord du participe passé était fonctionnel comme le stipule Smith, alors en italien, ainsi qu'en espagnol, le participe passé devrait s'accorder avec le pronom relatif puisqu'il présente par sa forme une ambiguïté potentielle.

4.3. Tension entre l'accord subjectal et objectal : le cas des verbes réflexifs transitifs

Le participe passé des verbes réflexifs transitifs dont l'objet direct est cliticisé, s'accorde avec ce dernier, en italien et en français :

(20) (I capelli) Maria se li è lavati

(21) (Les cheveux) Marie se les est lavés

En revanche, si l'objet n'est pas cliticisé, le participe passé s'accorde avec le sujet en italien, alors qu'en français, il reste invariable :

- (22) Maria si è lavata i capelli
 (23) Marie s'est lavé/*lavée les cheveux

Il se produit la même chose si l'objet direct est un pronom relatif : il déclenchera l'accord du participe passé avec ce dernier en français, alors qu'en italien c'est le sujet qui transmettra au participe passé ses traits d'accord :

- (24) Les cheveux que Marie s'est lavés
 (25) I capelli che Maria si è lavata

Cela nous induit à penser qu'en français, c'est la présence d'un objet direct dans la prédication qui empêche tout accord potentiel du participe passé avec le sujet, puisque la présence d'un syntagme prépositionnel modificateur (26b) ou sa non-réalisation (26c) n'empêche pas le participe passé de s'accorder avec le sujet, en effet :

- (26) a. Elle s'est coupé les ongles
 b. Elle s'est coupée au doigt
 c. Elle s'est coupée

Ainsi, le participe passé ne peut récupérer les traits du sujet si un argument porte la fonction objet direct. Autrement dit, si le verbe est construit avec un objet direct, l'accord avec le sujet est bloqué (sans tenir compte de l'auxiliaire *être*). Ceci semble confirmer la valeur possessive de la particule réflexive, qui équivaut à la paraphrase suivante :

- (27) Elle a coupé ses (propres) ongles

Pour l'italien, c'est la présence de l'auxiliaire *essere* qui prévaut et qui déclenchera l'accord du participe passé avec le sujet, tant que l'objet direct ne sera pas cliticisé.

Un argument en faveur de l'hypothèse que c'est bien la présence d'un objet direct qui prédomine dans le déclenchement de l'accord du participe passé est constitué par le prétendu « cas particulier » du verbe *s'arroger qqch*, dont le comportement est fréquemment décrit dans les grammaires traditionnelles comme une exception. En effet, il est dit que ce verbe fait exception à la règle d'accord avec le sujet des verbes essentiellement pronominaux (28a), sous prétexte qu'il s'accorde avec l'objet direct si celui-ci précède (28b), mais reste invariable si l'objet direct suit le verbe :

- (28) a. Elle s'est arrogé/*arrogée des droits
 b. Les droits qu'elle s'est arrogés/*arrogée

On voit bien là que c'est uniquement la fonction d'objet direct et non la nature essentiellement pronominale du verbe qui est en jeu.

4.4. Les verbes impersonnels

Voici un échantillon de phrases impersonnelles en français (exemples de Grevisse, 1993 : 1337) :

- (29) a. Quelle chaleur atroce il a fait !
 b. Les négociations qu'il a fallu
 c. Les inondations qu'il y a eu
 d. L'histoire qu'il m'est arrivé

Le complément d'un verbe impersonnel se situe immédiatement à droite du verbe mais n'est pas un objet direct. Pour s'en convaincre (et comme nous avons pu le vérifier dans la section 3 de ce chapitre), il suffit de comparer le comportement de ces compléments à celui de vrais objets directs, en les passivant (ex. 30a et b) et en les pronominalisant avec des clitiques à morphologie accusative (ex. 31a et b) :

- (30) a. *Les négociations ont été fallues
 b. *Les inondations ont été eues
 (31) a. *Il l'a faite (la chaleur)
 b. *Il me l'est arrivée (l'histoire)

L'invariabilité du participe passé des verbes impersonnels tient au fait que le pronom explétif *il* ne peut constituer un topique, car ce pronom n'a aucune référence, il sert simplement à maintenir la cohésion syntaxique de la phrase. Il n'y a d'ailleurs aucun topique dans les constructions impersonnelles, puisqu'elles sont généralement entièrement focales (comme nous l'avons vu dans le chapitre 3, section 4). Le complément postposé fait partie du même membre que le verbe (le focus), il n'y a donc pas d'accord puisqu'aucun élément n'est dissocié du verbe (cf. Lazard, 1994a).

Toutefois, dans les exemples précédents (29a-d), le complément repris par le pronom relatif est bel et bien dissocié du reste du groupe verbal. Ici, ce n'est donc pas la disjonction d'avec le groupe verbal qui entre en ligne de compte, mais plutôt le fait que ce n'est pas un véritable objet direct (au vu des exemples précédents : 30 et 31). La fonction objet direct (ou sujet) est donc un prérequis à l'accord du participe passé. Autrement dit, un complément n'ayant pas la fonction objet direct requise pour l'accord, ne pourra déclencher l'accord du participe passé, malgré son caractère topical ou détaché.

Dans les constructions passives impersonnelles, comme : *Combien de tables a-t-il été repeint*, le non-accord est également de mise, car l'impersonnel l'emporte sur le passif : le pronom explétif *il* n'est pas topical bien que le verbe porte la morphologie passive.

En italien, on trouve les constructions impersonnelles suivantes (exemples de Renzi & Salvi, 1991 : 242) :

- (32) a. Si è dormito bene
 ‘On a bien dormi’
 b. Si è mangiato troppi pasticcini
 ‘On a mangé trop de pâtes’
 c. Si è usciti
 ‘On est sortis’
 d. Ce la si è mangiata
 ‘On l’a mangée’

Dans ce type de constructions, le premier argument du verbe n’a pas de référence, cette absence de référence est réalisée en italien par l’apparition du *SI* impersonnel, qui déclenche automatiquement la présence de l’auxiliaire *être* (comme tous les verbes réflexifs).

Le participe passé des verbes qui sélectionnent l’auxiliaire *avere* dans leurs emplois non impersonnels reste invariable (ex. 32a et 32b) sauf si l’objet direct du verbe se présente sous la forme d’un pronom clitique (ex. 32d). Pour ce qui est des verbes qui se construisent habituellement avec l’auxiliaire *être*, le participe passé récupère les traits de genre et de nombre du référent (non réalisé) (ex. 32c). Les règles d’accord pour ce type de constructions sont donc similaires à celles qui s’appliquent aux constructions non impersonnelles du verbe.

4.5. Les verbes complexes

En italien, le participe passé du verbe d’une construction causative ou d’une construction à verbe modal (*potere, volere, dovere*) suit les mêmes règles d’accord que celles qui régissent l’accord du participe passé des verbes non complexes. Ces verbes modaux ou causatifs sont caractérisés en italien par leur « servilité » (Posner, 1996 : 43), c’est-à-dire que le verbe prend automatiquement l’auxiliaire du verbe à l’infinitif qui le suit. Par exemple, le verbe *potere* se construit avec l’auxiliaire *avere* quand il n’est pas la tête d’un prédicat complexe mais si le verbe qu’il régit, dans une construction modale, se construit habituellement avec l’auxiliaire *essere*, alors *potere* prendra l’auxiliaire *essere* :

- (33) a. Carla **ha** potuto dormire
 ‘Carla a pu dormir’
 b. Carla **è** potuta venire
 ‘Carla a pu venir’

Cette servilité vaut aussi pour l’accord du participe passé, dans la mesure où le verbe à l’infinitif ne pouvant recevoir les traits d’accord, c’est le participe passé qui les récupère, comme dans l’exemple suivant :

- (34) a. (I libri) li ho voluti leggere
 ‘(Les livres) j’ai voulu les lire’
 b. Li ho fatti venire
 ‘Je les ai fait venir’
 c. Paola si è fatta lavare i capelli
 ‘Paola s’est fait laver les cheveux’

La structure semi-auxiliaire + verbe à l’infinitif est plus imperméable en français, car le participe passé ne s’accorde qu’avec son propre objet direct et non avec celui du complexe verbal. C’est la raison pour laquelle le participe passé de *faire* dans les constructions causatives reste invariable ; l’objet direct étant traité comme l’objet de l’ensemble du groupe verbal et non du seul verbe *faire*.

Cependant, l’accord à l’oral est fréquemment réalisé, ce qui montre que la topicalité de l’élément continue à influencer sur l’accord du participe passé¹¹¹ et que c’est la fonction topicale qui est prédominante dans l’esprit des locuteurs (en dépit de la formation d’un bloc verbal complexe) et qu’il y a désir de marquer cet élément topical par les traits d’accord¹¹² :

- (35) a. Elle s’est fait/(*)faite draguer par l’ancien président
 b. Je les ai fait/(*)faites chercher partout
 c. Elle s’est fait/(*)faite faire une coloration

Concernant le verbe *laisser* suivi d’un infinitif, l’accord a lieu ou non selon que l’on considère le complément comme l’objet direct du verbe *laisser* ou comme l’objet du complexe verbal tout entier, puisque généralement les deux interprétations sont possibles : *Jean a laissé les enfants aller* ou *Jean a laissé aller les enfants* (ce qui n’est pas possible pour le verbe *faire* suivi d’un infinitif : *J’ai fait chercher les enfants partout*, mais : **J’ai fait les enfants chercher partout*, ce qui montre que la structure *faire* + infinitif s’est lexicalisée contrairement à *laisser* + infinitif)¹¹³ :

¹¹¹ Audibert-Gibier (1992) précise que ce type d’accord est réalisé dans diverses régions et que les occurrences relevées proviennent de transmissions audiovisuelles ou radiophoniques. Nous pensons que cet accord fautif proviendrait en fait d’une hyperapplication de la règle d’accord avec le topique (qui est sujet dans (35a et 35c) et objet direct antéposé dans (35b)).

¹¹² Cet accord fautif rejoint celui que nous avons vu avec certains verbes réflexifs, comme *se succéder*, où la marque d’accord montre surtout un désir de marquer le sujet comme jouant le rôle discursif de topique : *Elles se sont succédées*. Le signe (*) indique que la phrase est jugée incorrecte d’un point de vue normatif, nous ne pouvons toutefois la considérer comme complètement agrammaticale étant donné sa fréquence d’apparition.

¹¹³ La structure *laisser* + infinitif tend également à se lexicaliser, notamment dans certaines expressions, comme *laisser tomber*, dans laquelle le verbe *tomber* a perdu son sens propre pour faire prendre à l’ensemble du complexe verbal le sens d’« abandonner ». Ainsi, *J’ai laissé tomber mon ami* ne signifie pas « J’ai laissé mon ami faire une chute », mais plutôt « J’ai abandonné mon ami ».

- (36) a. Jean les a laissé/laissés aller (les enfants)
 b. Elle s'est laissé/laissée mourir

Il se produit la même chose pour les verbes de perception ou les verbes modaux (tels que *vouloir*, *pouvoir* et *devoir*) suivis d'un verbe à l'infinitif, comme on peut le constater à la lumière des exemples suivants :

- (37) a. La pluie que j'ai entendue tomber m'a réveillé
 b. Voici les personnes que j'ai pu/*pues accueillir chez moi

Dans la phrase (37a), l'accord a lieu car le SN *la pluie* peut être interprété comme l'objet direct du verbe *entendre* (en effet : *J'ai entendu la pluie tomber*) ou du verbe complexe : *J'ai entendu tomber la pluie*. En revanche, dans la phrase (37b), l'accord est impossible puisque le SN *les personnes* ne peut être interprété comme l'objet direct du verbe *pouvoir* (en effet : **J'ai pu les personnes accueillir*), il est l'objet direct du complexe verbal : *J'ai pu accueillir les personnes*.

4.6. Pourquoi l'objet indirect est-il exclu de l'accord du participe passé ?

Nous avons vu dans les parties précédentes que l'accord du participe passé a lieu avec le sujet lorsque le verbe est construit avec l'auxiliaire *être* et avec l'objet direct lorsqu'il est topical, mais dans aucun cas l'accord n'a lieu avec un objet indirect antéposé ni avec un verbe réflexif dont l'interprétation équivaut à celle d'un verbe construit avec un objet indirect :

- (38) C'est à sa mère qu'elle a menti/*mentie
 (39) Elle s'est menti/*mentie à elle-même

Seules les fonctions nucléaires (sujet et objet direct) sont susceptibles de déclencher l'accord du participe passé ; il y a un lien étroit entre sujet et objet direct, puisque la fonction d'objet indirect est exclue dans le phénomène d'accord du participe passé.

Cette impossibilité serait due au fait que l'argument ayant vocation à porter la fonction objet indirect ne peut être topicalisé aussi facilement que l'objet direct dans la construction passive, il y a donc un lien entre topique et fonctions nucléaires¹¹⁴ :

- (40) a. Elle a mangé la pomme
 b. La pomme a été mangée (par elle)

¹¹⁴ Même si on rencontre sporadiquement une diathèse visant à topicaliser l'argument à vocation d'objet indirect, du type *se faire* ou *se voir* suivi du verbe à l'infinitif, comme *Elle s'est fait voler son portefeuille* ou *Il s'est vu offrir un cadeau de bienvenue*, cette construction a un domaine d'application relativement plus limité que celui du passif et ne fonctionne qu'avec un nombre limité de verbes ditransitifs, comme on a pu le voir au chapitre 4, section 4.

- (41) a. Elle a menti à son frère
 b. *Son frère a été menti (par elle)

De plus, l'objet indirect, contrairement au sujet et à l'objet direct, est toujours précédé d'une préposition, c'est certainement aussi une des raisons qui le rend réfractaire à l'accord du participe passé et le distingue des fonctions nucléaires.

L'objet direct partage donc avec le sujet cette propriété commune, celle de pouvoir alterner de fonction syntaxique selon les besoins communicatifs.

4.7. Bilan : l'accord du participe passé

Nous avons montré dans cette section (en complément de la section 5 du chapitre 3) que l'accord du participe passé est essentiellement tributaire de trois facteurs interdépendants et qui interagissent différemment selon la langue en question. Ainsi, en français et en italien, nous avons vu que l'auxiliaire *être* est un prérequis au déclenchement de l'accord du participe passé avec le sujet, puisqu'en présence de l'auxiliaire *avoir*, le participe passé reste invariable. Également, l'accord n'a lieu qu'avec des expressions portant au préalable l'une des deux fonctions nucléaires (sujet ou objet direct).

Nous avons pu constater que le français accorde de façon quasi systématique le participe passé d'un verbe à un temps composé avec l'objet direct antéposé. Ce phénomène a pu être attribué à la tendance que présente le français à récupérer sur le participe passé du verbe les traits de genre et de nombre de l'objet direct mis dans une position non canonique. Ceci explique pourquoi le participe passé ne s'accorde jamais avec un objet en position postverbale, donc canonique, puisqu'il y aurait redondance de marques de cette fonction. On a également pu rapprocher ce type d'accord de celui du sujet, puisque dès qu'un argument porte la fonction sujet il est généralement topicalisé, donc dissocié du prédicat.

Concernant l'espagnol, l'accord n'a lieu qu'avec le sujet dans les constructions passives, puisque c'est l'unique cas où apparaît (l'équivalent de) l'auxiliaire *être*. Comme on le verra plus loin (cf. typologie des langues), cette langue ne peut incorporer qu'un seul type d'indice, celui du sujet et jamais celui de l'objet direct.

5. Conclusion

Nous avons vu que les constructions réflexives présentent dans les trois langues des structures intransitives (sauf pour certaines constructions) et la particule réflexive n'est donc pas à analyser comme un pronom représentant un argument du verbe, mais comme un marqueur d'intransitivité.

Les constructions impersonnelles divergent entre d'une part le français (langue à servitude subjectale) présentant un sujet explétif et un complément postposé au verbe sans fonction syntaxique et d'autre part l'espagnol et l'italien (langues à sujet nul) sans sujet réalisé mais présentant un objet direct dans le cas d'un verbe transitif.

Les constructions causatives sont à analyser comme des verbes complexes dans les trois langues et non comme comportant des propositions enchâssées, contrairement à d'autres constructions comprenant le verbe recteur *laisser* ou des verbes de perception.

Enfin, nous avons pu voir que les fonctions nucléaires d'objet direct et de sujet, couplées à la fonction pragmatique de topique, sont d'une importance capitale dans le déclenchement de l'accord du participe passé en français et en italien.

On peut voir à travers ces diverses constructions diathétiques au moins un point commun : la grammaticalisation des structures. Dans cette optique on peut envisager deux formes de grammaticalisation :

- la grammaticalisation des auxiliaires causatif *faire* (ou l'équivalent) et passif *se faire* ;
- la grammaticalisation des particules réflexive *se* ou *si* et explétive *il* ;

Les constructions causatives ont pu être analysées comme des formes grammaticalisées, combinant le verbe désémantisé *faire* avec un verbe à l'infinitif, avec pour stade ultime de grammaticalisation l'auxiliaire *se faire* en français qui constitue un état de désémantisation plus avancé, lorsqu'il est utilisé comme auxiliaire de passivation.

De la même façon que l'on a analysé le réflexif *se* comme une grammaticalisation, l'impersonnel en *il* peut être également considéré comme tel, dans la mesure où le pronom *il*, originellement référentiel, s'est converti en particule non référentielle dans la CI.

Partie III

*Vers une formalisation des diathèses dans la
Grammaire Fonctionnelle Discursive*

Chapitre 6

Éléments de Typologie des Langues Romanes

Dans ce chapitre, nous tenterons de dégager des éléments de typologie des langues romanes autour du phénomène de la diathèse verbale. Nous partirons des propriétés des diathèses étudiées dans les langues romanes que l'on a pu mettre au jour dans la deuxième partie, tant aux niveaux pragmatique, que sémantique et syntaxique et nous élaborerons des échelles typologiques qui nous permettront de mieux cerner les similitudes et les différences entre les trois langues à l'étude, ce qui constituera un préalable à la formalisation des diathèses dans le modèle GFD (au chapitre suivant).

Nous avons pu constater tout au long de ce travail que la comparaison entre plusieurs langues permet, comme l'indique Novakova (2007), un meilleur éclairage des faits de langue étudiés. Ainsi, comme l'auteur ajoute :

« L'objectif de la linguistique contrastive consiste surtout à dégager les procédés qu'ont à leur disposition les langues A et B pour structurer et exprimer un domaine notionnel donné, elle permet également de faire apparaître des particularités propres à chacune des langues considérées qui ne ressortiraient pas nécessairement d'une analyse unilingue ». (Novakova, 2007)

Nous nous pencherons dans ce chapitre essentiellement sur les réalisations syntaxiques, des diathèses, puisque comme l'affirme Lazard (2001 : 67-68) :

« Ce que les langues ont en commun, c'est la capacité d'exprimer les mêmes contenus de sens. (...) Nous sommes donc contraints à des hypothèses (...) et de nous appuyer le plus possible sur les données observables, c'est-à-dire sur les réalisations linguistiques ».

Dans cet esprit, nous tenterons de rendre compte des diverses possibilités qu'offrent les langues romanes pour exprimer divers contenus sémantiques et pragmatiques.

1. La typologie linguistique

D'après Ramat (1985), il ressort de l'examen de différents travaux sur la typologie linguistique que la plupart des définitions mettent en avant le fait que l'étude typologique des langues est celle qui définit leurs caractères tout en faisant abstraction de l'histoire.

En typologie linguistique, on part alors du principe que les langues naturelles ont des tâches communes à accomplir, des problèmes semblables à résoudre, puisqu'en effet elles doivent véhiculer les mêmes contenus sémantico-pragmatiques de la façon la plus satisfaisante (Ramat, 1985 : 21), mais chaque langue a à sa disposition des outils différents pour accomplir ces tâches, ainsi que des propriétés distinctes qui vont leur permettre d'utiliser certaines structures ou leur en imposer certaines et leur en interdire d'autres.

La tâche de la typologie linguistique consiste donc dans l'étude des différences interlinguistiques concernant les techniques et les stratégies utilisées pour véhiculer les contenus sémantico-référentiels (*ibid.* 22). Tout en entretenant des rapports étroits avec le problème des universaux linguistiques, la typologie linguistique étudie non seulement ce qui coïncide, mais aussi ce qui est différent dans les langues (*ibid.*).

Dans ce chapitre, nous essaierons donc d'expliquer pourquoi certaines diathèses sont disponibles dans certaines langues et pourquoi d'autres diathèses ne le sont pas dans d'autres langues, en nous appuyant sur les comportements de ces langues et sur les moyens dont elles disposent déjà pour exprimer certains contenus sémantico-pragmatiques.

2. La typologie au niveau pragmatico-syntaxique

Nous avons relevé au chapitre 3 deux grands types de structures pour l'expression des diathèses au niveau pragmatique : à savoir les structures topicalisantes d'une part et les structures focalisantes d'autre part. Nous allons ainsi voir quelles sont les propriétés des langues romanes relativement à l'expression de ces structures.

2.1. Les structures topicalisantes

Nous avons vu au chapitre 3 que l'espagnol répugnait à utiliser la construction passive canonique et préférait employer, en cas de topicalisation du second argument du verbe, une structure active avec dislocation à gauche du constituant, accompagné d'une reprise pronominale, comme en (1b) :

- (1) a. Jean a été interrogé
 b. A Juan lo interrogaron
 'A Jean, ils l'ont interrogé'
- (2) a. Qué le pasó a Juan ?
 'Qu'est-ce qu'il lui est arrivé à Jean ?'
 b. ?Ha sido interrogado
 'Il a été interrogé'

Le constituant jouant le rôle discursif de topique apparaît donc en position initiale de la phrase, mais contrairement au français et à l'italien (qui privilégient la fonction sujet dans

une structure passive), il est réalisé par la fonction objet et est repris immédiatement par un pronom clitique.

On a attribué cette différence de comportement entre ces langues au statut particulier de la construction à objet prépositionnel, accompagnée d'une reprise pronominale, qui est propice à assumer la fonction topique et qui a l'avantage par rapport au passif canonique de pouvoir topicaliser un argument datif et d'éviter les restrictions aspectuelles du passif canonique.

Le statut particulier de ce complément le rendrait plus apte que n'importe quelle autre fonction syntaxique à jouer le rôle discursif de topique. En effet, dans les travaux traitant de ce complément, tous mentionnent le caractère particulièrement topical de ce constituant, comme on l'a vu au chapitre 3, section 2, et qui indique souvent qu'il est plus topical que le sujet. De plus, ceci est en parfaite conformité avec la fonction communicative du passif canonique en français, qui, comme on l'a vu, consiste à préférer un argument humain comme topique dans une phrase passive, puisqu'en effet, l'objet prépositionnel est généralement caractérisé par sa nature +animé ou humain.

On peut alors faire une distinction entre les langues qui assignent la fonction sujet au constituant à fonction topique (le français et l'italien) et celles qui utilisent la fonction objet pour cet élément topicalisé avec reduplication pronominale (l'espagnol).

2.2. Les structures focalisantes

Pour ce qui est de la focalisation, nous avons vu que les langues, d'une manière générale, ont tendance à rejeter le constituant à fonction focus en fin de phrase, ce qui peut entraîner en français l'emploi d'une diathèse impersonnelle en *il*, tandis qu'en espagnol et en italien, on a le plus souvent des constructions réflexives passives avec postposition à droite du verbe du sujet focalisé.

Sur ce point, le français est une langue un peu à part parmi les langues romanes car elle est plus réfractaire à l'inversion du sujet, elle ne connaît que quelques cas d'inversion (comme l'inversion stylistique, l'inversion locative¹¹⁵, etc.), alors que ce phénomène est plus systématique en espagnol et en italien.

De plus, la focalisation en français tend à s'accompagner d'un démarquage des fonctions syntaxiques nucléaires, autrement dit d'un détachement syntaxique du noyau verbal. En effet, dans les trois structures suivantes, typiquement focalisantes, on remarque une absence de fonction syntaxique sur l'expression focalisée :

- (3) a. Il arrive *trois personnes*

¹¹⁵ Voir à ce sujet Cornish (2005) et Borillo (2006).

- b. C'est *Jean* qui arrive
 c. Il y a *trois personnes* qui arrivent

Cette tendance est à l'opposé de la topicalisation qui tend à être marquée par la fonction sujet, à s'intégrer à la structure nucléaire de la phrase. On remarque aussi que les constructions existentielles ou présentationnelles prédisposent le référent focalisé à devenir topique en fonction sujet, soit dans une phrase suivante, soit dans la même phrase. En effet, dans l'exemple (3a), nous avons vu au chapitre précédent que la séquence à droite du verbe dans une construction impersonnelle n'était ni sujet ni objet direct du verbe, mais qu'il était généralement repris en tant que sujet d'une phrase subséquente, comme : *elles m'ont demandé...* ; en (3b) et (3c), il est repris par le pronom relatif sujet *qui*.

En espagnol et en italien, en revanche, la focalisation tend à s'associer à l'une des deux fonctions nucléaires (surtout à celle de sujet en inversion) :

- (4) a. ¿ Qué pasó ayer por la noche ? *espagnol*
 'Qu'est-ce qu'il s'est passé hier soir ?'
 b. Se pelearon *Juan y Maria*
 'Juan et Maria se sont disputés'
- (5) a. Chi è venuto ieri sera ? *italien*
 'Qui est venu hier soir ?'
 b. È venuta Maria
 'C'est Marie qui est venue'

En effet, l'espagnol et l'italien disposent de la construction à inversion du sujet, notamment de l'inversion dite « libre » lorsque le sujet est focalisé, couplé d'un large éventail de constructions réflexives, par exemple :

- (6) Qui a mangé la pomme ? (Marandin, 2003 : 348)
 a. Se la comió María *espagnol*
 b. L'ha mangiata Maria *italien*
 'C'est Marie qui l'a mangée'

De même pour l'inversion présentative, qui sert à présenter un énoncé thétiq ue et qui permet d'introduire un nouveau participant discursif (là où le français tend à utiliser une construction impersonnelle en *il* ou une construction présentative en *il y a...qui*) (Marandin, 2003 : 349) :

- (7) Qu'est-ce qu'il y a ?
 a. Están tocando las campanas *espagnol*
 b. Suona il campanello *italien*

‘Les cloches sonnent’ ou ‘Il y a les cloches qui sonnent’

3. La typologie au niveau sémantico-syntaxique

3.1. Les constructions réflexives

Nous avons vu que l’espagnol et l’italien ont largement recours aux constructions réflexives afin d’exprimer diverses valeurs pragmatico-discursives et sémantiques, tandis que ces valeurs se cantonnent à des distinctions d’ordre sémantique pour le français. Ceci est majoritairement dû au fait que l’espagnol et l’italien sont des langues à ‘sujet nul’ par opposition au français qui est une langue à ‘servitude subjectale’.

Ainsi, nous pouvons ordonner les diverses constructions réflexives existantes dans ces langues à l’aide de l’échelle typologique suivante, ce qui nous permettra d’avoir une vision plus claire des possibilités et des limites de chacune de ces trois langues :

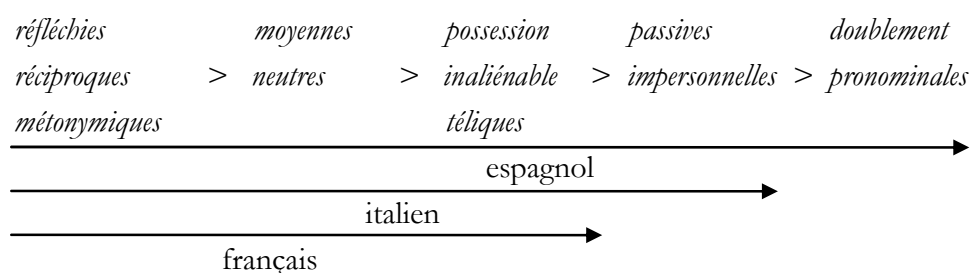


Figure 13 : Accessibilité des langues romanes aux constructions réflexives

D’après cette échelle, si une langue a accès à un certain rang de l’échelle représenté par une construction particulière, alors elle doit également avoir accès à tous les rangs qui précèdent. On voit ainsi à travers cette échelle que les langues romanes n’ont pas la même accessibilité aux types de constructions réflexives possibles.

Ainsi, les trois langues partagent sans conteste les deux premiers rangs : on trouve en effet des CR à interprétation réfléchie, réciproque, métonymique, moyenne et neutre avec les mêmes propriétés dans les trois langues. En revanche, si les constructions à possession inaliénable et téliques sont disponibles dans ces trois langues, en français elles ont des extensions beaucoup plus réduites qu’en espagnol et en italien où elles connaissent des emplois beaucoup plus larges que le français. L’avant-dernier rang, concernant les constructions passives et impersonnelles, ne se rapporte qu’à l’espagnol et l’italien ; le français ne connaissant pas ces deux constructions, étant une langue à servitude subjectale, utilise une construction en *on* ou *il* pour les mêmes objectifs discursifs. Enfin, les constructions doublement pronominales n’existent qu’en espagnol ; cela est lié, comme on

le verra plus loin, à certaines propriétés de cette langue, notamment à l'existence de l'objet prépositionnel et de la reduplication pronominale.

D'un point de vue diachronique, l'existence des constructions réflexives dans ces langues peut s'expliquer par la façon dont elles ont évolué, comme on l'a vu au chapitre 5, section 2. En effet, d'après Cennamo (1993), le développement des constructions réflexives dans les langues romanes a débuté avec les réfléchis et réciproques (les 'vrais' réfléchis), puis est passé par les constructions réflexives neutres et moyennes, a fini son développement avec les constructions réflexives passives et en dernier lieu avec les réflexives impersonnelles qui constituent l'étape la plus récente de ce développement (échelle de Cennamo, 1993 : 81, reprise par Clements, 2006 : 238) :

- (8) Réfléchis/réciproques > Neutres/Moyennes > Aspectuelles > Passives/impersonnelles (avec verbes transitifs) > Impersonnelles (avec verbes intransitifs)

Le français aurait donc cessé son développement au niveau des constructions neutres et moyennes, tandis que l'espagnol et l'italien ont continué leur développement avec les aspectuelles (soit les CR téliques), puis les constructions réflexives passives et enfin impersonnelles.

3.1.1. À quoi est liée l'existence de la construction doublement pronominale ?

La construction doublement pronominale de l'espagnol mérite qu'on s'y arrête un moment. Cette construction est unique dans la mesure où elle n'existe ni en italien¹¹⁶ ni en français et l'on sait que l'espagnol présente deux caractéristiques fondamentales que l'on ne retrouve pas dans les deux autres langues : l'existence de la fonction objet prépositionnel et la reduplication (ou coindexation) pronominale, c'est-à-dire la répétition du syntagme objet sous forme de pronom clitique.

D'après Herslund (1999), l'espagnol manifeste la « supertransitivité », par contraste avec l'incorporation, c'est-à-dire que cette langue dispose d'une « différenciation objectale » autrement dit d'un marquage spécial pour les objets individualisés et autonomes (marqués par la préposition *a*), couplé d'une coindexation pronominale, dont ne disposent pas les autres langues romanes étudiées ici (à savoir l'italien et le français), par exemple :

- (9) A éste le conozco bien (Herslund, 1999 : 44)
'Lui, je le connais bien'

¹¹⁶ On trouve quelques emplois en italien, comme : *Mi si è rotto il bicchiere* ('J'ai cassé mon verre (par accident)'), mais qui restent relativement en marge de l'usage.

Herslund (1999 : 45) propose l'échelle typologique suivante sur le système de transitivité dans les langues romanes, d'après laquelle si une langue accède au dernier rang de l'échelle, cela présuppose l'existence de tous les précédents dans cette langue :

(10) Transitivité neutre < incorporation < supertransitivité < coïndexation pronominale

Ainsi, nous ajouterons à l'hypothèse d'Herslund qu'une langue qui manifeste la supertransitivité et la coïndexation pronominale, est également apte à disposer de la construction doublement pronominale, comme c'est le cas de l'espagnol, puisque ces deux propriétés sont liées à l'existence même de cette construction. La construction doublement pronominale constituerait donc un stade encore plus avancé de la supertransitivité.

D'après Herslund (1988 : 224), le datif fait figure de sujet secondaire. De même, d'après Lazard (1994), le datif porte prototypiquement les traits /+humain/ et /+défini/, tout comme le sujet. Mais le datif partage aussi des propriétés avec l'objet ou l'accusatif : notamment par le fait qu'il apparaisse à droite du verbe. Ainsi, dans plusieurs langues, notamment en espagnol, « il est difficile de distinguer formellement entre les deux cas, accusatif et datif, ce qui suggère non seulement que les deux cas ont des affinités mais qu'il y a une véritable nébuleuse entre les deux » (Lamiroy, 2000 : 145), les cas de « leísmo » (l'emploi du clitique datif *le* au lieu de l'accusatif *lo*) étant très fréquents :

- (11) a. Le veo a Juan
 'Je le vois, Jean'
 b. Le obedezco a Juan
 'Je lui obéis à Jean'

Cette confusion, entre l'accusatif et le datif, ne se produit en espagnol que lorsque l'objet direct a les traits d'un objet indirect prototypique, c'est-à-dire quand il est individué, déterminé et animé. Nous avons vu que l'argument datif apparaissant dans la construction doublement pronominale est généralement à caractère humain et déterminé (puisqu'il apparaît systématiquement sous forme d'un pronom), ce qui rend les limites entre les deux types de complément à peine perceptibles et c'est ce qui fait de la construction doublement pronominale une sorte d'extension de la construction à objet prépositionnel, dont l'existence est liée à cette dernière.

3.2. Les constructions causatives

Nous avons vu que les constructions causatives sont utilisées avec plus ou moins les mêmes valeurs en français et en italien, tandis que l'espagnol tend à éviter l'utilisation de cette construction, en raison de la difficulté pour le verbe *hacer* de l'espagnol à se désémantiser et à perdre son sens initial d'« ordonner », et en raison du fait que de

nombreuses structures transitives peuvent avoir une valeur causative, qui en français nécessiteraient obligatoirement la présence du verbe *faire*, par exemple :

- | | | |
|------|---|-----------------|
| (12) | a. Me corté el cabello | <i>espagnol</i> |
| | b. Je me suis fait couper les cheveux | <i>français</i> |
| | c. Mi son/sono fatto tagliare i capelli | <i>italien</i> |

En revanche, en français la valeur causative avec un verbe transitif est beaucoup moins répandue, en effet si l'on dit : *J'ai coupé mes cheveux*, cela signifie que le référent du sujet est l'agent de l'action de 'couper les cheveux', il ne peut pas s'interpréter comme l'instigateur de l'action, comme dans (12b).

De plus, pour exprimer une valeur causative non contrôlée, l'espagnol utilise la construction doublement pronominale, tandis que le français utilise plutôt une construction transitive ou causative :

- | | |
|------|-------------------------------|
| (13) | a. Se me ha perdido el libro |
| | b. J'ai perdu mon livre |
| (14) | a. Se me cayó el vaso |
| | b. J'ai fait tomber mon verre |

Toutefois, ces contrastes à travers les langues romanes semblent plus constituer des traits inhérents à chaque prédicat et doivent donc être stipulées dans le lexique pour chaque verbe individuellement.

3.3. Les constructions passives

Comme on l'a vu précédemment, en espagnol, il y a une tendance à éviter l'utilisation de la construction passive canonique et en contrepartie on remarque un usage extrêmement répandu de la construction active à objet prépositionnel avec reprise pronominale du constituant détaché en début de phrase, comme :

- (15) A Juan lo agredieron
'Juan a été agressé' ou 'Juan s'est fait agressé'

Etant donné que cette construction présente le procès en cours de déroulement, dû à sa diathèse active, il n'y a pas d'opposition similaire en français entre aspect accompli pour la passive canonique et aspect inaccompli pour la passive en *se faire*. Ceci expliquerait pourquoi la passive en *se faire* (ou son équivalent) en espagnol n'a pas lieu d'être.

De plus, comme le fait remarquer Quesada (1997), les hispanophones répugnent à mettre en position sujet des entités affectées, à l'opposé du français qui tend au contraire à mettre en position sujet les entités affectées, que ce soit par le biais de la construction

passive canonique ou de la passive en *se faire*. C'est pourquoi en espagnol, ces entités affectées sont le plus souvent précédées de la préposition *a*, en fonction d'objet direct.

Nous avons vu au chapitre 4 que le passif canonique en français décrit le plus souvent un état résultant alors que l'actif décrit le procès en cours de déroulement pour les verbes présentant un mode d'action télique. Ainsi, lorsque le passif canonique ne peut évoquer l'idée d'un processus, on utiliserait la passive en *se faire* qui vient pallier cette lacune en permettant l'expression d'une action en cours de déroulement. Cette construction a également son équivalent en italien sous la forme de l'auxiliaire *farsi*, mais de façon moins systématique, car il tend à prendre un sens causatif où le référent du sujet s'interprète comme responsable de l'action. En revanche, en espagnol l'équivalent est tout bonnement impossible.

Cette impossibilité viendrait du fait que pour exprimer les mêmes valeurs pragmatico-discursives que le passif du français, l'espagnol préfère la structure active à objet prépositionnel et reprise pronominale. Cette structure active présente l'avantage, comme les structures actives du français, de présenter le procès en cours de déroulement, contrairement, comme on l'a vu, au passif en *être* du français. Cette construction n'a donc nul besoin d'exister en espagnol puisqu'elle dispose de la construction active qui pallie la restriction aspectuelle du passif canonique.

Cette répartition des valeurs aspectuelles entre les deux passifs du français est parallèle à l'existence en espagnol de deux sortes de passif qui sont complémentaires : à savoir le passif en *ser* (suivi du participe passé) qui a une valeur aspectuelle similaire à celle du passif en *se faire* et celui en *estar* qui a une valeur aspectuelle résultative ou stative, donc plus proche du passif canonique français en *être*. Ces deux auxiliaires équivalents à *être* permettent donc de distinguer entre le passif processif (au moyen de *ser*) et le passif adjectival (ou passif statif-résultatif) à valeur accomplie (au moyen de *estar*), par exemple :

- (16) a. La puerta **es** cerrada (por el portero) (passif processif)
 'La porte est fermée (par le concierge)'
 b. La puerta **está** cerrada (con llave) (passif résultatif)
 'La porte est fermée (à clef)'

L'exemple (16a) est une phrase au passif et elle décrit un processus en cours de déroulement, tandis que la seconde décrit un état résultant.

L'italien connaît également plusieurs auxiliaires pour former le passif, permettant ainsi de distinguer les passifs d'état à valeur accomplie (formés avec *essere*) et les passifs d'action (formés avec *andare* ou *venire*)¹¹⁷. Par exemple :

- (17) a. La porta **è** chiusa (da due ore) (Muller, 2002 : 251)
 'La porte est fermée (depuis deux heures)'
 b. La porta **va** chiusa ogni sera (ibid.)
 Litt. 'La porte va fermée chaque soir'
 c. La porta **viene** chiusa tutte le sere alle dieci (Renzi, 1988 : 92)
 Litt. 'La porte vient fermée tous les soirs à dix heures'

On peut donc supposer que les langues qui ne connaissent pas le double auxiliaire *être* (à savoir *ser* et *estar*) ont accès à une construction passive en *se faire*, ces langues sont le français et l'italien¹¹⁸ ; et inversement, les langues qui disposent de la passive en *se faire* n'ont qu'un seul auxiliaire *être*.

On peut résumer la répartition des structures passives dans les langues romanes, dans le tableau suivant :

	Passif résultatif/d'état	Passif processif/d'action
français	<i>être</i> + participe passé	<i>se faire</i> + infinitif
italien	<i>essere</i> + participe passé	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>farsi</i> + infinitif (peu usité) ➤ <i>andare/venire</i> + participe passé ➤ construction réflexive
espagnol	<i>estar</i> + participe passé	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>ser</i> + participe passé (peu usité, remplacé par une structure active) ➤ construction réflexive

Tableau 3 : Correspondances entre les constructions passives des langues romanes

Le français ne dispose que de la construction en *se faire* pour le passif processif, nous pensons que c'est probablement pour cette raison qu'il est si répandu et cela explique également pourquoi sa valeur passive s'est généralisée au point de se substituer presque systématiquement au passif canonique pour exprimer un Patient grandement affecté.

¹¹⁷ Comme l'indiquent Renzi & Salvi (1988 : 91), l'utilisation de l'auxiliaire *venire* est particulièrement fréquente dans les cas où la construction avec *essere* est impossible ou lorsqu'elle favorise l'interprétation d'état, puisque cet auxiliaire souligne une action en cours. L'auxiliaire *andare* souligne le déroulement du procès, mais contrairement aux deux autres, le passif avec *andare* n'implique pas d'agent.

¹¹⁸ Dans une moindre mesure pour l'italien, puisqu'en plus on trouve également deux autres auxiliaires aspectuels dans cette langue.

4. La typologie au niveau morpho-syntaxique

4.1. Langue à sujet nul vs langue à servitude subjectale

On peut diviser les langues romanes en deux types distincts, d'après leur comportement vis-à-vis de la fonction sujet :

- **Type 1** : langue à sujet nul, c'est-à-dire que les verbes peuvent se passer de la réalisation syntaxique d'un sujet, ce dernier est marqué sur le verbe par le biais des désinences : ces langues sont (parmi d'autres) l'espagnol et l'italien ;
- **Type 2** : langue à servitude subjectale, c'est-à-dire que les verbes ne peuvent se passer de la réalisation syntaxique d'un sujet, que cet élément soit référentiel ou non ; cela implique l'existence de sujets postiches dans le cas où le sujet est non-référentiel : il s'agit du français.

Nous pensons que ce sont ces propriétés qui expliquent l'existence de la CI en *il* et en *on* en français ainsi qu'inversement le large développement des CR passives et impersonnelles en espagnol et en italien. Ceci rejoindrait la tendance qu'ont l'espagnol et l'italien à marquer par la fonction sujet un constituant focalisé post-verbal, alors que le français évite justement cette fonction pour des constituants focalisés.

Cette division entre langues à sujet nul et langues à servitude subjectale est renforcée par le phénomène d'inversion du sujet qui prend de nombreuses formes dans les langues à sujet nul, alors que dans les langues à servitude subjectale l'inversion est fortement contrainte et se limite à quelques cas (notamment l'inversion locative, présentative, stylistique, etc.).

La première propriété est certainement celle qui est à l'origine de la seconde ; en effet, les langues à servitude subjectale sont rigides quant à la disposition de leurs arguments, la position du sujet est non seulement obligatoirement remplie, mais en plus elle ne dispose pas d'une pleine liberté pour être déplacée à l'intérieur de la phrase.

4.2. L'accord du participe passé

Seuls l'italien et le français manifestent l'accord du participe passé avec l'objet direct topical. On peut alors diviser les langues romanes en deux types distincts :

- **Type 1** : les langues dans lesquelles le participe passé d'un verbe à un temps composé peut incorporer deux types d'indices actanciels¹¹⁹ (cependant mutuellement exclusifs), représentant soit le sujet, soit l'objet (le plus topical) : ces langues sont l'italien et le français ;

¹¹⁹ L'indice actanciel représente uniquement les traits de genre et de nombre.

- **Type 2** : les langues dont le participe passé ne peut incorporer qu'un seul type d'indice actanciel, celui du sujet : il s'agit de l'espagnol (ainsi que du portugais).

En plus de ne jamais pouvoir accorder le participe passé avec l'objet direct topical, les verbes espagnols et portugais n'ont pas non plus de sélection alternative entre les auxiliaires *être* et *avoir* aux temps composés, par contre ils disposent de deux auxiliaires prédicatifs : *ser* et *estar* alors que le français et l'italien n'en connaissent qu'un. Nous supposons donc que dans les langues qui sélectionnent *être* pour certains verbes intransitifs, il existe également l'accord du participe passé avec l'objet, ce qui renforce l'opposition typologique des deux types de langues et qui confirme l'étude de Lois (1990) sur un grand nombre de langues romanes.

Ce contraste est renforcé, de plus, par le fait qu'en espagnol et en portugais, les valeurs du passé composé sont différentes de celles du passé composé en français et en l'italien, ce qui amène les locuteurs hispanophones et lusophones à utiliser plus fréquemment le passé simple, là où les locuteurs francophones et italophones utilisent le passé composé (le passé simple étant réservé à l'écrit) :

- (18) a. La manzana, se la comió María *espagnol*
 b. La mela, l'ha mangiata Maria *italien*
 c. La pomme, Marie l'a mangée/C'est Marie qui l'a mangée

Voici deux échelles d'accord du participe passé (conçues d'après la nature de l'élément déclencheur de l'accord), l'une pour l'accord avec l'objet direct et l'autre pour l'accord avec le sujet. D'après ces échelles, si pour une langue donnée, on trouve l'accord du participe passé dans un certain rang, alors on devrait également le trouver dans tous les rangs inférieurs (comme nous l'avons illustré en indiquant sous les flèches les langues concernées) :

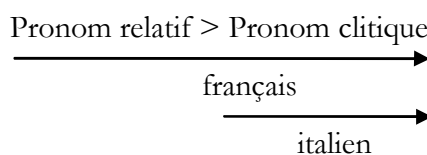


Figure 14 : Échelle d'accord du participe passé avec l'objet direct¹²⁰

¹²⁰ Ces échelles ne tiennent pas compte du caractère facultatif de chaque type d'accord dans telle ou telle langue, mais seulement de son existence, de sa possibilité d'apparition dans la langue.

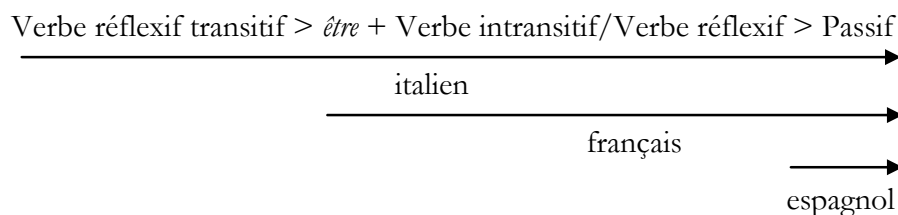


Figure 15 : Échelle d'accord du participe passé avec le sujet

Les langues faisant partie du type 1 (celles qui peuvent incorporer deux types d'indices actanciels) peuvent avoir accès aux deux échelles, tandis que celles qui entrent dans le type 2, n'ont pas accès à l'échelle 1 (elles se cantonnent à l'échelle 2). L'échelle 1 d'accord du participe passé avec l'objet direct ne concerne donc ni l'espagnol ni le portugais, puisqu'ils ne manifestent aucun cas d'accord avec l'objet direct (et pour cette raison font partie du type 2).

L'échelle 1 est prioritaire par rapport à la seconde (montrant donc que l'objet direct est prioritaire par rapport au sujet), c'est-à-dire que si pour une langue donnée (du type 1) des éléments des deux échelles sont présents dans la même phrase, c'est l'élément de l'échelle 1 qui déclenchera l'accord. Par exemple, si l'objet d'un verbe pronominal transitif en italien est cliticisé, alors le participe passé s'accordera avec le clitique objet direct au détriment de l'accord avec le sujet :

- (19) I biscotti, se li è mangiati Paola (Renzi, 1991 : 241)
 'Les biscuits, Paola les a mangés'

Par contre si l'objet direct n'est pas cliticisé, alors l'accord se fera avec le sujet, comme le prédit l'échelle 2, de même si l'objet est un pronom relatif, l'accord se fera avec le sujet puisque l'italien n'a pas accès au pronom relatif (cf. échelle 1). Nous aurons donc :

- (20) a. Paola si è mangiata i biscotti (*ibid.* 240)
 'Paola a mangé les biscuits'
 b. I biscotti che Paola si è mangiata (*ibid.*)
 'Les biscuits que Paola a mangés'

Si les échelles n'étaient pas ordonnées, on pourrait voir s'appliquer indifféremment l'accord du participe passé avec le sujet ou avec l'objet direct pour une phrase comme (19). Si l'échelle 2 s'appliquait en premier, alors on verrait s'accorder le participe passé avec le sujet en italien, puisqu'il s'agit d'un verbe pronominal transitif, on aurait donc :

- (21) *I biscotti, se li è mangiata Paola

Pour le français, l'échelle 1 prédit correctement que l'accord se fera avec un objet antéposé mais jamais avec le sujet si le verbe réflexif est transitif, puisque le français n'a pas accès au rang supérieur de l'échelle 2. Ainsi, nous aurons :

- (22) a. Mes mains, je me les suis déjà lavées
 b. Je me suis déjà lavé les mains

5. Conclusion

Au terme de cette exploration typologique des langues romanes, on remarque que l'italien et le français ont de nombreuses propriétés communes, ce qui leur permet de figurer dans le même type de langue, par opposition à l'espagnol qui reste à part pour certains phénomènes, tels que l'accord du participe passé, l'alternance d'auxiliaire *être* et la construction en *se faire*.

L'italien et l'espagnol présentent, par ailleurs, les mêmes propriétés concernant le sujet nul, ce qui laisse à part le français, langue à servitude subjectale. En revanche, on constate qu'il n'y a pas de propriétés communes entre le français et l'espagnol (excluant ainsi l'italien), concernant les diathèses.

On peut schématiser de la façon suivante les liens au niveau des propriétés de la diathèse dans les trois langues romanes étudiées :

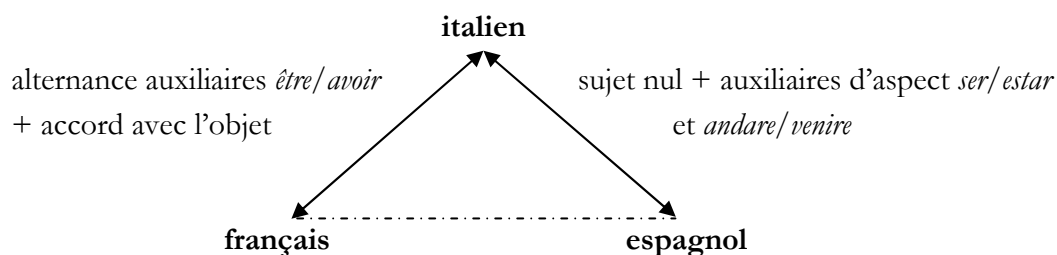


Figure 16 : Liens entre les langues romanes au niveau de leurs propriétés communes

Nous allons voir dans le chapitre suivant que les langues romanes n'ont pas accès aux mêmes cadres de prédication en raison des propriétés spécifiques à chacune d'elles, mais que les échelles proposées ici permettent normalement de rendre compte, c'est-à-dire en permettant à ces langues l'accès à certaines constructions ou en le leur interdisant.

Chapitre 7

Réalisations des diathèses à différents niveaux de représentation

Dans ce chapitre, nous formaliserons, dans le cadre de la Grammaire Fonctionnelle Discursive, les diathèses telles qu'elles ont été décrites aux différents niveaux de représentation dans la partie II, afin de faire ressortir leurs propriétés et caractéristiques. Nous montrerons ainsi, que des fonctions (ou des choix) aux niveaux pragmatique et sémantique ont des conséquences au niveau morphosyntaxique. Autrement dit, les niveaux Interpersonnel et Représentationnel représentent ce qui résulte d'un choix (abstrait) de la part du locuteur, alors que le niveau Morphosyntaxique représente les conséquences linguistiques de ce choix, la marque visible et concrète de ce choix au niveau de l'encodage.

C'est ainsi que nous concevons la diathèse, comme un ensemble de choix aux niveaux pragmatique et sémantique ayant des conséquences sur l'organisation syntaxique des constituants et sur la morphologie du verbe. Nous présenterons donc en termes de la GFD les principales propriétés des diathèses, en proposant, dans l'esprit de l'article de García Velasco & Hengeveld (2002), l'ensemble des cadres de prédication pertinents pour les diathèses dans les langues romanes.

Dans la démarche que nous adoptons ici, les propositions sont générées structurellement à partir de la sélection d'un cadre de prédication particulier au niveau Représentationnel ; le choix de ce cadre étant directement lié :

- à l'information présente au niveau Interpersonnel ;
- au type de SoA conceptualisé au niveau Représentationnel ;
- au prédicat verbal sélectionné (avec sa définition sémantique abstraite).

1. Les constructions passives

Les constructions passives ont comme principale caractéristique du point de vue pragmatique, de topicaliser le second argument du verbe et éventuellement de focaliser le premier argument. Nous avons vu que dans la GF de Dik, le passif est traité en termes de

l'assignation des fonctions sujet ou objet direct aux arguments du verbe, selon la perspective avec laquelle le locuteur choisit de présenter l'information et selon une hiérarchie des possibilités au niveau des fonctions sémantiques. Nous avons vu aussi que le problème d'une telle approche est que les fonctions pragmatiques de Topique et Focus ne jouent plus aucun rôle dans le choix du passif puisqu'elles sont assignées en fin de parcours seulement. Nous proposerons donc une approche alternative, dans le cadre de la GFD, palliant en partie ce problème de l'assignation des fonctions pragmatiques par l'architecture même du modèle.

1.1. Le passif canonique

Le passif canonique en français se caractérise par une conservation des rôles sémantiques des arguments du verbe et par une assignation particulière des fonctions pragmatiques aux deux arguments du verbe : le second argument reçoit généralement la fonction topique et le premier argument, s'il est mentionné, peut se voir assigner la fonction focus.

Afin d'élaborer son acte de discours, au niveau Interpersonnel, le locuteur va sélectionner un cadre d'illocution avec un acte référentiel (R) (ou deux si le premier argument est réalisé) qui correspond à la référence à une entité et un acte ascriptif (A) qui correspond à l'attribution d'une propriété à une entité ; la fonction topique sera assignée à la cible de l'acte référentiel, pour une phrase comme (1) :

- (1) David a été mordu
 (2) $(C_1 : [(T_1) (R_1 : David (R_1)_{TOP})] (C_1))^{121}$

Ensuite, au niveau Représentationnel, le locuteur va conceptualiser un SoA particulier. Ainsi, la conceptualisation d'un SoA, conjointement à la définition du lexème sélectionné et au nombre de participants, va guider le locuteur vers le cadre de prédication qui convient. Dans l'exemple (1), il y a un participant effectivement réalisé (correspondant à l'argument au rôle de Patient), marqué par un acte référentiel et un second participant (représentant l'argument agentif du prédicat) mais qui n'a pas reçu d'acte référentiel, il reste donc sous-entendu.

Les SoAs sont classifiés selon leurs traits sémantiques basiques, comme on l'a vu. Pour une phrase comme (1), le SoA sera marqué par les traits /-contrôle/¹²² et /+dynamique/¹²³,

¹²¹ Nous simplifions le cadre d'illocution afin de ne montrer que ce qui est pertinent pour la construction envisagée.

¹²² L'absence de contrôle ici ne s'applique qu'au second argument du verbe, à savoir celui représenté par le SN 'David', puisque le premier argument du verbe, en tant qu'agent, contrôle l'état de choses.

¹²³ Le trait /+ dyn/ décrit des processus, des actions, des activités et des accomplissements alors que les états et les positions sont caractérisés par le trait /-dyn/.

car le verbe à la forme passive représente une action non contrôlée, en effet, on ne peut mettre la phrase à l'impératif :

(3) *Sois mordu !

La sélection de ce verbe accompagné de sa définition sémantique abstraite¹²⁴ est présenté en (3) :

(4) *mordre* [V]
 $[f_1 : [CAUSE (x_1) [DEVENIR *mordu* (x_2)]]]$

La définition abstraite du lexème choisi va en partie déterminer les fonctions sémantiques des arguments. Ainsi, l'argument d'une Cause, c'est-à-dire (x_1), peut se voir assigner le rôle d'Agent, alors que l'argument d'une fonction Devenir (x_2) recevra la fonction Goal ou Patient¹²⁵.

Cette définition abstraite ainsi que la référence à une seule entité au niveau Interpersonnel guidera le locuteur vers un cadre de prédication intransitif comme en (5). En effet, le passif est syntaxiquement intransitif, mais sémantiquement il comporte deux arguments (qui sont présents dans la définition abstraite), mais dont l'un (l'Agent) reste dans « l'ombre » puisqu'il n'a pas reçu d'acte référentiel :

(5) intrans, -cont, +dyn

$$\begin{array}{cc} T_1 & R_{1\text{TOP}}^{126} \\ (e_1 : [(f_1 : [(f_2 : *mordre* (f_2)) (x_1)_{\text{Ag}} (1x_2)_{\text{Pat}}] (f_1))] (e_1)) \end{array}$$

On voit dans ce cadre que la fonction Topique a été assignée à l'argument Patient, marqué par (x_2) montrant qu'il s'agit du second argument, auquel un acte référentiel a été assigné, en revanche le premier argument (x_1) à fonction Agent n'a pas reçu d'acte référentiel. S'il avait été marqué d'un acte référentiel et en plus reçu la fonction focus, alors il aurait été réalisé au moyen d'un complément en *par*, comme dans (6) et le cadre de prédication aurait alors la forme suivante, en (7) :

(6) David a été mordu par un chien

¹²⁴ La représentation de la définition abstraite est conforme à celle proposée par García Velasco & Hengeveld (2002).

¹²⁵ Rappelons que le rôle sémantique 'Goal' (que nous traduisons par 'Patient') est défini dans Dik (1997) comme l'entité affectée ou effectuée par l'opération d'un contrôleur.

¹²⁶ L'attribution de ces sous-actes a lieu au niveau interpersonnel ; ils sont d'une grande importance car ils déterminent en partie la valence quantitative du cadre de prédication, c'est pourquoi nous les maintenons dans les représentations du niveau Représentationnel. De plus, nous simplifions le cadre de prédication en omettant les informations qui ne sont pas directement impliquées dans la diathèse en jeu.

(7) intrans, -cont, +dyn

$$\begin{array}{ccc} T_1 & R_{2\text{FOC}} & R_{1\text{TOP}} \\ (e_1 : [(f_1 : [(f_2 : \textit{mordre} (f_2)) (i1x_1 : \textit{chien} (x_1))_{\text{Ag}} (1x_2)_{\text{Pat}}] (f_1))] (e_1))^{127} \end{array}$$

Au niveau Morphosyntaxique, l'argument à fonction topique (x_2) sera donc réalisé par la fonction sujet ; l'argument focalisé à fonction Agent sera réalisé en un complément en *par* et le verbe sera réalisé au moyen de l'auxiliaire *être* suivi du participe passé, en raison du trait /-contrôle/ du SoA qui marque un prédicat dont le sujet est non agentif. Voici la représentation d'une construction passive au niveau Morphosyntaxique :

(8) (Cl₁ : [(SN₁ : (N₁ : *David*) (SN₁))_{Suj} (SV₁ : [(V_{1Aux} : *être*) (SV₂ : (V_{2pp} : *mordu*) (SV₂))] (SV₁)) (SP₁ : (P₁ : *par*) (SN₂ : (Dét₁ : *un*) (N₂ : *chien*) (SN₂)) (SP₁))] (Cl₁))¹²⁸

1.2. La construction passive en 'se faire'

Concernant la construction passive en *se faire*, nous avons vu qu'elle se distinguait de la passive canonique essentiellement au niveau de l'aspect. Au niveau Interpersonnel, donc les fonctions pragmatiques ne varient pas, à savoir la fonction topique au second argument et éventuellement focus au premier argument pour qu'il soit réalisé en un complément en *par*, le cadre d'illocution sera similaire à celui choisi pour le passif canonique.

Prenons l'exemple suivant :

(9) Marie s'est fait gronder (par ses parents)

Ainsi, au niveau Représentationnel, le SoA sera également marqué par les traits /-cont/ et /+dyn/, mais à la différence du passif canonique il portera également le trait /-momentané/ (trait qui distingue des prédicats téliques), car comme nous l'avons vu au chapitre 4, section 4, la construction en *se faire* présente le procès en cours, contrairement à la passive canonique qui en présente le résultat. On peut en effet, vérifier que la passive en *se faire* se distingue de la passive canonique par le trait /± momentané/ puisque la passive en *se faire* peut être combinée à un prédicat aspectuel marquant le début (10a) ou avec un adverbe de temps indiquant une durée (11a), tandis qu'avec la passive canonique cela est plus difficile, en effet :

(10) a. Marie a commencé à se faire gronder

b. *Marie a commencé à être grondée

(11) a. Marie s'est fait gronder pendant deux heures

¹²⁷ Les arguments (x_1) et (x_2) pour les rôles d'Agent et de Patient respectivement conservent cet ordre de numérotation, qui fait que (x_2) se voit attribuer la référence (R_1), ceci afin de maintenir l'idée que c'est le second argument du verbe qui reçoit la fonction sujet.

¹²⁸ Aux signifie 'auxiliaire' et Pp signifie 'participe passé'.

b. *Marie a été grondée pendant deux heures

Le verbe *gronder* sera présenté dans le lexique avec sa définition abstraite suivante :

- (12) *gronder* [V]
 $[f_1 : [CAUSE (x_1) [DEVENIR grondé (x_2)]]]$

Cette définition abstraite guidera le locuteur vers un cadre de prédication intransitif, marqué des traits sémantiques mentionnés plus haut :

- (13) intrans, -cont, +dyn, -momentané

$$(e_1 : [(f_1 : [(f_2 : grondé (f_2)) (x_1)_{Ag} (1x_2)_{Pat}] (f_1))]) (e_1)^{129}$$

Au niveau Morphosyntaxique, la présence du trait /-momentané/ va déclencher le semi-auxiliaire *se faire*, comme on peut le voir dans le cadre suivant :

- (14) $(Cl_1 : [(SN_1 : (N_1 : Marie) (SN_1))_{Suj} (SV_1 : [(V_{1Aux} : se faire) (SV_2 : (V_{2Inf} : gronder) (SV_2)) (SV_1))]) (Cl_1))$

2. La construction impersonnelle en français

Nous avons vu que la construction impersonnelle en français avait pour fonction de promouvoir un référent, de l'introduire dans l'univers discursif. Voici un exemple de CI :

- (15) Il est entré trois personnes dans la boutique

Cet énoncé potentiel peut être analysé dans le modèle de GFD de la façon suivante : au niveau Interpersonnel, le locuteur fera le choix d'un cadre d'illocution DECL-Présentatif, puisqu'il s'agit d'une proposition thétiq ue servant à promouvoir un référent. Etant donné qu'il n'y a pas de prédication mais simplement assertion de l'existence d'une entité dans un cadre donné, il n'y a donc pas d'acte ascriptif. En revanche, il y a un acte existentiel (représenté par le verbe *entrer* pouvant servir à asserter l'existence d'un référent, marqué (E_1) dans le cadre d'illocution) (cf. Cornish, 2005a) ainsi que deux actes référentiels correspondant à la référence à 'trois personnes' et au locatif 'dans la boutique'. La fonction

¹²⁹ Comme on l'a vu au chapitre 4, le référent du sujet de ce type de construction est présenté comme davantage affecté par l'action que dans la construction passive canonique. On pourrait alors envisager, si l'on avait assigné la fonction Subisseur à cet argument, que cette fonction soit représentée en français par un continuum allant d'un rôle /non affecté/ à /très affecté/, comme ceci : non affecté > affecté > très affecté, et que la construction en *se faire* sélectionnerait la valeur /très affecté/.

Focus est donc assignée à l'ensemble de la proposition. Le cadre d'illocution se présente comme suit :

(16) $(E_1 : [(C_1 : \text{DECL-Prés } (C_1) (R_1) (R_2)) (E_1)]_{\text{FOC}}$

Au niveau Représentationnel, le SoA contiendra les traits /+cont/ et /+dyn/ et sera relié au verbe *entrer* et sa définition abstraite suivante :

(17) *entrer* [V]
 $[f_1 : [\text{INGR } \textit{entrer} (x_1)]]$

Mais l'absence d'acte ascriptif affaiblira sa valeur sémantique qui le réduira en discours à un simple verbe existentiel, qui du même coup affaiblira la charge sémantique de l'Agent, c'est pourquoi on le spécifiera dans les traits sémantiques du cadre de prédication, au moyen de la mention /existantiel/ car la présence de circonstanciels renforçant l'agentivité est difficilement acceptable dans cette construction, comme on l'a vu au chapitre 3, section 4. Ces informations seront reliées au cadre de prédication suivant :

(18) intrans, +cont, +dyn, /existantiel/

$$\begin{array}{ccc} E_1 & R_1 & R_2 \\ (e_1 : [(f_1 : \textit{entrer}) (3x_1 : \textit{personne} (x_1))_{\text{Ag}} (d1l_1 : \textit{boutique} (l_1))_{\text{loc}} (f_1)]) (e_1)) \end{array}$$

L'unique argument du verbe dans la construction impersonnelle sera donc rejeté en fin de phrase, sans recevoir l'une des deux fonctions nucléaires et la place vide en position sujet sera comblée par le pronom postiche *il*. Ainsi, au niveau Morphosyntaxique, ce pronom aura la fonction sujet et l'argument à droite du verbe restera dénué de fonction syntaxique (marqué dans le cadre par un élément nul \emptyset) :

(19) $(Cl_1 : [(Pro_1 : \textit{Il})_{\text{Suj}} (SV_1 : (V_1 : \textit{entrer}) (SV_1)) (SN_1 : (\text{Dét} : \textit{trois}) (N_1 : \textit{personnes}) (SN_1))_{\circ} (SP_1 : (\text{Prép} : \textit{dans}) (SN_2 : (\text{Dét} : \textit{la}) (N_2 : \textit{boutique}) (SN_2)) (SP_1))_{\text{Loc}}] (Cl_1))$

On pourrait considérer également, si l'on avait deux niveaux différents, l'un pour la syntaxe et l'autre pour la morphologie, que la position du sujet soit vide au niveau syntaxique (avec l'argument du verbe placé à droite du verbe sans aucune fonction syntaxique, montrant ainsi que la fonction focus perturbe l'assignation normale des fonctions syntaxiques), puis au niveau morphologique le pronom postiche *il* vient combler ce vide afin de respecter le principe selon lequel en français toute phrase doit avoir un sujet. Le cadre serait représenté comme suit aux deux niveaux :

(20) Syntaxe : $[(\emptyset)_{\text{Suj}} (SV_1 : (V_1 : \textit{entrer}) (SV_1)) (SN_1))_{\circ}]$

(21) Morphologie : $[(Pro_1 : \textit{Il})_{\text{Suj}} (SV_1 : (V_1 : \textit{entrer}) (SV_1)) (SN_1))_{\circ}]$

3. Les constructions réflexives

3.1. Le premier argument n'est pas réalisé comme sujet

Les constructions réflexives dont le premier argument n'est pas réalisé comme sujet présentent des traitements particuliers au niveau de la structure informationnelle et de l'assignation des fonctions pragmatiques ainsi qu'au niveau de l'aspect de ces constructions et des fonctions sémantiques, puisqu'en effet soit cet argument est sous-entendu et reste interprétable, soit il est complètement évincé de la construction. Nous allons voir comment peuvent être traitées ces distinctions en termes de la GFD.

3.1.1. La construction réflexive impersonnelle

Nous avons vu au chapitre 3 (section 3) que cette construction se caractérisait par l'absence de référence définie sur le premier argument ; nous allons voir que ce phénomène peut aisément être expliqué en termes de la GFD.

Au niveau Interpersonnel, le déclenchement d'une CR impersonnelle est dû à l'absence d'assignation d'acte référentiel pour le premier argument. Ainsi, pour une phrase comme (22), il n'y a qu'un seul acte référentiel sur le second argument (celui représenté par le SN *una periodista*) :

- (22) Se agredió a una periodista
'On a agressé une journaliste'

Le premier argument agentif n'a pas reçu d'acte référentiel, mais il est nécessaire pour que l'interprétation ait lieu, il n'est donc pas complètement absent de la construction, il est simplement mis en arrière-plan et il restera donc visible au niveau Représentationnel.

Au niveau Représentationnel, le SoA sera caractérisé par les traits /+contrôle/ et /+dynamique/ qui désignent un prédicat agentif. Comme nous le voyons dans (22), la transitivité du verbe n'est pas affectée par l'absence de référence sur le premier argument, car le verbe conserve son objet direct, comme l'indique la particule *a* devant le SN *una periodista*. De plus, le premier argument ayant le rôle d'agent est bien présent sémantiquement car on peut adjoindre à la phrase un circonstanciel de manière, mettant en relief l'action de l'agent :

- (23) Se agredió *con mucha violencia* a una periodista
'On a agressé très violemment une journaliste'

La définition abstraite du verbe *agredir* montre qu'il peut être inséré dans un cadre de prédication transitif :

- (24) *agredir* [V]
 $[f_1 : [CAUSE (x_1) [DEVENIR *agredido* (x_2)]]]$

Ainsi, la sélection de ce lexème et l'absence de référence au niveau Interpersonnel, combiné au SoA conceptualisé va déclencher le cadre de prédication suivant :

- (25) trans, +cont, +dyn

$$\begin{array}{ccc} & T_1 & R_1 \\ (e_1 : [(f_1 : [(f_2 : *agredir* REFL (f_2))] (x_1)_{Ag} (i1x_2 : *periodista* (x_2))_{Pat} (f_1))] (e_1)) \end{array}$$

A travers ce cadre de prédication, on voit que le premier argument n'a pas reçu d'acte référentiel, mais que cet argument accompagné de son rôle sémantique reste présent dans la représentation. Cette fonction d'Agent doit être présente dans le cadre de prédication afin de conserver le sens du verbe, qui indique que l'on a affaire à une Action, où un Agent agit sur un Patient (un Patient ne pouvant apparaître seul). Ceci va dans le sens de la proposition de Kánski (1992) pour qui, il y a un argument dans la structure conceptuelle de la phrase mais ce dernier ne peut être réalisé syntaxiquement.

L'élément REFL sert ici à indiquer que le premier argument n'a pas de référence définie. Le deuxième argument est marqué par (x_2) car ainsi, il pourra recevoir une fonction de deuxième argument, en l'occurrence celle d'objet direct. S'il était marqué (x_1) , il serait réalisé par la fonction sujet, comme dans la construction passive. Au niveau Morphosyntaxique, nous aurons donc la réalisation suivante :

- (26) $(Cl_1 : [(\emptyset)_{Suj} (SV_1 : [(REFL : *se*) (V_1 : *agredir*)] (SV_1))] (SP_1 : (Prép : *a*) (SN_1 : (Dét : *una*) (N_1 : *periodista*) (SN_1)) (SP_1))_{ObjPrép} (Cl_1))$

Cette construction n'est possible qu'en espagnol et en italien, qui sont des langues à sujet nul, alors que le français qui est une langue à servitude subjectale n'a pas accès à ce type de construction, comme on a pu le montrer à travers l'échelle typologique en Figure 13.

Le français dispose du pronom impersonnel *on* pour exprimer la référence indéfinie sur un argument. Le cadre de prédication sélectionné pour le type de construction en (22) sera similaire à celui qu'utilise l'espagnol, la seule différence est qu'il ne contiendra pas l'élément REFL. L'argument agentif sera donc réalisé au niveau structurel par le pronom *on*, comme dans (27) :

- (27) On a agressé une journaliste

3.1.2. La construction réflexive passive

Les constructions réflexives passives de l'espagnol diffèrent des constructions passives canoniques dans la mesure où elles servent majoritairement à présenter une information nouvelle dans une structure informationnelle thétiqque, tandis que la canonique présente majoritairement une structure topique-commentaire, comme on l'a vu. En conséquence, le SN sujet est généralement postposé au verbe, par opposition aux passives périphrastiques où le sujet est le plus souvent en position préverbale :

- (28) a. Se solucionaron los problemas
 b. Los problemas fueron solucionados
 'Les problèmes ont été résolus'

Le choix entre une construction réflexive et la périphrastique est donc lié à une structuration particulière de l'énoncé. Pour rendre compte de cette structuration particulière au sein de la GFD, nous supposons qu'un cadre d'illocution exprimant une structure thétiqque sera sélectionné au niveau Interpersonnel. Prenons l'énoncé suivant :

- (29) Se vendieron muchos libros en esta librería
 'Il s'est vendu beaucoup de livres dans cette librairie'

Le cadre d'illocution DECL-Présentative, qui correspond à une structure thétiqque, sera sélectionné. Les phrases thétiqques ne comportent généralement pas de structure de prédication (Cornish, 2008), il n'y a donc pas d'acte ascriptif, mais il y a en revanche un acte existentiel (à savoir qu'il y a eu *vente de nombreux livres*) et deux actes référentiels qui correspondent au contexte locatif *en esta librería* et au référent *muchos libros*. La proposition entière se voit assigner la fonction pragmatique 'Focus' dans le cadre d'illocution suivant :

- (30) $(E_1 : [(C_1 : \text{DECL-Prés} (R_1) (R_2) (C_1)) (E_1)])_{\text{FOC}}$

Au niveau Représentationnel, le SoA sera caractérisé par les traits /+cont/ et /+dyn/ afin de pouvoir être relié au verbe *vender*, qui peut également être utilisé en tant que verbe existentiel du fait de l'absence d'acte ascriptif. Le cadre sélectionné sera donc le suivant :

- (31) intrans, +cont, +dyn
- | | | |
|---|-------|-------|
| E_1 | R_1 | R_2 |
| $(e_1 : [(f_1 : \text{vender REFL}) (x_1)_{\text{Ag}} (mx_2 : \text{libro} (x_2))_{\text{Pat}} (d1l_1 : \text{librería} (l_1))_{\text{loc}} (f_1)]) (e_1))$ | | |

Le SN indéfini *muchos libros* a la fonction Patient, mais il reçoit la fonction syntaxique Sujet, car il n'y a pas d'autre candidat à cette fonction : l'argument Agent est bloqué puisqu'il n'a pas reçu d'acte référentiel, il ne peut être réalisé syntaxiquement dans la construction, il est seulement présent sémantiquement, en effet :

- (32) a. *Se vendieron muchos libros por nosotros
 ‘Il s’est vendu beaucoup de livres par nous’
 b. Se vendieron muchos libros metódicamente
 ‘Il s’est vendu beaucoup de livres méthodiquement’

Le français n’utilise pas la construction réflexive passive pour présenter une information nouvelle équivalente à l’exemple espagnol (29), mais utilise plutôt la construction impersonnelle, comme en (33) :

- (33) Il s’est vendu beaucoup de livres dans cette librairie

Au niveau Interpersonnel, la proposition entière reçoit la même fonction pragmatique que pour l’exemple espagnol, à savoir celle de Focus présentationnel. Le cadre de prédication sélectionné sera identique au cadre choisi pour l’espagnol et au niveau Morphosyntaxique l’argument à fonction Patient sera postposé au verbe dans les deux langues. L’unique différence est qu’en espagnol le verbe s’accorde avec son sujet postposé, alors qu’en français le verbe reçoit les traits d’accord non marqués de troisième personne du singulier du fait que le sujet syntaxique est réalisé par un pronom explétif ou postiche : *il*.

3.1.3. La construction réflexive moyenne

Nous avons vu que les constructions réflexives moyennes dénotaient une propriété du référent du sujet dans une structure catégorique, le sujet étant généralement topical et le plus souvent défini :

- (34) Le café/*un café se boit chaud

Nous allons voir comment ce type de constructions peut être décrit au sein de la GFD, à partir de l’exemple présenté en (34). Au niveau Interpersonnel, le locuteur attribue une propriété au moyen d’un acte ascriptif (celle de *se boire chaud*) à une entité référentielle (*le café*), qui reçoit en outre la fonction Topique. Voici le cadre d’illocution correspondant à l’énoncé présenté en (34) :

- (35) (C₁ : [(T₁) (R₁)_{TOP}] (C₁))

Au niveau Représentationnel, le SoA conceptualisé contiendra les traits /-contrôle/ et /-dynamique/¹³⁰ puisque le locuteur prédique une propriété du référent du sujet. La

¹³⁰ La possibilité de modifier le verbe par un adverbe de vitesse, tel que *lentement* ou *rapidement* caractérise normalement un SoA /+dyn/. Or, de nombreuses constructions moyennes contiennent un adverbe et sont pourtant caractérisées par le trait /-dyn/, comme dans : *Ce vin se boit lentement* et *Ce pantalon se lave rapidement*. Cependant, ici l’adverbe ne modifie pas le verbe comme il le ferait dans

présence de ces traits est nécessaire pour éviter la présence d'un Agent dans le cadre de prédication, puisqu'une action n'est pas compatible avec une propriété. Le lexème *voir* est représenté dans le lexique au moyen de la définition abstraite suivante :

- (36) *boire* [V]
 $[f_1 : [\text{do } (x_1) [\text{DEVENIR } bu (x_2)]]]$ ¹³¹

Les traits du SoA conceptualisé vont effacer l'argument de la fonction 'do' pour ne conserver que l'argument de la fonction DEVENIR. Le cadre de prédication sélectionné sera donc intransitif et aura la forme suivante :

- (37) intrans, -cont, -dyn
- | | | |
|--|--|----------------|
| T ₁ | | R ₁ |
| $(e_1 : [(\text{IMP } f_1 : (f_2 : boire (f_2) : [(f_3 : chaud (f_3))] (f_2)) (d1x_2 : café (x_2))_0 (f_1))] (e_1))$ | | |

L'élément REFL ne figure pas dans le cadre de prédication car il sera déclenché au niveau morphosyntaxique grâce à la présence de l'opérateur IMP. De plus, cet opérateur primaire IMP (imperfectif) dans le cadre de prédication est nécessaire pour conserver l'aspect générique de cette construction ; il est censé empêcher la présence d'un autre opérateur, tel que PROG (progressif) ou PERF (perfectif) qui ne peut s'appliquer à cette construction :

- (38) a. *Le café est en train de se boire chaud
 b. ?Le café s'est bu chaud

De nombreux auteurs clament la présence d'un argument implicite dans la CR moyenne qui caractériserait cette construction et l'opposerait à la CR neutre, notamment Iwata (1999) qui signale que :

« If the external argument is deleted, the resulting argument structure will be virtually identical to that of ergatives, which lack the argument in question from the start, and will fail to convey that the argument is semantically present. » (Iwata, 1999 : 539)

Or, comme nous venons de voir, il ne peut être présent sémantiquement puisque le SoA ne correspond à aucune action, mais à un état.

une phrase désignant un processus ou un événement, comme dans : *Ce pantalon s'est lavé rapidement*, qui signifie que le lavage du pantalon a été rapide, mais fait partie de la propriété inhérente du référent du sujet, à savoir : *Ce pantalon est rapide à laver*. Ce type d'adverbe ne modifie donc pas le SoA mais plutôt la propriété exprimée par le verbe.

¹³¹ Pour la notation des activités, nous conservons le terme anglais 'do', comme proposé par Van Valin & LaPolla (1997), car la traduction française au moyen de 'faire' est peu heureuse, dans le sens où elle peut porter à confusion.

3.1.4. La construction réflexive neutre

Ces constructions ressemblent formellement aux précédentes, mais s'interprètent différemment, dans la mesure où elles ne sont pas restreintes aux temps de l'inaccompli, alors que la construction moyenne exprime une propriété inhérente du référent du sujet (*Le verre est cassable*) qui n'est pas délimitable dans le temps ; la construction neutre en revanche est événementielle, elle signifie qu'un événement a eu lieu à un moment donné, en effet :

(39) Le verre s'est cassé

Afin de décrire la construction réflexive neutre, comme celle en (39), le SoA contiendra les traits /-cont/ et /+dyn/ qui caractérisent un Processus et qui marquent l'absence d'argument Cause, qui constitue la caractéristique de cette construction. Si le locuteur choisit le verbe *casser*, il trouvera la définition abstraite suivante :

(40) *casser* [V]
[f₁ : [DEVENIR *cassé* (x₁)]]

Cette définition abstraite accompagnée des traits du SoA guidera le locuteur vers un cadre de prédication intransitif, comme suit :

(41) intrans, -cont, +dyn

$$\begin{array}{ccc} T_1 & & R_1 \\ \text{(PASS } e_1 : [(\text{PERF } f_1 : (f_2 : \textit{casser} \text{ REFL } (f_2)) (\text{d1}x_1 : \textit{verre} (x_1))_{\text{Proc}} (f_1))] (e_1)) \end{array}$$

La proposition sera réalisée au passé composé, grâce à l'opérateur PASS du SoA (pour un temps du passé) et à l'opérateur PERF (perfectif) du cadre de prédication qui distingue cette construction de la précédente (qui était limitée aux temps de l'imperfectif). L'élément REFL marque ici l'intransitivité du verbe et le caractère non contrôlé du SoA. Ce cadre de prédication pourra rendre compte du type de construction en (39).

3.1.5. La construction doublement pronominale

Les constructions doublement pronominales dont dispose l'espagnol diffèrent des neutres dans la mesure où il y a un argument supplémentaire que nous avons qualifié de « versatile », qui représente un rôle qui va d'une cause involontaire du processus, à une source, tout en étant affecté par le processus. Cette instabilité sémantique serait la conséquence de l'origine de cet élément au niveau Interpersonnel¹³². Nous avons également vu que cet argument possédait des propriétés de topicalité, de par sa forme et le type d'entité qu'il représente (soit un humain, individué).

¹³² D'après une suggestion de J.L. Mackenzie (communication personnelle).

Au niveau Interpersonnel, le locuteur exécutera un acte ascriptif et deux actes référentiels (la référence à *el coche* et au locuteur représenté par le pronom *me* dans (42)), pour réaliser une phrase telle que :

- (42) (A mí) se me ha estropeado el coche
 ‘En ce qui me concerne, j’ai ma voiture qui est tombée en panne’

De plus, l’argument supplémentaire recevra la fonction Topique, en raison de ses propriétés de topicalité inhérentes, le reste de la phrase recevra la fonction Focus. Voici le cadre d’illocution correspondant à cet énoncé :

- (43) (C₁ : [[(T₁) (R₁)]_{FOC} (+id R₂ : [+S, -A] (R₂)_{TOP}] (C₁))¹³³

Au niveau Représentationnel, le SoA conceptualisé contiendra les traits /-cont/ et /+dyn/, car l’entité à l’origine du processus n’a aucun contrôle sur ce dernier, elle est de plus affectée par ce processus. Le verbe *estropear* figurera dans le lexique avec la définition abstraite suivante :

- (44) *estropear* [V]
 [f₁ : [DEVENIR *estropeado* (x₁)]]]

L’argument qui se trouve dans le champ de la fonction DEVENIR correspond au x₁ car c’est lui qui doit recevoir la fonction sujet, comme dans les constructions neutres. Cette définition abstraite empêchera le verbe *estropear* de rentrer dans un cadre de prédication transitif, car cette configuration syntaxique n’a pas le même sens, elle indique en effet un contrôle de la part du référent du sujet :

- (45) He estropeado el coche
 ‘J’ai abîmé la voiture’

Voici le cadre de prédication dans lequel pourra être inséré le verbe *estropear* :

- (46) intrans, -cont, +dyn
- | | | |
|----------------|----------------|----------------|
| T ₁ | R ₁ | R ₂ |
|----------------|----------------|----------------|
- (PASS e₁ : [(PERF f₁ : (f₂ : *estropear* REFL (f₂)) (d1x₁ : *coche* (x₁))_{Proc} (+id: [+S, -A]) (f₁))] (e₁))

L’élément (+id: [+S, -A]) provenant du niveau Interpersonnel reste tel quel dans le cadre de prédication. Il sera réalisé au niveau Morphosyntaxique par la fonction datif dans la représentation suivante :

¹³³ La mention +id signale que le référent est identifiable, [+S, -A] renvoie au locuteur (S, de l’anglais ‘speaker’ et A de ‘addressee’), l’ensemble réfère à un pronom de première personne.

- (47) (Cl₁ : [(SN₁ : (Dét : *el*) (N₁ : *coche*) (SN₁))_{Suj} (SV₁ : [(REFL : *se*) (V₁ : *estropear*)] (SV₁)) (SN₂ : (Pro : *mè*) (SN₂)_{Dat}] (Cl₁))

Les règles de placement des constituants placeront l'argument sujet en position postverbale.

3.2. Les 'vrais' réfléchis : les constructions réfléchies et réciproques

Nous avons vu que les CR d'interprétation réfléchi et réciproque ne modifiaient pas les rôles sémantiques, mais qu'en revanche, elles réduisaient la valence syntaxique, puisque les structures résultantes sont intransitives. Il faut donc concevoir une approche qui diminue la valence du verbe sans changer sa structure sémantique, c'est pourquoi nous opterons pour une approche consistant à réduire les deux rôles sémantiques sur l'unique référence, c'est ce que maintient également Labelle (2008), pour qui le verbe réflexif a deux arguments sémantiques distincts, donc *se* ne réduit pas la structure argumentale du verbe, il réduit seulement la structure syntaxique.

Rappelons, comme nous l'avons vu précédemment (dans le chapitre 2), que l'approche de Dik (1997) dans la GF suggérait un processus de réduction du second argument consistant à combler le trou valentiel en connectant le prédicat deux fois au même argument, ce qui posait problème dans la mesure où le prédicat était connecté deux fois au même argument à fonction Agent, puisque l'argument Goal a été supprimé et que cette fonction n'a pas été récupérée. Vet (1985) et (2000) en revanche a proposé un processus d'incorporation d'argument qui est moins fort que la réduction, et qui consiste à maintenir la fonction Goal sur la particule réflexive, mais ce qui signifie qu'il faille lui reconnaître le statut de pronom.

Nous avons vu dans le chapitre 4 que les CR réfléchies et réciproques se caractérisent par un double rôle sémantique sur le sujet. Ce double rôle sémantique devra donc apparaître dans le cadre de prédication afin de conserver les propriétés sémantiques et syntaxiques de cette construction. Ce postulat est nécessaire afin de montrer que la particule réflexive ne porte pas de fonction syntaxique.

Prenons l'exemple suivant :

- (48) Jean s'admire
 (49) (C₁ : [(T₁) (R₁ : *Jean* (R₁))] (C₁))

Au niveau Interpersonnel, le cadre d'illocution comportera un acte ascriptif et un acte référentiel (l'attribution de la propriété de 's'admirer' à une entité référentielle) comme on peut le voir en (49) et au niveau Représentationnel, le SoA sera caractérisé par les traits /+contrôle/ et /-dynamique/. Le cadre de prédication choisi sera donc intransitif et caractérisé par les mêmes traits pour permettre la sélection du prédicat *s'admirer*. Pour que le

cadre de prédication correspondant soit celui comportant deux fonctions sémantiques sur l'unique argument, il faut d'abord que le locuteur choisisse un verbe signalant une relation entre deux entités dans la définition abstraite, sinon nous aurions un cadre de prédication intransitif avec une fonction sémantique unique sur l'argument. Voici la définition abstraite du verbe *admirer* :

- (50) *admirer* [V]
 $[f_1 : [\text{do } (x_1) [\text{DEVENIR } \textit{admiré} (x_2)]]]$

La sélection de ce lexème ainsi que les indices du niveau Interpersonnel signalant qu'il n'y a qu'un participant, combiné au type de SoA conceptualisé, déclencheront le cadre de prédication suivant :

- (51) intrans, +cont, -dyn

$$\begin{array}{ccc} & T_1 & R_1 \\ (e_1 : [(f_1 : (f_2 : \textit{admirer} \text{ REFL } (f_2)) (1x_1)_{\text{Pos+Go}} (f_1))] (e_1)) & & \end{array}$$

Les deux fonctions sémantiques normalement attribuées aux deux arguments du verbe fusionnent sur l'unique participant auquel le locuteur fait référence. Les traits du SoA entraînent la présence de ces deux fonctions sémantiques, car si l'argument n'avait qu'une seule des deux fonctions, le cadre de prédication ne correspondrait pas au SoA conceptualisé et on perdrait les propriétés sémantiques du lexème choisi.

L'élément REFL dans le cadre de prédication représente la particule réflexive (qui sera réalisé par un clitique réflexif coréférentiel au sujet, au niveau Morphosyntaxique) et servira à indiquer que le sujet possède deux rôles sémantiques. Ainsi, nous voyons que la présence de deux rôles sémantiques sur un même argument est linguistiquement pertinente puisque cette distinction permet de former une construction réflexive.

3.3. La réflexivité : un indicateur de possessivité

3.3.1. Les constructions réflexives à possession inaliénable

Dans ce type de constructions, à la différence des précédentes qui ont deux rôles sémantiques sur le même argument, les deux rôles correspondent d'une part à l'entité référentielle qui agit sur elle-même ou qui est affectée par le processus, et d'autre part à la partie de son corps qui est l'entité réellement affectée par l'action ou le processus. La particule réflexive sert donc à indiquer que la partie du corps affectée par l'action ou le processus est coréférentielle au sujet de la construction, plus précisément elle est dans une relation de possession inaliénable avec le référent du sujet.

Nous avons distingué deux sous-types au premier chapitre, qui ont une structure sémantique différente : dans le premier sous-groupe, le référent du sujet est Agent de l'action et dans le second il a le rôle sémantique de Force car il est la cause involontaire du processus. Nous pouvons illustrer les deux sous-types par les exemples suivants :

- (52) a. David s'est lavé les mains
b. David s'est cassé la jambe

En termes de la GFD, au niveau Interpersonnel, le cadre d'illocution comportera un sous-acte ascriptif et deux sous-actes référentiels, l'acte ascriptif met en relation deux entités dont l'une est le référent de *David* et l'autre est la partie du corps : 'les mains de David' pour (52a) et 'la jambe de David' pour (52b). Pour l'exemple (52a), au niveau représentationnel le SoA sera caractérisé par les traits /+dynamique/ et /+contrôle/. Le verbe *laver* sera relié dans le lexique à la définition abstraite suivante :

- (53) *laver* [V]
[f₁ : [CAUSE (x₁) [DEVENIR *lavé* (x₂)]]]

A partir des informations que nous avons du niveau Interpersonnel, conjointement au type de SoA conceptualisé au niveau Représentationnel, le cadre de prédication sélectionné sera transitif et aura la forme suivante :

- (54) trans, +cont, +dyn
- | | | |
|---|----------------|----------------|
| T ₁ | R ₁ | R ₂ |
| (e ₁ : [(f ₁ : (f ₂ : <i>laver</i> REFL (f ₂)) (1x ₁) _{Ag} (dmx ₂ : <i>main</i> <partie du corps de x ₁ > (x ₂) _{Pat} (f ₁))]) | | |
| (e ₁) | | |

Une restriction de sélection a été introduite dans le cadre de prédication afin que seuls des SN dénotant une partie du corps de x₁ puissent y figurer. Cette sélection de restriction sera différente pour l'espagnol et l'italien puisque des SN dénotant des vêtements peuvent y figurer, le cadre de prédication pour ce type de constructions dans ces langues comportera donc la restriction de sélection <partie du corps/vêtement de x₁>.

Concernant la construction (52b), l'argument à fonction sujet n'est pas Agent dans la construction, mais représente la cause d'un processus qui a échappé à son contrôle ; le SoA sera donc caractérisé par les traits /-contrôle/ et /+dynamique/, ce qui correspond à un Processus. Le cadre de prédication sélectionné pour ce type de construction sera le suivant :

- (55) trans, -cont, +dyn
- | | | |
|--|----------------|----------------|
| T ₁ | R ₁ | R ₂ |
| (e ₁ : [(f ₁ : (f ₂ : <i>casser</i> REFL (f ₂)) (1x ₁) _{For} (d1x ₂ : <i>jambe</i> <partie du corps de x ₁ >) _{Proc} (f ₁))]) | | |
| (e ₁) | | |

L'élément REFL introduit ici servira à indiquer que deux arguments sont coréférentiels, c'est-à-dire que x_2 sera automatiquement une partie du corps de x_1 . Par conséquent x_2 ne pourra pas être réalisé précédé d'un déterminant possessif coréférentiel au sujet en présence de REFL et devra donc être réalisé par un déterminant non-possessif afin d'éviter toute redondance de marques de possession :

- (56) a. *David s'est cassé sa jambe
 b. David s'est cassé la jambe
 c. *David a cassé sa jambe

Au niveau Morphosyntaxique, nous aurons donc le cadre suivant :

- (57) (Cl₁ : [(SN₁ : (N₁ : *David*) (SN₁))_{Suj} (SV₁ : [(REFL : *se*) (V₁ : *casser*)] (SV₁)) (SN₂ : (Dét : *la*) (N₂ : *jambe*) (SN₂))_{Obj}] (Cl₁))

3.3.2. Les constructions réflexives métonymiques

Ce type de construction peut être illustré par la paire de phrases suivante, dont l'exemple (58b) constitue une paraphrase de (58a) :

- (58) a. Marie s'est garée sur le trottoir
 b. Marie a garé sa voiture sur le trottoir

Dans (58b) l'objet direct *sa voiture* est l'argument interne du verbe *garer*, il est inclus dans le sémantisme du verbe et son omission n'enlève aucune information. Ces constructions sont à rapprocher des constructions à 'omission d'objet' ('objet omission') décrites dans la GFD par García Velasco & Portero Muñoz (2002) ou à 'complément nul' (Cornish, 2005b), dans le sens où le verbe peut prendre un nombre très limité d'objets directs car leur contenu lexical est proche de la signification du verbe, ce qui rend cet argument prévisible, d'où la possibilité de l'omettre.

Etant donné que les formes nulles et les suppressions ne sont pas reconnues dans le modèle GFD, Cornish (2005b) propose, ce qui semble plus cohérent, que certaines constructions résultent d'une non-instanciation d'un ou de plusieurs arguments dans un cadre de prédication donné.

Ainsi, pour rendre compte de la construction réflexive en (58a), au niveau Interpersonnel le locuteur choisit de faire un acte ascriptif et un acte référentiel. Au niveau représentationnel, le SoA sera caractérisé par les traits /+contrôle/ et /+dynamique/ et le choix du verbe *garer* nous mènera à la définition abstraite suivante :

- (59) *garer* [V]
 [f₁ : [CAUSE (x₁) [DEVENIR *garé* (x₂ : <véhicule>)]]]

Dans cette définition, l'argument interne contient la restriction de sélection <véhicule>, d'après une suggestion de García Velasco et Portero Muñoz (2002 : 21), car dans le cas où cet argument est omis (et c'est le cas présent), il permet au locuteur de relier l'information manquante à cette indication, à savoir qu'il s'agit de 'garer son véhicule', ce qui permet d'éviter des constructions du type :

(60) *Marie a garé ses espoirs

Ainsi, le cadre de prédication sera intransitif et devra contenir l'élément REFL afin de maintenir la relation de possession entre le sujet *Marie* et l'objet *sa voiture*, car si cet élément manque, la phrase sera inacceptable et l'objet sous-entendu n'est pas récupérable : **Marie a garé*. L'argument <véhicule> sera conservé dans le cadre de prédication mais non marqué d'un acte référentiel afin de maintenir cet argument sémantiquement implicite. Ce cadre sera le suivant :

(61) intrans, +cont, +dyn

$$\begin{array}{ccc} & T_1 & R_1 \\ (e_1 : [(f_1 : (f_2 : \textit{garer} \textit{ REFL} (f_2)) (1x_1)_{\textit{Ag}} (x_2 : \langle \textit{véhicule de } x_1 \rangle)_{\textit{Pat}} (f_1))] (e_1)) \end{array}$$

Au niveau Morphosyntaxique, nous aurons la représentation suivante :

(62) (Cl₁ : [(SN₁ : (N₁ : *Marie*) (SN₁)_{Suj} (SV₁ : [(REFL : *se*) (V₁ : *garer*)] (SV₁))] (Cl₁))

Parfois, certains verbes peuvent avoir plusieurs interprétations, comme l'exemple suivant :

(63) Pierre s'admire

En effet, cette phrase est sujette à deux interprétations possibles, l'une réfléchie, l'autre métonymique. La paraphrase de la construction métonymique pourrait ressembler à *Pierre admire son talent* ou *Pierre admire son habileté*, etc. Dans ce cas, la différence d'interprétation de ces deux phrases se situera au niveau du cadre de prédication. Pour la phrase à interprétation réfléchie, l'argument sujet portera deux rôles sémantiques (voir les cadres de prédication des constructions réflexives réfléchies), alors que pour la phrase à interprétation métonymique, l'argument à fonction sujet ne portera qu'un seul rôle, et l'argument sous-entendu pourra être inférable à partir du contexte discursif.

3.4. Les constructions réflexives à valeur télique

Nous avons vu au chapitre 4, section 2 que le réflexif à valeur aspectuelle est compatible uniquement avec des prédicats téliques, qui ont un point culminatif. Prenons l'exemple suivant afin d'illustrer ce type de construction dans le cadre de la GFD :

- (64) Me bebí un vaso de vino
 ‘Je me suis bu un verre de vin’

Au niveau Représentationnel, le SoA sera caractérisé par les traits /+télique/, /+dynamique/ et /+contrôle/ qui désignent un Accomplissement. Si le verbe choisi est *beber*, il sera relié à la définition abstraite suivante :

- (65) *beber* [V]
 $[f_1 : [do(x_1) [DEVENIR *bebido* (x_2)]]]$

Le cadre de prédication sélectionné sera alors transitif et caractérisé par les traits mentionnés plus haut :

- (66) trans, +cont, +dyn, +tél

$$\begin{array}{ccc} T_1 & R_1 & R_2 \\ (e_1 : [(f_1 : (f_2 : beber(REFL) (f_2)) (1x_1)_{Ag} (1x_2)_{Pat} (f_1))]) (e_1)) \end{array}$$

L'élément REFL est mis entre parenthèses car il est facultatif. La présence du trait /+télique/ obligera le second argument à être délimité quantitativement, car dans le cas contraire, le SoA correspondra à une Activité et le second argument sera non-délimité quantitativement. Le clitique réflexif ne pourra alors figurer dans la phrase :

- (67) *Me bebí vino

En français, pour certains verbes relevant d'un registre populaire, (tels que : *s'enfiler un plat de nouilles*, *s'envoyer deux pizzas*, etc.) l'élément réflexif est obligatoire, car le verbe n'a pas le même sens que sa contrepartie non-réflexive, en effet :

- (68) a. Jean s'est tapé un whisky
 b. Jean a tapé sur sa femme

Ce type de verbes aura donc deux définitions abstraites différentes, et l'élément réflexif figurant dans le cadre de prédication de la variante réflexive sera obligatoire.

4. Les constructions causatives

Nous nous intéresserons ici à la construction causative formée à partir d'un verbe à deux arguments, qui a pour effet l'ajout d'un troisième argument en fonction de sujet. Ainsi, le nombre de participants introduits au niveau Interpersonnel (à savoir 3), ainsi que la sélection d'un opérateur CAUSE va guider le locuteur vers la sélection d'un cadre de prédication ditransitif causatif. Prenons l'exemple du verbe transitif *réparer* avec sa définition abstraite :

(69) *réparer* [V]

[f₁: [CAUSE (x₁) [DEVENIR *réparé* (x₂)]]]

La conceptualisation du trait /+contrôle/ ainsi que du trait /+dynamique/, peut donner lieu à deux types de cadres de prédication, selon que le trait /+contrôle/ sera assigné au Causateur (x₀) ou au Causataire (x₁). On peut voir ainsi que dans le cadre de prédication où le contrôle est attribué au Causateur, soit (x₀), il a en même temps la fonction sémantique d'Agent, tandis que le Causataire (x₁) porte celle de Destinataire, et dans le cadre où le contrôle est attribué au Causataire, soit (x₁), c'est celui-ci qui porte le rôle sémantique d'Agent :

(70) ditransitif, + contrôle (x₀), + dyn

(e₁ : [(CAUSE f₁ : (f₂ : *prédicat* (f₂)) (x₀)_{Causateur/Ag} (x₂)_{Pat} (x₁)_{Dest} (f₁))] (e₁))¹³⁴

(71) ditransitif, + contrôle (x₁), + dyn

(e₁ : [(CAUSE f₁ : (f₂ : *prédicat* (f₂)) (x₀)_{Causateur} (x₂)_{Pat} (x₁)_{Ag} (f₁))] (e₁))

Ces distinctions au niveau des rôles sémantiques sont capitales, car elles vont permettre de distinguer, au niveau Morphosyntaxique, la réalisation des compléments en *à* et *par*. Ainsi, d'après le cadre de prédication en (70), la fonction Destinataire assignée à (x₁) déclenchera au niveau Morphosyntaxique la réalisation de cet argument en un complément en *à*, l'argument Causateur sera réalisé par la fonction sujet et l'argument (x₂) à fonction Patient deviendra objet direct. D'après le second cadre, le Causateur sera réalisé par la fonction sujet et l'argument (x₁) portant la fonction Agent sera réalisé, au niveau structurel, en un complément en *par*, qui est la réalisation par défaut du rôle d'Agent lorsqu'il n'est pas sujet et qui tient au fait qu'il ne peut y avoir deux sujets pour un même verbe. Dans les deux cadres, l'opérateur CAUSE accompagnant le cadre de prédication déclenchera au niveau structurel la présence du verbe *faire* antéposé au verbe à l'infinitif.

Dans le second cadre, (x₀) ne porte pas la fonction Agent car un même verbe ne peut avoir deux agents : **Pierre construit une maison par Dupont* (cf. Vet, 1985) et le Causateur dans cette construction n'a pas le pouvoir de déterminer la réalisation du SoA. En effet, si *Jean fait construire sa maison par un ami*, le référent de l'argument en *par* a la possibilité de décider de ne pas réaliser l'action qui lui a été confiée par le Causateur.

Dik (1980), dans le modèle de Grammaire Fonctionnelle, propose au contraire qu'il y ait deux agents dans la construction, un systématiquement sur le Causateur (x₀) et l'autre sur le Causataire (x₁). Or nous pensons que dans la CC en *par*, l'Agent est porté uniquement par le Causataire, comme nous l'avons montré dans la section 3 du chapitre 4, puisqu'il est la

¹³⁴ Les arguments sont présentés dans l'ordre : (x₀), (x₂), (x₁) (et non pas : (x₁), (x₂), (x₀) qui serait l'ordre attendu), afin qu'ils soient reliés à l'argument correspondant qui apparaît dans la définition sémantique abstraite, car c'est par le biais du rôle sémantique que l'appariement se fera.

dernière instance en mesure de décider de la réalisation de l'action ; le Causateur en revanche n'a qu'un rôle d'instigateur. Avec le complément en *à*, le Causataire est plus contraint, il dispose de moins de liberté car le Causateur exerce un contrôle important sur la réalisation de l'action. Dik admet toutefois qu'avec *par* le Causataire contrôle l'action alors qu'avec *à*, le Causataire semble n'avoir d'autre choix que d'obéir au Causateur.

Ainsi, les deux phrases telles que présentées dans (72) et (73) pourront correspondre à la réalisation des représentations ci-dessous au niveau Représentationnel, en prenant le verbe *réparer*, tel qu'il est défini dans (69) et des cadres prédicationnels (70) et (71), auxquels on a ajouté les actes ascriptifs et référentiels :

(72) J'ai fait réparer ma voiture **à** ce garagiste

$$\begin{array}{cccc} T_1 & R_1 & R_2 & R_3 \\ (e_1 : [(CAUSE\ f_1 : (f_2 : \textit{réparer} (f_2)) (1x_0)_{\text{Causateur/Ag}} (1x_2 : \textit{voiture} (x_2))_{\text{Pat}} (1x_1 : \textit{garagiste} \\ (x_1))_{\text{Dest}} (f_1))]) (e_1)) \end{array}$$

(73) J'ai fait réparer ma voiture **par** le garagiste

$$\begin{array}{cccc} T_1 & R_1 & R_2 & R_3 \\ (e_1 : [(CAUSE\ f_1 : (f_2 : \textit{réparer} (f_2)) (1x_0)_{\text{Causateur}} (1x_2 : \textit{voiture} (x_2))_{\text{Pat}} (1x_1 : \textit{garagiste} (x_1))_{\text{Ag}} \\ (f_1))]) (e_1)) \end{array}$$

Le cadre en (72) nous montre qu'il y a un acte ascriptif (T_1) qui correspond à l'attribution de la propriété de 'faire réparer quelque chose à quelqu'un' et pour le cadre (73) qui correspond à l'attribution de la propriété de 'faire réparer quelque chose (par quelqu'un)', et trois actes référentiels (R) qui correspondent à la référence aux trois entités qui vont s'insérer dans les trois places argumentales de ces deux cadres prédicationnels.

Ces cadres de représentation donneront lieu, au niveau Morphosyntaxique, aux représentations suivantes :

(74) J'ai fait réparer ma voiture **à** ce garagiste

$$(Cl_1 : [(SN_1 : (Pro_1 : \textit{jé}) (SN_1))_{\text{Suj}} (SV_1 : [(V_{1\text{Aux}} : \textit{faire}) (SV_2 : (V_{2\text{Inf}} : \textit{réparer}) (SV_2)) (SN_2 : (\text{Dét} : \textit{ma}) (N_2 : \textit{voiture}) (SN_2))_{\text{Obj}} (SP_1 : (\text{Prép} : \textit{à}) (SN_3 : (\text{Dét} : \textit{ce}) (N_3 : \textit{garagiste}) (SN_3)) (SP_1)) (SV_1))]) (Cl_1))$$

(75) J'ai fait réparer ma voiture **par** le garagiste

$$(Cl_1 : [(SN_1 : (Pro_1 : \textit{jé}) (SN_1))_{\text{Suj}} (SV_1 : [(V_{1\text{Aux}} : \textit{faire}) (SV_2 : (V_{2\text{Inf}} : \textit{réparer}) (SV_2)) (SN_2 : (\text{Dét} : \textit{ma}) (N_2 : \textit{voiture}) (SN_2))_{\text{Obj}}] (SV_1)) (SP_1 : (\text{Prép} : \textit{par}) (SN_3 : (\text{Dét} : \textit{le}) (N_3 : \textit{garagiste}) (SN_3)) (SP_1)) (Cl_1))$$

5. Retour sur l'organisation hiérarchique du modèle

Au terme de l'analyse des diathèses verbales dans le modèle GFD, nous souhaitons revenir sur l'organisation hiérarchique de ce modèle, en tentant de justifier l'organisation de chacun des niveaux à l'aide des diathèses.

Nous reprenons la hiérarchie des niveaux d'analyse de la GFD, comme ci-dessous :

(76) Niveau Interpersonnel (pragmatique) > Niveau Représentationnel (sémantique) > Niveau Morphosyntaxique > Niveau Phonologique

Cette hiérarchie montre bien l'influence que peut avoir par exemple la pragmatique sur la syntaxe. Toutefois la fusion des niveaux syntaxique et morphologique en un niveau unique (la morphosyntaxe), nous semble problématique, car nous pensons que certains faits syntaxiques sont à même de déclencher des phénomènes purement morphologiques. La hiérarchie préconisée serait donc la suivante :

(77) pragmatique > sémantique > syntaxe > morphologie > phonologie

L'examen des diathèses nous a ainsi permis de postuler diverses articulations entre chacun des niveaux de description linguistique, que l'on peut schématiser à l'aide de la figure suivante (Le Bellec, 2008c) :

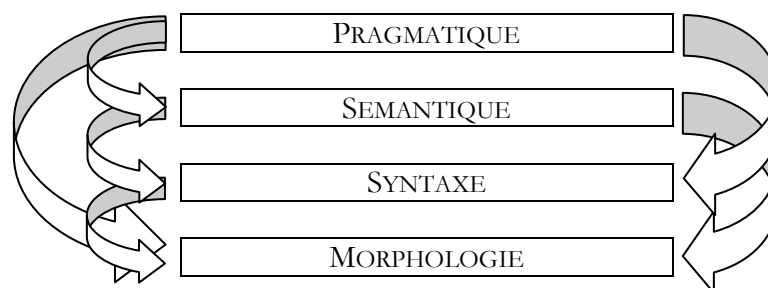


Figure 17 : Articulations des niveaux de description linguistique

➤ Pragmatique > syntaxe :

Ainsi, nous avons vu que la pragmatique avait une influence directe sur la syntaxe, grâce notamment au phénomène du passif, dans la mesure où le passif résulte de l'assignation de la fonction topique et éventuellement focus, aux premier et second arguments du verbe. Ces fonctions déclenchent au niveau syntaxique l'assignation de la fonction sujet au second argument et le premier argument devient facultatif précédé de la préposition *par*.

De même pour l'impersonnel, l'assignation de la fonction focus à toute la proposition a pour conséquence (au niveau syntaxique) que l'argument du verbe est rejeté à droite de

celui-ci sans recevoir de fonction syntaxique et que la position vide du sujet est ensuite remplie par le pronom postiche *il*.

➤ **Pragmatique > sémantique** :

Il est tout à fait envisageable de voir une influence de la pragmatique sur la sémantique dans le cas des constructions impersonnelles, dans la mesure où l'assignation de la fonction focus à toute la proposition affaiblit la charge sémantique de l'argument Agent, comme nous l'avons vu dans la section 4 du chapitre 3.

➤ **Syntaxe > morphologie** :

Comme nous l'avons vu, au sujet de la CI, la position du sujet laissée vide doit être remplie par un pronom *il*, afin de se conformer au principe que toute phrase en français doit être munie d'un sujet.

Concernant le passif, l'assignation de la fonction sujet au second argument va provoquer un changement morphologique sur le verbe qui sera réalisé au moyen de l'auxiliaire *être* suivi du participe passé du verbe. De plus, l'apparition du complément en *par* au niveau morphologique peut résulter de la non-assignation d'une des fonctions nucléaires à l'argument au rôle d'Agent.

➤ **Sémantique > syntaxe** :

L'influence de la sémantique sur la syntaxe est visible grâce aux diverses interprétations des constructions réflexives. C'est notamment le cas des CR à valeur télique, où l'assignation du trait /+télique/ au niveau sémantique va avoir comme conséquence au niveau syntaxique la détermination obligatoire de l'objet direct.

➤ **Sémantique > morphologie** :

Concernant les CC, nous avons vu que l'assignation du trait /+contrôle/ à l'un des arguments du cadre de prédication, en plus des rôles sémantiques qui leur sont déjà associés, a pour conséquence la réalisation morphologique des compléments en *à* ou *par*.

Au sujet de la construction en *se faire*, nous avons vu que les particularités sémantiques de cette construction, notamment sa valeur aspectuelle, avaient comme conséquence le déclenchement au niveau morphologique d'un auxiliaire spécial *se faire*.

Les constructions réflexives, de par leurs diverses modulations sémantiques, déclenchent la présence d'une particule réflexive au niveau morphologique. C'est ainsi que diverses valeurs sémantiques vont déclencher la présence d'un élément REFL dans le cadre de prédication, car ces valeurs ont une incidence sur la réalisation de la phrase, puisqu'en effet, elles sont réalisées morphologiquement au moyen d'une particule réflexive coréférentielle au sujet.

➤ **Pragmatique + syntaxe > morphologie** :

Le phénomène d'accord du participe passé est particulièrement révélateur et pertinent pour justifier la suprématie de la syntaxe (enrichie de la pragmatique) sur la morphologie et de leur réelle scission. En effet, nous avons vu que ce phénomène s'explique grâce à la conjonction des fonctions au niveau pragmatique (fonction topique) et syntaxique (fonctions sujet et objet direct), qui vont déclencher la présence d'indices de personne et de nombre sur le participe passé du verbe, au niveau morphologique.

6. Conclusion

Nous avons proposé dans ce chapitre les cadres de prédication valables en français, en espagnol et en italien pour les diathèses. Nous avons vu que ces cadres de prédication, ainsi que les niveaux de représentation linguistique de la GFD, permettent de saisir les propriétés pragmatiques, sémantiques et syntaxiques des diathèses dans ces trois langues.

Ainsi, nous pouvons résumer les principales caractéristiques de chacune des constructions étudiées dont les propriétés ont pu être décrites en termes de la GFD :

- le passif canonique est décrit en termes de l'assignation de la fonction topique au second argument et de la conceptualisation d'un SoA marqué du trait /-contrôle/ ; le passif en *se faire* se distingue du passif canonique par l'assignation du trait /-momentané/ qui distingue des prédicats téliques ;
- la CR impersonnelle (de l'espagnol et de l'italien) est décrite en termes de l'absence de référence sur le premier argument ;
- la CR passive (de l'espagnol et de l'italien) ainsi que la construction impersonnelle du français sont décrites en termes de l'assignation de la fonction Focus-présentatif à toute la proposition et de la présence d'un acte existentiel ;
- la CR moyenne est décrite grâce à la conceptualisation des traits /-contrôle/ et /-dynamique/ qui interdisent la présence d'un Agent et par la présence de l'opérateur IMP (marquant l'aspect imperfectif) ;
- la CR neutre est décrite en termes de l'assignation du trait /-contrôle/ et /+dyn/ qui caractérisent un Processus et donc l'absence d'argument à fonction Cause ;
- la construction doublement pronominale se décrit par l'assignation combinée d'un ou deux rôles variables (Cause/Source/Patient) à l'argument supplémentaire ;
- les CR réfléchies et réciproques sont décrites comme résultant de l'assignation de deux rôles sémantiques sur une unique référence ;
- les CR à possession inaliénable et métonymiques se décrivent grâce à l'insertion d'une restriction de sélection dans le cadre de prédication pour l'argument interne ;

- les CR à valeur aspectuelle se décrivent comme la conceptualisation d'un SoA marqué du trait /+télique/ ;
- les constructions causatives se décrivent en termes de l'assignation du trait /+contrôle/ au Causataire pour le complément en *à* et de l'assignation de ce même trait au Causateur pour le complément en *par*.

Finalement, nous avons tenté de justifier les liens et l'ordonnement de chacun des niveaux de description linguistique grâce au phénomène de la diathèse et de montrer la pertinence d'une distinction des niveaux syntaxique et morphologique.

Conclusion générale

Dans ce travail, nous avons confronté trois langues romanes autour du phénomène de la diathèse, dans le but d'examiner d'une part les propriétés de chacune des diathèses, d'autre part d'examiner les possibilités de constructions et les limites de ces langues. Cette étude a donc des implications non seulement au niveau de la typologie des langues romanes, mais aussi a l'ambition d'améliorer la description de certains phénomènes, qui jusque-là n'avaient pas trouvé d'explications adéquates à notre avis.

Les diathèses passives

Nous avons vu que les constructions passives différaient dans les langues romanes, dans la mesure où l'espagnol préfère la forme active à la passive canonique, pour deux raisons :

- la construction active (à objet prépositionnel) permet la topicalisation du second argument qui est possible en espagnol grâce au marquage particulier de l'objet direct, au moyen de la préposition *a*, accompagné d'une réduplication pronominale, caractéristique que ne connaissent ni l'italien ni le français ;
- pour les verbes perfectifs, la forme active permet de concevoir le procès en cours de déroulement, ce que ne permet pas la passive canonique.

Par ailleurs, la construction à objet prépositionnel en espagnol permet la topicalisation d'arguments au datif, ce qui est impossible pour la passive canonique, et qui est une raison supplémentaire de la grande productivité et vitalité de cette construction qui a quasiment supplanté le passif canonique.

Le français, en revanche, a recours à la construction passive en *se faire* pour pallier cette restriction aspectuelle du passif canonique, qui exprime le plus souvent un état résultant, tandis que la passive en *se faire* permet d'exprimer un procès en cours de déroulement. Nous avons pu voir aussi que ce passif permettait l'expression d'un Patient très affecté par le procès et que le degré d'affectation et l'empathie qui poussaient le locuteur à employer la passive en *se faire* plutôt que la passive canonique, découlaient des propriétés aspectuelles de cette construction.

D'autre part, l'italien comme l'espagnol, disposent de deux auxiliaires du passif, l'un marquant l'aspect inaccompli, l'autre l'aspect accompli (*ser* et *estar* en espagnol et *essere* vs *venire* et *andare* en italien), ce qui permet à ces deux langues de se répartir diversement les

valeurs aspectuelles, là où le français ne dispose que de la passive en *se faire* pour certaines valeurs aspectuelles défectueuses du passif canonique. C'est pourquoi le français fait un usage beaucoup plus systématique de cette passive, étant donné que c'est l'unique auxiliaire dont il dispose pour ces valeurs ; c'est aussi probablement pour cette raison que cette construction a évolué vers l'expression d'un Patient grandement affecté par le procès. L'italien dispose également de l'équivalent de cette construction (en *farsi*), mais avec une valeur beaucoup plus proche de la causative (la valeur passive de cette construction étant toujours accompagnée d'une certaine responsabilité du référent du sujet), c'est certainement en raison de l'existence d'autres auxiliaires du passif dans cette langue que la construction en *farsi* n'a pas connu le même développement que la passive en *se faire* du français.

On a donc pu voir que pour exprimer les mêmes significations avec les mêmes objectifs communicationnels (soit la topicalisation), les trois langues romanes étudiées avaient recours, de façon originale, à diverses possibilités, selon des propriétés propres à chacune de ces langues.

Les diathèses impersonnelles

Concernant les diathèses impersonnelles dans les langues romanes, nous avons pu faire deux rapprochements entre deux groupes de langues (d'une part l'espagnol et l'italien qui disposent des constructions réflexives impersonnelle et passive, d'autre part le français qui dispose des constructions impersonnelles 'active' et passive) :

- les CR impersonnelles de l'espagnol et de l'italien (ex : *Se es feliz cuando se es honesto*) et les CI passives du français (ex : *Il a été appareillé à quatre heures*) ont ceci en commun que l'absence de référence définie sur le premier argument fait rattacher le verbe de la construction à des indications spatio-temporelles qui sont obligatoires pour que la phrase soit grammaticale. C'est pourquoi le français a plutôt recours à une construction avec *on* indéfini, avec les verbes intransitifs ;
- les CR passives de l'espagnol et de l'italien et les CI 'actives' du français ont en commun le fait d'introduire un nouveau référent discursif, et ne sont pas contraintes par la présence obligatoire d'un circonstant spatio-temporel qui est inhérent à la construction du fait que le verbe prend un sens existentiel.

On a vu que même si les CR passives et impersonnelles de l'espagnol et de l'italien sont en apparence très proches et ne semblent se distinguer que grâce à l'accord du verbe, elles ont en fait une fonction secondaire bien spécifique à chacune d'elles (à savoir de permettre de dénuer le premier argument de toute référence pour la CR impersonnelle et de présenter un état de choses tout nouveau dans une structure thétiq ue pour la CR passive), et ce qui

les rend si proches est leur fonction commune consistant à évincer le premier argument du verbe.

Les diathèses réflexives

Le clitique réflexif *a*, de façon générale, la propriété de modifier les rôles sémantiques des arguments ainsi que de modifier la valeur aspectuelle du verbe. Nous avons vu qu'à travers les langues romanes, les possibilités de construction différaient, notamment en espagnol et en italien qui ont accès à un nombre plus important de constructions réflexives, allant jusqu'à exprimer des distinctions d'ordre pragmatique, grâce aux CR passives et impersonnelles, et cela en raison de leur propriété de langues à sujet nul, à l'inverse du français, langue à servitude subjectale.

D'autre part, nous avons pu affiner la description de la construction doublement pronominale de l'espagnol, en montrant que l'existence de cette construction est liée à l'existence de la construction à objet prépositionnel (et reprise pronominale), caractéristique de cette langue. De même nous avons pu mettre en évidence le rôle sémantique extrêmement « versatile » de l'argument de cette construction, non sélectionné par le verbe, et nous avons vu que cette versatilité était en relation avec sa fonction syntaxique oscillant entre un objet indirect et un sujet, représentant en même temps un référent typiquement topical.

Nous avons également proposé une échelle de transitivité qui nous a permis de voir que la diathèse réflexive permettait de détransitiver certains verbes en supprimant un argument de la valence verbale (ou de façon moins radicale en le mettant en arrière-plan de la construction, mais en le maintenant présent à un niveau conceptuel, empêchant sa réalisation syntaxique) ou au contraire permettait d'augmenter leur transitivité avec une interprétation télique.

Les diathèses causatives

Concernant les compléments en *à* et *par* dans la construction causative (ou en *a* ou *da* en italien), nous avons noté que la sélection de l'un ou l'autre de ces compléments dépend de la relation entre le référent du sujet de la construction (le Causateur) et le référent de ce complément (le Causataire). Nous avons ainsi établi que le postulat de cette relation générale a l'avantage d'englober les divers paramètres généralement invoqués (comme la nature sémantique des SN de la construction, la classe lexicale du verbe à l'infinitif et la coréférentialité) pour expliquer l'une ou l'autre réalisation syntaxique.

L'accord du participe passé

Nous avons montré que l'accord du participe passé, en tant que phénomène connexe à la diathèse verbale, est essentiellement tributaire de trois facteurs interdépendants et qui interagissent différemment selon la langue en question. Ainsi, nous avons vu que la fonction pragmatique de topique est le facteur commun dans le déclenchement de ce type d'accord, qui permet de distinguer d'une part les structures topicalisantes (comme le passif) où l'accord a lieu systématiquement, des structures focalisantes (comme l'impersonnel en français) où l'accord est impossible. Par ailleurs, nous avons constaté qu'en plus de cette fonction topicale, l'accord n'a lieu qu'avec des expressions portant au préalable l'une des deux fonctions nucléaires (sujet ou objet direct). Également, en français et en italien, nous avons vu que l'auxiliaire *être* est un prérequis au déclenchement de l'accord du participe passé avec le sujet, puisqu'en présence de l'auxiliaire *avoir*, le participe passé reste invariable.

Ce phénomène nous a permis de distinguer entre deux types de langues : d'une part le français et l'italien qui disposent de l'accord du participe passé avec l'objet, d'autre part l'espagnol qui ne dispose pas de cet accord, mais uniquement de l'accord avec le sujet.

La Grammaire Fonctionnelle Discursive

Nous avons ainsi proposé un certain nombre de cadres de prédication censés représenter les propriétés définitoires et caractéristiques de chacune des diathèses. Nous avons proposé diverses échelles typologiques censées rendre compte de la variation des diathèses à travers les trois langues romanes étudiées, ainsi que des propriétés de chacune de ces langues.

De même, à partir de l'examen de l'ensemble des diathèses et leur implication à chacun des niveaux de représentation linguistique, nous avons suggéré qu'une scission du niveau Morphosyntaxique en deux niveaux : Syntaxe et Morphologie serait probablement plus à même de rendre compte de certains phénomènes diathétiques et notamment du phénomène de l'accord du participe passé qui est déclenché par la fonction pragmatique de topique couplée à l'une des deux fonctions nucléaires de sujet ou d'objet direct.

Perspectives de recherche

Les langues romanes

Ce travail gagnerait à être augmenté de la comparaison à d'autres langues romanes, comme le portugais et le roumain, et qui permettrait de vérifier et de valider les hypothèses et échelles typologiques que nous avons proposées pour les trois langues étudiées dans cette thèse.

Description des diathèses

Vu l'ampleur d'un tel sujet, nous avons dû laisser sous silence un certain nombre de faits et avons dû nous limiter à ce qui nous semblait plus fondamental. Il reste donc certaines zones d'ombre que nous n'avons pas approfondies ici mais qui pourront constituer l'objet de recherches futures (nous les mentionnons de façon non exhaustive), telles que :

- le lien et la différence entre la CI passive du français et la CR impersonnelle de l'espagnol et l'italien ainsi qu'entre la CI active du français et la CR passive de ces mêmes langues qui gagneraient à être affinés afin de voir l'extension des valeurs de ces constructions ;
- les constructions en *se voir* et *se laisser* et leur comparaison avec l'espagnol et l'italien, etc.

L'accord du participe passé

Les conclusions sur l'accord du participe passé ouvrent la voie à de futures recherches et permettront notamment d'intégrer la description de ce phénomène à la GFD qui offre un niveau de représentation pragmatique, mais qui requiert, pour une description adéquate, une distinction des niveaux syntaxique et morphologique ; car comme on l'a vu, ce sont les niveaux pragmatique et syntaxique qui, conjointement, sont à l'origine du déclenchement de l'accord du participe passé.

En outre, la description et la formalisation de ces règles pourraient permettre d'améliorer les méthodes d'apprentissage des règles d'accord du participe passé (et l'on sait la difficulté qu'elles présentent pour les élèves), si l'on cesse de les considérer comme étant purement arbitraires.

La Grammaire Fonctionnelle Discursive

Nous avons survolé la hiérarchie des niveaux de description dans la GFD et avons brièvement remis en cause l'autonomie du niveau Morphosyntaxique (avec à l'appui le phénomène des diathèses et de l'accord du participe passé), mais une étude plus approfondie à l'aide de phénomènes autres que diathétiques pourrait nous permettre de

confirmer, d'infirmier ou bien de moduler l'idée d'une scission entre les niveaux syntaxique et morphologique et d'étudier les implications que cette scission aurait sur le cadre général de la GFD.

Nous avons utilisé, pour nos représentations en termes de la GFD, les fonctions sémantiques traditionnelles telles que celles de la GF standard et avons donc mis de côté les macro-rôles d'Acteur et Subisseur de la GFD. Il serait néanmoins envisageable de chercher un moyen de les intégrer à notre description des diathèses sans toutefois perdre les propriétés sémantiques des constructions, car ces macro-rôles pourraient permettre d'expliquer le fait que le français possède une construction passive dont le Subisseur est grandement affecté, suivant un continuum : non affecté > affecté > très affecté.

Bibliographie

- Abeillé, A. & Godard, D. (2002) « Deux types de prédicats complexes dans les langues romanes ». *LINX*, 45, p. 165-176. Disponible sur :
<<http://www.llf.cnrs.fr/Gens/Abeille/AG.link.pdf>>
- Abeillé, A. & Godard, D. (2003) « Les prédicats complexes dans les langues romanes ». In Godard, D. (éd.) *Les langues romanes. Problèmes de la phrase simple*, Paris : CNRS Editions, p. 125-184.
- Alencar, L.F. de & Kelling, C. (2005) « Are reflexive constructions transitive or intransitive? Evidence from German and Romance ». In M. Butt & T. Holloway King (éds.) *Proceedings LFG 2005 Conference*. Stanford : CSLI Publications. Disponible sur : <<http://csli-publications.stanford.edu/LFG/10/lfg05alencarkelling.pdf>>
- Alessandro, A. & Zamora Muñoz, P. (2006) « La evolución de las estructuras causativas con *fare*: usos y desusos discursivos ». *Tonos Digital*, 12. Disponible sur : <<http://www.tonosdigital.com/ojs/index.php/tonos/article/view/74/74>>
- Almeida, M.E. (1994) « L'impersonnel en portugais et en français : approche contrastive ». *L'information grammaticale*, 62, p.12-15.
- Aranovich, R. (2005) « Object individuation and Arbitrary SE in Romance and Slavic », MS. UC Davis.
- Audibert-Gibier, M. (1992) « Etude de l'accord du participe passé sur des corpus de français parlé ». *Langage et Société*, 61, p. 7-30.
- Babcock, S. (1970) *The Syntax of Spanish Reflexive Verbs*, La Hague-Paris : Mouton.
- Barra Jover, M. (1996) « Dativo de interés, dativo aspectual y las marcas de aspecto perfectivo en español ». *Verba*, 23, p. 121-146.
- Bat-Zeev Schyldkrot, H. (1981) « A propos de la forme passive 'se voir + VinP' ». *Folia Linguistica*, 15, 3-4, p. 387-407.
- Bat-Zeev Schyldkrot, H. (1997) « La grammaticalisation des auxiliaires : le cas de *voir* ». *SCOLLA* 10, p. 205-224.
- Bat-Zeev Schyldkrot, H. (1999) « Analyse sémantique d'une forme passive complémentaire : *se laisser* ». *Langages*, 135, p. 63-74. Disponible sur : <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_1999_num_33_135_2203>
- Bello, A. (1847) *Gramática de la lengua castellana*, Buenos Aires : Ediciones Anaconda.
- Bessler, P. (1995) « L'accord du participe passé dans les langues romanes : une approche morphosyntaxique ». *La Revue canadienne de Linguistique*, 40-3, p. 269-290.
- Blevins, J.P. (2003) « Passives and impersonals ». *Journal of Linguistics* 39, p. 473-520.

- Boehm, I. (2001) « De la 'voix' et de la 'diathèse' ». In Colombat, B. & Savelli, M. (éds.) *Métalangage et terminologie linguistique*, Louvain : Peeters, p. 91-111.
- Boons, J.P., Guillet, A. & Leclère, C. (1976) *La structure des phrases simples en français, I : Constructions intransitives*, Genève-Paris : Droz.
- Borillo, A. (2006) « Fonction discursive de la structure d' 'inversion locative' ». *Linguisticae Investigationes*, 29-1, p. 25-41.
- Burzio, L. (1986) *Italian Syntax : A Government Binding Approach*, Dordrecht : Reidel.
- Butler, C. & González-García, F. (2005) « Situating FDG in Functional-Cognitive Space: An Initial Study ». In Mackenzie, J.L. & Gómez González, M.A. (éds.) (2005) *Studies in Functional Discourse Grammar*, Bern : Peter Lang, p. 109-158.
- Butler, C. (2003) *Structure and Function: A guide to three major Structural-Functional theories, Parts I and II*, Amsterdam and Philadelphia : John Benjamins.
- Campos, H. (1989) « Impersonal passive 'se' in Spanish ». *Linguisticae Investigationes* 13-1, p. 1-21.
- Cannings, P.L. & Moody, M.D. (1978) « Faire faire quelque chose à/par quelqu'un : The causative Triangle ». *Modern Language Journal*, 62, 1-2, p. 11-18.
- Carlier, A. (2002) « Les propriétés aspectuelles du passif ». In V. Lagae, A. Carlier et C. Benninger (éds.) *Temps et aspect : de la grammaire au lexique*, *Cahiers Chronos* 10, Amsterdam-New-York : Rodopi, p. 41-63.
- Casagrande, G. (1967) « Modern Usage and Syntactic Construction of the 'Impersonal SI' in Italian ». *The Modern Language Journal*, Vol. LI, n°8, p. 492-496.
- Catalá Torres, N., Martí Perelló, S. & Vallhonrat Bodas, S. (2002) « Algunas observaciones sobre las construcciones medias en español ». *Verba* 29, p. 365-387.
- Cennamo, M. (1993) *The Reanalysis of Reflexives : a Diachronic Perspective*, Napoli : Liguori.
- Cerbasi, D. (1997) « Las construcciones causativas del tipo *hacer* + infinitivo en español, portugués e italiano », *Lingüística Española Actual*, vol. 19, n°2, p. 155-172.
- Chafe, W. (1976) « Givenness, Contrastiveness, Definiteness, Subjects, Topics, and Point of View ». In C. N. Li & S. Thompson (éds.) *Subject and topic*, New York : Academic Press, p. 25-55.
- Chomsky, N. (1957) *Structures syntaxiques*, Paris : Editions du Seuil.
- Chomsky, N. (1995) *The Minimalist Program*, Cambridge, MA : MIT Press.
- Clements, J.C. (2006) « Transitivity and Spanish Non-Anaphoric *se* ». In Clements, J.C. & Yoon, J. (éds.) *Functional Approaches to Spanish Syntax. Lexical Semantics, Discourse and Transitivity*, London : Palgrave, p. 236-264.
- Combettes, B. (1992) « Hiérarchie des référents et connaissance partagée : les degrés dans l'opposition connu/nouveau ». *L'information grammaticale*, 54, p.11-14.

- Comrie, B. (1976) « The syntax of causative constructions: cross-language similarities and divergences ». In Shibatani M. (éd.) *Syntax and semantics, 6. The grammar of causative constructions*, New-York : Academic Press, p. 261-312.
- Cornish, F. (2000) « L'accord, l'anaphore et la référence : quelques enjeux ». In M. Coene, W. de Mulder, P. Dendale, et Y. D'Hulst (éds.), *Studia linguistica in honorem Lilianae Tasmowski*, Padoue : Unipress, p. 509-533.
- Cornish, F. (2001) « L'inversion 'locative' en français, italien et anglais : propriétés syntaxiques, sémantiques et discursives ». *Cahiers de Grammaire* 26, p. 101-123. Disponible sur : <<http://w3.erss.univ-tlse2.fr/textes/publications/CDG/26/CG26-6-Cornish.pdf>>
- Cornish, F. (2005)a « A cross-linguistic study of so-called 'locative inversion' : evidence for the Functional Discourse Grammar model ». In C. de Groot & K. Hengeveld (éds.) *Morphosyntactic Expression in Functional Grammar*, Berlin & New York : Mouton de Gruyter, p. 163-202.
- Cornish, F. (2005)b « Null complements, event structure, predication and anaphora : a Functional Discourse Grammar account ». In J.L. Mackenzie & M.A. Gómez González (éds.) *Studies in Functional Discourse Grammar*, Berlin : Peter Lang, p. 29-55. Disponible sur : <<http://w3.erss.univ-tlse2.fr/textes/publications/CE/Cornish.pdf>>
- Cornish, F. (2008) « L'absence de prédication, le topique et le focus : le cas des phrases 'thétiques' ». *La prédication. Faits de Langue* : 31-32, p. 121-131.
- Cornish (2010) « Anaphora: Text-based or discourse-dependent? Functionalist vs. formalist accounts ». À paraître dans *Functions of Language* 17.2.
- Creissels, D. (1995) *Éléments de syntaxe générale*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Creissels, D. (2000) « Remarques sur la notion de passif et l'origine des constructions passives ». *2^{ème} Colloque de Typologie de Paris*, p. 71-82.
- Creissels, D. (2006) *Syntaxe générale : une introduction typologique 2, La phrase*, Lavoisier : Paris.
- Creissels, D. (2007) « Réflexivisation, transitivité et agent affecté ». In Rousseau, A., Bottineau, D. & Roulland, D. (dir.) *L'énoncé réfléchi*, Presses Universitaires de Rennes, p. 83-106.
- Cunita, A. (2003) « Remarques sur les tours récessifs ». *Revue Roumaine de Linguistique*, 1-4, p. 5-11.
- Damourette J. & Pichon, E. (1911-1950) *Des mots à la pensée. Essai de Grammaire de la langue française*, Paris : Editions d'Artrey.
- Danell, K.J. (1979) *Remarques sur la construction dite causative*. Stockholm : Almqvist & Wiksell International.
- De Groot, C. (1985) « Predicates and features ». In Bolkestein, A.M., de Groot, C. & Mackenzie, J.L. (éds.) *Predicates and Terms in Functional Grammar*, Dordrecht, Foris, p. 71-84.

- Delbecque, N. (1999) « La transitivité en espagnol : deux constructions plutôt qu'une ». *Verbum* 21-1, p. 49-65.
- Desclés, J.-P., Guentchéva, Z. (1993) « Le passif dans le système des voix du français ». *Langages*, 109, p. 73-102.
- Dik, S.C. (1978) *Functional Grammar*, Amsterdam: North-Holland.
- Dik, S.C. (1980)a *Studies in Functional Grammar*, London/New York : Academic Press.
- Dik, S.C. (1980)b « Seventeen sentences : basic principles and applications of Functional Grammar ». In Moravcsik, E. et Wirth, J.R. (éds.) *Current approaches to syntax. Syntax and Semantics* 13, New York : Academic Press, p. 45-75.
- Dik, S.C. (1983) « On the status of verbal reflexives ». In Tasmowski, L. & Willens, D. (éds.), *Problems in Syntax*, Gent : Communication and Cognition, p. 321-355.
- Dik, S.C. (1985) « Formal and semantic adjustment of derived constructions ». In Bolkestein, A.M., de Groot, C. & Mackenzie, J.L. (éds.) *Predicates and Terms in Functional Grammar*, Dordrecht : Foris, p. 1-28.
- Dik, S.C. (1997)a *The Theory of Functional Grammar, Part 1: The structure of the clause* (2nd édition, éditée par K. Hengeveld), Berlin et New York : Mouton de Gruyter.
- Dik, S.C. (1997)b *The Theory of Functional Grammar, Part 2 : Complex and derived constructions*, (édité par K. Hengeveld), Berlin et New York : Mouton de Gruyter.
- Dobrovie-Sorin, C. (1997) « Classes de prédicats, distribution des indéfinis et la distinction thématique-catégorique ». *Le Gré des langues*, p. 58-97.
- Dobrovie-Sorin, C. (1999) « Le(s) thème(s) entre la syntaxe et la structure de l'information ». In C. Guimier (éd.), *La Thématisation dans les langues, Actes du Colloque de Caen*, Peter Lang, p. 169-183.
- Donaldson, W.D. (1973) *French Reflexive Verbs: A case grammar description*, The Hague-Paris : Mouton.
- Drijkoningen, F. (1985) « L'accord du participe passé en français moderne », in *Rapports / Het Franse Boek*, 55-1, p. 22-28. Disponible sur : <http://www.let.uu.nl/~frank.drijkoningen/personal/RapportsParticipePasse.pdf>
- Dubois, J. (1967) *Grammaire structurale du français : Le verbe*, Paris : Larousse.
- Durie, M. (1995) « Towards an understanding of linguistic evolution and the notion 'X has a function Y' ». In Abraham, W., T. Givón & S. Thompson (éds.) *Discourse Grammar and Typology : papers in honor of John W. M. Verhaar*. Amsterdam & Philadelphie: Benjamins p. 275-308.
- Erteschik-Shir, N. (1997) *The Dynamics of Focus Structure*, Cambridge University Press.
- Eskénazi, A. (1968) « Note sur les constructions impersonnelles du français contemporain ». *Revue romane* 111, p. 96-117.

- Evrard, I. (2002) « Grammaire scolaire et grammaire scientifique en Belgique : l'exemple de la diathèse ». In Wakely, R. (éd.) *Les Belges : enregistreurs de tous les usages*, Edimbourg : Edimbourg University Press, p. 81-99.
- Evrard, I. (2003) « La diathèse en français : un essai de synthèse ». In Sánchez Miret, F. (éd.), *Actes du XXIIIe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Niemeyer, Tübingen (Allemagne), II(1), 303-316.
- Fernández Soriano, O. (1999) « Datives in Constructions with Unaccusative *Se* », *CatWPL* 7, p. 89-105. Disponible sur : <<http://ddd.uab.cat/pub/cwpil/1132256Xv7p89.pdf>>
- Fernández, A., Vazquez, G. & Antonia Marti, M. (2002) « Alternancias diatéticas relacionadas con el aspecto ». *Verba* 29, p. 389-402.
- Fernández, S. S. (2002) « La voz pasiva en español : hacia un análisis discursivo ». *Romansk Forum*, XV *Skandinaviske romanistkongress*, 16-2, p. 75-85. Disponible sur : <<http://www.duo.uio.no/roman/Art/Rf-16-02-2/esp/Fernandez.pdf>>
- François, J. (2001) « Désémantisation verbale et grammaticalisation, (*se*) voir employé comme outil de redistribution des actants ». *Syntaxe & Sémantique*, 2, p. 159-175.
- François, J., Danzo, A. & Kefalova, L. (1996) « Le modèle néerlandais de grammaire fonctionnelle en perspective : cadres prédicatifs, localisation, formation de prédicats ». In *Cahier de Recherche Linguistique* 2, Université de Nancy 2, p. 39-86.
- Gaatone, D. (1970) « La transformation impersonnelle en français ». *Le français moderne* 38-4, p. 389-411.
- Gaatone, D. (1976)a « Les pronoms conjoints dans la construction factitive ». *Revue de linguistique romane* 40, p. 165-182.
- Gaatone, D. (1976)b « L'alternance *à/par* dans les constructions causatives (factitives) ». *Actes du 13^{ème} Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, vol. 1, p. 525-535.
- Gaatone, D. (1983) « Le désagréable en syntaxe ». *Revue Romane* 18, p. 161-174.
- Gaatone, D. (1998) *Le passif en français*, Paris & Bruxelles : Duculot.
- Gaatone, D. (2000) « Pour une définition restrictive du passif en français ». In Schøsler, L. (éd.) *Le passif. Actes du colloque international*, Institut d'Etudes Romanes, 45, Université de Copenhague, p. 15-22.
- Galmiche, M. (1992) « Au carrefour des malentendus : le thème ». *L'information grammaticale*, 54, p. 3-10.
- García Negroni, M.M. (2002) « La construcción media con *se* ». In Sánchez López, C. (éd.) *Las construcciones con se*, Madrid : Visor, p. 275-308.
- García Velasco, D. & Hengeveld K. (2002) « Do we need predicate frames ? ». In Mairal Usón, R. & Pérez Quintero, M.J. (éds.) *New Perspectives on Argument Structure in Functional Grammar*, Berlin : Mouton de Gruyter, p. 95-123.
- García Velasco, D. & Portero Muñoz, C. (2002) « Understood objects in Functional Grammar ». *Working Papers in Functional Grammar*, 76. Disponible sur :

<http://home.hum.uva.nl/fg/working_papers/WPFG76.pdf>

- Garey, H.B. (1957) « Verbal aspect in French ». *Language* 33, p. 91-110.
- Geniušienė, E. (1987) *The Typology of Reflexives*, Berlin & New York : Mouton de Gruyter.
- Graupera, A. A. (1981) « A comment on the Spanish causative as a problematic category ». *Hispanic Journal*, 3, p. 141-157.
- Grévisse, M. (1993) *Le Bon usage : grammaire française*, Paris : Duculot.
- Hagège, (1999) *La structure des langues*, Paris : PUF.
- Halliday, M.A.K. (1985) *An introduction to Functional Grammar*. London : Arnold.
- Halliday, M.A.K. & Mathiessen, C.M.I.M. (1999) *Construing Experience through Meaning, A language-based approach to cognition*, London : Cassell.
- Hannay, M. (1991) « Pragmatic function assignment and word order variation in a Functional Grammar of English ». *Journal of Pragmatics*, 16, p. 131-55.
- Helland, H. P. (2002) *Le passif périphrastique en français moderne*, Etudes Romanes 50, Danemark, Université de Copenhague.
- Hengeveld, K. (2004a) « The Architecture of a Functional Discourse Grammar ». In Mackenzie, J.L. & Gómez González M.A. (éds.) *A New Architecture for Functional Grammar*, Berlin : Mouton de Gruyter, p. 1-21.
- Hengeveld, K. (2004b) « Epilogue ». In Mackenzie, J.L. & Gómez González M.A. (éds.) *A New Architecture for Functional Grammar*, Berlin : Mouton de Gruyter, p. 365-378.
- Hengeveld, K. (2005) « Dynamic expression in Functional Discourse Grammar ». In Hengeveld, K. & de Groot, C. (éds.) *Morphosyntactic Expression in Functional Grammar*, Berlin & New York : Mouton de Gruyter.
- Hengeveld, K. & Mackenzie, J.L. (2006) *Functional Discourse Grammar*. In K. Brown (ed.), *Encyclopedia of Language and Linguistics*, 2nd édition, Vol. 4, Oxford, Elsevier, p. 668-676. Disponible sur : <http://home.hum.uva.nl/fg/working_papers/FDG.pdf>
- Hengeveld, K. & Mackenzie, J.L. (2008) *Functional Discourse Grammar : A typologically-based theory of language structure*, Oxford : Oxford University Press.
- Hengeveld, K. & Mackenzie, J. L. (à paraître) « Functional Discourse Grammar ». À paraître dans : Bernd Heine and Heiko Narrog (eds), *The Oxford Handbook of Linguistic Analysis*. Oxford : Oxford University Press, p. 367-400.
- Herslund, M. (1999) « Incorporation et transitivité dans les langues romanes ». *Verbum* 21-1, p. 37-41.
- Herslund, M. (2000) « Les deux passifs du français ». In Schøsler, L. (éd.) *Le passif. Actes du colloque international*, Institut d'Etudes Romanes 45, Université de Copenhague, p. 71-81.

- Hobaek Haff, M. (2000) « Les périphrases passives pronominales – constructions non-prototypiques du passif ». In Schøsler, L. (éd.) *Le passif. Actes du colloque international*, Institut d'Etudes Romanes, 45, Université de Copenhague, p. 39-48.
- Hopper, P.J. & Traugott, E.C. (1993) *Grammaticalization*, Cambridge University Press.
- Hyman, L.M. & Zimmer, K.E. (1976) « Embedded Topic in French ». In Charles, N., Li (éd.) *Subject and Topic*. New York : Academic Press, p. 189-211.
- Iwata, S. (1999) « On the status of an implicit argument in middles ». *Journal of Linguistics* 35, p. 527-553.
- Junker, M.O. & Martineau, F. (1987) « Les possessions inaliénables dans les constructions objet ». *Revue romane*, 22-2, p. 194-209. Disponible sur : <http://www.eastcree.org/mojunker/pdf/Les%20Possessions%20Inalienables%20dans%20les%20Constructions%20Objet.pdf>
- Kánski, Z. (1992) « Impersonal constructions as a strategy for second-order predication », in M. Kiefer & J. van der Auwera (éds.) *Meaning and grammar. Cross-linguistic perspectives*, Berlin : Mouton de Gruyter, p. 95-122.
- Kayne, R.S. (1977) *Syntaxe du français. Le cycle transformationnel*, Paris : Seuil.
- Kayne, R. (1989) « Facets of Romance Past Participle Agreement ». In Benincà, P. (éd.) *Dialect Variation and the Theory of Grammar*. Dordrecht, Foris (reparu dans Kayne, R. (2000) ch. 3, p. 25-39).
- Kayne, R. (2000) « Past Participle Agreement in French and Italian », ch.2 in : *Parameters and Universals*, New York : Oxford University Press, p. 10-24.
- Kelling, C. (2006) « Spanish *se*-constructions: the passive and the impersonal construction ». In M. Butt & T. Holloway Kinf (éds.) *Proceedings of the LFG06 Conference*. Stanford : CSLI Publications. Disponible sur : <http://csli-publications.stanford.edu/LFG/11/lfg06kelling.pdf>
- Kesik, M. (1985) « La phrase impersonnelle : problèmes de description ». In Chocheyras, J. (éd.) *Autour de l'impersonnel*, ELLUG, p. 51-62.
- Kesik, M. (1986) « Description de la phrase impersonnelle. Entre la syntaxe, la sémantique et la rhétorique », in *Linguistique générale et linguistique romane. Histoire de la grammaire, Actes du 17^{ème} congrès international de linguistique et philologie romanes*, Aix-en-Provence, Vol.1, Publications Université de Provence, p. 251-263.
- Kesik, M. (1990) « Impersonnel et progression du texte ». In Maillard, M. & Oriol-Boyer, C. (éds.) *L'impersonnel - Mécanismes linguistiques et fonctionnements littéraires*, Université de Grenoble, p. 183-192.
- Kliffer, M.D. (1995) « El 'a' personal, la kinesis y la individuación ». In C. Pensado (éd.) *El Complemento directo preposicional*, Madrid : Visor, p. 93-111.
- Koch, P. (1994) « Dépersonnalisation (et repersonnalisation). A propos de la diachronie des verbes impersonnels ». *L'information grammaticale*, n° 62, p. 9-11.

- Kokutani, S. (2005) « Sur l'analyse unie de la construction 'se faire + infinitif' en français ». In H. Bat-Zeev Shyldkrot & N. Le Querler (éds.) *Les périphrases verbales, Linguisticae Investigationes Supplementa*, 25, p. 209-227.
- Kupferman, L. (1995) « La construction passive en *se faire* ». *Journal of French Language Studies* 5, p. 57-83.
- Kurylowicz, J. (1965) « The evolution of grammatical categories ». In *Esquisses linguistiques*, Fink : Munich, p. 38-54.
- Labelle, M. (2002) « The French non canonical passive in *se faire* ». In Haraguchi, Shosuke, Bohumil Palek & Osamu Fujimura (éds.), *Proceedings of Linguistics and Phonetics*. Tokyo : Charles University Press and Meikai University. Disponible sur : http://www.er.uqam.ca/nobel/r32764/Labelle/Linguistique_files/Labelle_LP2002.pdf
- Labelle, M. (2008) « The French reflexive and reciprocal *se* ». *Natural Language and Linguistic Theory*, n°26-4, p. 833-876.
- Laca, B. (1995) « Sobre el uso del acusativo preposicional en español ». In C. Pensado (éd.) *El Complemento directo preposicional*, Madrid : Visor, p. 61-91.
- Lagae, V. (1990) « Les caractéristiques aspectuelles de la construction réflexive *ergative* ». *Travaux de Linguistique* 20, p. 23-42.
- Lagae, V. (2002) « Le passif pronominal : une forme complémentaire du passif périphrastique ? ». In V. Lagae, A. Carlier et C. Benninger (éds.) *Temps et aspect : de la grammaire au lexique, Cahiers Chronos* 10, Amsterdam-New-York : Rodopi, p.133-149.
- Lambrecht, K. (1994) *Information Structure and Sentence Form*, Cambridge Studies in Linguistics, University of Texas, Austin.
- Lamiroy, B. (1993) « Pourquoi il y a deux passifs ». *Langages* 109, p. 53-72. Disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_1993_num_27_109_1091
- Lamiroy, B. (1999) « Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation ». *Langages*, 135, p. 33-45. Disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_1999_num_33_135_2201
- Lamiroy, B. (2000) « Sur certains rapports entre le passif pronominal et le datif ». In Schøsler, L. (éd.) *Le passif. Actes du colloque international*, Institut d'Etudes Romanes, 45, Université de Copenhague, p. 135-154.
- Lazard, G. (1994a) *L'actance*, Paris : PUF.
- Lazard, G. (1994b) « L'actant H : sujet ou objet ? ». *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, vol. 89, n°1, p. 1-28.
- Lazard, G. (1996) « Fonction de l'accord verbe-actant ». *L'accord : Faits de langue*, 8, p. 151-160. Disponible sur :

<http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/flang_1244-5460_1996_num_4_8_1123>

- Lazard, G. (2001) « La typologie actancielle ». In Lazard, G. (éd.) *Etudes de linguistique générale : typologie grammaticale*, Leuven-Paris : Peeters, p. 65-77.
- Lazard, G. (2007) « Le réfléchi est-il une voix ? ». In Rousseau, A., Bottineau, D. & Roulland, D. (dir.) *L'énoncé réfléchi*, Presses Universitaires de Rennes, p. 35-46.
- Le Bellec, C. (2005) *Les constructions réflexives en français et en espagnol dans la Grammaire Fonctionnelle*. Mémoire de DEA, Université de Toulouse-Le Mirail.
- Le Bellec, C. (2008)a « La restructuration argumentale dans la construction causative : le cas des compléments en *à* et *par* », *Actes du 1^{er} Congrès Mondial de Linguistique Française*, Paris, p. 2101-2112. Disponible sur :
<<http://www.linguistiquefrancaise.org/index.php?option=article&access=standard&Itemid=129&url=/articles/cmlf/pdf/2008/01/cmlf08076.pdf>>
- Le Bellec, C. (2008)b « Reflexive constructions in French, Spanish and Italian in Functional Discourse Grammar ». *13th International Conference on Functional Grammar*, 3-6 septembre 2008, Londres.
- Le Bellec, C. (2008)c « La pertinence et la hiérarchie des niveaux de représentation linguistique dans la description des diathèses verbales ». *VIIIème Congrès International de Linguistique Française. Morphologie, syntaxe, sémantique : même combat ?*, 25-27 septembre 2008, Oviedo, Espagne.
- Le Bellec, C. (2009) « L'accord du participe passé dans les langues romanes : Entre pragmatique et syntaxe ». *Revue romane* : 44-1, p. 1-24.
- Leclère, C. (1976) « Datifs syntaxiques et datif éthique », in *Méthodes en grammaire française*, J.C. Chevalier & M. Gross (éds.), Paris : Klincksieck, p. 76-96.
- Le Goffic, P. (1993) *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- Levelt, W.J.M. (1989) *Speaking: From Intention to Articulation*, Cambridge, Mass & Londres : MIT Press.
- Lois, X. (1990) « Auxiliary selection and past participle agreement in Romance ». *Probus* 2, p. 233-255.
- Mackenzie, J.L. (1998) « The basis of syntax in the holophrase ». In Mike Hannay and A. Machtelt Bolkestein (éds), *Functional Grammar and verbal interaction*, Amsterdam : Benjamins, p. 267-295.
- Mackenzie, J.L. (2002) « The predicate in Functional Grammar ». In Mairal Usón, R. & Pérez Quintero, M.J. (éds.) *New Perspectives on Argument Structure in Functional Grammar*, Berlin : Mouton de Gruyter, p. 1-38.
- Maillard, M. (1990) « Vers une théorie unitaire de l'impersonnel ? ». In Maillard, M. & Oriol-Boyer, C. (éds.) *L'impersonnel - Mécanismes linguistiques et fonctionnements littéraires*, Actes du Colloque organisé par l'université de Grenoble III, p. 227-254.

- Maillard, M. (1994a) « Les problèmes généraux posés par l'impersonnel ». *L'information grammaticale* 62, p. 3-5.
- Maillard, M. (1994b) « Concurrence et complémentarité de *il* et *ça* devant les prédicats impersonnels en français contemporain ou Comment distinguer une *phrase asubjectale* d'une *phrase à sujet indistinct* ? ». *L'information grammaticale*, n° 62, p. 48-52.
- Marandin, J.-M. (2003) « Inversion du sujet et discours dans les langues romanes ». In Godard, D. (éd.) *Les langues romanes. Problèmes de la phrase simple*, Paris : CNRS Editions, p. 345-392.
- Marcantonio, A. (1981) « The distribution of *a* and *da* in Italian causative constructions ». *Journal of Italian linguistics*, 6, p. 1-33.
- Marchello-Nizia, C. (2006) *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles : De Boeck.
- Martin, F. (2002) « La construction 'se faire + infinitif' et les verbes psychologiques ». In Chuquet, J. & Paillard, M. (éds.), *Morphosyntaxe du lexique 1, Catégorisation et mise en discours. Travaux linguistiques du Cerlico*, 15, p. 212-241. Disponible sur : <http://www.fundp.ac.be/pdf/publications/55990.pdf>
- Mélis, L. (1985) « Les tours pronominaux du français ». In Mélis, L., Tasmowski, L., Verluysen, P. & Willens, D. (éds.) *Les constructions de la phrase française. Invitation à la réflexion sur le passif, le pronominal, l'impersonnel et le causatif*, Gent : Communication & Cognition, p. 91-166.
- Mendikoetxea, A. (1999) « Construcciones con *se* : medias, pasivas e impersonales ». In Bosque, I. & Demonte, V. (éds.) *Gramática descriptiva de la lengua española. Vol.2 : Las construcciones sintácticas fundamentales. Relaciones temporales, aspectuales y modales*, Madrid : Espasa-Calpe, p.1631-1722.
- Molinier, C. (2005) « Sur les constructions causatives figées du français ». *Linx* 53, p. 197-216.
- Muller, C. (2000) « Le passif processif et ses concurrents ». In Schøsler, L. (éd.) *Le passif. Actes du colloque international*, Institut d'Etudes Romanes, 45, Université de Copenhague, p. 49-69.
- Muller, C. (2002) *Les bases de la syntaxe. Syntaxe contrastive français-langues voisines*, Presses Universitaires de Bordeaux.
- Muller, C. (2005) « Diathèses et voix en français ». In *Interaction entre sémantique et pragmatique, Actes du XI Séminaire de Didactique Universitaire*, Editura ASE, Bucuresti, p. 73-95. Disponible sur : http://erssab.u-bordeaux3.fr/IMG/pdf/Passif_et_diatheses.pdf
- Nishida, C. (1994) « The Spanish reflexive *se* as an aspectual class marker ». *Linguistics* 32-3, p. 425-458.
- Novakova, I. (2007) « Quels enjeux pour la linguistique contrastive ? Sur l'exemple des constructions causatives en français et en bulgare », *Séminaire de 3^{ème} cycle*, 4 déc. 2007, Grenoble III.

- Novakova, I. (2008) «La construction *se faire* + *Vinf*: analyse fonctionnelle». In *Représentations du sens linguistique*, IV, Helsinki, Finlande.
- Pensado, C. (1995)a «El complemento directo preposicional: estado de la cuestión y bibliografía comentada». In C. Pensado (éd.) *El Complemento directo preposicional*, Madrid: Visor, p. 11-59.
- Pensado, C. (1995)b «La creación del complemento directo preposicional y la flexión de los pronombres personales en las lenguas románicas». In C. Pensado (éd.) *El Complemento directo preposicional*, Madrid: Visor, p. 179-233.
- Posner, R. (1996) *The Romance Languages*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Prevost, S. (1998) «La notion de thème: flou terminologique et conceptuel». *Cahiers de praxématique* 30, 13-35.
- Prince, E.F. (1981) «Towards a taxonomy of given-new information». In Cole, P. (éd.), *Radical Pragmatics*, New York: Academic Press, p. 223-255
- Pueyo, F.J. (1995) «La partícula *se* en español: un proceso de gramaticalización». *Revista de Lingüística Teórica y Aplicada* 33, p. 150-194.
- Quesada, J.D. (1997) «Obituary: Adios to passive in Spanish». *La linguistique*, n° 33, 1, p. 41-62.
- Radulescu, A. (2003) «L'impersonnel passif: types d'arguments et de procès». *Revue Roumaine de Linguistique*, vol. 48, n° 1-4, p. 87-92.
- Ramat, P. (1985) *Typologie linguistique*, Paris: PUF.
- Rasmussen, K. W. (1996) «La motivation du passif. Etude de corpus». *Rencontres linguistiques en pays rhénan*, 7, p. 95-116.
- Real Academia Española (1931) *Gramática de la lengua española*, Madrid: Espasa Calpe.
- Renzi, L. & G. Salvi (1988) *Grande grammatica italiana di consultazione, Vol. I: La frase, i sintagmi nominale e preposizionale*, Il Mulino, Bologna.
- Renzi, L. & G. Salvi (1991) *Grande grammatica italiana di consultazione, Vol. II: I sintagmi verbale, aggettivale, avverbiale. La subordinazione*, Il Mulino, Bologna.
- Riegel, M., J-C. Pellat & R. Rioul (2002) *Grammaire méthodique du français*, Paris: PUF.
- Rivière, N. (1981) *La construction impersonnelle en français contemporain*, Paris: Editions Jean-Favard.
- Roegiest, E. (1983) «Degrés de fusion dans la construction factitive des langues romanes». *Verbe et phrase dans les langues romanes. Mélanges offerts à Louis Mourin*, Gand: Romanica Gandensia, p. 271-288.
- Roegiest, E. (1983-1984) «*À* et *par* dans la construction factitive: l'EGLF dans la perspective de la linguistique contemporaine». *Travaux de linguistique* 9-10, p. 127-143.
- Roegiest, E. (1985) «Datif ou objet direct: à propos de la construction factitive». *Actes du 17^{ème} Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, p. 363-375.

- Roegiest, E. (1999) « Objet direct prépositionnel ou objet indirect en espagnol ». *Verbum* 21-1, p. 67-80.
- Roggero, J. (1984) « Le passif, le causatif et quelques autres formes assez étranges ». In Blanche-Benveniste (éd.) *Cercle Linguistique d'Aix-en-Provence-Travaux* 2, *Le Passif*, Publications de l'Université de Provence, p. 25-37.
- Rosengren, I. (1997) « The thematic/categorical distinction revisited once more ». *Linguistics* 35, p. 439-479.
- Russinovich Solé, Y. (1989) « La 'pasiva'. Impersonales, reflejas y perifrásticas : complementarias o no ? ». *Thesaurus, Tome XLIV*, num. 2. Disponible sur : http://cvc.cervantes.es/lengua/thesaurus/pdf/44/TH_44_002_024_0.pdf
- Ruwet, N. (1972) « Les constructions pronominales neutres et moyennes ». In *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Paris : Seuil, p. 87-125.
- Sánchez López, C. (2002) « Las construcciones con *se*. Estado de la cuestión ». In Sánchez López, C. (éd.) *Las construcciones con se*, Madrid : Visor, p. 13-163.
- Sanz, M. & Laka, I. (2002) « Oraciones transitivas con *se* : el modo de acción en la sintaxis ». In Sánchez López, C. (éd.) *Las construcciones con se*, Madrid : Visor, p. 309-338.
- Sasse, H.-J. (1987) « The thematic/categorical distinction revisited ». *Linguistics* 25, p. 511-580.
- Shibatani, M. (1985) « Passives and related constructions ». *Language* 61, p. 821-848.
- Smith, J.-C. (1996) « Surfonctionnalité et hyperanalyse : L'accord du participe passé dans les langues romanes à la lumière de deux théories récentes ». *L'accord : Faits de langues* 8, p. 113-120. Disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/flang_1244-5460_1996_num_4_8_1117
- Spang-Hanssen, E. (1963). *Les prépositions incolores du français moderne*. G.E.C., Copenhague : Gads Forlag.
- Spang-Hanssen, E. (1967) « Quelques périphrases passives du français moderne », *Actes du 14^{ème} Congrès des Romanistes Scandinaves dédiés à Holger Sten*. *Revue Romane*, n° spécial 1, Copenhague, Akademisk Forlag, p.139-147.
- Tasmowski-De Ryck, L. (1985) « Faire Infinitif ». In Mélis, L., Tasmowski, L., Verluyten, P. & Willens, D. (éds.) *Les constructions de la phrase française. Invitation à la réflexion sur le passif, le pronominal, l'impersonnel et le causatif*, Gent : Communication & Cognition, p. 223-365.
- Tasmowski, L. & van Oevelen, H. (1987) « Le causatif pronominal ». *Revue Romane* 22, p. 40-58.
- Tasmowski, L. & Willems, D. (1987) « Les phrases à première position actancielle vide : *Par la porte (il) entrant une odeur de nuit et de fleurs* ». *L'ordre des mots. Travaux de linguistique*, n°14-15, p. 177-191.

- Tesnière, L. (1965) *Eléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck.
- Theissen, A. (2001) « Petite incursion dans la jungle topicale ». *Cahiers de praxématique* 37, p. 27-44.
- Thoirey, P. (1994) « Problèmes de référence : panorama du réfléchi italien *si* ». *L'information grammaticale* 62, p. 16-22.
- Traugott, E. (1980) « Meaning-change in the development of grammatical markers ». *Language Science* 2, p. 44-61.
- Tutescu, M. (2003) « L'impersonnel français ». *Revue Roumaine de Linguistique*, vol. 48, n° 1-4, p. 25-33.
- Van Valin, R. D. & LaPolla, R. (1997) *Syntax: Structure, Meaning and Function*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Veacock, C. (2008) « *Se faire + infinitif* : valeurs pragmatico-énonciatives d'une construction 'agentive' », *Actes du 1^{er} Congrès Mondial de Linguistique Française*, Paris, p. 2201-2217. Disponible sur : <http://www.linguistiquefrancaise.org/index.php?option=article&access=standard&Itemid=129&url=/articles/cmlf/pdf/2008/01/cmlf08103.pdf>
- Vendler, Z. (1967) « Verbs and Times ». *Linguistics and Philosophy*, Ithaca, NY : Cornell University Press.
- Verluyten, P. (1985) « La phrase passive ». In Mélis, L., Tasmowski, L., Verluyten, P. & Willens, D. *Les constructions de la phrase française. Invitation à la réflexion sur le passif, le pronominal, l'impersonnel et le causatif*, Gent : Communication & Cognition, p. 3-90.
- Vet, C. (1981) « Les constructions impersonnelles en français : Une approche dans le cadre de la *Grammaire Fonctionnelle* de S. C. Dik ». *Travaux de Linguistique de Gand* 8, p.49-64.
- Vet, C. (1985) « Passive, reflexive and causative predicate formation in French ». In Bolkestein, A.M., de Groot, C. & Mackenzie, J.L. (éds.) *Predicates and Terms in Functional Grammar*, Dordrecht, Foris, p. 49-69.
- Vet, C. (1991) « Les constructions causatives et réfléchies en français », *Actes du XVIII^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Tome II, publiés par D. Kremer, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 571-581.
- Vet, C. (1999) « La structure modulaire de la Grammaire Fonctionnelle de S.C. Dik ». In Nölke, H. & Adam, J-M. (éds.) *Approches modulaires : de la langue au discours*, Delachaux et Niestlé : Lausanne/Paris.
- Vet, C. (2000) « Formation et sens du passif et de quelques 'passivoïdes' ». In Schøsler, L. (éd.) *Le passif. Actes du colloque international*, Institut d'Etudes Romanes, 45, Université de Copenhague, p. 277-288.
- Vetters, C. (1996) *Temps, aspect et narration*, Amsterdam/Atlanta : Rodopi.
- Willems, D. (1985) « La construction impersonnelle ». In Mélis, L., Tasmowski, L., Verluyten, P. & Willens, D. (éds.) *Les constructions de la phrase française. Invitation à la*

réflexion sur le passif, le pronominal, l'impersonnel et le causatif, Gent : Communication & Cognition, p. 167-222.

- Wilmet, M. (1980) « Aspect grammatical, aspect sémantique, aspect lexical : un problème de limites ». In F. David, R. Martin (eds.), *La notion d'aspect, Recherches linguistiques*, V, p. 51-68.
- Wilmet, M. (1991) « L'aspect en français. Essai de synthèse ». *French Language Studies*, 1, p. 209-222.
- Wilmet, M. (1998) *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve : Duculot, Paris : Hachette.
- Wilmet, M. (2000) « Du passif à la topicalisation ou pour changer de sujet ». In Schøsler, L. (éd.) *Le passif. Actes du colloque international*, Institut d'Etudes Romanes, 45, Université de Copenhague, p. 265-275.
- Zarco, M. A. (1998) « Causativity ». *ILC-CNR-lex-1*.
- Zribi-Hertz, A. (1978) « *Economisons-nous* : à propos d'une classe de formes réflexives métonymiques en français ». *Langue française* 39, p.104-128. Disponible sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1978_num_39_1_6130
- Zribi-Hertz, A. (1982) « La construction 'se-moyen' du français et son statut dans le triangle : moyen-passif-réfléchi ». *Linguisticae Investigationes* VI-2, p. 345-401.
- Zribi-Hertz, A. (1987) « La réflexivité ergative en français ». *Le Français Moderne* 55, p. 23-54.

Index thématique et notionnel

A

accord du participe passé, 122, 226, 252
activation, 76
assertion, 74
auxiliaires du passif, 250

C

cadres, 32
cadres de prédication, 38, 257
cadres prédicatifs, 35
catégorique, 77
combinaisons de diathèses, 52
compléments en *à* et *par*, 167
composant conceptuel, 24
composant contextuel, 24
construction causative, 161, 201, 248, 276
construction doublement pronominale, 154, 246, 269
construction impersonnelle, 110, 219, 261
construction impersonnelle passive, 119
construction passive en *se faire*, 179, 260
constructions passives, 248, 257
constructions réflexives, 136, 213, 245, 263
à possession inaliénable, 140, 272
à valeur télique, 151, 275
impersonnelles, 103, 224, 263
métonymiques, 142, 273
moyennes, 144, 266
neutres, 149, 268
passives, 105, 265
réciproques, 139
réfléchies, 137, 270

D

décatégorialisation, 204, 214
définition sémantique abstraite, 40
désémantisation, 202, 205, 213
diathèse, 43
diathèse active, 51

E

encodage, 25
états de choses, 38

F

focus, 80
fonctions sémantiques, 38
Fonds, 35
formulation, 25

G

Grammaire de Rôles et de Références, 21
Grammaire Fonctionnelle, 17, 55
Grammaire Fonctionnelle Discursive, 17, 257
Grammaire Fonctionnelle Systémique, 20
grammaticalisation, 203, 205, 213

H

Hierarchie des Fonctions Sémantiques, 56

I

identifiabilité, 75
inversion locative, 117

L

langue à servitude subjectale, 251
langue à sujet nul, 251
lexèmes, 32, 40

M

mode d'action, 133
mode top-down, 21

N

niveau Interpersonnel, 27
niveau Morphosyntaxique, 31
niveau Représentationnel, 29

O

objet prépositionnel, 99, 248
opérateurs, 33
organisation hiérarchique, 278

P

passif canonique, 84, 258
pragmatique discursive, 74
présupposition, 74
primitives, 32
procès atéliques, 134
 activités, 134
 états, 134
procès téléliques, 133
 accomplissements, 135
 achèvements, 135

R

Règles de Formation de Prédicats, 35

S

Séparation du Rôle et de la Référence,
111
standards d'adéquation, 18
structure informationnelle, 74
structures focalisantes, 130, 243
structures topicalisantes, 130, 242
supertransitivité, 247

T

thétique, 77
topique, 78
typologie des langues romanes, 241

V

voix, 43
voix moyenne, 50